

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Faculté : Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
Département des sciences économiques
Laboratoire d'Économie & Développement.

THÈSE

EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE DOCTORAT

Filière : Sciences Économiques
Spécialité : Gestion du Développement

Présentée Par
M^r MAAMRI Moussa

Thème :

L'apport des institutions dans la politique d'ouverture et de croissance économiques : Cas de l'Algérie

Soutenue le 19 Mai 2021.

Devant le jury composé de :

Nom et prénom	Grade et institution		Qualité
M. CHITI Mohand	Professeur	Univ. de Bejaia.	Président
M. OUKACI Kamal	Professeur	Univ. de Bejaia.	Rapporteur
M. SMAHI Ahmed	Professeur	Univ. de Tlemcen.	Examineur
M. MALIKI Samir Baha- Eddine	Professeur	Univ. de Tlemcen.	Examineur
M. BELARBI Yacine	Directeur de recherche	CREAD, Alger.	Examineur
M. MERADI Ouari	M.C.A	Univ. de Bejaia.	Examineur

Année universitaire : 2020-2021

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia



Faculté : Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.
Département des sciences économiques
Laboratoire d'Économie & Développement.

THÈSE

EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE DOCTORAT

Filière : Sciences Économiques
Spécialité : Gestion du Développement

Présentée Par
M^r MAAMRI Moussa

Thème :

L'apport des institutions dans la politique d'ouverture et de croissance économiques : Cas de l'Algérie

Soutenue le : 19/05/2021.

Devant le jury composé de :

Nom et prénom	Grade et institution	Qualité
M ^r CHITI Mohand	Professeur, Université de Bejaia.	Président
M ^r OUKACI Kamal	Professeur, Université de Bejaia.	Rapporteur
M ^r SMAHI Ahmed	Professeur, Université de Tlemcen.	Examineur
M ^r MALIKI Samir Baha- Eddine	Professeur, Université de Tlemcen.	Examineur
M ^r BELARBI Yacine	Directeur de recherche, CREAD, Alger.	Examineur
M ^r MERADI Ouari	Maitre de conférences classe A, Université de Bejaia.	Examineur

Année universitaire : 2020-2021

Remerciements

Comme une thèse de doctorat ne peut être le fruit d'un effort solitaire, et la mienne n'aurait pu aboutir sans le concours de plusieurs personnes et à qui je voudrais témoigner ma reconnaissance.

En premier lieu, mes vifs remerciements vont à mon directeur de thèse, le professeur OUKACI Kamal qui m'a fait l'honneur et la confiance en acceptant de m'encadrer dans ce travail de recherche, ainsi que pour tous ses précieux conseils et orientations. De même que pour le sens d'enseignement et d'accompagnement qu'il n'a cessé d'exprimer à mon égard tout au long de la réalisation de cette thèse. J'espère avoir été digne de sa confiance et que ce modeste travail est à la hauteur de ses attentes.

J'adresse mes sincères remerciements aux membres de jury qui malgré leurs engagements professionnels, ils ont accepté d'évaluer ce travail. Je fais référence au Professeur CHITI Mohand qui a bien accepté d'assurer la présidence du jury, à messieurs les examinateurs, en l'occurrence, le professeur SMAHI Ahmed, le professeur MALIKI Samir, le professeur BELARBI Yacine et le Docteur MERADI Ouari, qui m'ont fait l'honneur et le privilège d'accepter d'évaluer ce modeste travail de recherche et de l'enrichir grâce à leurs remarques et suggestions.

J'aimerais aussi exprimer mes sincères remerciements pour mes très chers amis : IFOURAH Hocine, FOUADI Brahim, IDIRI Yanis, AMALOU Abdelhafid, ABDERRAHMANI Fares, MESSAILI Moussa, NAIT ATMANE Braham, BELKACEM Nassim, NAIT CHABANE Latif et AYAD Naima, pour tous leurs soutiens et encouragements et d'avoir accepté de faire une lecture critique au présent travail. Qu'ils trouvent en ces mots l'expression de ma profonde gratitude.

Je n'oublierai surtout pas d'exprimer mes vifs remerciements à ma chère épouse qui a su m'encourager et me supporter durant les moments difficiles, surtout de m'avoir remonté le moral quand ce dernier m'était un luxe que je ne pouvais pas me permettre.

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

*À la mémoire de mes parents
Qu'ils reposent en paix.*

Abréviation	Intitulé
A.C.P	Analyse en Composantes Principales
A.D.F	Augmented Dicky Fuller
A.N.D.I	Agence Nationale de développement de l'industrie
A.N.G.E.M	Agence Nationale de la Gestion du Micro-crédit
A.N.S.E.J	Agence Nationale de Soutien de l'Emploi de Jeunes
A.R.D.L	Autoregressive Distributed Lag
B.T.P	Bâtiments et Travaux Publiques
C.M.C	Conseil de la Monnaie et du Crédit
C.F	Capital Fixe
C.N.A.C	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
C.N.U.C.E.D	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
D.B	Doing Business
DEMO	Démocratie
D.P	Droit de Propriété
E.A.C	Exploitations Agricoles Collectives
E.A.I	Exploitations Agricoles Individuelles
E.C.M	Error Corrector Model
E.N.A.D	Entreprise Nationale des Détergents
E.P.E	Entreprise Publique Economique
E.P.L	Entreprise Publique Locale
F.B.C.F	Formation Brute du Capital Fixe
F.M.I	Fond Monétaire International
F.L.N	Front de Libération National
I.C.R.G	International Country Risk Guide
I.D.E	Investissements Directs Etranger
IMP	Importations
I.P.C	Indice des Prix à la Consommation
I.P.D	Institutional Profil Database
I.S.M.M.E	Industries Sidérurgiques, Métallurgiques, Mécaniques et Electriques.
L.M.C	La loi sur la monnaie et le crédit
M.C.O	Moindres Carrées Ordinaires
M.E.N.A	Middle East and North Africa
N.E.I	Nouvelle Economie Institutionnelle
N.P.F	Nation la Plus favorisée
N.T.I.C	Nouvelles Technologies d'Information et de Communication
O.C.D.E	Organisation de Coopération et de Développement Economique
O.M.C	Organisation Mondiale de Commerce
O.P.E.P	Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole
P.A.S	Plan d'Ajustement Structurel
P.S.R.E	Le Plan de Soutien à la Relance Economique
P.C.S.C.E	Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique
P.E.C.O	Pays de l'Europe Centrale et Orientale
P.I.B	Produit Intérieur Brut
PIBh	Produit Intérieur Brut Par Habitant

S.A.D	Stratégie Algérienne de Développement
SIC	Schartz Information Criteria
VAR	Vector Autoregressive
WEF	World Economic Freedom

N°	Intitulé	Page
02-01	Les théories de la croissance, origines et caractéristiques	60
02-02	Structure du cadre institutionnel selon la base de données Institutional Profil Database (IPD)	83
02-03	La décomposition de la notation « Risques politiques » de l'ICRG	86
03-01	Répartition sectorielle des plans de développement économique durant la période socialiste	97
03-02	La répartition sectorielle du budget du plan triennal (1967-1969)	99
03-03	Répartition sectorielle du budget des investissements en industrie du plan quadriennal (1970-1973)	100
03-04	Le volume des flux commerciaux de la C.E.E avec l'Algérie entre 1974 et 1978.	102
03-05	Les investissements prévus et réalisés au titre du plan quadriennal 1974-1977.	102
03-06	Programme des investissements réalisés par l'Etat entre (1977-1979)	103
03-07	Les parts des investissements dans les hydrocarbures dans les plans quadriennaux (1970-1973)- (1974-1977)	105
03-08	Le programme d'investissement dans le cadre du plan quinquennal (1980-1984)	107
03-09	Evolution de l'emploi par grand secteur économique (1980-1984)	109
03-10	Programme d'investissement dans le cadre du plan quinquennal (1985-1989)	110
03-11	Evolution du taux de chômage en Algérie (1966-1989)	111
03-12	Evolution des principaux indicateurs économiques de l'Algérie entre 1980 et 1989	112
03-13	Les taux de croissance annuels moyens (réel) de la valeur ajoutée par période de planification (Prix constant de début de la période)	114
03-14	Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques de l'Algérie (1990-2001)	128
03-15	Les entreprises privatisées entre 1995 et 2003	130
03-16	Statistiques sur la privatisation en Algérie, 2003-2007	131
03-17	Evolution des taux de chômage en Algérie (1966-2005).	132
03-18	La répartition sectorielle du budget du plan de soutien à la relance économique (PSRE)	134
03-19	Evolution des emplois créés dans le cadre des dispositifs ANSEJ et CNAC entre 2005 et 2009	136
03-20	Evolution de la population active, de l'emploi et du chômage en Algérie entre 2004 et 2016.	139
03-21	Les taux de croissance réel du PIB entre 2010 et 2014	140
04-01	La part des exportations en hydrocarbure dans le total des exportations de l'Algérie	145
04-02	Taux des droits de douane appliqués à l'importation en Algérie (taux appliqués à la nation la plus favorisée)	155
04-03	Comparaison des taux moyens de droit de douane appliqués en l'Algérie avec ceux d'autres pays voisins	157
04-04	Evolution de la qualité des institutions en Algérie (Daniel Kaufman)	161
04-05	Le niveau global de la qualité des institutions politiques en Algérie selon ICRG	167
04-06	Evolution du risque financier de l'économie Algérienne selon les données de L'ICRG	169
04-07	Cumul des projets financés dans le cadre de l'ANSEJ (jusqu'au 30/06/2019)	172
04-08	Les scores du climat des affaires en Algérie, le Maroc et la Tunisie (Doing Business 2020)	175
04-09	Décomposition et comparaison de l'indice de faciliter à créer une entreprise (Doing Business 2020)	176
04-10	Décomposition et comparaison de l'indice de « Transfert de propriété » (Doing	177

	Business 2020)	
04-11	Décomposition et comparaison de l'indice « faciliter à obtenir un crédit» (Doing Business 2020)	178
04-12	Décomposition et comparaison de l'indice « Protection des investisseurs minoritaires » (Doing Business 2020)	179
04-13	Décomposition et comparaison de l'indice « Exécution des contrats » (Doing Business 2020)	180
04-14a	Récapitulatif des scores du climat des affaires en l'Algérie (2004-2020)	181
04-14b	Récapitulatif des scores du climat des affaires en l'Algérie (2004-2020)	182
04-15	Evolution des niveaux des droits de propriété en Algérie (Fraser Institute)	183
05-01	Présentation de la base de données utilisée dans l'approche empirique	203
05-02	Détails des séries utilisées dans l'estimation	204
05-03	Les données descriptives des séries du modèle étudié	204
05-04	Résultats du test de la corrélation entre les variables du modèle	206
05-05	Résultats du test ADF de la stationnarité des séries	207
05-06	Résultats de l'estimation du modèle ARDL	215
05-07	Résultats du test de Cointégration de Pesaran et all (2001)	217
05-08	Résultats de l'estimation du modèle à correction d'erreurs (ECM)	217
05-09	Résultats de l'estimation de la relation de Long terme	219
05-10	Les résultats du test de causalité au sens de Toda et Yamamoto	220
05-11	Résultats des tests de validation du modèle estimé	224

Liste des graphes

N°	Intitulé du graph	page
03-01	Evolution du PIB et du rapport FBCF/PIB algérien entre 1967-1989	113
04-01	Comparaison de la tendance évolutive des cours du pétrole et des exportations de l'Algérie entre 1970-2019	146
04-02	Comparaison de la tendance évolutive du Commerce Extérieur de l'Algérie (Importations Vs Exportations) (1970-2018)	147
04-03	Le solde de la balance commerciale de l'Algérie (Exportations – Importations) (1970-2018)	149
04-04	Le poids du service de la dette dans les exportations algériennes (1970-2018)	150
04-05	Evolution de l'indice des Prix à la consommation (IPC) (1970-2018)	152
04-06	Evolution de la masse monétaire en circulation dans l'économie algérienne (1970-2018).	153
04-07	Evolution du stock des IDE entrant en Algérie (1970-2018).	158
04-08	Comparaison des niveaux de la qualité des institutions en Algérie avec ceux des pays voisins selon les données de la banque mondiale	162
04-09	Le niveau du risque politique en Algérie selon L'ICRG (Décomposition 01) (1984-2017)	164
04-10	Evolution des niveaux du risque politique en Algérie selon L'ICRG (Décomposition 02)) (1984-2017)	166
05-01	La tendance générale de l'évolution des séries étudiées	205

Liste des figures

N°	Intitulé	Page
03-01	Répartition sectorielle du budget du PCSC (2010-2014)	138
04-01	Récapitulatif des rangs de classement du climat des affaires en Algérie selon le rapport Doing Business 2020.	181
05-01	Résultat du test de Schwarz pour le choix du retard optimal du modèle ARDL à estimer	214
05-02	Résultat du test Akaike pour le choix du retard optimal du modèle ARDL à estimer	214
05-03	Sens des relations de causalité selon le test de Toda et Yamamoto pour les variables du modèle estimé	223
05-04	Résultat du test de Normalité pour le modèle estimé	223
05-05	Résultats du test de CUSUM et CUSUM of Squares pour la stabilité des paramètres du modèle estimé	224

Liste des schémas

N°	Intitulé	Page
01	Présentation de la thèse	14
02-01	Le processus d'influence institutionnelle sur la croissance selon Daron Acemoglu et al (2005)	69
02-02	Les liens de causalité entre intégration, géographie, institutions et croissance selon Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003).	70
02-03	Les déterminants profonds de la croissance selon Harry Bloch, et Sam Hak Kan Tang.	73

Titre	P
INTRODUCTION GÉNÉRALE	01
CHAPITRE I :	16
LES FONDEMENTS THÉORIQUES DES INSTITUTIONS	
SECTION I : LES INSTITUTIONS DANS LES SCIENCES SOCIALES	17
SECTION II : LES APPROCHES THÉORIQUES DES INSTITUTIONS	32
CHAPITRE II :	
LES INSTITUTIONS DANS THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE	49
SECTION I : APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES MODÈLES DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE	50
SECTION II : LES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : LES CANAUX D'INFLUENCE	62
SECTION III : LES CRITÈRES DE MESURE DE LA QUALITÉ DES INSTITUTIONS	76
CHAPITRE III :	
L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE ENTRE RÉFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PÉTROLIÈRE	94
SECTION I : LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE DURANT L'ÈRE DU SOCIALISME : UNE POLITIQUE TOURNÉE VERS LA RENTE	95
SECTION II : LECTURE INSTITUTIONNELLE DE LA TRANSITION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERMES DE RÉFORMES	116
CHAPITRE IV :	
ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROÉCONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS	143
SECTION I : LA PERFORMANCE DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : UNE PERFORMANCE BIAISÉE PAR L'ÉVOLUTION DES COURS DU PÉTROLE	144
SECTION II : LA QUALITÉ DES INSTITUTIONS ALGÉRIENNES : ANALYSE DES INDICATEURS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET DU RISQUE PAYS	160
SECTION III : L'ATTRATIVITÉ DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE COMPARATIVE EN TERMES DU CLIMAT DES AFFAIRES, DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ ET DE PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ	171
CHAPITRE V :	
LES DÉTERMINANTS INSTITUTIONNELS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE : ÉTUDE EMPIRIQUE PAR L'APPROCHE A.R.D.L	186
SECTION I : QUALITÉ DES INSTITUTIONS, OUVERTURE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE : REVUE DE LA LITTÉRATURE EMPIRIQUE	187
SECTION II : SPÉCIFICATION DU MODÈLE ET PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'APPROCHE EMPIRIQUE	198
SECTION III : RESULTATS ET DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ÉTUDE EMPIRIQUE	213
Conclusion Générale	229

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction Générale

Vers la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix on a assisté à des changements profonds dans l'architecture de l'économie mondiale. Ces changements sont caractérisés, principalement, par un mouvement massif de transition économique du socialisme au capitalisme, où tous les pays émergents ont connu le passage d'un modèle de développement économique conduit par l'État et tourné vers l'intérieur à un autre modèle mettant l'accent sur le marché, la propriété privée et une grande ouverture au commerce extérieur et à l'investissement étranger. Ce qui traduit un changement profond dans les trajectoires et les rythmes de croissance économique et des dynamiques de développement entre les pays notamment ceux en développement.¹ Ce changement dans la tendance politique et économique mondiale a accordé davantage l'importance à l'ouverture économique comme composante principale de ce changement qui se basait principalement sur la trilogie de la privatisation, la libéralisation et la dérégulation.

De nombreux pays en développement (notamment les pays d'Amérique latine, de l'Europe de l'Est et du Sud Est Asiatique, tels le Mexique, l'Argentine, la Corée du Sud, la Thaïlande, l'Indonésie, la Russie et la Turquie)² ont adopté des réformes radicales pour améliorer leurs systèmes économiques dans une perspective d'adaptation au nouveau contexte économique mondial dominé par le capitalisme et le libre-échange. Cette transition devait être assurée d'abord sous un angle politique en mettant en commun les moyens et les ressources nécessaires pour sa réussite ; cet accompagnement politique de l'Etat devait participer à l'élaboration d'un cadre institutionnel propice à l'ensemble des secteurs économiques, politiques et sociaux permettant, non seulement, l'achèvement de la transition mais aussi sa bonne gestion. De ce fait, la bonne qualité des institutions représente une condition cruciale pour la réussite des stratégies de croissance et de transition des pays, notamment dans le contexte de l'ouverture économique où l'exposition de l'économie locale à l'international peut constituer une source de vulnérabilité à cause des éventuels chocs extérieurs (l'exemple du contre choc de 1986 pour les pays pétroliers, et la crise des *Subprimes* de 2008 pour les pays développés).

¹ Thiebault J.L. (2011). Comment les pays émergents se sont-ils développés économiquement ? La perspective de l'économie politique. Revue internationale de politique comparée, Vol (18) N°03. P. 29.

² Idem, P 32.

Plusieurs études économiques récentes telles que celles menées par Boyer R. (2004)³, Chevallier J. (2004)⁴, Mushtaq H. Khan (2002)⁵, Bruno Théret (1988)⁶, Bellil, K. (2018)⁷ insistent particulièrement sur le rôle de l'État, en tant qu'agent régulateur, dans la mise en place d'institutions de bonnes qualités pour pouvoir s'adapter aux changements de l'environnement local dictés par la transition. L'efficacité de l'État à mettre en œuvre les mesures garantissant la réussite et l'aboutissement de ladite transition fait référence à la qualité des services publics fournis, à la qualité de l'administration, à la compétence des fonctionnaires, à l'indépendance de la fonction publique par rapport aux pressions politiques et à la crédibilité de l'engagement des pouvoirs publics à appliquer des politiques. Il s'agit donc d'une mesure de la qualité des moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics qu'on peut regrouper dans la notion de la Bonne Gouvernance.

Les institutions, dans leur sens large, se réfèrent à une typologie vaste et souvent regroupées sous la classification de règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines dans une société. Pour Douglas North (1990)⁸, les règles informelles sont représentées par la composante culturelle, idéologique, historique, les normes sociales, les traditions, les coutumes, la religion, la morale et les croyances, etc. alors que les institutions formelles comportent trois composantes principales à savoir :

- Les règles fondamentales (constitution, législations, lois et règlements) qui définissent la place respective de l'État, des individus et des organisations dans la société,
- La structure hiérarchique du système politique, les droits de propriété (droits privés, étatiques ou communautaires sur un bien, terrain, air, eau, etc.) qui sont fondamentales pour l'existence et le bon fonctionnement des marchés,
- Les contrats individuels qui reflètent la structure des incitatifs inclus dans les droits de propriété et les autres institutions formelles et informelles.

³ Boyer R. (2004). Economie politique des capitalismes, Théorie de la régulation et des crises. Edition la Découverte, Collection Grands Repères, Manuels, Paris, France.

⁴ Chevallier J. (2004). L'état régulateur, revue française d'administration publique, N° 111, PP. 473-482

⁵ Mushtaq H. Khan. (2002). Draft of paper for World Bank ABCDE Conference, Oslo 24-26 June 2002.

⁶ Bruno Théret (1988), La place de l'État dans la théorie de la régulation, revue critique et repositionnement à la lumière de l'histoire. Recherches & Régulation Working Papers, PP 01-66.

⁷ Bellil, K. (2018). Stratégies de régulation et concurrence : quel impact sur la filière lait en Algérie ?, Thèse de Doctorat en Sciences économique, Université de Bejaia, Algérie.

⁸ North, D. C. (1990) Institutions, Institutional Change, and Economic Performance. Cambridge: Cambridge University Press.

Par ailleurs, et dans un contexte purement économique, Rodrik, D., et Wacziarg, R. (2005)⁹ ont fait la distinction entre quatre types d'institutions économiques qu'ils ont regroupées en : *Institutions de création du marché* (les institutions de protection des droits de propriété) ; *Institutions de régulation du marché* (tels que les organismes de régulation) ; *Les institutions de stabilisation du marché* (telles que les institutions monétaires et budgétaires) et les *institutions de Légitimation du marché* (exemple les institutions de protection et d'assurance sociale).

L'évolution de l'économie politique mondiale depuis la fin des années quatre-vingt a inspiré un nombre important d'économistes contemporains pour se pencher sur l'étude de l'apport des institutions, à travers leur qualité, dans les politiques de croissance économique et sur la détermination des canaux à partir desquels elles peuvent affecter les taux de croissance économique. Ces études ont cherché, entre autres, à justifier les différences de croissance entre les pays développés et ceux en développement par les différences en termes de qualité de leurs institutions. Les auteurs tels que Douglas North (1990)¹⁰, Acemoglu et al (2001)¹¹, (2002)¹², (2003)¹³ suggèrent que les institutions sont déterminantes et constituent un facteur *sine qua non* pour la croissance économique et leur bonne qualité est souvent signe d'un bon niveau de croissance. La littérature récente sur la croissance économique a démontré l'existence d'effets positifs de la qualité des institutions sur la croissance économique, ces effets se traduisent par des relations de causalité, directes ou indirectes, qui lient la croissance économique à la qualité des institutions [Dani R et Arvind S. (2003)¹⁴, Harry Bloch, et al (2004)¹⁵]. Ces liens de causalité sont mieux perceptibles dans le cas des pays développés que dans ceux en développement ou en transition et dont les institutions sont de qualité moindre ou même «faible ». Ces études ont

⁹ Rodrik, D. et Wacziarg, R. (2005), Do Democratic Transitions Produce Bad Economic Outcomes? American Economic Review Papers and Proceedings, 2005, N° 95 (2): 50-55.

¹⁰ North D. C. (1990). Op cit.

¹¹ Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, James A. (2001). The Colonial Origins of Comparative Development : An Empirical Investigation. The American Economic Review 91 (5), 1369-1401.

¹² Acemoglu, D., et al. (2002), Reversal of fortune: geography and institutions in the making of the modern world income distribution. Quarterly Journal of Economics 117(4), PP. 1231-94.

¹³ Acemoglu, D., et al. (2003), Institutional causes, macroeconomic symptoms: volatility, crises and growth. Journal of Monetary Economics 50, PP.49-123.

¹⁴ Rodrik, D, S A. et Francesco, T, (2004) Institutions rule: The primacy of institutions over geography and integration in economic development, Journal of Economic Growth, 9, PP131-165.

¹⁵ Harry Bloch, et al (2004). Deep determinants of economic growth: Institutions, geography and openness to trade, Progress in Development Studies 4,3. PP. 245-255.

conclu sur l'existence d'un lien étroit entre la qualité des institutions et les taux de croissance économique.

Cet intérêt croissant pour les institutions dans les études économiques récentes a permis l'émergence d'un nouveau courant de pensée et une nouvelle théorie à part entière. Cette théorie, communément connue sous le nom de la théorie institutionnelle, a permis l'insertion du concept « Institution » dans la théorie économique sous la dénomination du « Capital institutionnel ». Bien que l'origine de ce courant remonte jusqu'au milieu des années trente, grâce à l'économiste Ronald Coase (1937) et son article sur la nature de la firme (*The nature of the firm*)¹⁶, mais l'économiste Douglas North¹⁷ est désormais considéré comme le père fondateur de la théorie institutionnelle. Ces avancées dans les études académiques portant sur la croissance économique ont permis d'insérer *l'institution* en tant que facteur à part entière parmi les facteurs traditionnels de la croissance économique. Acemoglu D., et al. (2005)¹⁸ considèrent que l'accumulation du capital physique, du capital humain et la dotation en ressources naturelles ne sont plus considérés comme les seuls facteurs expliquant les écarts de niveau de croissance entre les pays, ce qui a toujours été l'hypothèse la plus répandue dans les théories de la croissance.

En parallèle aux études et analyses théoriques portant sur le rôle et l'implication des institutions dans les politiques de croissance économique, les résultats des travaux empiriques réitèrent la corrélation entre croissance économique et qualité des institutions en confirmant les conclusions des analyses théoriques qui convergent toutes par rapport à l'importance de la qualité des institutions à tel point de le considérer un déterminant fondamental de la croissance économique (voir Harry Bloch et al. 2004). Ce constat s'appuie notamment sur les travaux de modélisation empirique ayant porté sur les pays développés et ceux en développement, où les résultats montrent l'effet positif et significatif de la qualité des institutions sur la croissance dans les premiers, alors que leurs effets étaient négatifs, ou négligeables, pour les seconds. Cette conclusion est souvent expliquée par le fait qu'un cadre institutionnel mal conçu (et donc de faible qualité) peut altérer, voire freiner, la croissance économique, et les variables institutionnelles influencent doublement les niveaux de croissance ; tout d'abord, elles influencent la productivité, et ensuite, à travers l'accumulation du capital, en modifiant le taux d'investissement et donc, indirectement, le niveau de revenu. Aussi, il est généralement soutenu que la bonne qualité

¹⁶ Coase, R. H. (1937). The Nature of the Firm. *Revue Economica*, 16 (4): PP. 386-405.

¹⁷ Prix Nobel en 1993 avec l'économiste américain Robert Fogel.

¹⁸ Acemoglu, D. et al. (2003), Op cit.

des institutions favorisent la croissance et le développement parce qu'elles réduisent les coûts de l'échange et le coût de transaction où une baisse de ces derniers (les coûts de transaction) facilite la division du travail, la spécialisation et les gains de productivité qui caractérisent la croissance de la production.

Tout comme de nombreux pays en développement et en transition, l'Algérie n'a pas fait l'exception et elle a entamé un vaste chantier de réformes politiques et économiques depuis 1989. Suite aux événements politiques d'octobre 1988, l'Algérie a adopté la loi N° 89-11 du 5 juillet 1989 relative aux associations à caractère politique,¹⁹ ce texte de loi a mis fin au régime du parti unique en instituant le droit de créer des organisations politiques autres que le Front de Libération Nationale (FLN) ce qui constitue une démocratisation du champ politique. Les réformes politiques durant cette période étaient accompagnées par d'autres d'ordre économiques visant principalement l'instauration d'un changement institutionnel en faveur d'une ouverture économique et d'une transition au libre-échange. Les principales réformes de cette époque, que ce soient sous l'égide du gouvernement des *réformateurs* ou dans le cadre des exigences du PAS, se voulaient une redéfinition des formes institutionnelles caractérisant l'économie socialiste pour la mise en place d'autres formes compatibles avec une économie capitaliste réduisant l'intervention de l'État dans la vie économique. Cependant, les réformes adoptées dans la sphère économique étaient confrontées à une instabilité politique et une crise sécuritaire sans précédent accompagnée par une récession économique causée par le déficit budgétaire enregistré dans la balance des paiements suite à la diminution des recettes pétrolières de l'Etat étant aussi aggravée par le fardeau de la dette extérieure. Suite à cette conjoncture, l'Etat était dans l'obligation de recourir au Fond Monétaire International (FMI) dans le but de rééchelonner sa dette qui avoisinait à cette époque le seuil des 30 milliards de dollars.²⁰

En lui accordant le rééchelonnement de sa dette, les institutions monétaires internationales (Banque Mondiale et le Fond Monétaire International) ont imposé à l'Algérie une série de réformes économiques visant à booster la croissance et l'attractivité économique sur le double volet local et extérieur, en adoptant des mesures correctives concernant l'allocation des ressources de l'Etat et l'accès aux marchés internationaux. Sur

¹⁹ Loi n° 89-11 du 5 juillet 1989 relative aux associations à caractère politique. Journal officiel, 1989-07-05, N° 27, PP. 604-607

²⁰ Selon les statistiques de la banque mondiale, la dette extérieure algérienne était de 21.17 Milliards de dollar en 1994 et 31.18 Milliards de dollar en 1995 soit une augmentation de 10 Miliads de dollar américain. WWW.worldbankdatabase.com

le premier volet, les réformes avaient principalement pour but la privatisation de quasiment toutes les entreprises publiques dans la perspective de lutter contre la corruption et de promouvoir la concurrence et la compétitivité.²¹ Sur le deuxième volet, les réformes voulaient l'insertion de l'économie algérienne dans le cadre de l'économie mondiale en adoptant une politique moins protectionniste et en adhérant à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)²² et aux groupements régionaux ainsi que l'apaisement et la diminution voire l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires.

La double transition, politique et économique, qu'a connue l'Algérie vers la fin des années quatre-vingt a soulevé des interrogations et des doutes concernant la capacité de ces réformes à faire hisser la croissance économique de l'Algérie et la faire sortir de sa dépendance en hydrocarbures, ainsi que sur l'apport de la libéralisation politique et économique dans la promotion de la croissance économique du pays. Ces interrogations étaient l'origine et la problématique essentielle de plusieurs études académiques qui cherchent à traduire les effets de la libéralisation commerciale sur sa croissance en adoptant différentes démarches empiriques ou théoriques dans le but de déterminer la relation de causalité entre le degré d'exposition de l'économie aux chocs extérieurs mesuré par le niveau de l'ouverture commerciale et sa croissance économique.

Par ailleurs, d'autres recherches se sont penchées sur l'étude de l'évolution de l'économie algérienne en analysant sa transition du socialisme à l'économie de marché à l'exemple de celles menées par Talahit F. (2006)²³, (2012)²⁴ de même que l'analyse des réformes introduites depuis la fin des années quatre-vingt touchant le fond même du système économique, politique et social du pays dont les études de Talahit F. (2000)²⁵, (2010), Ihaddadane A. (2006)²⁶, Ouchichi M (2011)²⁷. L'intérêt traduit par ces études concerne

²¹ Isabelle W. (2002), Obstacles of privatisation of State-Owned Industries in Algeria : The political Economy of distributive Conflict, The journal of North African Studies, Vol 07, N° 01. 01-28.

²² L'Algérie a entamé les négociations pour l'adhésion à l'OMC depuis 1986 mais elle ne l'a pas encore adhéré à ce jour.

²³ Talahite F. (2006), L'économie algérienne depuis 1962 : Le poids croissant des hydrocarbures, Tendances économiques, Revue Afkar, PP. 82-85.

²⁴ Talahite, F. (2012), 25 ans de transformation post- socialiste en Algérie, revue tiers monde, N° 210, PP 07-12

²⁵ Talahit, F. (2000). La réforme bancaire et financière en Algérie, Les cahiers du CREAD, N°52, PP. 93-122

²⁶ Ihaddadane A. (2006). Problématique de la privatisation des entreprises publiques « Cas des entreprises publiques algériennes ». Revue des réformes économiques et intégration en économie mondiale, N°01, P 49-76

²⁷ Ouchichi Mourad, (2014), « Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie », Editions DECLIC, Bejaia, Algérie.

l'aptitude des réformes de transition adoptées par l'Algérie à réaliser des résultats escomptés. Toutefois, ces doutes sont justifiés par la nature de l'économie algérienne étant confrontée à la double problématique d'être un pays en développement et une économie rentière peu diversifiée. Le transfert de propriété, du publique au privée, dans le cadre la privatisation des entreprises publiques, soulève lui aussi des questions concernant les effets indésirables d'une telle réforme sur la compétitivité des entreprises locales, notamment avec l'accroissement des échanges internationaux et d'attractivité des investissements directs étrangers (I.D.E) qui peuvent affecter négativement les entreprises locales moins compétitives, ou contrairement vont permettre le transfert de technologies et du savoir-faire. Le caractère transitoire de l'économie de l'Algérie soulève aussi des interrogations quant au niveau d'adaptation des institutions algériennes à cette nouvelle conjoncture économique ; la question ne se pose pas uniquement sur l'accompagnement institutionnel (les réformes institutionnelles) de la transition mais aussi sur l'aptitude des institutions algériennes à tirer profit de l'ouverture économique.

1. La problématique de la recherche

Un des objectifs majeurs de la présente étude est de s'interroger sur les niveaux de qualité des institutions algériennes et sur l'implication de celles-ci dans l'explication des variations des niveaux de croissance économique de l'Algérie. Nos interrogations cherchent notamment à déterminer le sens et le degré de l'implication des niveaux de la protection des droits de propriété et de la démocratie (en tant que variables mesurant, respectivement, la qualité des institutions économiques et politiques) combinées avec les facteurs de l'ouverture économique (les exportations et les importations) dans l'explication des variations du PIB par habitant. Nous cherchons aussi, à travers cette étude à vérifier les trajectoires de la croissance économique de l'Algérie, dans un contexte de réformes politiques (le niveau de la démocratie) et économiques (à travers les niveaux de la qualité des droits de propriété).

À la lumière de ce qui précède, notre problématique de recherche se décline comme suit :

La qualité des institutions (économiques et politiques) est-elle un facteur déterminant de la croissance économique de l'Algérie dans le contexte d'ouverture économique ?

Pour tenter de répondre à notre problématique principale, un certain nombre de questions subsidiaires se rapportant à notre sujet de recherche méritent d'être posées.

Q01. La qualité des institutions, mesurée par le niveau de la protection des droits de propriété et de la démocratie, a-t-elle des effets directs sur la croissance économique de l'Algérie ?

Q02. Les variables mesurant *l'ouverture économique* (les exportations et les importations) peuvent-elles être dissociées des variables institutionnelles (la qualité des droits de propriété et de la démocratie) dans l'explication des variations des niveaux de croissance économique de l'Algérie ?

Q03. Quelles sont les trajectoires d'influences (les liens de causalité) des variables mesurant la qualité des institutions sur la croissance et l'ouverture économique de l'Algérie ?

2. Les hypothèses de la recherche

Pour pouvoir répondre à notre problématique de recherche ainsi qu'aux questions secondaires, nous avons formulé trois hypothèses en référence à la littérature économique existante, que nous allons tenter de vérifier tout au long de ce travail :

Hypothèse 01 :

La qualité des droits de propriété et les niveaux de la démocratie affectent indirectement la croissance économique de l'Algérie à travers les exportations.

Hypothèse 02 :

Le régime d'accumulation rentier de l'économie algérienne a fait que tout équilibre macroéconomique du pays est directement lié aux exportations des hydrocarbures, qui financent les importations. Ceci dit, la croissance économique de l'Algérie peut être exprimée par les seules exportations et d'un degré moindre les importations.

Hypothèse 03 :

La qualité des institutions algériennes ne constitue pas un déterminant profond de sa croissance économique à cause de ses faibles niveaux. Néanmoins elle exerce un effet indirect à travers l'ouverture économique, notamment les exportations, sur les niveaux de croissance économique de l'Algérie.

3. Les objectifs de la recherche

La présente étude se veut une tentative pour la compréhension et la détermination des mécanismes d'influence de la qualité des institutions sur la croissance économique de l'Algérie dans un contexte d'ouverture économique. L'appréhension de notre problématique de recherche nous permettra la réalisation d'un certain nombre d'objectifs secondaires qui ne peuvent être dissociés de l'objectif principal de notre thèse. A ce titre, nous cherchons, dans un premier temps, à construire un cadre théorique cohérent et exhaustif qui mettra en lumière le concept « institutions » et, par généralisation, *l'institutionnalisme* en tant que théorie à part entière, pour une meilleure compréhension de ce courant de pensée selon les différentes conceptualisations qui lui ont été attribuées dans les différentes sciences sociales (notamment l'économie, la politique et la sociologie). Cette revue de la littérature devrait nous permettre de comprendre les mécanismes et les canaux d'influence de la qualité des institutions sur la croissance économique dans un contexte d'ouverture et d'intégration économique. Dans un second temps, nous proposons de décrire et d'analyser le processus de transition de l'économie algérienne sous le triple volet : ouverture commerciale, réformes institutionnelles et croissance économique. L'analyse se focalisera sur la nature de la stratégie de développement adoptée par l'Algérie durant la période du socialisme, les causes de sa réussite et de son échec. Vérifier l'implication du régime d'accumulation rentier de l'économie algérienne dans les déséquilibres macroéconomiques que le pays a rencontré durant les années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix.

L'étude propose en dernier lieu de vérifier empiriquement, à travers une modélisation économétrique, l'implication des facteurs institutionnels suscités et ceux de l'ouverture économique dans l'explication des niveaux de croissance économique de l'Algérie. L'étude va aussi tenter de déterminer les relations de court et de long terme, de même que les liens de causalité entre les niveaux de croissance économique et les variables exogènes du modèle.

4. Démarche méthodologique et plan de restitution

Pour pouvoir cerner notre problématique de recherche et bien structurer notre travail, nous avons adopté une démarche méthodologique s'appuyant sur une approche Hypothéticodéductive qui consiste en la vérification des hypothèses que nous nous sommes fixées au préalable en essayant de les affirmer ou de les infirmer tout au long de la

rédaction de la présente étude. Pour ce faire, nous avons structuré notre thèse en cinq chapitres suivant une démarche méthodologique scindée en trois volets (théorique, analyse comparative, et économétrique) comme suit.

a) Sur le volet théorique

Concernant le cadre théorique, nous nous sommes basés sur la consultation d'ouvrages de référence qui traitent directement du sujet en question, ou encore les ouvrages pluridisciplinaires (principalement la sociologie, le droit et les sciences politiques) développant des principes théoriques et conceptuels en rapport avec le sujet. Pour cela, nous avons consulté plusieurs articles et ouvrages, des bases de données statistiques, principalement celle de la banque mondiale (Daniel Kaufmann), la base de données de l'ICRG (International Country Risk Guide), Fraser Institute, Polity IV et les rapports de la banque mondiale sur la facilité à faire des affaires (Doing business).

Selon ce volet (théorique), la présente thèse présente les chapitres suivants :

- ***Le premier chapitre***, représente un cadrage théorique des institutions qui se veut un recueil des différents travaux de recherches dans les différentes sciences sociales. L'objet de ce chapitre est de présenter une conceptualisation claire et exhaustive du terme « Institution » et du courant institutionnaliste ainsi que son développement à travers le temps en mettant en lumière les différentes approches institutionnelles (économique, politique, sociologique, historique et culturelle).
- ***Le deuxième chapitre***, est consacré à l'étude de la place des institutions dans la théorie de la croissance. Dans ce chapitre nous présentons les différents modèles de la croissance et les canaux à partir desquels les institutions affectent la croissance économique. Aussi, le chapitre présente une typologie des institutions et les critères de leur mesure adoptés par les différents organismes internationaux à l'exemple de la Banque Mondiale, l'ICRG, l'institut Fraser etc.

b) Sur le volet de l'analyse comparative

Sur ce deuxième volet, la présente thèse tente, dans un premier temps, de présenter une analyse comparative de la politique économique de l'Algérie durant et après la transition. Cette analyse vise à mettre en exergue l'implication du régime d'accumulation rentier de l'économie algérienne dans le rétablissement des

équilibres macroéconomiques du pays. Toujours dans ce volet, la présente étude propose une comparaison des niveaux de qualité des institutions algériennes avec celle de ses pays voisins, et quelques autres pays développés ou en développement.

Selon ce volet d'analyse comparative, nous proposons les deux chapitres suivants :

- *Le troisième chapitre*, présente une mise en parallèle entre les attentes et les réalisations de la politique économique algérienne avant et durant la transition. Dans un premier temps, le chapitre présente une analyse des différents plans économiques adoptés dans le cadre de la stratégie algérienne de développement durant la période du socialisme, et dans un second temps, une lecture institutionnelle des réformes de transition adoptées depuis la fin des années quatre-vingt en mettant la lumière notamment sur les réformes de privatisation.
- *Le quatrième chapitre*, présente une analyse chiffrée de l'évolution des différents indicateurs d'équilibre macroéconomique et institutionnel. Cette analyse met en avant la dépendance et la vulnérabilité de l'économie algérienne à l'égard des chocs extérieurs. Ce chapitre présente aussi une analyse comparative de l'évolution de la qualité des institutions algériennes et de son attractivité avec les pays voisins (Maroc, Tunisie, Egypte), la France, les pays de la région MENA, et les pays de l'OCDE.

c) Sur le volet économétrique

Sur ce volet, l'étude propose l'estimation d'un modèle économétrique visant à exprimer la croissance économique de l'Algérie en fonction des facteurs de l'ouverture économique (les exportations et les importations), la qualité des institutions économiques et politiques (les droits de propriété et la démocratie) et l'investissement dans le capital fixe et ce durant la période allant de 1970 à 2016.

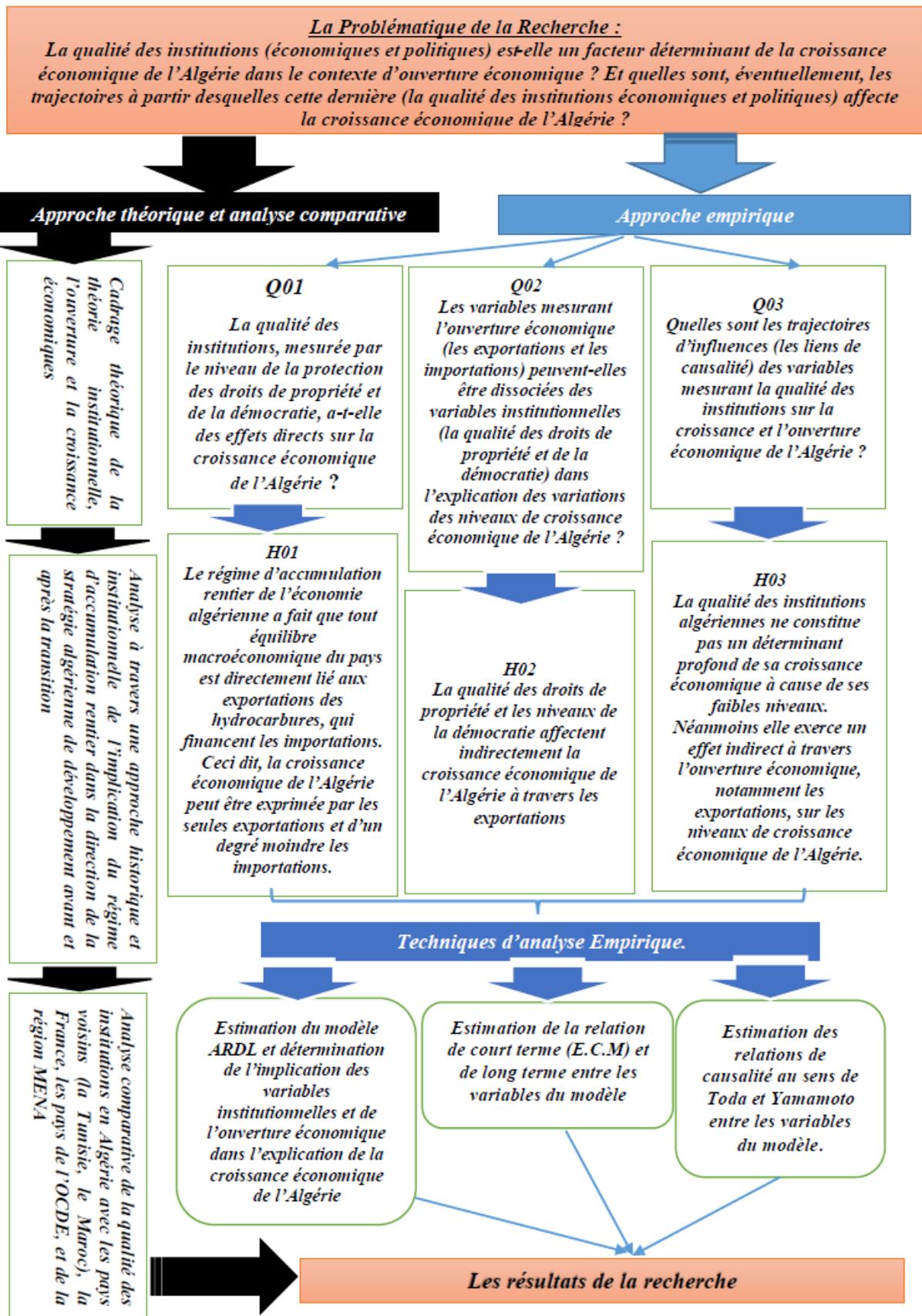
Selon ce dernier volet, nous proposons le chapitre suivant :

- *Un cinquième et dernier chapitre*, dans lequel nous présentons d'abord une revue de littérature empirique qui porte sur la croissance économique, la qualité des institutions et l'ouverture économique. Le chapitre présente aussi une vérification empirique des déterminants de la croissance économique de

l'Algérie à travers une modélisation économétrique qui prend en considération les variables suivantes : Les niveaux de la croissance économique (PIB par habitant), les droits de propriété (comme mesure de la qualité des institutions économiques), les exportations, les importations, le stock de capital fixe et les niveaux de la démocratie (comme variable proxy de la qualité des institutions politiques). La modélisation s'appuie sur l'approche ARDL et sera suivie par une discussion et interprétation des résultats obtenus.

Dans l'optique de la compréhension de la ligne conductrice suivie dans la rédaction de la présente thèse, nous proposons, dans ce qui suit, une représentation schématisée de la recherche qui résume la logique de réflexion adoptée dans la réalisation de la présente thèse.

Schéma N° 01 : Présentation de la thèse



CHAPITRE I :
LES FONDEMENTS THÉORIQUES DES INSTITUTIONS

CHAPITRE I :**LES FONDEMENTS THÉORIQUES DES INSTITUTIONS**

Introduction

L'institution est un concept qui relève des sciences sociales et dont l'utilisation diffère d'une branche à une autre. Ce concept est parvenu à s'imposer parmi les différentes théories des sciences sociales grâce aux explications qu'il a pu donner à certains phénomènes politiques, sociaux et économiques que la théorie néoclassique n'arrivait pas à expliquer. L'institutionnalisme en tant que courant de pensée, même s'il n'est considéré en tant que tel qu'à partir des années 80, son origine remonte à la veille de la deuxième guerre mondiale notamment avec les travaux de l'économiste Ronald Coase (1937)³⁰ qui a exploré la thèse behavioriste dans l'explication du fonctionnement de la firme par rapport à son environnement extérieur. L'étude de Ronald Coase a ouvert la voie à d'autres chercheurs tels que Theodorstein Veblen, O.E Willimson, J.R.Commons, Acemoglu D, et Douglas North. Ce dernier est désormais l'économiste qui est parvenu à donner la définition la plus répandue à ce concept en le reliant aux différentes branches des sciences sociales dans le cadre d'une théorie institutionnelle à part entière. De ce fait, l'analyse de la composante institutionnelle dans le cadre de la théorie économique n'est pas indépendante des autres disciplines à l'exemple des sciences politiques et de la sociologie, d'où la nécessité de son examen dans le cadre d'un ensemble cohérent de paramètres qu'on peut regrouper en paramètres économiques, sociaux et politiques.

C'est dans cette perspective d'établir un état des lieux quant à l'évolution de la théorie institutionnelle que s'inscrit le présent chapitre, dans lequel nous tenterons d'abord d'apporter un éclairage au concept « institutions » en le confrontant aux différentes définitions qui lui ont été attribuées par les différents auteurs selon les différentes disciplines. De même, et dans un second lieu, nous tenterons d'analyser le rôle des institutions dans les différentes disciplines des sciences sociales en essayant d'étudier comment et pourquoi les institutions naissent et se développent dans une branche des sciences sociales.

³⁰ Coase, R. H. (1937). Op Cit.

SECTION I :**LES INSTITUTIONS DANS LES SCIENCES SOCIALES**

Introduction

Le terme « institution » a toujours été en étroite relation avec les interactions humaines en société et toute tentative de compréhension de ce concept ne peut aboutir indépendamment à une définition standard. L'appréhension de ce sujet selon les différentes branches des sciences sociales a mis en avant l'apport de l'évolution des différentes théories de la sociologie des organisations dans l'uniformisation d'une définition acceptée dans toutes les branches des sciences sociales. Parallèlement à cette évolution dans la sociologie des organisations, on a aussi assisté à une tendance grandissante pour la compréhension des phénomènes et des déséquilibres économiques par des paramètres institutionnels, regroupés selon Douglas North sous les dénominations d'institutions formelles et informelles.

De ce fait et pour mieux comprendre ce concept, il nous semble d'abord important de le confronter aux différentes branches des sciences sociales pourvue d'établir le lien qui relie ces branches à l'institutionnalisme, ainsi que de construire un schéma général permettant de suivre son évolution.

1. La conceptualisation de l'institutionnalisme

Les champs divers et variés auxquels renvoient les institutions font qu'il est extrêmement difficile de leur trouver une seule et unique définition qui soit reconnue par tous. Qu'il s'agisse du domaine politique, économique ou social, les institutions pourraient renvoyer à des notions totalement différentes. Dans ce sens, Bernard Chevance, (2007), résume l'institution en disant :

« Par l'institutions politique, juridique, économique, nous comprenons un arrangement pris sur un point particulier de la vie de la communauté, servant à des buts donnés, arrivé à une existence et à un développement propres, qui sert de cadre, de moule à l'action des générations successives pour des centaines ou des milliers d'années ».³¹

³¹ Bernard Chevance, (2007), *L'économie Institutionnelle*, Éditions La Découverte, Paris, P08.

L'auteur continue pour dire :

« Une institution représente donc un ensemble d'habitudes et de règles de la morale, de la coutume et du droit, qui ont un centre ou un but communs, qui se tiennent entre elles, qui constituent un système ». ³²

De cette définition de Bernard Chevance, (2007), nous pouvons considérer l'institution comme tout cadre d'arrangement qui peut gérer ou régler la vie des hommes dont les étendues ne se sentent pas forcément à court terme, mais même à long terme. De même, et selon le même auteur, l'institution est un concept qui peut être associé à toute science humaine du moment qu'il s'agit de l'étude des interactions, et du comportement des êtres humains au sein de la société.

Dans la même perspective de définir l'institution, il serait important de souligner que l'institutionnalisme n'est pas nouveau dans les sciences sociales, mais depuis quelque temps il tend à connaître un regain d'intérêt ; les institutions ont toujours joué un rôle important dans les sciences sociales, sans que le concept ait toutefois été toujours utilisé de manière homogène. ³³ La notion d' « institution » dans la littérature économique et sociologique est par nature polysémique ; selon les approches et les domaines dans lesquels elle est employée, les institutions peuvent être à la fois considérées comme des conventions, des règles, des normes, des habitudes, des structures ou organisations de marché. ³⁴ Dans ce contexte de réflexion, Claude Ménard (2003) avance : «...Il n'y a pas, on le sait, de définition universellement acceptée de ce qu'est une institution et de ce que sont les institutions. Dans un sens très restrictif, minimaliste, une institution peut être vue comme toute convention entre deux agents ». ³⁵ L'auteur continue dans son analyse pour donner à l'institution la définition suivante «Un ensemble de règles durables, stables, abstraites et impersonnelles, cristallisées dans des lois, des traditions ou des coutumes, et encastrées dans des dispositifs qui implantent et mettent en œuvre, par le consentement et/ou la contrainte, des modes d'organisation des transactions ». ³⁶

D'autres auteurs ont mis davantage l'accent sur l'intermédiation des différentes disciplines des sciences sociales dans l'explication et la compréhension de l'institution où

³² Bernard Chavance, (2007), Op cit P.08.

³³ Mayntz Renate, Scharpf Fritz W (2001). L'institutionnalisme centré sur les acteurs. *Revue Politix*, vol. 14, N°55, Troisième trimestre. P.96.

³⁴ Ji-Yong Lee, (2011), La gouvernance d'entreprise et l'hybridation : le cas de l'Asie, thèse de doctorat, école doctorale de sciences économiques, gestion et démographie, université Montesquieu – Bordeaux IV, France, P.125.

³⁵ Menard C, (2003). L'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats, *Cahiers d'économie Politique*, Papers in Political Economy, N° 44, P. 106

³⁶ Idem.

Roger Frydman (2003) avance : « On ne saurait répondre pertinemment à ces questions qu'en accordant une place centrale à la médiation de phénomènes sociaux, au rôle d'entités collectives, de règles ou de connaissances communes... que l'on ramasse sous le terme d'institution ». ³⁷

De ce fait, l'attribution d'une définition exhaustive au concept d'institution revient à s'interroger sur l'origine de ce dernier selon différents angles de vue, que ce soient économique, social ou politique. En dépit de la multitude des définitions que les théoriciens ont tenté d'attribuer à l'institution et qui diffèrent selon le domaine ou le champ dans lequel l'institution est définie, celle donnée par Douglas North (1990) ³⁸ reste la plus répandue, où il avance que : « Les institutions sont les règles du jeu dans une société, ou plus formellement, sont les contraintes conçues qui façonnent l'interaction humaine ». Cette définition revêt deux caractères différents à savoir le caractère formel et informel des relations existant dans la société.

D'autre part, vers la fin du siècle dernier, l'analyse portant sur les institutions connaît un renouveau dans toutes les sciences sociales. Dans certains cas, ce renouveau est une réaction à l'encontre de la révolution behavioriste, qui expliquait les comportements politiques et économiques collectifs comme les conséquences agrégées de choix individuels, concevait les institutions comme des épiphénomènes, la simple somme de caractéristiques individuelles. ³⁹ Ce constat d'interdépendance des disciplines des sciences sociales dans l'explication de l'institution nous mène à nous interroger sur les différentes conceptions attribuées à l'institution selon les sociologues, les politiciens et les économistes.

2. Les fondements économiques de l'institutionnalisme

En essayant de situer l'institutionnalisme par rapport à la pensée économique, Bernard Chavance (2007) avance ce qui suit : «... Au début du XXIe siècle, les oppositions théoriques et méthodologiques entre les différents courants de la pensée économique à propos du rôle des institutions sont ainsi sensiblement redessinées. Un consensus assez large et nouveau domine la période actuelle : en économie, les institutions comptent (Institutions Matter). Un économiste qui s'affichait institutionnaliste il y a vingt ou trente ans, avait des chances de s'attirer des sarcasmes ; aujourd'hui, c'est plutôt à la mode. Assurément, les différences

³⁷ Frydman R. (2003). Présentation, Cahiers d'économie Politique, Papers in Political Economy, V01, N° 44, P. 01.

³⁸ North, D. C. (1990) *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*. Cambridge: Cambridge University Press, United Kingdom.

³⁹ Di Maggio Paul J. Powell Walter W (1997). Le néo-institutionnalisme dans l'analyse des organisations. *Revue Politix*, V10, N°40, P. 113.

d'approche, de méthode, de conceptualisation demeurent importantes, souvent irréductibles, mais on assiste aussi à une redéfinition des frontières entre courants, entre orthodoxie et hétérodoxies et, généralement, la vitalité des divers courants qui labourent le même champ de l'« économie avec institutions » est un signe relativement encourageant dans le contexte de malaise de la pensée économique qui caractérise notre époque ».⁴⁰

Par rapport à ce raisonnement défendu par Bernard Chavance (2007) concernant l'institutionnalisme, il nous paraît donc que l'institutionnalisme est développé au début du XXe siècle, mais il était depuis longtemps à la périphérie de la pensée économique. L'explication des écarts de développement et de croissance économiques entre les économies par des facteurs institutionnels n'a pas trouvé un grand nombre de partisans ; en partie, elle était justifiée par l'ambiguïté du concept d'institution, que certains auteurs ont compris principalement par « l'État », et d'autres comme des entreprises, etc. Les institutionnalistes ont également essayé d'utiliser les conceptions et les définitions des autres sciences sociales pour formuler une définition exhaustive de l'institution et de l'institutionnalisme en économie, telles que le droit, la sociologie, la politologie et d'autres. Ainsi, il importe de distinguer l'institutionnalisme économique et l'économie institutionnelle : En sciences économiques, on distingue une économie institutionnelle, qui cherche des explications institutionnelles aux situations économiques, et un institutionnalisme économique qui tente d'expliquer les institutions par des arguments économiques (autrement dit, comme le résultat d'une action rationnelle, calculée, émanant d'individus). Le premier courant dénonce une théorie économique qui se contente, au niveau micro-économique, de l'analyse du comportement individuel rationnel et, au niveau macroéconomique, des variables agrégées de l'offre et de la demande, sans prêter attention aux particularités des structures de production et du marché, ni du cadre social dans lequel l'action économique s'insère.⁴¹

3. La vieille et la nouvelle théorie institutionnelle

La théorie institutionnelle est traditionnellement structurée autour de deux grands courants de pensée ; la vieille théorie institutionnelle (l'institutionnalisme traditionnel, aussi appelé l'institutionnalisme américain)⁴² avec pour principaux auteurs Veblen T, et Commons, J.R, et la nouvelle théorie institutionnelle, avec de très nombreux partisans, dont notamment Coase R, Langlois R.N, North, D.C. Williamson O.E. Cette dernière est devenue l'une des

⁴⁰ Bernard Chavance, (2007), Op Cit, P05.

⁴¹ Mayntz Renate, Scharpf Fritz W (2001). Op Cit, P97.

⁴² Communément appelé « L'institutionnalisme Américain ».

théories ayant attiré le plus l'attention des plus grands économistes⁴³. L'origine de ce courant de pensée remonte à l'ère même de l'économiste John Maynard Keynes durant la période de préparation de la politique économique américaine dans le cadre du programme New deal et ce, grâce aux travaux du théoricien Thorstein Veblen. Mais à cette époque, tout le monde était déjà sous l'emprise de la théorie keynésienne qui a révolutionné l'économie par les réponses qu'elle a apportées à la crise économique mondiale de 1929.

La vision des institutionnalistes s'est construite sur un rejet des hypothèses de l'analyse néo-classique selon laquelle le comportement des agents économiques s'explique dans un système statique et socialement neutre.⁴⁴ Cette tendance durant les années vingt vers l'institutionnalisme n'a pas pu résister et se développer comme on le constate de nos jours ; l'apparition de l'institutionnalisme américain était voué au déclin à cause de deux principales raisons qui sont : d'une part, l'institutionnalisme a souffert de son relatif manque d'unité qui a eu pour conséquence un manque de continuité dans les travaux des auteurs de cette école de pensée. Plus exactement, l'hétérogénéité de l'institutionnalisme a fait que les lacunes inhérentes aux analyses des différents auteurs ont eu tendance à persister et à ne pas être corrigées par leurs successeurs. D'autre part, l'institutionnalisme a beaucoup souffert de la révolution keynésienne qui s'est amorcée dans les années 1930. C'est d'ailleurs le keynésianisme qui est à l'origine du recul de la pensée institutionnelle car, tout en se plaçant sur le même terrain (une critique de l'économie néoclassique), les keynésiens ont eu l'avantage d'articuler leurs travaux autour d'un réel projet commun qui est de faire sortir l'économie mondiale de la crise de 1929.

Il y'a lieu de noter que le retour à l'analyse institutionnelle dans les travaux économiques était influencé, particulièrement, par les travaux des sociologues qui ont porté beaucoup plus de contribution à l'analyse du comportement des individus dans l'explication des décisions économiques. Les grandes analyses et avancées dans l'étude des institutions, que ce soit dans la vieille comme dans la nouvelle théorie institutionnelle, sont liées directement à l'analyse microéconomique des comportements des organisations et celle des individus, représentées par les « firmes », et les compromis qui se présentent aux agents économiques dans le cadre d'un changement organisationnel.⁴⁵ Cependant, cette analyse

⁴³ Christian P. (2002). A propos de la distinction entre institution et organisation chez les institutionnalistes : apports et limites, revue *Economie & Institutions*, N°1, 2002, P. 67

⁴⁴ Ji-Yong Lee (2011). Op cit, P. 128.

⁴⁵ On entend par le changement organisationnel le domaine de la théorie du management qui se concentre sur les étapes que les entreprises traversent au fur et à mesure de leur évolution. Les principes de cette théorie s'appliquent aux mutations à court et à long terme.

institutionnelle dans le cadre de la sociologie des organisations est inspirée de l'analyse du rôle du comportement des agents économiques et de celle de l'efficacité organisationnelle dans la stimulation du développement. Etant tous les deux inspirés de l'approche individualiste, les deux courants de pensée institutionnelle, la vieille comme la nouvelle théorie, sont caractérisées par ce qui suit :

- La référence au comportement des agents dans l'économie se distingue suivant l'approche adoptée entre les deux courants, où la vieille théorie institutionnelle est inspirée par les deux approches d'individualiste holiste et d'individualiste institutionnalisée⁴⁶ considérant l'économie comme un ensemble ne pouvant pas être étudié par le comportement de ses agents séparément⁴⁷.
- La nouvelle théorie institutionnelle est inspirée par l'approche individualiste méthodologique où les interactions et les comportements des agents expliquent les phénomènes constatés dans la société.

Les études économiques portant sur les institutions ont marqué l'histoire de l'économie de développement notamment dans l'analyse des économies en transitions vers la fin des années quatre-vingt, où le passage d'un système centralement planifié à un autre, qui est en principe l'économie de marché, impose l'instauration et l'adoption de réformes institutionnelles visant l'accompagnement du processus de transition.⁴⁸ Ces études ont permis le réexamen de l'apport des comportements des acteurs économiques dans un contexte de développement et de croissance, d'où l'intérêt croissant attribué au comportement de l'organisation dans l'explication des différences constatées entre les pays en termes de développement et de croissance économiques, particulièrement des pays en voie de développement, qu'on étend à « l'efficacité organisationnelle ».⁴⁹

⁴⁶ L'individualisme méthodologique est un paradigme des sciences sociales, selon lequel les phénomènes collectifs peuvent (et doivent) être décrits et expliqués à partir des propriétés et des actions des individus et de leurs interactions mutuelles (approche ascendante). Cette approche s'oppose à l'Holisme méthodologique, selon lequel les propriétés des individus ne se comprennent pas sans faire appel aux propriétés de l'ensemble auquel ils appartiennent (approche descendante).

⁴⁷ Veblen T. (1857-1929), père fondateur de l'institutionnalisme évolutionniste, est l'une des figures majeures de l'«étude économique de l'évolution des institutions». Il est inspiré particulièrement par le Darwinisme où il présente pour lui non seulement une théorie de l'évolution biologique, mais surtout le modèle général d'une «science évolutionniste », qui a déjà influencé nombre de disciplines à la fin du XIXe siècle — à l'exception de l'économie, voir : Bernard Chavance, (2007), Op Cit P.11.

⁴⁸ Talahite F. (2010), réformes et transformations économiques en Algérie, Rapport en vue de l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 13-Nord, P28.

⁴⁹ La notion d'efficacité organisationnelle, a été initiée dans le cadre de la théorie des coûts de transaction par son fondateur l'économiste (Prix Nobel 1991) Coase R. (1937), l'ayant introduite dans son article intitulé "The Nature of The Firm" et dans lequel il conditionne l'efficacité de cette dernière (la firme) par son aptitude à réduire et maîtriser ses coûts de fonctionnement aussi appelés les coûts d'organisation.

L'analyse selon l'efficacité organisationnelle est perçue par la théorie des institutions comme l'origine de l'apparition des arrangements en termes de transactions marchandes des richesses créées dans le cadre organisationnel (la firme). Ces dernières (les richesses), qui seront présentées pour la transaction dans un marché, seront échangées dans le cadre d'arrangement institutionnel. Cet arrangement vise la maîtrise des coûts de transaction, et donne lieu à l'apparition de conflits de répartition entre les agents économiques, conséquence de l'information imparfaite de ces derniers, d'où la nécessité d'instauration de règles de fonctionnement des marchés, où l'institution sera l'élément de contrôle et de régulation (instauration de normes et de règles réduisant le conflit entre les agents économiques).

Ces conflits sont généralement gérés dans le cadre d'une logique de la théorie de l'agence où l'acteur peut faire appel à d'autres agents économiques en tant que contractés. La gestion du conflit peut être aussi volontaire par le seul fait que le contractant (généralement la firme), étant caractérisé par l'opportunisme où chacun cherche à profiter de l'absence de l'information de son adversaire ou allant même à lui communiquer des informations erronées considérées comme de la « tromperie ». Cette dernière s'exprime notamment quand une partie d'un contrat cherche à passer sous silence un certain nombre de risques qu'il fait peser à l'autre partie. On parlera alors de « sélection adverse » ou « d'anti-sélection ». La dissymétrie d'informations qui existe entre les contractants produit une allocation non-optimale des ressources et de ce fait, une rente de situation pour le contractant favorisé.

Dans cette optique du rôle de l'organisation dans la nouvelle théorie institutionnelle, que Douglas North (1990), conditionne la croissance économique, qu'il étend à la performance économique, par l'existence d'un cadre juridique faisant respecter, à faible coût d'exécution des contrats et les accords consentis entre les agents économiques. C'est ainsi qu'il conditionne la croissance par non seulement la productivité, mais aussi le cadre institutionnel assurant de tirer profit de cette dernière.

4. L'institutionnalisme dans la théorie des organisations

L'institutionnalisme s'appuie sur les principes de l'approche béhavioriste qui reposent sur l'idée selon laquelle les individus et par transitivité les organisations ont une façon similaire d'appréhender la réalité, de structurer leurs actions.⁵⁰ De ce fait, le questionnement principal qui alimente les débats entre les deux courants de pensée institutionnalistes (la vieille et la nouvelle théorie institutionnelle) est la distinction entre le concept d'institution de celui

⁵⁰ Lootvoet E. (2009), approche institutionnelle de l'influence et de la sensibilité des organisations : le cas de l'adoption des pratiques visant à réduire les infections nosocomiales dans les établissements de soins français, thèse de doctorat en sciences de gestion, école des hautes études commerciales de paris, P18.

de l'organisation.⁵¹ Cette distinction entre la vieille et la nouvelle théorie institutionnelles donne naissance à une analyse qui s'appuie sur une trilogie de composantes de l'économie marchande et monétaire qui est « le comportement des agents et des actifs, où les institutions servent comme régularité des comportements ». Dans cette logique, les institutions assurent à la fois la coordination et la combinaison entre les deux composantes ; les comportements des individus d'un côté et les actifs de l'économie de l'autre, sur la base du recours aux droits de propriété.⁵² Selon cette analyse, les individus cherchent à maximiser leur comportement dans le cadre d'un ensemble ordonné et stable de préférences, mais ils le font, en se heurtant à des limites cognitives, à une information incomplète, et à des difficultés pour contrôler et mettre en œuvre leurs accords. Les institutions surgissent et se maintiennent lorsqu'elles fournissent des bénéfices plus importants que les coûts de transaction (c'est-à-dire les coûts de négociation, d'exécution et d'application) entraînés par leur création et leur maintien.⁵³

Il importe aussi de souligner que ce regain d'intérêt pour l'institution dans la théorie des organisations est alimenté particulièrement par les quatre éléments évoqués par Powell W. et Di Maggio P. (1991) dans leur article « *The New Institutionalism in Organizational Analysis* » qui sont : La croissance des interactions organisationnelles; L'émergence de structures inter-organisationnelles dominantes et de coalitions ; L'augmentation du niveau d'information à traiter ; et La prise de conscience des participants de leur appartenance commune à un domaine d'activités.⁵⁴

Dans ce qui suit, nous tenteront de mettre la lumière sur l'évolution de l'institutionnalisme en prêtant un regard particulier aux considérations qui lui ont été attribuées par les différentes théories des organisations. Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'établir un constat quant aux origines et l'évolution de la théorie des institutions dans le champ organisationnel.

4.1. L'institutionnalisme et la théorie des coûts de transaction

En 1937, Coase R. avait montré que l'existence de coûts afférents aux transactions implique l'émergence de firmes dès lors que les coûts de traitement de la transaction (coût de réalisation à l'interne) s'y avèrent inférieurs à ceux enregistrés sur le marché. La nouvelle théorie institutionnelle fait donc de la transaction le premier niveau d'analyse, les parties d'un échange cherchent à limiter les coûts de transaction dans un monde où l'information est coûteuse, et les gens agissent en opportunité et la rationalité est limitée. Selon les économistes

⁵¹ Christian P. (2002). Op cit, P. 67.

⁵² Christian P. (2002). Op cit, P. 67.

⁵³ Di Maggio Paul J., Powell Walter W. (1997). Le néo-institutionnalisme dans l'analyse des organisations. In: Politix, vol. 10, N°40, Quatrième trimestre, P 116

⁵⁴ Powell W. et Di Maggio P. (1991), *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, University of Chicago Press, P.11.

des organisations, les institutions réduisent l'incertitude en fournissant des cadres fiables et efficaces aux échanges économiques.⁵⁵ Les contraintes liées aux coûts de transaction ainsi qu'à l'incertitude de l'information conditionnent la rationalité des agents économiques de deux manières à savoir :⁵⁶

- D'une manière relative, du fait qu'il est trop coûteux pour les agents économiques de s'informer de l'ensemble des états du monde d'une façon exhaustive avant de procéder à la prise de décision (la rationalité limitée des agents économiques).
- D'une manière absolue, parce qu'aucune décision ne peut être prise avec certitude compte tenu de l'impossibilité de connaître tous les états du monde possibles dans le futur (La complexité et l'incertitude de l'environnement).

La théorie des coûts de transaction repose principalement sur les trois critères suivants :⁵⁷

- Les économies des coûts de transaction sont réalisées en affectant les transactions (qui diffèrent dans leurs attributs) à des structures de gouvernance (qui constituent le cadre organisationnel au sein duquel l'intégralité d'une relation contractuelle est décidée) d'une façon discriminante.
- L'utilisation des coûts de transaction implique une évaluation comparative des institutions alternatives, au sein de laquelle la contractualisation classique du marché représente un extrême ; l'organisation centralisée et hiérarchisée représente l'autre ; l'organisation mixte de la firme et du marché sont situées entre les deux.
- La nécessité de combiner les facteurs humains (rationalité limitée, et comportement opportuniste), et la spécificité des actifs. Ainsi, les agents humains possèdent une rationalité limitée, où le comportement est « intentionnellement rationnel », mais seulement de façon limitée et s'adonnent à l'opportunisme, qui est une condition de recherche de l'intérêt personnel avec tromperie.

⁵⁵ Di Maggio Paul J., Powell Walter W (1997), Op cit, P116.

⁵⁶ Brousseau E. (1989), L'approche néo institutionnelle des coûts de transaction, revue française de l'économie, Vol 4, n° 4, P 126.

⁵⁷ Lavastre O. (2001). Les Coûts de Transaction et Olivier E. Williamson : Retour sur les fondements, document de communication présentée à la Xième Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique 13-14-15 juin 2001, Faculté des Sciences de l'administration Université Laval Québec, CANADA. P04.

Ce constat concernant la remise en question de l'opportunisme dans les principes de fonctionnement de la théorie des coûts de transaction, a ouvert le champ à des critiques particulièrement sous les deux théories du conflit et de l'agence qui ont tenté de structurer l'opportunisme dans la théorie des coûts de transaction.

4.2. L'institutionnalisme, de la théorie du conflit à la théorie de l'agence

Les principes de la théorie des coûts de transaction, constituent une remise en question des postulats sur lesquels se basait la théorie économique néoclassique qui considérait la rationalité de l'acteur économique comme étant parfaite. Cette rationalité se basait sur trois postulats principaux concernant l'acteur économique à savoir : la stabilité de ses préférences, l'information complète sur le passé, le présent et l'avenir et, en dernier lieu, sa capacité à optimiser ses choix avec rationalité parfaite. La remise en question de ces trois postulats, notamment la rationalité parfaite, peut qualifier l'analyse dans de cadre de la théorie néoclassique comme statique en supposant la connaissance préalable de toutes les contraintes auxquelles l'acteur économique est confronté, contrairement à l'analyse institutionnelle considérant l'environnement économique comme instable et dynamique. De plus, la théorie néoclassique s'intéressait davantage à la relation « Homme/ chose) au lieu de considérer l'univers comme un ensemble de relations humaines,⁵⁸ ce dernier point est revu par la théorie institutionnelle en donnant plus d'intérêt aux interactions humaines dans la société et leurs répercussions sur les différents champs d'étude de ladite théorie.

Il est aussi important de préciser que la remise en question de la théorie néoclassique, et plus tard de celle des coûts de transaction, était aussi véhiculée par l'étude de l'implication du changement organisationnel, et de l'environnement extérieur à l'organisation dans l'explication des décisions dans le cadre de la théorie des coûts de transaction. Etant motivé par l'opportunisme, chaque intervenant dans l'économie sera confronté à un conflit entre ses propres intérêts et ceux de l'autre intervenant. De ce fait, l'organisation peut être considérée comme un ensemble d'acteurs (joueurs) dotés d'objectifs et d'intérêts propres, pour lesquels un changement peut émerger ou au contraire être stoppé au cours d'un processus conflictuel opposant des intérêts divergents.

Ces limites conditionnant le comportement des agents dans un environnement incertain et manquant d'informations parfaites crée des situations de conflit entre les agents eux-mêmes et, par conséquent, se répercute sur la maîtrise des coûts de transactions d'où les conflits entre les agents. L'institutionnalisme intervient par l'instauration d'un cadre régulateur assurant la

⁵⁸Jean Philippe Colin (1990), Regard sur l'institutionnalisme américain, cahier des sciences humaines, 26 (03), P375.

gestion de ces conflits dans le cadre de la théorie de l'agence. Selon d'autres analyses, mettant davantage la lumière sur les contraintes liées aux coûts de transaction pour l'explication et la justification de l'apparition des conflits entre les différents agents, ce qui a incité les économistes de la théorie institutionnelle à l'étude de l'apport de la « théorie de l'agence », étant affiliée à la théorie des organisations, dans l'appréhension et la réduction de ces conflits. Douglas North (1990), argumente que l'organisation de l'économie par le biais des institutions constitue une source de croissance. Cette organisation repose sur l'idée de créer des dispositions institutionnelles et de droit de propriété incitant et stimulant l'effort économique individuel. Les institutions créées déterminent les opportunités offertes aux individus dans une société à un moment donné et déterminent en grande partie les coûts de production et de transaction. Dans sa théorie du développement, Douglas North (1990) accorde un rôle fondamental aux droits de propriété, qu'il étend aux institutions qui les mettent en place et les garantissent. North D (1990), considère ainsi le facteur institutionnel comme un déterminant fondamental en parallèle avec les facteurs traditionnels de la croissance économique à long terme. Dans la théorie néo-classique, la croissance économique est déterminée par la population, les ressources naturelles et la technologie.

Les conflits d'intérêt peuvent être surmontés, moyennant des dispositifs d'incitation et de surveillance-sanction. Mais la mise en place d'un système d'incitation de l'agent et de son contrôle fait naître un certain nombre de coûts appelés coûts d'agence. Les coûts d'agence recouvrent les dépenses de surveillance et d'incitation, les dépenses d'obligations (publication des comptes, rapports, etc.)⁵⁹. Toutefois, la théorie de l'agence rencontre quant à elle des critiques d'ordre fonctionnelles ; l'organisation étant représentée par la « firme », est considérée comme un « nœud de contrats », où sa gouvernance repose sur l'hypothèse que les dirigeants et les différents partenaires (notamment les actionnaires) poursuivent chacun son propre intérêt. La question essentielle est alors de savoir comment aligner les intérêts des dirigeants sur ceux des actionnaires,⁶⁰ dans ce cadre, l'agent est considéré comme pouvant poursuivre des buts opposés à ceux de l'actionnaire: chercher à atteindre une faible variabilité des revenus en évitant de prendre des décisions risquées, poursuivre la croissance stable des profits qui assurent une performance future, augmenter la taille de l'entreprise, etc. En revanche, les actionnaires s'intéressent à la maximisation de la valeur de la firme et préfèrent donc les investissements risqués pour rentabiliser leurs capitaux. En effet, les actionnaires

⁵⁹ Ji-Yong Lee (2011), la gouvernance d'entreprise et l'hybridation : le cas de l'Asie, thèse de doctorat es sciences économiques, école doctorale de sciences économiques, gestion et démographie (e.d. 42), université Montesquieu – bordeaux iv

⁶⁰ Ji-Yong Lee (2011). Op Cit. P.26.

sont confrontés à un certain nombre de contraintes pour la surveillance du manager : Une information imparfaite afin de prendre des bonnes décisions, les applications difficiles de l'incomplétude des contrats en cas de comportements discrétionnaires et les incitations des actionnaires peuvent être atténuées par le développement du comportement du passager *clandestin* des autres actionnaires.

La mise en place de l'organisation au centre des débats économiques sur les institutions, ainsi que l'explication de l'institutionnalisme par le biais de seule l'analyse du comportement des agents économiques, supposés être rationnels, dans une logique individualiste met l'analyse économique des institutions face aux différentes critiques. Mayntz Renate, Scharpf Fritz W (2001)⁶¹ ont avancé que ces critiques concernent, entre autres, le fait que l'économie institutionnelle cherche des explications institutionnelles aux situations économiques, et qui tente d'expliquer les institutions par des arguments économiques (comme le résultat d'une action rationnelle, calculée, émanant d'individus et qui se limite aussi, au niveau micro-économique. Les auteurs Mayntz Renate, Scharpf Fritz W (2001)⁶² ont aussi mis l'accent sur l'approche institutionnelle centrée sur les acteurs où les résultats sont expliqués par les interactions entre acteurs individuels, personnes collectives, tous étant guidés par leurs orientations cognitives et normatives. Selon cette analyse, les institutions jouent un rôle double ; d'un côté, elles définissent les règles et les constellations d'acteurs dans lesquels les interactions se déroulent ; d'un autre côté, elles configurent les orientations normatives et, dans une moindre mesure, les orientations cognitives des acteurs impliqués. Ces effets institutionnels combinés augmentent la prévisibilité réciproque pour les acteurs eux-mêmes et, dans le même temps, créent les préconditions ontologiques qui permettent une généralisation limitée en sciences sociales.

Les auteurs Mayntz Renate, Scharpf Fritz W (2001) conditionnent le bon fonctionnement de l'institutionnalisme économique par la prise en considération de tous les agents qu'ils soient institutionnels ou non institutionnels. Cependant, l'institutionnalisme n'est pas forcément conditionné par l'efficacité ; North (1994)⁶³ explique que les institutions ne sont pas nécessairement créées pour être efficaces socialement ; elles, ou tout au moins les règles formelles, sont créées pour servir les intérêts de ceux qui ont une puissance de négociation suffisante pour créer de nouvelles règles. En économie, il est exceptionnel de trouver des marchés qui se rapprochent à des conditions nécessaires pour atteindre l'efficacité.

⁶¹ Mayntz Renate, Scharpf Fritz W (2001). Op cit, P 97

⁶² Idem.

⁶³ North., D. (1994), Economic Performance Through Time, American Economic Review, Vol 84, N°3, PP. 359-368.

En politique c'est impossible. C'est la sphère politique qui définit et fait respecter les droits de propriété et en conséquence, il n'est pas étonnant que des marchés économiques efficaces soient tellement exceptionnels.⁶⁴

4.3. L'institutionnalisme et la théorie des droits de propriété

L'apparition de la théorie du conflit en réaction aux insuffisances de la théorie de l'agence et des coûts de transaction n'était pas sans critiques ; précisément sur la manière de réduire les conflits qui peuvent apparaître entre les différents agents intervenants d'un côté, et entre ces derniers et la firme de l'autre côté. Cette critique a donné naissance à la théorie des droits de propriétés qui vient pour proposer un cadre théorique remédiant aux interrogations adressées à la théorie des conflits.

A partir de la conception de la firme comme « nœud de contrats », la théorie des droits de propriété postule que tout échange entre agents correspond à un échange de droits de propriété sur des objets. Ces droits de propriété renvoient au droit d'utilisation (*usus*) d'un actif, au droit d'en tirer un revenu (*fructus*) et au droit de le céder à un tiers (*abusus*). Le point de départ de cette théorie consiste à considérer que tout échange entre agents peut être considéré comme un échange de droits de propriété sur des objets. Un droit de propriété est alors défini comme un droit assigné à un individu spécifié et aliénable par l'échange contre des droits similaires sur d'autres biens. Deux caractéristiques sont essentielles pour que la propriété soit efficace : l'exclusivité et la transférabilité. Appliqué à la firme, la théorie des droits de propriété permet de concevoir l'entreprise comme un ensemble de contrats qui établissent une certaine structure des droits de propriété. Dans ce sens, et par extension à la théorie économique, Gary d. Libecap (1986) avance que :

*« Les institutions de droits de propriété sont à la base de la performance et de la répartition des revenus dans toutes les économies. En définissant les paramètres pour l'utilisation de ressources rares et en assignant les récompenses et les coûts associés, le système de droits de propriété en vigueur établit des incitations et des horizons temporels pour l'investissement, la production et l'échange. Puisque les droits de propriété définissent les normes comportementales pour l'affectation et l'utilisation des ressources, il est possible de prédire comment les différences dans les droits de propriété affectent l'activité économique ».*⁶⁵

⁶⁴ North, D. (1994). Op cit.

⁶⁵ Gary, D. Libecap (1986), Property rights in economic history: Implications For Research, explorations in economic history, economics department and karlell center, university of Arizona, 23, P01.

Par rapport à la théorie économique et malgré leur importance, les droits de propriété ont souvent été ignorés dans les études sur la croissance économique. Ils sont supposés être donnés ou simplement refléter des forces économiques et/ou politiques primordiales et ne méritent donc pas une attention analytique. Pourtant, les droits de propriété sont la base du choix rationnel individuel, qui est le noyau de la théorie économique néoclassique employée dans la plupart des recherches récentes de l'histoire économique. En tant que tels, ils méritent une attention particulière. En effet, sans reconnaissance explicite du rôle des droits de propriété dans l'établissement de l'environnement pour les activités économiques, les différences de performance économique ne peuvent être évaluées.⁶⁶ De ces affirmations, il convient donc de considérer la théorie des droits de propriétés comme étant l'étude du cadre réglementaire régulateur permettant la gestion des ressources allouées aux différents agents dans leurs propriétés et leur transmission, ce cadre permet aussi la bonne utilisation de ces ressources pourvue d'atteindre les meilleures performances économiques. Ceci est peut être vérifié au niveau microéconomique dans la mesure où les droits de propriété cherchent à déduire les conflits entre agents d'un côté, et de l'autre côté à réduire l'incertitude et donc, remédier au problème de l'asymétrie de l'information (une des causes de la remise en question des postulats de la théorie néoclassique). Ainsi, Christian Barrère (2001) étend cette conception de la théorie des droits de propriété à l'efficacité institutionnelle dans la sociologie des organisations et même dans le cadre politique en disant :

« Si la question de l'efficacité ne peut être sous-estimée, l'analyse de la propriété privée comme mode social d'organisation des relations entre individus et entre groupes ne peut se limiter à la dimension d'efficacité, à fortiori à celle de l'efficacité marchande. Il importe, au-delà de la reconsidération critique de la relation efficacité-propriété privée marchande qu'elle développe, de réintroduire la question de l'équité, de la relation propriété-répartition, propriété égalité, propriété-démocratie, propriété-justice».⁶⁷

Christian Barrère (2001) dans sa contribution donne plus d'intérêt au critère de l'équité dans la répartition des ressources ce qui peut donc assurer la transparence et la réduction des conflits de répartition desdites ressources entre agents.

Par rapport à la théorie des coûts de transaction qui met l'accent sur la positivité du recours à la firme, la théorie des droits de propriété clarifie le rôle positif du recours au marché. La

⁶⁶ Gary, D. Libecap (1986), P02.

⁶⁷ Christian Barrère (2001), Pour une critique des droits de propriétés, Revue Actuel Marx, Laboratoire Ceras-EDJ, Université de Reims, P.02.

possibilité de recourir au marché présente un caractère incitatif qui certes à un coût, mais qui présente un réel avantage permettant la mise en concurrence et l'établissement d'un processus de négociation. C'est aussi pour cette raison que la plupart des travaux s'inscrivant dans ce cadre d'analyse débouchent sur la conclusion que la société par actions a émergé du fait de la supériorité du système de droits de propriété privés sur toutes les autres formes d'organisation de la production, à commencer par l'entreprise publique qui ne présente pas ce caractère incitatif de la mise en concurrence.

Pour pouvoir répondre aux questions liées à l'apparition des différentes formes institutionnelles, nous proposons dans l'élément qui suit, de présenter une revue de la littérature retraçant les origines et les causes de l'apparition des différentes formes institutionnelles selon les différentes approches les ayant étudiées. La section suivante s'intéresse particulièrement à la distinction des différentes conceptions qui ont été attribuées à l'institutionnalisme sous différents regards économiques, historiques, sociologiques et politiques, et à l'issue de laquelle on pourra cerner le terme « institution » dans ses différents champs d'utilisation.

SECTION II :**LES APPROCHES THÉORIQUES DES INSTITUTIONS**

Introduction

Jean Philippe Colin (1990), dans son article « Regard sur l'institutionnalisme américain », avance que l'apparition de l'institutionnalisme à la fin du siècle dernier, avec les travaux de Veblen et de Commons, correspond à un changement radical du paradigme néoclassique. Ce dernier cherche à expliquer le comportement des agents économiques dans un système statique et socialement neutre. L'institutionnalisme situe ce comportement dans un système économique intégré dans un contexte historique et social. Pour les institutionnalistes, un système économique se définit en tant que processus dynamique, produit historico-culturel.⁶⁸ De cette affirmation nous pouvons résumer l'analyse institutionnelle en quatre (04) approches principales qui sont : l'approche économique, l'approche historique, l'approche culturelle et l'approche politique. Ces dernières retracent l'évolution de l'apparition des formes institutionnelles formelles et informelles, que nous tenterons de détailler dans ce qui suit, selon les quatre formes suscitées qu'on peut dénommer « approches ». Néanmoins, l'analyse que nous proposons tiendra en compte les différentes disciplines des sciences sociales, et de ce fait, la présente étude intégrera aussi l'approche sociologique des institutions.⁶⁹

1. L'approche économique des institutions

Les sciences économiques ont longtemps ignoré la question des institutions. Celles-ci restées en jachère pendant un moment, sont aujourd'hui remises au goût du jour. En effet, la théorie néoclassique les considérait comme une variable exogène et elles n'avaient donc aucun impact sur l'allocation des ressources, assurée par le seul mécanisme du marché. Selon cette approche, la décision de créer des institutions est un choix économique fondé sur la

⁶⁸ Jean Philippe Colin (1990), Op cit, P.366.

⁶⁹ Guy Peters discerne plutôt sept branches. En plus des institutionnalismes historique, sociologique et du choix rationnel, il voit des institutionnalismes de types normatif, empirique, international et de représentation d'intérêts. Sa branche normative est extirpée de l'institutionnalisme sociologique. Sa variante empirique semble être proche de l'institutionnalisme historique. Ses institutionnalismes, international et de représentation d'intérêts, sont des applications de l'analyse institutionnaliste aux relations internationales et à l'étude des partis politiques respectivement. Voir André Lecours (2002), L'approche néo-institutionnaliste en science : Unité ou diversité, Revue Politique et société, Volume 21, N° 3, P08.

comparaison des coûts et des bénéfices de la création de ces institutions. Cette approche est basée essentiellement sur les fondements de la théorie des coûts de transaction qui stipule que les institutions naissent et surgissent dans le but de réduire les coûts de transaction, et donc le besoin d'instaurer des règles du jeu dans le cadre institutionnel (généralement les droits de propriétés) supposent que les coûts de réalisation et d'instauration de ses dernières soient inférieurs aux coûts de transaction eux-mêmes. Par ailleurs, Coase (1960)⁷⁰ suppose que, si dans un pays les institutions économiques existantes sont pénalisantes pour les uns et bénéfiques pour les autres, les deux groupes d'individus peuvent entrer en négociations en vue de modifier les institutions existantes ou de créer de nouvelles institutions qui vont produire des résultats bénéfiques pour les deux parties. Selon l'approche économique, la recherche de l'efficacité économique empêcherait l'existence des institutions inefficaces, c'est-à-dire, des institutions de droits de propriété qui ne permettent pas de maximiser le revenu de l'ensemble de la société.⁷¹ Une extension de ce raisonnement à la sphère politique, Acemoglu (2003)⁷², suggère que les institutions politiques et les transactions économiques créent une forte tendance permettant d'atteindre les meilleurs résultats, compte tenu des besoins et des exigences des différentes sociétés, indépendamment des pouvoirs politiques.

Selon cette approche, les différences politiques et institutionnelles ne sont pas le principal déterminant des différences des résultats économiques, parce que les sociétés choisissent, au moins approximativement, et de la façon la plus appropriée les politiques et les institutions selon leurs propres conditions. Cependant, cette approche rencontre des interrogations quant à sa généralisation à l'ensemble des économies du monde. Selon cette approche, qui suppose que tous les pays choisissent approximativement des institutions permettant de maximiser le revenu national, les différences en termes de performance économique entre les pays ne seraient plus expliquées par la différence de qualité de leurs institutions. Or, tel n'est pas le cas, car beaucoup de travaux empiriques ont permis de montrer que la différence de la qualité des institutions est une source fondamentale de la différence de niveau de revenu ou des taux de croissance des économies. De même, l'instauration des institutions par seuls les pouvoirs publics et/ou avec négociation avec les agents économiques peut se heurter au problème de confiance et de crédibilité de ces derniers

⁷⁰ Coase, R. H. (1960). The Problem of Social Cost. *Journal of Law and Economics* 3 (1): PP 01- 44.

⁷¹ Abdoul, G. M (2010), *Institutions et Développement : Analyse des effets macroéconomiques des institutions et de réformes institutionnelles dans les pays en développement*, thèse de doctorat, Sciences de l'Homme et Société. Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, France, P.17.

⁷² Acemoglu D. (2003). "Why not a Political Coase Theorem? Social Conflict, Commitment, and Politics. *Journal of Comparative Economics*, 31, P. 621.

vis-à-vis des pouvoirs publics (la mise à écart du peuple et le risque de déviation des agents économiques, voire même le pouvoir public de leurs engagements à l'égard du peuple)⁷³.

D'autres économistes défendent une autre compréhension économique des institutions selon laquelle la création des droits de propriété privée est directement liée à la rareté du bien sujet de son instauration. Demsetz H.(1967)⁷⁴ soutient l'idée que la nécessité de créer des droits de propriété privée sur des biens est apparue lorsque ces derniers sont devenus rares en argumentant par l'exemple des parcelles de terrain étant libres et qui devenaient de plus en plus rares et qui serait plus profitable de détenir un droit de propriété privée sur les terres qu'un droit de propriété commun. Ainsi, selon cette version de l'approche économique, la décision de créer des institutions de droits de propriété privée est un choix économique fondé sur la comparaison des coûts et des bénéfices de la création de ces institutions.

Cependant, l'approche économique des institutions rencontrent souvent des critiques qu'a expliqués Abdoul, G. M dans sa thèse de doctorat soutenue en 2010. Celui-ci, a mis en évidence les insuffisances liées à son application (l'approche économique). Selon cet auteur, le fait que tous les acteurs économiques d'un pays cherchent à instaurer des institutions efficaces, et par conséquent des institutions permettant de maximiser leur revenu national, nous mène à écarter le facteur institutionnel dans l'explication des disparités et les différences entre les niveaux de développement économique entre les pays. Il ajoute aussi, qu'au niveau d'une économie, la recherche d'instauration des institutions efficaces implique le recours à la négociation entre deux parties principales qui sont le peuple et les pouvoirs publics (l'Etat), ce qui peut réduire la marge de manœuvre du peuple dans cette négociation ainsi que son aptitude à imposer à l'Etat de respecter ses engagements quant à cette négociation (ce qui peut donc créer un conflit entre le peuple et l'Etat. En dernier lieu, l'auteur évoque aussi le problème du passager clandestin résultant de la généralisation des règles contenues dans les droits de propriété a des parties n'ayant pas participé à la négociation.

2. L'approche historique des institutions

L'institutionnalisme historique s'est développé en réaction contre l'analyse de la vie politique en termes de groupes en politique et contre le *structuro-fonctionnalisme* qui dominaient la science politique dans les années soixante et soixante-dix.⁷⁵ Les partisans de cette approche institutionnelle cherchent à savoir comment les institutions se développent et

⁷³ Abdoul, G. M (2010), Op cit, p 18.

⁷⁴ Demsetz, H. (1967) "Toward a Theory of Property Rights." American Economic Review 57, (2): PP. 61-70.

⁷⁵ Peter Hall., Taylor Rosemary C. R (1997). La science politique et les trois néo-institutionnalismes. Revue française de science politique, 47^e année, N°3-4, P. 470.

changent. L'histoire est pour eux un terrain d'enquête qui permet d'accroître le nombre d'observations nécessaires à la comparaison.⁷⁶

Les institutionnalistes historiques définissent les institutions, dans l'ensemble, comme étant des procédures, des routines, des normes et des conventions formelles ou informelles intégrées dans la structure organisationnelle de la politique ou de l'économie politique. Ils peuvent aller des règles d'un ordre constitutionnel ou des procédures d'exploitation standard d'une bureaucratie aux conventions régissant le comportement des syndicats ou les relations banques-entreprises. En général, les institutionnalistes historiques associent les institutions aux organisations et aux règles ou conventions promulguées par une organisation formelle.⁷⁷L'argument principal de l'institutionnalisme historique est celui du *path-dependency* qui signifie que les phénomènes sociopolitiques sont fortement conditionnés par des facteurs contextuels, exogènes aux acteurs, dont beaucoup sont de nature institutionnelle. En d'autres termes, les institutions, une fois créées, prennent vie et donnent lieu à des dynamiques et des situations qui, souvent, n'étaient pas voulues ou prévues par les acteurs.⁷⁸

L'institutionnalisme historique constitue aussi une réponse à la théorie des choix rationnels et au behaviorisme dans les sciences politiques. L'institutionnalisme historique soutient que les institutions ne sont généralement pas créées pour des raisons fonctionnelles ; celles-ci cherchent donc à suivre les processus qui tendent à la création et la persistance d'institutions et de politiques. Les institutions sont souvent impliquées dans les explications et dans ce qui doit être expliqué.⁷⁹Cette vision permet d'appréhender les institutions d'un regard historique comme un champ de recherche qui permet d'expliquer des phénomènes économiques, politique ou sociaux par une analyse historique retraçant l'implication des institutions dans l'explication des phénomènes sociaux ou politico-économique.

Aussi, il importe de souligner que l'institutionnalisme historique s'est développé en réponse aux *théories du groupe* et au *fonctionnalisme structurel* dominant les sciences politiques au cours des années 1960 et 1970. Il a emprunté à ces deux approches, mais a cherché à les dépasser. De la théorie des groupes, les institutionnalistes historiques ont accepté l'affirmation selon laquelle le conflit entre les groupes rivaux pour les ressources limitées est au cœur de la politique, mais ils ont cherché à mieux expliquer le caractère distinctif des résultats politiques

⁷⁶Sven Steinmo (2010), Néo-institutionnalisme historique, In : Laurie Boussaguet et al, Dictionnaire des politiques publiques, Presses des Sciences Politiques (P.E.N.S.P) 3^{ème} édition, P. 368.

⁷⁷Peter Hall et Rosemary C. R. Taylor (1996). Political Science and the Three New Institutionalism, *Political Studies*, vol. 44, 1996, PP. 06-07.

⁷⁸André Lecours (2002), L'approche néo-institutionnaliste en science : Unité ou diversité, *Revue Politique et société*, Volume 21, N° 3, P.08.

⁷⁹Edwin Amenta and Kelly M. Ramsey (2010), Institutional Theory, *Handbook of Politics: State and Society in Global Perspective*, Handbooks of Sociology and Social Research, Springer Science Business Media, P.16.

nationaux et les inégalités qui marquent ces résultats. Ils ont trouvé des explications dans la manière dont l'organisation institutionnelle des structures de la politique et de l'économie entre en conflit afin de privilégier certains intérêts tout en démobilisant les autres.⁸⁰

D'autre part et dans la même approche institutionnelle historique, certains auteurs, à l'exemple d'Acemoglu, Johnson et Robinson (2001)⁸¹ ont développé le lien historique existant entre les institutions créées dans les pays colonisés et celles des pays colonisateurs. En effet, ces auteurs montrent que les anciennes puissances coloniales européennes ont adopté différentes stratégies d'exploitation dans leurs colonies et ces stratégies ont entraîné différentes trajectoires institutionnelles dans ces pays (anciennes colonies européennes).⁸² Selon cette approche, les institutions sont généralement vues comme étant un héritage du colonialisme qui persiste à travers le temps, sans que pour autant donner une place aux institutions créées ou qui naissent en dehors de cet héritage.

Christian Palloix (2002) a aussi présenté une analyse des relations qui peuvent naître entre les différentes approches institutionnelles en explorant la thèse selon laquelle l'arrangement institutionnel s'appuie sur une trilogie privilégiant des composantes de l'économie (marchande et monétaire) avec les comportements des agents, des actifs et des institutions, comme régularités de comportements où les institutions assurent toutes à la fois la coordination et la combinaison entre les deux composantes de l'économie, les comportements des individus d'un côté et, les actifs de l'économie de l'autre côté, et ce à travers le recours aux droits de propriété. Les institutions représentent les différents arrangements (avec leurs règles, habitudes) d'un couple agents-actifs qui court du marché à la firme, leur mise en forme selon des déclinaisons multiples qui tiennent à la diversité des agents, à la diversité des actifs, à la diversité des situations et des environnements. Agents et actifs se distribuent, rentrent dans des arrangements institutionnels spécifiques et les institutions mettent en route le fonctionnement de l'économie (agents, actifs), et assurent la coordination globale sur le plan de la valorisation des actifs.⁸³

3. L'approche politique des institutions

Le récent intérêt pour les institutions en sciences politiques est largement véhiculé par le néo-institutionnalisme ayant pour objectif de «structurer le politique» en conférant aux

⁸⁰ Peter Hall et Rosemary C. R. Taylor, (1996), Op Cit, p06 ;

⁸¹ Acemoglu, D.; Johnson, S. et Robinson, J. A. (2001) The colonial origins of comparative development: An empirical investigation. American economic review, N°91 (5): 1369-1401.

⁸² Abdoul, G. M (2010), op cit, P. 22

⁸³ Christian Palloix . (2002), Op cit PP 04-05.

institutions une importance théorique.⁸⁴ Les discussions autour de l'institutionnalisme politique sont généralement traduites par l'analyse du rôle de l'Etat et des pouvoirs publics dans la société ainsi qu'à son implication dans les arrangements institutionnels entre les acteurs et en particulier par l'analyse des comportements des législateurs dans l'adoption de lois dans l'optique de structurer l'action publique (la régulation).

L'institutionnalisme politique, que l'on qualifie d'institutionnalisme de choix rationnel⁸⁵ et même du deuxième néo institutionnalisme,⁸⁶ s'est développé en même temps que l'institutionnalisme historique. Au départ, l'institutionnalisme du choix rationnel résultait de l'étude du comportement du Congrès américain. En grande partie, il s'inspire de l'observation d'un paradoxe significatif. Si les postulats classiques de choix rationnels sont corrects, il devrait être difficile d'assurer des majorités stables pour la législation au Congrès des États-Unis, où les multiples ordres de préférence des législateurs et le caractère multidimensionnel des problèmes devraient conduire à un «cyclisme» rapide d'un projet de loi à un autre comme «neuf» les majorités semblent annuler tout projet de loi adopté.⁸⁷ Cependant, les résultats du Congrès montrent une stabilité considérable. À la fin des années 1970, les analystes du choix rationnel ont commencé à se demander comment cette divergence peut-elle être expliquée. Pour pouvoir répondre à cette question, ces analystes se sont tournés vers les institutions. Beaucoup ont commencé à faire valoir que l'on pouvait trouver des majorités stables pour la législation en raison de la façon dont les règles et les procédures structurent les choix et les informations dont disposent les membres du Congrès. Certaines de ces règles fournissent un contrôle de l'ordre du jour qui limite la portée et la séquence des options face aux votes du Congrès. D'autres ont une certaine juridiction sur des questions clés à des comités structurés de manière à servir les intérêts électoraux des membres du Congrès ou à mettre en place des mécanismes de mise en application qui rendent possible la syndicalisation des législateurs (le principe de la majorité). Dans les termes les plus généraux, on dit que les institutions du Congrès réduisent les coûts pour conclure des transactions afin de permettre des échanges entre les législateurs qui rendent possible l'adoption d'une législation stable. Les institutions

⁸⁴ André Lecours (2002), op cit, P 04.

⁸⁵ L'approche rationaliste cherche à rendre continue, rationnellement déductible et physiquement descriptible la série de mouvements reliant les fins, les moyens et les résultats. L'analyse se focalise sur les décisions, disposées et réordonnées le long de la trajectoire qui unit les préférences et l'ensemble des moyens initialement utilisables pour atteindre les buts. Définition retenue de : Roberto Rizza (2008), Néo-institutionnalisme sociologique et nouvelle sociologie économique : quelles relations ? », *Revue Interventions économiques*, N°38, P05.

⁸⁶ Peter. A Hall, Taylor Rosemary C. R (1997). La science politique et les trois néo-institutionnalismes. *Revue française de science politique*, 47^{ème} année, N°3-4, P. 476.

⁸⁷ Peter A. Hall and Rosemary C. R. Taylor (1996), *Political Science and the Three New Institutionalisms*, MPIFG Discussion Paper 96/6, Harvard University, P11

résolvent plusieurs problèmes d'action collective que les assemblées législatives doivent habituellement affronter.⁸⁸ L'institutionnalisme du choix rationnel ou l'institutionnalisme politique prête plus d'intérêt à la relation coût/ avantage liées aux choix politiques, et c'est pour cela que le recours à l'institutionnalisme pour la compréhension des mécanismes structurant la vie politique n'est en fait qu'une extension de la théorie des coûts de transaction au domaine politique.

L'analyse de la théorie du choix rationnel et son développement va au-delà de la simple compréhension du comportement des décideurs politiques dans le cadre législatif, mais aussi s'intéresse à la compréhension et à l'explication d'un certain nombre d'autres phénomènes politiques, parmi lesquels le comportement des coalitions selon les pays, le développement historique des institutions politiques et l'intensité des conflits ethniques⁸⁹. Ces analystes ont également essayé d'analyser le phénomène de la transition vers la démocratie selon le modèle de la théorie des jeux alors que d'autres auteurs ont étudié les conséquences des réformes institutionnelles. Enfin, des chercheurs spécialisés dans les relations internationales ont commencé à employer les concepts de l'institutionnalisme des choix rationnels pour expliquer l'ascension ou la chute des régimes internationaux, le type de responsabilités que les États délèguent aux organisations internationales et la forme de ces organisations.⁹⁰

En parallèle à cette conception de l'institutionnalisme politique, une autre approche trouve ses origines dans l'analyse de la gestion des conflits politiques ou des contestations sociales. Cette approche s'intéresse particulièrement à l'analyse et la compréhension des comportements de contestation des sociétés vis-à-vis de la politique engagée ainsi qu'à la manière dont les pouvoirs politiques arrivent à contenir et à gérer cette contestation. Marco Giugni (2002)⁹¹ avance que l'approche *d'institutionnalisme contestataire* comme les autres approches de l'institutionnalisme constitue aussi une réponse au behaviorisme et à la théorie rationnelle. Il avance que l'idée générale sur laquelle repose cette approche est que les changements macrosociaux ont un effet indirect sur l'action collective par une restructuration des rapports de pouvoir où un mouvement social est un phénomène politique et il représente un processus continu. Le concept clé, dans cette optique, est celui de structure des

⁸⁸ Peter. A Hall and Rosemary C. R. Taylor (1996), Op cit, P11.

⁸⁹ M. Laver, K. A. Shepsle, «Coalitions and Cabinet Government», American Political Science Review, 84, 1990, p. 843-890; In Hall Peter A., Taylor Rosemary C. R (1997). La science politique et les trois néo-institutionnalismes. Revue française de science politique, 47^e année, n°3-4. PP. 469-496

⁹⁰ Peter. A Hall. Taylor Rosemary C. R (1997). Op cit, P 479.

⁹¹ Marco Giugni (2002), Ancien et nouvel institutionnalisme dans l'étude de la politique contestataire, revue Politique et société, Vol 21, N° 3, PP 69-90.

opportunités politiques ; introduit d'abord par Peter Eisinger (1973)⁹² dans le but d'étudier la relation entre le degré d'accès institutionnel dans les villes américaines et les protestations qui ont frappé les États-Unis à la fin des années 1960. Ce concept a ensuite été élaboré et utilisé par plusieurs auteurs pour analyser l'impact du contexte politique sur les mouvements sociaux et sur d'autres formes de politique contestataire, jusqu'à devenir presque hégémonique dans la littérature spécialisée.

Le concept de structure des opportunités politiques saisit les aspects du contexte politique des mouvements sociaux qui interviennent entre les changements macrosociaux et la contestation qui affectent les acteurs politiques en les encourageant ou les décourageant à mettre en œuvre leurs ressources internes pour former des mouvements sociaux. Marco Giugni (2002), énumère quatre aspects de structure des opportunités politiques : l'ouverture ou la fermeture relative du système politico-institutionnel ; la stabilité ou l'instabilité des alignements politiques, la présence ou l'absence d'alliés parmi les élites politiques ; et la capacité et la propension de l'État à réprimer la contestation.⁹³

Parmi les limites de cette approche, l'institutionnalisme politique stipule que, les institutions ne sont pas choisies par tous les membres de la société mais par le groupe d'individus qui détient le pouvoir politique à un moment donné. Ce groupe est issu de conflits d'intérêts. Le groupe qui sort gagnant de ces conflits met en place des institutions qui maximisent ses gains personnels (en termes de pouvoir politique et de revenu personnel) et non nécessairement le revenu de l'ensemble de la société.⁹⁴ Dans son ouvrage intitulée «A Neoclassical Theory of the State », North Douglas (1981) qualifie l'approche politique des institutions comme la résultante d'un comportement individualiste opportuniste des politiques, généralement véhiculé par des orientations économiques de ces derniers. De même, l'approche politique peut être perçue aussi comme étant le résultat des conflits d'intérêts économiques et personnels entre les tenants du pouvoir politique qui va participer à la création et l'émergence des institutions telles que voulues par ces mêmes économistes (institutions dirigées selon les intérêts personnels des tenants du pouvoir de décisions politiques).⁹⁵

⁹² Peter K. Eisinger, « The Conditions of Protest Behavior in American Cities », *American Political Science Review*, vol. 67, 1973, PP. 11-28. In Marco Giugni (2002), *Op Cit*, P76.

⁹³ Marco Giugni (2002), *op cit*, P 76.

⁹⁴ AbdouL, G. M (2010), *op cit*, P. 30.

⁹⁵ Voir les travaux de Daron Acemuglu (2001), (2003), et (2007) (Chapitre II, Section II).

4. L'approche culturelle des institutions

Les tenants de l'approche culturelle, aussi appelée la théorie de différences institutionnelles fondées sur des différences de valeurs culturelles ou de croyances idéologiques, soutiennent que la différence de qualité des institutions économiques entre pays s'expliquerait par les différences culturelles ou de croyances idéologiques⁹⁶. De ce fait, la disparité entre la qualité des institutions entre les pays peut être perçue comme la conséquence d'une différence culturelle entre sociétés et de la façon dont les individus de cette société aperçoivent la réalité et jugent leurs actions. Dans ce sens, Hall Peter A., Taylor Rosemary C. R (1997)⁹⁷ soulignent que suite à la remise en question des postulats de la théorie économique néoclassique, la culture constitue désormais un facteur non négligeable dans la compréhension des comportements des individus dans la société. Les auteurs ajoutent que le comportement n'est jamais entièrement stratégique, mais limité par la vision du monde propre à l'individu, et le fait de reconnaître que le comportement humain est rationnel et orienté vers des fins déterminées, fait que les individus recourent souvent à des protocoles établis ou à des modèles de comportement familiers pour atteindre leurs objectifs. Cette approche culturelle considère les individus comme des *satisficers* plutôt que comme des gens qui cherchent à maximiser leur utilité⁹⁸. Cette réalité nous mène donc à la conclusion que le choix d'une ligne d'action dépend de l'interprétation d'une situation plus que d'un calcul purement utilitaire. Dans ce contexte, les institutions fournissent des modèles moraux ou cognitifs permettant l'interprétation et l'action. L'individu est conçu comme une entité profondément imbriquée dans un monde d'institutions composé de symboles, de scénarios et de protocoles qui fournissent des filtres d'interprétation, applicables à la situation ou à soi-même, à partir desquels une ligne d'action est définie. Non seulement les institutions fournissent des informations utiles d'un point de vue stratégique, mais elles affectent aussi l'identité, l'image de soi et les préférences qui guident l'action.⁹⁹

Douglas C North, fait une extension de cette approche culturelle à l'ensemble de ce qu'il appelle « Les institutions Informelles », dans son ouvrage intitulé : *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, il avance ceci : « ...D'où viennent les contraintes informelles? Ils viennent de l'information transmise socialement et font partie du patrimoine que nous appelons la culture. La façon dont l'esprit traite l'information dépend de

⁹⁶ Abdoul, G. M (2010), Op cit, p 18.

⁹⁷ Hall Peter A., Taylor Rosemary C. R (1997), La science politique et les trois néo-institutionnalismes. Revue française de science politique, N°3-4. PP. 469-496

⁹⁸ Hall Peter A., Taylor Rosemary C. R (1997). Op cit, p 473.

⁹⁹ Idem.

la capacité du cerveau à apprendre en étant programmée avec un ou plusieurs langages naturels élaborés et qui peuvent coder des informations perceptibles, attitudes et morales (comportementales) et factuelles. La culture peut être définie comme la « transmission d'une génération à l'autre, par l'enseignement et l'imitation, de la connaissance, des valeurs et des facteurs ancrés qui influencent le comportement » La culture fournit un cadre conceptuel basé sur le langage pour coder et interpréter l'information que les sens sont saisis par le cerveau.»¹⁰⁰. De cette définition donnée par Douglas North aux institutions informelles nous pouvons dire que l'approche culturelle des institutions regroupe l'ensemble d'éléments sociaux caractérisant le comportement des individus et affectant leurs perceptions de leur environnement ainsi que leurs actions. Ces éléments peuvent être des normes et des valeurs socialement héritées et transmises par voie d'imitation d'une génération à une autre et qui deviennent par conséquent des règles de conduite et une culture partagée et admise par l'ensemble des individus de la société dirigeant intrinsèquement leurs choix et leurs décisions (actions).

En faisant une analyse entre les institutions de certains pays colonisés et celles des pays colonisateurs, Abdoul, G. M (2010), souligne bien l'existence d'un lien entre les institutions créées par les pays colonisateurs dans leurs colonies avec celle créées par les pays colonisés indépendamment. Ce qui signifie entre autre le transfert de culture et d'idéologie en termes de création et d'émergence de certaines formes d'institutions. Néanmoins, l'auteur soulève quelques limites quant à cette approche en avançant que le fait d'avoir des institutions créées par les pays colonisateurs, avec les mêmes principes culturels et idéologiques dans les pays colonisés devrait nous renseigner sur des mêmes niveaux de qualité des institutions, voire même de développement, entre ces deux catégories de pays. Alors que dans la réalité les pays colonisés ont toujours un grand retard de développement et de qualité des institutions par rapport aux pays qui les ont colonisés. De même, l'auteur a mis l'accent aussi sur le fait de négliger les institutions créées durant l'ère de l'indépendance et leurs implications dans l'explication des écarts de développement entre ces deux catégories de pays (l'écart est-il expliqué par la qualité des institutions créées avant ou après l'indépendance).

Pour expliquer les écarts dans les niveaux de la qualité des institutions et ceux de développement dans les pays colonisés, Acemoglu et al. (2001)¹⁰¹ a expliqué ces différences par l'héritage colonial en termes d'institutions. Ils démontrent que les stratégies coloniales des

¹⁰⁰ North, D. C. (1990), Op Cit, P 37.

¹⁰¹ Acemoglu, D., Johnson, S. and Robinson, J.A. (2001), Colonial origins of comparative development: an empirical investigation. American Economic Review 91, 1369–1401

pays de l'Europe étaient très différentes selon la région colonisée, ce qui a engendré l'instauration d'institutions très différentes. En Australie, aux Etats-Unis comme en Nouvelle-Zélande, les colonisateurs européens ont instauré des institutions permettant et favorisant le respect des droits de propriété et des règles de droit qui encouragent à l'investissement, dans le but de création d'un environnement similaire au leur pour s'installer dans ces pays. Dans d'autres pays notamment africain et sud-américains, comme le Congo, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Bolivie et le Pérou, où le taux de mortalité est élevé à cause des maladies, les institutions mises en place visaient principalement l'extraction de ressources naturelles comme les métaux précieux, les rentes des cultures, etc. Ce qui avait encouragé et aidé à la création et au renforcement d'élites locales ayant largement entravé l'investissement et le développement économique de ces pays. Selon ces auteurs ces institutions continuent aujourd'hui à façonner les économies des anciennes colonies et sont, dans une large mesure, à l'origine du développement, ou non, de ces pays.

5. L'approche sociologique des institutions

En sociologie traditionnelle, l'institution apparaît dès qu'au moins deux individus ont l'habitude d'accomplir des actions qui leur paraissent pertinentes. Au fur et à mesure que ces actions se répètent, elles s'enrichissent pour devenir des actions partagées. L'institution est donc une typification réciproque d'actions et d'acteurs, accessible à tous, contrôlant la condition humaine par restriction des choix comme pour l'accoutumance, elle permet la division des tâches et l'innovation. L'action répétée devient ainsi « l'habitude », l'habitude observée par autrui est perçue comme typification pertinente pour plusieurs individus qui devient elle aussi réciproque. Cette conception de l'institution du point de vue de la sociologie signifie qu'elle incarne l'ensemble des convictions, d'actions, d'habitude et de perception de la réalité étant ainsi commune entre plusieurs individus, élargi à des acteurs. Par ailleurs, la branche de la théorie institutionnelle qu'on qualifie d'« *Institutionnalisme sociologique* » trouve ses racines principalement dans la théorie des organisations. L'idée qu'elle développe est que les institutions incarnent et reflètent des symboles et des pratiques culturelles tenaces qui façonnent les perceptions des acteurs et « informent » la reproduction institutionnelle. L'introduction du concept de l'institutionnalisme sociologique est en réalité véhiculée par le néo-institutionnalisme qui se présente depuis les années quatre-vingt comme étant un moteur d'explication et de compréhension des changements dans un contexte organisé. Christian Palloix (2002) avance ainsi que l'institutionnalisme sociologique n'est pratiquement que la réaction humaine quant aux changements de la société, où il avance : « L'évolution de la structure sociale a été un processus de sélection naturelle des institutions.

Les institutions humaines ont fait et font encore des progrès qui se réduisent en gros à une sélection naturelle des habitudes mentales les plus recevables, et à un processus d'adaptation forcée des individus à leur milieu, un milieu qui a changé au fur et à mesure que la société se développait et que changeaient aussi les institutions sous lesquelles les hommes ont vécu. Les institutions elles-mêmes ne sont pas seulement les résultats d'un processus sélectif et adaptatif, qui façonne les types prédominants d'attitude et d'aptitude spirituelle ; elles sont en même temps des méthodes particulières de vie et de relations humaines, et à ce titre elles sont à leur tour de puissants facteurs de sélection. En sorte que les institutions, quand elles changent, favorisent une nouvelle sélection des individus doués du tempérament le plus approprié ; elles aident le tempérament et les habitudes à se plier au milieu transformé, grâce à la formation d'institutions nouvelles »¹⁰². Dans ce constat qu'a fait Christian Palloix (2002) concernant l'institutionnalisme sociologique, l'auteur fait le lien entre l'évolution naturelle de l'être humain avec les changements que traversent la société, et l'interaction entre ces deux éléments conduit à des réactions comportementales de la part des individus, ce qui conduit à parler d'institutionnalisme.

Etant intéressé par le processus de construction sociale des formes organisationnelles par le biais de l'étude des cadres d'action collective, l'institutionnalisme sociologique poursuit trois principaux objectifs à savoir : La compréhension des choix sociaux que font les organisations étant formés et canalisés par des arrangements institutionnels, L'exercice des pressions institutionnelles afin que les organisations s'y conforment, La compréhension de la manière avec laquelle les institutions influencent les organisations et comment celles-ci les modifient et les sélectionnent.¹⁰³ Cette logique qu'adopte cette approche institutionnelle implique l'instauration et la création de nouvelles institutions dans le cadre d'un arrangement permanent qui se fait dans une logique de compatibilité avec celles déjà existantes (isomorphisme), puisque les acteurs extirpent un sens de leur environnement institutionnel qui transpire dans leur action.¹⁰⁴ Hall Peter A., Taylor Rosemary C. R. (1997) avancent : « ...Ce que nous appelons institutionnalisme sociologique a fait son apparition dans le cadre de la théorie des organisations. Ce mouvement remonte à la fin des années soixante-dix, au moment où certains sociologues se mirent à contester la distinction traditionnelle entre la sphère du monde social réputée être le reflet d'une rationalité abstraite des fins et des moyens (de type

¹⁰² Christian Palloix, (2002), op cit, P 74.

¹⁰³ Patrick Pelletier (2010), Le néo-institutionnalisme sociologique en tant qu'ancrage théorique à la compréhension des arrangements institutionnels liés aux pratiques de Gouvernance, Document de travail, Centre de recherche sur la gouvernance (Cergo), Québec, CANADA,P04.

¹⁰⁴ André Lecours (2002), Op cit P10.

bureaucratique), et les sphères influencées par un ensemble varié de pratiques associées à la culture ». ¹⁰⁵

André Lecours (2002) avance aussi que l'institutionnalisme sociologique tente de lier la société aux institutions par le sens que ces dernières acquièrent et diffusent. Il met donc l'accent sur l'aspect cognitif des institutions et non sur leur effet contingent ou sur leur dimension stratégique.

Il importe de souligner que la divergence entre le «vieil institutionnalisme» qui concevait les influences externes comme négatives et rétrogrades, et comme un instrument de forces déformant les fins des organisations, avec le néo-institutionnalisme qui estime qu'il est nécessaire d'accepter l'inévitabilité dans la vie économique et sociale moderne d'un réseau dense et serré d'organisations et d'institutions qui exercent une action continue d'intervention, de contrôle et de normalisation sur les autres acteurs individuels et collectifs. Les organisations interviennent donc dans un contexte institutionnel qui fixe les normes et les standards qui les légitiment et auxquelles elles sont tenues de se conformer. ¹⁰⁶ Cette divergence de point de vue quant à la prise en considération de l'environnement externes des organisations dans la théorie institutionnelle (particulièrement la nouvelle théorie) qui a donné plus d'intérêt au côté sociologique dans la compréhension de l'action individuelle ou collective dans le cadre institutionnel. De même, l'approche sociologique des institutions est réellement inséparable de l'approche culturelle, où la culture serait l'élément qui permet le passage d'une approche individuelle de la conception des institutions à une approche sociale. Dans ce contexte, Berger et Luckmann (2006), ¹⁰⁷ considère que la «socialisation» de l'approche culturelle des institutions passe nécessairement par le processus de construction de systèmes culturels de croyances et de connaissances communes qui se présente en trois phases :

- Externalisation : Production par interaction sociale de structures symboliques dont le sens vient à être partagé par les participants. C'est donc le principe de la typification des actions communes et partagées entre les acteurs donnant lieux à l'apparition de ce qui est « l'habitude ».
- Objectification : Processus par lequel cette production vient d'apparaître comme un phénomène externe perçu comme une réalité commune à lui et aux

¹⁰⁵ Hall Peter A., Taylor Rosemary C. R. (1997), Op cit, P 481.

¹⁰⁶ Roberto Rizza, (2008), Op cit, P 08.

¹⁰⁷ Berger P, et Luckmann T. (2006), La construction sociale de la réalité. Edition Armand Colin, 2^{ème} Edition, Paris, P357.

autres, ce qui peut être interprété comme une action pertinente admise par les acteurs de la société.

- Internalisation : Processus par lequel le monde « *Objectifié* » est replacé dans le conscient au cours de la socialisation. Ce processus est alors perçu comme l'acceptation et la conviction de cette action pertinente par toute la société et devenir ainsi une coutume.

De ce que la sociologie entend par l'institution, on conclue que cette dernière revêt une dimension individualiste partant de l'être humain et des actions qu'il partage et développe avec les autres acteurs de la société jusqu'à une dimension plus large de son existence qui est l'organisation, ou précisément le « holisme individualiste ». Ces interactions donnent lieu à des convictions communes qui vont devenir avec le temps des habitudes pouvant gérer, voir même contrôler, les actions communes des individus au sein de leur société, ce qui peut donc constituer ce qu'on appelle « l'institution ».

D'une manière générale et à travers cette typologie des approches institutionnelles, il convient de les regrouper sous les trois type d'institutionnalisme moderne que Paul Di Maggio (1998) avait résumées dans son article intitulé « *The New Institutionalism : Avenues of Collaboration* », ces trois types sont : *l'institutionnalisme de l'action rationnelle*, *l'institutionnalisme social- constructiviste* et *l'institutionnalisme conflictuel médiatisé*. Cette typologie transcende les frontières entre les disciplines bien que les trois institutionnalismes ont pour origine, respectivement l'économie, la sociologie et la science politique. L'institutionnalisme de l'action rationnelle (du choix rationnel) met l'accent sur la façon dont l'action rationnelle individuelle est canalisée par les « règles de jeu », incluant la loi, l'héritage des formes organisationnelles et les normes. Le changement institutionnel est conçu comme un effet de l'action stratégique des individus ou comme un résultat, visible ou invisible, des mécanismes de sélection. L'institutionnalisme social- constructiviste défend l'idée que tous les éléments des modèles d'action rationnelle ; acteurs, intérêts et préférences sont « construits socialement » et par conséquent endogènes. Alors que, l'institutionnalisme conflictuel se focalise sur la façon dont les Etats et autres institutions structurent et arbitrent les conflits entre des groupes aux intérêts distincts. Il étudie la stabilité et le changement de l'arrangement institutionnel (des organisations formelles et informelles) dans divers contextes, comme résultat de l'arbitrage institutionnel dans les conflits politiques (comme dans la théorie des jeux et la théorie des conflits).

Conclusion

Au terme de ce chapitre, une image globale concernant l'institution et l'institutionnalisme comme étant un courant de pensée se trace. L'étude proposée dans ce chapitre quant à la compréhension de l'institutionnalisme, consiste en l'appréhension de ce courant de pensée selon différents points de vue et selon les différentes branches des sciences sociales. Après l'avoir analysée selon les différents points de vue que les économistes, les sociologues et les politologues ont adoptés, on peut formuler les conclusions suivantes :

L'institutionnalisme, même s'il représente un courant de pensée souvent attaché à la science économique il vit toujours à la périphérie de toute autre science sociale notamment la sociologie et la politique. Il représente tout le système du changement et de l'évolution du comportement de l'être humain qu'ils soient d'ordre culturel, économique ou politique. Il permet la prise en considération du paramètre comportemental dans l'explication de choix et des décisions des différents acteurs intervenant sur les différentes sphères des sciences sociales, comme il peut être aussi perçu comme étant un système d'arrangement permettant de réduire l'incertitude et les conflits organisationnels. Cette conception behavioriste au sens institutionnel, a permis l'émergence des deux théories institutionnelles ; la vieille et la nouvelle théorie des institutions ; Ces deux théories constituent une réaction à l'encontre de la théorie néoclassique dont la validité des postulats sur lesquels elle s'appuyait est très critiqué. La remise en question de ses postulats, particulièrement celui de la rationalité parfaite des agents ainsi que l'information complète, a permis l'examen d'autres thèses telles que le behaviorisme, et l'évolution de cette exploration a initié aussi à l'examen de la théorie de l'agence et celle du conflit dans l'analyse institutionnelle.

L'institution représente principalement une composante de l'arrangement, qui s'inscrit dans les différents courants (la nouvelle théorie de même que la vieille théorie institutionnelle) d'une économie politique donnant lieu à des éclairages différents, avec des emprunts réciproques (droits de propriété, spécificité des actifs, transactions, contrats), mais aussi des oppositions, le conflit majeur reposant sur l'analyse des comportements (holisme-individualisme, institutionnalisme Méthodologique, individualisme méthodologique). Cet arrangement institutionnel s'inscrit, entre autres, dans une logique de régulation des comportements que ce soit économiques, politiques ou sociologique (constat concordant avec celui de Christian Palloix, 2002).

Du point de vue économique, l'interdépendance des différentes branches des sciences sociales n'était pas sans effets sur la sphère économique, où l'évolution de la sociologie

notamment la sociologie des organisations, a permis l'apparition des concepts clés tel que le droit de propriété comme élément d'arrangement institutionnel régulateur dans le cadre économique. Ce concept, a permis la réorganisation des échanges économiques et constitue un mode contractuel remédiant aux limites et aux interrogations adressées à la théorie des coûts de transaction de Ronald Coase (1937) ainsi qu'à la théorie du conflit.

CHAPITRE II :
LES INSTITUTIONS DANS LA THEORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE :
UNE REVUE DE LA LITTERATURE

CHAPITRE II

LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

Introduction

Au début des années 90, l'économie du développement s'est penchée à expliquer l'écart des niveaux de revenus qui existe entre les pays ayant des atouts économiques et géographiques similaires. Auparavant, cette différence, qui généralement assimilée à la performance économique, s'expliquait par la position géographique de ces économies, leurs dotations en ressources naturelles, leur ouverture commerciale, l'investissement dans le capital physique ou humain. Toutefois, ces éléments n'expliquent pas la disparité en termes de performance réalisée par certains pays ayant les mêmes caractéristiques géoéconomiques. Ainsi, les économistes se sont donc tournés à étudier la contribution des autres facteurs, que ceux déjà reconnus, dans l'explication de la croissance et le niveau de développement. Le principal indicateur identifié, à cet effet, fût la qualité des institutions. En effet, le rôle des institutions a été considéré par certains économistes comme déterminant de la croissance, notamment ce qui concerne les aspects relatifs aux institutionnalisations économiques, politique et sociologiques.

Il convient de préciser que les différentes théories de la croissance sont récentes dans l'histoire de la pensée économique. Ces théories ont mis l'accent sur la primauté du rôle du progrès technique, ultérieurement assimilé à l'investissement dans le capital physique, sur la croissance ; seul le progrès technique était donc capable de rendre plus productive une économie, et de lui permettre de produire plus. Mais ces théories n'arrivaient pas à expliquer l'origine de ce progrès. L'évolution de ces théories de la croissance a permis l'aboutissement à un grand héritage théorique de la croissance économique, ces efforts de recherche ont essayé de mettre en avant les différents facteurs de la croissance à savoir aussi « L'institutionnalisme ».

Ce chapitre va donc tenter, dans un premier lieu, de présenter une revue de la littérature concernant les théories de la croissance en général, et puis, dans un second lieu, de mettre en avant l'apport de l'institutionnalisme dans la théorie de la croissance.

SECTION I :

APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES MODELES DE LA CROISSANCE
ECONOMIQUE

Introduction

Bien que les premières recherches portant sur la croissance économique reviennent aux économistes classiques Adam Smith (1776), Robert Malthus (1798) et David Ricardo (1817) avec comme principal apport la division internationale du travail et les différences en terme des dotations en facteurs de production (le capital et le travail)¹⁰⁸ qui ont mis plus l'accent sur le phénomène du rendement des facteurs de production et de leur explication à long terme. Mais les représentations théoriques de la croissance, apparues dans les années cinquante et développées durant les années soixante, considèrent que la croissance à long terme correspond à l'accroissement démographique majoré de l'augmentation tendancielle de la productivité du travail induite par un progrès technique exogène. Cette considération s'est basée particulièrement sur la théorie microéconomique représentant la croissance par la productivité des facteurs de production : le capital, le travail et le progrès technique, ce dernier étant rapproché à la « connaissance ».

Cette évolution dans la recherche d'une explication exhaustive des sources de la croissance économique a donnée naissance à un héritage théorique riche en termes de recherches exploratrices des différents canaux de la croissance, qui sont regroupés sous formes de plusieurs théories ainsi que de modèles économétriques qu'on tentera de développer dans cette section.

1. Le modèle classique de la croissance économique

Pour l'école classique de la croissance, qualifiée de *pessimiste*, les économistes partisans de cette école expliquaient la croissance, par les rendements décroissants des facteurs de production, considérant que la croissance ne pouvait être durable, car, la production devait, selon eux, inexorablement converger vers un état stationnaire. C'est ainsi le cas de Ricardo (1821) pour qui l'état stationnaire était le produit des rendements décroissants des terres cultivables, ou encore pour Malthus (1798) qui le liait à son « principe de population » dont la

¹⁰⁸ Voir les travaux : Adam Smith (1776) Recherche sur la nature et les causes de la Richesse des Nations, Vol I et II (réimpression, GF –Flammarion, 1991), Robert Malthus (1798) An essay on the principal of population, (réimpression, Cambridge Press, 1992), David Ricardo (1817), Des principes de l'économie politique et de l'impôt (Réimpression, Champs Flammarion, 1977).

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

relation, à court terme, est positive avec la croissance. Malthus explique cet état stationnaire à travers la « loi de la population » ; cette loi suppose que la population augmente selon une suite géométrique, alors que les ressources de substance progressent selon une suite arithmétique puisque les ressources tendent à être insuffisantes pour nourrir la population, il y a une tendance à la surpopulation. C'est d'ailleurs pour cette raison que Malthus préconise la « contrainte morale » pour limiter le nombre de naissances. On parle notamment de « politiques malthusiennes » aujourd'hui pour qualifier les politiques visant à réduire le nombre de naissances, comme celles qui furent adoptées en Chine il y a quelques décennies (la politique de « l'enfant unique »).

Par ailleurs, Adam Smith (1776), et à travers son étude des effets de productivité induits par le développement de la division technique du travail, laissait entrevoir la possibilité d'une croissance ininterrompue (croissante). Pour lui, la richesse de la nation dépend du travail qui lui a été consacré, et de sa productivité, et ce indépendamment des autres facteurs, tels que la terre et le capital, qui pour lui ne sont que des moyens utilisés pour assurer le travail, et donc, atteindre une productivité meilleure.¹⁰⁹ Cette conclusion est appuyée par la division et la spécialisation du travail, et ce selon les tâches socialement nécessaires, où chaque ouvrier se doit une ou quelques tâches simples et répétitives. Adam Smith justifie la spécialisation et la division du travail par la nécessité de *l'échange* qui représente, selon lui, le penchant naturel de l'homme et le facteur fondamental de l'économie : chaque individu peut avoir ce dont il a besoin contre ce qu'il produit¹¹⁰, et c'est d'ailleurs ce qu'il étend pour une appellation de l'économie par « L'économie d'échange », et pour qui la croissance n'est que la résultante de cet échange et de transactions.

Dans l'étude du fonctionnement des prix sur les marchés, Adam Smith a initié à ce qu'on appelle le principe de l'avantage absolu, où les nations trouvent intérêt à se spécialiser dans une production dans laquelle elles ont le plus grand avantage absolu. De même, et en abordant le sujet de la formation des prix sur les marchés, Adam Smith a aussi parlé de la « Main invisible » qui permet toujours, selon lui, l'atteinte d'un prix d'équilibre pour l'échange.

Pour ce qui est de David Ricardo (1772-1823) qui, à l'instar des partisans de l'école classique, raisonnait lui aussi en termes de classes sociales. Selon Ricardo, le revenu national est partagé entre trois classes sociales : les propriétaires généralement des terres exploitables, les travailleurs qui reçoivent un salaire en contre partie du travail offert, et les capitalistes (les

¹⁰⁹ François Duboeuf. (1999), Introduction aux théories économiques, édition la découverte, paris, P11.

¹¹⁰ Idem

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

investisseurs qui reçoivent les profits de leurs investissements). David Ricardo considérait, que compte tenu de l'augmentation de la population (abordée aussi par Malthus), l'investissement était essentiel à la croissance économique. Les capitalistes utilisent leur épargne pour investir.¹¹¹ Selon Ricardo, La croissance dépend donc de la répartition des revenus : plus les capitalistes reçoivent une part importante du profit, plus ils investiront, plus la croissance sera importante. Or, selon Ricardo, la répartition des revenus risque d'être de moins en moins favorable à l'investissement en raison des rendements décroissants de la terre. David Ricardo, s'explique qu'en raison de cet accroissement de la population, il faut élargir l'investissement pour atteindre des terres inexploitées, mais les nouvelles terres mises en culture sont de moins en moins fertiles et nécessitent plus d'apports par les capitalistes. Ce qui va affecter le coût de la récolte (assimilée au blé) et c'est ce que Ricardo considère comme la loi des rendements décroissants car même si les propriétaires obtiennent des rentes de plus en plus importantes, le prix du blé augmente car le coût de production augmente. Comme le prix des produits agricoles augmente, les travailleurs exigent des rémunérations en termes de salaires de plus en plus élevés pour pouvoir se les procurer. Puisque les capitalistes reçoivent le revenu qui n'a été distribué ni aux rentiers, ni aux travailleurs, alors ils voient peu à peu leurs profits diminuer. Puisqu'ils disposent de moins d'argent, les capitalistes investissent de moins en moins, donc la production augmente de moins en moins. Lorsque l'investissement atteint zéro, la production n'augmente plus et stagne : l'économie atteint un état stationnaire.

1.1. Les limites du modèle classique de la croissance

Les économistes classiques ayant construit un modèle de croissance qui s'articule autour de la répartition du revenu sur les trois classes sociales (les ouvriers, les entrepreneurs, et les propriétaires du foncier) ont toutefois, soulevé des éléments qui peuvent constituer des freins à la croissance à savoir :¹¹²

1.1.1. L'extension du marché

L'analyse de la dimension du marché était initiée par Adam Smith, et ce en comparant la différence de spécialisation entre les deux milieux urbain et rural. Smith a remarqué que dans un milieu urbain le volume de la demande est plus intéressant que dans les milieux ruraux, ce qui peut conduire à une spécialisation des tâches très poussée du fait que la demande est de plus en plus large. Contrairement au milieu urbain, dans les sociétés rurales à habitat dispersé, les

¹¹¹ Cette théorie constitue le point clé de l'étude de l'apport de l'épargne dans l'investissement et la croissance économique.

¹¹² Gerard Duchene, Patrick Lenain et Alfred Steinherr (2009), Macroéconomie, édition Person Education, Paris P62-65.

familles ont tendance à produire elles-mêmes ce dont elles ont besoin, ce qui ne permet pas la division du travail. Cette constatation permet aussi une analyse en termes de gains de productivité entre les deux types de sociétés (urbaine et rurale). Smith argumente son analyse par une comparaison entre le marché Anglais qui est plus étendu avec celui de l'Écosse où il a remarqué que la spécialisation en Angleterre est plus intéressante qu'en Écosse.

A partir de ce constat statique, Adam Smith a développé deux attitudes :

- L'extension des marchés peut constituer une limite (ou un frein) à la croissance : les marchés urbanisés sont généralement ceux qui ont des niveaux et des degrés de développement élevés que dans les marchés ruraux. Donc une extension des marchés vers des milieux moins urbanisés ne peut que diminuer, voir même annuler la spécialisation du travail, et par conséquent réduire les gains de productivité. Cette différence de productivité entre les deux milieux est aussi expliquée par les coûts du transport qui sont élevés dans le milieu moins urbanisé par rapport à celui plus urbanisé, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'Adam Smith préconise l'investissement dans les infrastructures de transport, ainsi que tous types de canaux facilitant le transport et l'acheminement des biens produits.
- En adoptant un raisonnement dynamique, Adam Smith remarque aussi que la division du travail permet un élargissement des marchés, mais provoque aussi des effets d'agglomérations et de polarisation induisant ainsi la division du travail, et on aurait alors des rendements d'échelle croissant (un supplément de ressource en travail engendre une augmentation de la production plus que proportionnelle). De ce fait, l'argument de l'extension des marchés passerait alors du statut d'un frein à celui d'un accélérateur de croissance.

1.1.2. Le commerce international

Adam Smith explorait aussi la limite de l'extension du marché pour expliquer les bienfaits d'un échange commercial à l'international. Pour Smith, le commerce international est beaucoup plus favorable à la croissance en échangeant les biens dont on dispose l'avantage absolu contre ceux dont on n'a pas d'avantage absolu. Ce constat était aussi développé par Malthus pour qui, la recherche de l'avantage absolu pousse à la recherche des terres et la main d'œuvre les moins chères, ce qui implique l'apparition des colonies.

David Ricardo, de l'autre côté a exploité cette même hypothèse pour défendre le principe de l'avantage comparatif pour sortir de ce paradoxe, et la spécialisation dans la production des biens les moins désavantageux sera donc la solution.

Ricardo, a donc exploité l'analyse des gains du commerce international dans l'abolition des mesures protectionnistes sur les biens dont l'avantage absolu est supérieur - en s'illustrant par le cas de la loi sur le blé en Angleterre « *The Corn Laws* » - qui ne profite que pour les propriétaires des terres: l'idée que défendait Ricardo est de parvenir à un prix de subsistance qui serait le moindre avec le commerce international et le libre-échange que celui en autarcie. De ce fait, la spécialisation, dictée par le commerce international, ne pourra que faire gagner au pays des biens échangés après la spécialisation qu'avant la spécialisation, de même qu'un tel surplus ne pourra que faire pousser le point de l'état stationnaire auquel converge la croissance de l'économie.

1.1.3. La croissance démographique

Le principe du rôle de la population a largement été développé par Malthus, pour qui la croissance démographique, qui suit une suite géométrique, ne pourrait que dépasser la production agricole, qui est représentée comme étant une suite arithmétique. Cette idée défendue par Malthus conduit inévitablement à la famine, et une régression sociale à long terme, d'où l'intérêt de limiter la croissance démographique.

La recommandation de Malthus de limiter la croissance démographique par la limitation des naissances (le principe qu'on appelle le *Malthusianisme* » était adopté par la Chine dans sa politique de « l'enfant unique » à partir de l'année 1979, qui a conduit à une relative stabilisation dans la population.

1.1.4. Le problème des débouchés :

Le dernier point débattu par les classiques était le problème de débouché. Auparavant, l'hypothèse d'égalité permanente entre l'offre et la demande (toute offre crée sa propre demande) est toujours assurée. Cette hypothèse était justifiée par le fait que les revenus distribués aux trois facteurs de production (le travail, le capital et la terre) dans l'optique productive se traduiront forcément par des dépenses (sous forme de demande) exactement égales à la valeur de cette production.¹¹³ Malthus rejette cette hypothèse en se justifiant qu'il n'est pas toujours admis que les revenus distribués soient forcément dépensés, et qu'il est aussi probable qu'une partie de ces revenus soit thésaurisée.

¹¹³ Gerard Duchene, Patrick Lenain et Alfred Steinherr (2009), Op cit, P65.

Pour ces raisons, Malthus considère que l'insuffisance de la *demande effective*¹¹⁴ (réelle) n'est en réalité qu'un frein à la croissance, et ce du fait que le surplus dégagé de la production une fois confronté avec la demande effective ne peut être considéré qu'une perte de la croissance. Il ajoute aussi que pour remédier à cette inégalité entre la production et la demande (la consommation), les économies doivent faire appel à des demandes extérieures voire même des colonies où écouler le surplus de production. De même qu'il ajoute qu'il serait aussi possible d'encourager des activités développant un travail non productif pour absorber le surplus de production sur le marché¹¹⁵. En dépit du caractère non productif de ces services, Malthus considère qu'ils sont vitaux pour la croissance, pour lui, plus le secteur non productif est développé, plus la croissance est stimulée.

2. La théorie Néoclassique et la croissance économique

Les avancées théoriques dans le cadre de la théorie classique concernant l'étude de la croissance économique, ont permis de poursuivre des pistes porteuses pour expliquer la croissance. Les grands théoriciens Néoclassique, pour qui la croissance n'est pas forcément la résultante de facteurs exogènes, ont contribué à la modélisation de ce phénomène, et ont permis aussi de mettre la lumière sur d'autres types de croissance. Ce modèle vise entre autre à réduire le rôle de l'Etat dans le processus de la croissance et laisser, de ce fait, les facteurs externes expliquer les variations des taux de croissance.

2.1. Harrod-Dommar et la croissance économique

La croissance économique fut longtemps considérée comme exogène sous les considérations des économistes classiques, qui est à priori, déterminée par des variables en dehors de la sphère économique et qui converge vers un état stationnaire et équilibré. Les économistes appartenant à l'école Néoclassique ont largement exploré d'autres pistes d'analyse des facteurs de la croissance. Les économistes les plus réputés par leurs apports à la compréhension de la croissance économique dans l'école Néoclassique sont Roy Rorbes Harrod, et Robert Solow. Harrod, dans son article intitulé « Towards a Dynamic Economics » paru en 1948, et en exploitant les apports de l'école classique, a distingué trois types de taux de croissance qui résultent de trois déterminants différents :¹¹⁶

¹¹⁴ Le terme de « Demande Effective » revient en vérité à Malthus avant qu'il soit attribué à Keynes.

¹¹⁵ Par l'expression du « travail improductif », les classiques entendent l'ensemble des producteurs de services : domestiques, fonctionnaires, armées, clergé, professions libérale etc. ; ces services sont considérés comme improductifs car ils ne débouchent sur aucune production de marchandise.

¹¹⁶ Marc Montoussé, (2002). Nouvelles théories économique, clés de lectures, Edition Thèmes et Débats, Paris, 2002, PP 64-66.

- a- Un taux de croissance *effectif* qui correspond à celui qui se réalise réellement ;
- b- Un taux de croissance *garanti* qui est celui qui assure l'équilibre entre l'épargne et l'investissement. L'investissement, dont le niveau résulte des anticipations en termes de débouchés des entrepreneurs, n'a qu'une faible probabilité de correspondre au niveau de l'épargne qui, elle, est une fonction du revenu. Le taux de croissance effectif a donc peu de chances d'être un taux de croissance garanti qui assure l'équilibre. Mais dans ce cas rien n'indique que ce taux de croissance est la résultante du plein emploi ;
- c- Le taux de croissance *naturel* qui assure le plein emploi, il dépend de la croissance de la population active (qui elle-même résulte des données démographiques) et de la croissance de la productivité (qui elle-même dépend du progrès technique étant des données exogène à la sphère économique)¹¹⁷. Selon Harrod, la croissance idéale est donc celle qui coïncide la croissance garantie avec la croissance naturelle.

Alors que Domar mettait en évidence la nécessité pour le capital et la production de croître à un taux constant, mais que la croissance économique est par nature instable. Les réflexions de Domar vont le conduire à poser deux problèmes dont l'un est la stabilité de la croissance équilibrée, l'autre est la possibilité de maintenir le plein-emploi. Néanmoins, la croissance garantie a peu de chances d'être réalisée et ses déterminants sont étrangers à celle du plein emploi ; de ce fait, la croissance équilibrée, et de plein emploi, ne peut résulter que du hasard.

2.2. Robert Solow et le modèle de croissance exogène équilibré

Au milieu des années 1950, l'économiste américain Robert Solow constate qu'une part importante de la croissance n'est pas expliquée par la seule combinaison du capital et du travail. En 1956, Solow fonde sa théorie, qui deviendra par la suite la base du modèle de croissance exogène, dont la paternité est partagée entre lui et Trevor Swan. Le travail présenté dans son article paru en 1956 intitulé « *A Contribution to the Theory of Economic Growth* »¹¹⁸, Solow proposait une version de base d'un modèle de croissance construit sur la fonction de production de type microéconomique, en se basant sur le cas d'une économie fermée avec deux facteurs de production (le capital et le travail), Solow considère le progrès technique comme une donnée et le taux d'épargne comme étant exogène. Il n'y a pas d'Etat, il y a un nombre fixe de firmes dans l'économie, chacune ayant la même technologie de production. En normalisant, le nombre

¹¹⁷ L'exogénéité de la croissance démographique et du progrès techniques dans la théorie classique, est le point principal de divergence avec ce qui est appelée par la suite la croissance endogène, considérant ces facteurs comme endogène à la sphère économique.

¹¹⁸ Solow R.M (1956), *A Contribution to the Theory of Economic Growth*, Quarterly Journal of Economics, Vol 70, PP. 65-94

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

de firmes à un pour des raisons de simplicité, la production globale peut donc être caractérisée par une fonction de production agrégée. Le prix de la production est constant et les prix des facteurs (salaires inclus) s'ajustent pour assurer la pleine utilisation de tous les inputs disponibles.

L'hypothèse centrale du modèle de Solow est que l'augmentation de l'intensité capitalistique se traduit par une augmentation de la production par tête, mais selon des rendements décroissants. Le capital devenant abondant par rapport au travail, ce processus entraîne une augmentation du taux de salaire réel et une diminution du taux d'intérêt réel. Dans les conditions de fonctionnement de ce modèle, la croissance économique consiste en la seule accumulation du capital à travers la reproduction des méthodes de production existantes. Dans de telles conditions, le rapport K/L finirait par cesser de croître et l'économie atteindrait son état d'équilibre de long terme, état dans lequel l'intensité capitalistique, les salaires réels et le taux d'intérêt réel seraient constants. Arrivée à l'équilibre, l'économie ne croîtrait plus qu'au rythme de croissance de la force de travail, c'est-à-dire de la population.¹¹⁹

Dans le modèle de croissance de Solow, les rendements des facteurs de productions sont décroissants du fait que la productivité marginale du capital a tendance à limiter le processus de croissance. Solow a donc inséré le concept du progrès technique, qui selon lui, est le facteur qui permet de contrecarrer la décroissance des rendements. Solow, considère que le progrès technique, résultant du progrès scientifique et des avancées technologiques, comme facteur exogène à la croissance.

En général, les théories traditionnelles de la croissance se convergent principalement dans les points suivants :¹²⁰

- La croissance économique de longue période résulte de facteurs exogènes : généralement la croissance démographique et le progrès technique (ce dernier facteur est considéré comme exogène du fait qu'il résulte essentiellement du progrès scientifique) ;
- La croissance de longue période n'est pas un phénomène entretenu où elle tend à chaque fois à un état stationnaire ;
- La croissance de longue période est déséquilibrée dans le modèle postkeynésien et équilibrée dans le modèle néoclassique ;

¹¹⁹ Annick Steta (2008). D'où vient la croissance économique ?, Revue des Deux Monde, P70.

¹²⁰ Marc Montoussé (2002), op cit, P66.

- Dans le modèle de Solow, les rendements factoriels sont décroissants.

Cependant, la théorie de croissance selon le modèle de Solow a connu des insuffisances notamment concernant les points suivants :

- Il suppose que l'épargne est favorable à la croissance. Or, à court terme, comme le soulignent les keynésiens, une hausse de l'épargne (donc une baisse des dépenses) est susceptible de faire basculer l'économie dans la récession et d'entraîner une hausse du chômage. Selon la logique keynésienne, c'est au contraire la perspective d'une forte demande qui incite les entreprises à investir ;
- Le modèle de Solow met en évidence l'importance du progrès technique pour la croissance à long terme, mais il ne parvient pas à expliquer celui-ci. Le progrès technique est « exogène » dans son modèle, c'est-à-dire indépendant du comportement des agents. Paradoxalement, selon Solow, la croissance dépend du progrès technique que Solow n'arrive pas à expliquer l'origine et qui considère comme une « manne ». Il faut donc que de nouvelles théories parviennent à expliquer d'où provient le progrès technique (chose que feront les théories de la croissance endogène dans les années quatre-vingt).

3. La théorie de croissance endogène (la nouvelle théorie de la croissance)

Apparues dans les années quatre-vingt, les théories de la croissance endogène visent à expliquer le caractère cumulatif de la croissance ou, autrement dit, à expliquer pourquoi certains pays ne parviennent pas à amorcer un processus de croissance et demeurent alors dans une trappe à sous-développement. A la différence du modèle de Solow, les modèles de croissance endogène font l'hypothèse que les rendements sont croissants (grâce aux externalités) et considèrent que le progrès technique est endogène, c'est-à-dire qu'il dépend du comportement des agents. Autrement dit, tout comme chez Solow, le progrès technique génère de la croissance économique, mais en retour cette dernière (la croissance) est également susceptible de générer du progrès technique. Il y a trois principaux modèles de croissance endogène :

3.1. Robert Lucas et le capital humain

Le modèle de Robert Lucas (prix Nobel en 1995) souligne l'importance du capital humain pour la croissance. Pour Lucas (1988)¹²¹, le travail, comme le capital humain cumulable au même titre que le capital physique ; Un travailleur devient plus productif lorsqu'il accumule des connaissances et des compétences, or celles-ci ne s'usent pas : le capital humain est un

¹²¹ Lucas R.E (1988), On the Mechanics of Economics Development, Journal of Monetary Economics, vol 22, pp. 3-42.

facteur cumulatif, qui présente des rendements croissants. Ce capital humain se développe par le principe d'apprentissage ainsi qu'à partir de la recherche et développement : plus les individus obtiennent de nouvelles connaissances et compétences, plus ils arrivent à produire plus (d'où le principe de rendement croissant du capital humain). La connaissance est partagée, et chaque connaissance nouvelle entraîne l'apparition de connaissances supplémentaires. Le rythme de croissance d'une économie dépendra donc forcément de la part des ressources qu'elle consacre au système de formation et aux dépenses d'éducation.

3.2. Paul Romer et le capital technologique

Paul Romer (1986)¹²² met l'accent sur la recherche-développement, c'est-à-dire l'accumulation de capital technologique. Pour innover, un chercheur utilise le savoir qui est disponible à son époque ; en innovant, il accroît le savoir disponible pour les autres chercheurs, notamment ceux des générations futures. Par conséquent, les dépenses de recherche-développement réalisées par une entreprise lui permettent d'accroître sa productivité et d'innover ; grâce aux externalités, elles profitent également aux autres entreprises. Donc un cercle vertueux est à l'œuvre : en innovant, une entreprise permet aux autres entreprises d'innover.

3.3. Robert Barro et le capital public

Robert Barro (1990)¹²³ souligne le rôle joué par l'investissement public, c'est-à-dire l'accumulation de capital public, dans la croissance : les infrastructures publiques (routes, aéroports, éclairage public, réseau de distribution d'eau, *etc.*) stimulent la productivité des agents privés et par conséquent l'activité. Or, avec la croissance, l'Etat prélève davantage de taxes et d'impôts, et par conséquent, il peut financer de nouvelles infrastructures. Donc, un cercle vertueux est à l'œuvre : l'investissement public favorise la croissance et la croissance favorise en retour l'investissement public. C'est de ces faits que la théorie de croissance endogène a permis un regain d'intérêt à la faveur des politiques interventionnistes de l'Etat dans l'économie, Annick Steta (2007) écrit dans ce sens:

« Si la croissance économique est liée aux externalités positives que présentent certaines formes d'investissement, le fonctionnement du marché ne permettra pas d'atteindre le taux de croissance maximal puisque les agents économiques ne consentiront pas à des investissements dont les rendements leur échapperont. Ce raisonnement a incité les

¹²² Romer P. (1986), Increasing returns and long run growth, *Journal of Political Economy*, Vol 94, octobre, n°5, pp. 1002-1037.

¹²³ Barro R.J (1990), Government Spending in a simple model of endogenous growth, *Journal of Political economy*, vol 98, n°5, pp. S103-S125.

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

pouvoirs publics à réfléchir à l'augmentation du financement public de la recherche, à favoriser l'accès des individus à l'éducation, ou encore à envisager la réalisation de nouvelles dépenses d'infrastructure ». ¹²⁴

A l'issue de cette discussion portant un aperçu sur les différentes théories de croissance économique, nous présentons ci-après un tableau synthétisant les différents apports en la matière et ce à travers les différentes contributions scientifiques. Cela ne signifie pas pour autant que tous les travaux cités ci-après (voir tableau N°0.2-01) sont développés dans ce chapitre, mais leur présentation a pour but de recenser le maximum de travaux et théories ayant étudié la croissance économique.

Tableau N° (02-01) : Les théories de la croissance, origines et caractéristiques

Les théories de la croissance	Origine de la croissance	Caractéristiques
- Adam Smith (1776) Recherche sur la nature et les causes de la Richesse des Nations, Vol I et II (réimpression, GF – Flammarion, 1991)	Division du travail	Croissance illimitée.
- Robert Malthus (1798) An essay on the principle of population, (ré-impression, Cambridge Press, 1992)	Réinvestissement productif du surplus	Croissance limitée en raison de la loi de population.
- David Ricardo (1817), Principes de l'économie politique et de l'impôt (Réimpression, Champs Flammarion, 1977).	Réinvestissement productif du surplus	Croissance limitée en raison du rendement décroissant des terres.
- Karl Marx (1867), Le capital (Réimpression, Editions Sociales, 8 vol, 1978).	Accumulation du capital	Croissance limitée dans le monde de production capitaliste en raison de la baisse tendancielle du taux de profit.
- Joseph Schumpeter (1911), (1939) Business Cycles, A Theoretical, Historical and Statistical Analysis of the Capitalist Process, Mc Graw Hill, NY, London. - Kondratieff N.D (1992), Les grands cycles de la conjoncture, Economica.	Grappes d'innovations	Instabilité de la croissance, théorie explicative du cycle de long type Kondratief.
- Domar E.D (1957), Essays in the Theory of Economic Growth, Oxford University. - Harrod R.F (1936), The Trade Cycle, Oxford University. - Harrod R.F (1948), Towards a Dynamic Economics, London. / - Harrod R.F (1960), Second Essay in Dynamic Theory, Economic Journal, vol LXIXI, juin, pp. 277-293. - Harrod R.F (1973), Economic Dynamics, Mc Millan.	Le taux de croissance est fonction du rapport entre le taux d'épargne et le taux d'investissement	Instabilité de la croissance

¹²⁴ Annick Steta (2008). Op cit, P72.

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

<ul style="list-style-type: none"> - Solow R.M (1956), A Contribution to the Theory of Economic Growth, Quarterly Journal of Economics, vol 70, février, pp. 65-94. - Solow R.M (1957), Technical Change and the Aggregate Production Function, The Review of Economics and Statistics, vol 39, - Solow R.M, Tobin J., Von Weizsacker C.C, Yaari M. (1966), Neoclassical Growth with fixed factors proportions, Review of Economic Studies, vol 33, pp. 79115. 	Population et progrès technique exogène	Caractère transitoire de la croissance en l'absence de progrès technique.
Meadows (1972) Modèles du Club de Rome	Ressources. Naturelles	La croissance est finie en raison de l'explosion démographique, de la pollution et de la consommation énergétique
<ul style="list-style-type: none"> - Aglietta M. (1976), Régulation et crise du capitalisme, Calmann-Levy. - Boyer R., Mistral E. (1978), Accumulation, inflation et crises, PUF. - Boyer R. (1986), La théorie de la régulation : une analyse critique, Agalma, La Découverte. 	Articulation entre régime de productivité et régime de demande	Diversité dans le temps et dans l'espace des types de croissance.
<ul style="list-style-type: none"> - Romer P. (1986), Increasing Returns and Long Run Growth, Journal of Political Economy, vol 94, octobre, n°5, pp. 1002-1037. - Romer P. (1990), Endogenous Technological Change, Journal of Political Economy, vol 95, pp. 71102. - Romer P. (1994), The Origins of Endogenous Growth, Journal of Perspective Economics, vol 8, winter, pp. 3-22. - Barro R.J (1990), Government Spending in a simple model of endogenous growth, Journal of Political economy, vol 98, n°5, pp. S103-S125. - Lucas R.E (1988), On the Mechanics of Economics Development, Journal of Monetary Economics, vol 22, pp. 3-42. 	Capital physique, technologie, capital humain, capital public, intermédiaires financiers	Caractère endogène de la croissance, réhabilitation de l'Etat, prise en compte de l'histoire.
G. Becattini (1991) Modèle des districts industriels	Forme d'organisation industrielle et territoriale	Explications des inégalités régionales de la croissance

Source : Théories de la Croissance endogène et principe de convergence – Arnaud Diemer – MCF IUFM D’Auvergne.

SECTION II :

LES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : LES CANAUX D'INFLUENCE

Introduction

L'étude de la relation entre la qualité des institutions et la croissance économique a fait l'objet d'un foisonnement de travaux que ce soit d'ordre théorique ou empirique. Sur le plan théorique, ces études sont généralement menées pour trouver des réponses et remédier aux insuffisances des modèles classiques de la croissance et pour qui la croissance est considérée comme stable à l'équilibre, dont partisans les auteurs comme Lucas (1988), Romer (1986), McKinnon et Shaw (1973), Barro (1989), Roubini et Sala-I-Martin (1995). Ces auteurs ont tenté de développer des modèles de croissance endogène dans une perspective de comprendre la croissance économique à travers les facteurs traditionnels de la croissance (accumulation du capital physique, accumulation du capital humain et la croissance de la productivité). De l'autre côté, les auteurs institutionnalistes (partisans de la théorie institutionnelle) soutiennent l'idée que l'efficacité des institutions peut faire la différence dans le succès des réformes du marché, particulièrement dans les pays en transition. Ils affirment même que les institutions constituent un des facteurs déterminants de la croissance économique de long terme et ce à l'exemple des droits de propriété efficaces, des systèmes judiciaires opérationnels, absence de corruption, etc. Ces institutions permettent la création d'un environnement propice à l'accumulation du capital et favorisent un ajustement souple des ressources aux changements des conditions intérieures et extérieures, et génère de ce fait une croissance plus rapide. Ce climat propice que peuvent créer les institutions de bonne qualité, encourage aussi la création des marchés et la réduction des coûts de transaction. D'une manière générale, la bonne qualité des institutions favorise la croissance en agissant sur le niveau de l'investissement, en particulier l'investissement direct étranger, et ensuite en réduisant les coûts de transactions à travers la réduction des risques et la neutralisation des rigidités qui altèrent les marchés. D'une façon plus large, les institutions permettent de réduire l'incertitude inhérente aux relations humaines.

1. Le rôle des institutions politiques dans l'apparition des institutions économiques

Robert Boyer (2003)¹²⁵ avance que les différentes formes institutionnelles naissent et se développent à partir des conflits sociaux, et passent souvent par la sphère politique et la reconnaissance par le droit pour avoir un effet sur la dynamique économique. Le rôle des institutions politiques et de la politique en général est ainsi déterminant dans l'émergence des différentes formes institutionnelles. De cette affirmation, il convient d'étudier les implications des institutions dans la croissance économique d'abord du point de vue politique (l'approche politique) plus que sur les autres considérations. Dans la littérature économique récente, les différentes recherches nous offrent un terrain d'analyse très riche pour observer des trajectoires de croissance très différentes d'un pays à l'autre. La contribution d'Acemoglu, Johnson et Robinson, (2001)¹²⁶ et (2005)¹²⁷ est largement indexée comme étant l'une des meilleures références qui apportant une analyse pour une meilleure compréhension des trajectoires d'influence des institutions sur la croissance économique. Le point de départ de leur analyse repose aussi sur la même logique défendue par Boyer (2003) qui expliquait que les institutions naissent et se développent en interaction permanente avec la périphérie de la sphère politique. D'autre part, Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003) sont parvenus à présenter un cadre d'analyse des institutions dans un sens plus large de l'économie, où ils ont pu les situer dans un schéma général d'une économie ouverte, rassemblant à la fois les facteurs traditionnels de la croissance, l'intégration économique et l'ouverture économique, ainsi que le facteur de la géographie.

Dans la même perspective que Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003), qui cherchent à illustrer le schéma général d'influence des institutions sur la croissance économique, que nous nous intéressons particulièrement à l'article de Daron Acemoglu, Simon Johnson et James Robinson (2005) qui ont essayé, de leur part, de mettre la lumière sur les canaux à partir desquels les institutions peuvent intervenir sur la croissance. Les auteurs ont tenté d'abord de répondre à la question de disparité en termes de croissance entre les pays (pourquoi certains pays sont plus pauvres que d'autres ?). Dans leur exploration de cette question principale, les auteurs ont remis en question le modèle de croissance néoclassique, pour qui les différences de croissance entre les pays s'expliquent par les différences de trajectoires d'accumulation des

¹²⁵ Boyer R. (2003), Les institutions dans la théorie de la régulation, Cahiers d'économie Politique, 44(1), 79-101.

¹²⁶ Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, James A. (2001). The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation. The American Economic Review 91 (5), 1369-1401.

¹²⁷ Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, James A. (2005). Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth. Dans Aghion et Durlauf (dir.), Handbook of Economic Growth. North Holland.

facteurs de production. Dans ces modèles, les différences d'accumulation de facteurs d'un pays à l'autre sont dues soit à des différences d'épargne (Solow. 1956), les préférences (Cass-Koopmans.1965) ou d'autres paramètres exogènes, tels que croissance totale de la productivité des facteurs et ce, malgré l'existence du paramètre institutionnel dans la sphère économique de cette époque à l'exemple des agents ayant des droits de propriété bien définis et échangent des biens et des services sur les marchés, mais les différences de revenus et de croissance ne s'expliquent pas par les différences d'institutions.

Dans leur analyse, les auteurs ont rejoint North et Thomas (1973)¹²⁸ dans leur constat qui stipule que l'innovation, les économies d'échelle, l'éducation, et l'accumulation de capital, etc (les facteurs traditionnels de la croissance) ne sont pas des causes principales de croissance, pour eux, l'accumulation des facteurs et l'innovation ne sont que des causes immédiates de la croissance. Dans ce sens, Daron Acemoglu et al (2005), avancent aussi que les institutions économiques de la société revêtent une importance primordiale pour la croissance économique, à savoir : la structure des droits de propriété et la perfection des marchés. Les auteurs ont donné plus de valeur au rôle de la sphère politique, et donc de l'institution politique, dans le schéma général de la performance économique et ce, après avoir analysé les interactions qui peuvent y exister entre les institutions politiques, économique et la performance économique. De cette analyse, Daron Acemoglu et al (2005) ont défendu leur hypothèse de l'importance de l'institution politique pour la croissance économique en développant les six (6) scénarios suivants :¹²⁹

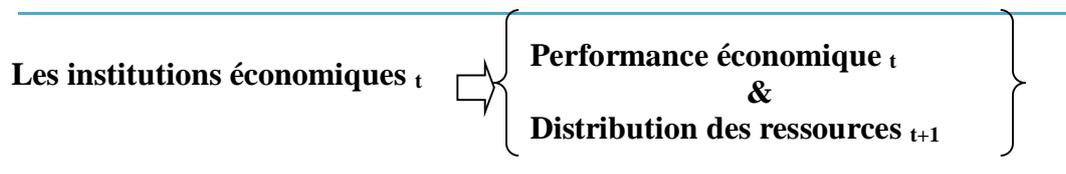
1.1. Les institutions économiques comme motivations des principaux acteurs économiques

Elles ont notamment une influence sur les investissements dans le capital physique, humain et la technologie, ainsi que sur l'organisation de la production. Bien que des facteurs culturels et géographiques puissent également influencer sur la performance économique, les différences dans les institutions économiques sont la principale source des disparités des niveaux de croissance économique et de prospérité d'un pays à l'autre. Les institutions économiques non seulement déterminent le potentiel de croissance économique global de l'économie, mais aussi un large éventail de résultats, y compris la répartition des ressources à

¹²⁸ North, Douglass C. and Robert P. Thomas (1973), *the Rise of the Western World: A New Economic History*, Cambridge University Press, Cambridge UK, P02.

¹²⁹ Daron Acemoglu, Simon Johnson Et James Robinson (2005), *op cit*, PP389-392.

l'avenir (c'est-à-dire la répartition de la richesse, du capital physique ou du capital humain). D'où le schéma suivant :



1.2. Le pouvoir politique déterminant des institutions économiques d'équilibre

Les institutions économiques sont déterminées en tant que choix collectifs de la société, en grande partie pour leurs conséquences économiques. Néanmoins, ce choix d'institution n'est pas forcément la préférence de tous les individus de la société ce qui peut créer des distorsions et des différences de distribution des revenus ce qui peut créer des situations conflictuelles entre les différents groupes d'individus dans la société¹³⁰ en ce qui concerne le choix d'institution en lui-même. Ce qui conduit à l'adoption de ce qu'Acemoglu et al (2005) appellent les « *institutions économiques d'équilibre* » dont le choix dépend du pouvoir politique des différents groupes. Bien que l'efficacité d'un ensemble d'institutions économiques par rapport à un autre puisse jouer un rôle dans ce choix, le pouvoir politique sera l'arbitre ultime. Quel que soit le groupe ayant le plus de pouvoir politique, l'ensemble des institutions économiques qu'il préfère sera probablement sécurisé. D'où le schéma suivant :

Pouvoir politique ⇒ institution économique

1.3. Le pouvoir politique comme déterminant des institutions économiques

Ceci implique l'idée qu'il existe des intérêts divergents (conflictuels) quant à la répartition des ressources indirectement à l'ensemble des institutions économiques. De ce fait, un problème de convergence entre les groupes d'individus sur les institutions économiques qui maximisent la croissance globale peut donc apparaître. Dans ce sens, Acemoglu et al (2004) posent les questions suivantes : pourquoi les groupes aux intérêts divergents ne s'accordent-ils pas sur l'ensemble des institutions économiques qui maximisent la croissance globale et utilisent ensuite leur pouvoir politique simplement pour déterminer la répartition des gains ? Pourquoi

¹³⁰ Voir, les institutions et la théorie du conflit, chapitre I, Section I.

L'exercice du pouvoir politique entraîne-t-il des inefficacités économiques et même la pauvreté ?

Les auteurs ont écrit:

...But why do the groups with conflicting interests not agree on the set of economic institutions that maximize aggregate growth (the size of the aggregate pie) and then use their political power simply to determine the distribution of the gains? Why does the exercise of political power lead to economic inefficiencies and even poverty.¹³¹

Les auteurs expliquent cette divergence par l'existence de problèmes d'engagement inhérents à l'utilisation du pouvoir politique où ceux qui détiennent le pouvoir politique ne peuvent pas s'engager à ne pas l'utiliser au mieux de leurs intérêts, et ce problème d'engagement crée une inséparabilité entre *efficacité et répartition* ce qui mène inévitablement à l'inefficacité économique voir même à la pauvreté. C'est d'ailleurs, le cas des pays en développement qui utilisent leur pouvoir politique à des fins personnelles.

1.4. Le pouvoir politique *Formel (de jure)*

La répartition du pouvoir politique dans la société est également endogène. Acemoglu, et al (2005) distinguent deux composantes du pouvoir politique qu'ils appellent *pouvoir politique de jure (institutionnel)* et *de facto*¹³². Où le pouvoir politique de jure (juridique) se réfère au pouvoir qui provient des institutions politiques de la société. Les institutions politiques, comme les institutions économiques, déterminent les contraintes et les incitations des principaux acteurs, mais cette fois dans la sphère politique. Ces institutions politiques comprennent entre autre la forme de gouvernement (par exemple : démocratie contre dictature ou autocratie), et l'ampleur des contraintes imposées aux hommes politiques et aux élites politiques. Par exemple, dans une monarchie, les institutions politiques attribuent tout le pouvoir politique de jure au monarque et n'imposent que peu de contraintes à son exercice. Une monarchie constitutionnelle, en revanche, correspond à un ensemble d'institutions politiques qui réaffectent une partie du pouvoir politique du monarque à un parlement, limitant ainsi de manière effective le pouvoir politique du monarque. Cette discussion implique donc que :

Institutions politiques_t ⇒ pouvoir politique institutionnel_t

¹³¹ Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, James A. (2005), op cit, P390.

¹³² Le pouvoir politique de facto est expliqué dans le 5^{ème} argument.

1.5. Le pouvoir politique *de facto* (informelle)

Le pouvoir politique sur la scène nationale ne se limite pas forcément à un pouvoir législatif institutionnel (de jure). Les différents groupes d'individus dans la société peuvent représenter eux-mêmes un pouvoir même s'ils ne se voient pas attribuer le pouvoir par des institutions politiques, telles que spécifiées dans les textes réglementaires à l'image de la constitution ou les textes de loi, peuvent néanmoins posséder un pouvoir politique. Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, James A. (2005) s'expliquent par le fait que les groupes d'individus peuvent utiliser d'autres moyens qu'un pouvoir institutionnel pour s'imposer à l'exemple des révolutions ou les manifestations coûteuses mais largement pacifiques pour imposer leurs souhaits à la société. Ce type de pouvoir dépend en fait de deux éléments essentiels qui sont :

- Premièrement, la capacité des détenteurs de ce type de pouvoir à contenir le problème qui peut se créer de l'action collective entamée dans le cadre de ce pouvoir *de facto*, c'est-à-dire de faire en sorte que les gens agissent de concert, même lorsque tout individu peut être incité à fuir. Par exemple, les paysans du Moyen Âge, à qui la Constitution ne conférait aucun pouvoir politique, pouvaient parfois résoudre le problème de l'action collective et se révolter contre les autorités ;
- Deuxièmement, le pouvoir politique *de facto* d'un groupe dépend de ses ressources économiques (de la répartition des ressources), qui déterminent à la fois sa capacité à utiliser (ou à abuser) des institutions politiques existantes, ainsi que son choix de recourir à la force contre d'autres groupes. Comme nous n'avons pas encore de théorie satisfaisante sur le moment où les groupes sont en mesure de résoudre leurs problèmes d'action collective, nous nous concentrerons sur la deuxième source de conflit politique *de facto*.

Répartition des ressources ⇒ Pouvoir politique *de facto*

1.6. Le pouvoir politique comme source d'institutions politiques

A partir des cinq scénarios énumérés précédemment, et en étudiant l'évolution des institutions politiques à travers le temps. Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, James A. (2005) constatent que les institutions politiques et la répartition des ressources changent généralement assez lentement, et plus important encore, ils déterminent les institutions économiques et les performances économiques à la fois directement et indirectement. Les institutions politiques placent tout le pouvoir politique entre les mains d'une seule personne ou

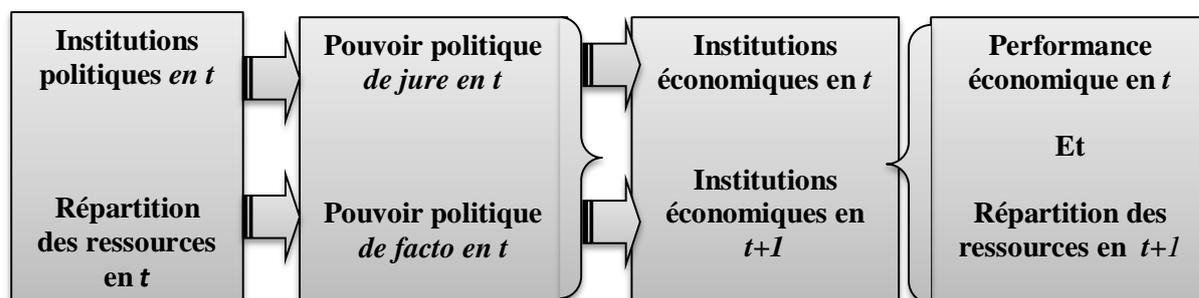
CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

d'un petit groupe, les institutions économiques qui assurent la protection des droits de propriété et l'égalité des chances pour le reste de la population sont difficiles à maintenir. Les institutions politiques déterminent la répartition du pouvoir politique *de jure* (*institutions politiques formelles*), qui à son tour affecte le choix des institutions économiques. Ce qui présente donc, un concept naturel de hiérarchie des institutions, avec les institutions politiques qui influent sur les institutions économiques à l'équilibre, ces dernières déterminant alors les résultats économiques. Le constat suivant peut donc être mis en avant :

- Les institutions politiques, bien qu'elles évoluent lentement, sont aussi de nature endogène ; Les sociétés en transition politique changent leurs règles politiques (constitutions) pour modifier les tâches et les responsabilités pesant sur les détenteurs du pouvoir. Puisque les institutions politiques, et ce à l'instar des institutions économiques, sont des choix collectifs, la répartition du pouvoir politique dans la société est le principal déterminant de leur évolution. Cela crée une tendance à la persistance : les institutions politiques allouent le pouvoir politique *de jure* ; ceux qui détiennent le pouvoir politique influencent l'évolution des institutions politiques et ils vont généralement choisir de maintenir les institutions politiques qui leur donnent le pouvoir politique ;
- Le pouvoir politique *de facto* crée parfois des changements dans les institutions politiques. Bien que ces changements soient parfois discontinus (cette situation s'illustre par les déséquilibres de pouvoir conduisant à une révolution ou lorsque la menace d'une révolution conduit à d'importantes réformes dans les institutions politiques), ce pouvoir politique *de facto* influence souvent la manière par laquelle les institutions politiques existantes (*de jure*) fonctionnent ; par exemple si les règles fixées dans une constitution sont respectées, le pouvoir politique *de facto* peut donc s'ingérer pour les modifier ou les changer complètement.

En rassemblant les six canaux (mécanismes) d'influence institutionnelle sur la croissance, Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, James A. (2005) ont pu schématiser le processus par lequel les institutions influent sur la croissance (la performance économique) :

Schéma N° (02- 01) : Le processus d'influence institutionnelle sur la croissance selon Daron Acemoglu et al (2005)



Source : Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, James A. (2005), op Cit, P392

2. Les institutions et la performance économique

Les institutions sont censées contribuer à la promotion de la croissance économique, et ce, par plusieurs canaux différents. En économie, certaines institutions contribuent à la dynamisation de la performance économique, notamment celles qui sont créatrices de marché puisqu'en leur absence les marchés n'existent pas ou fonctionnent très mal.

2.1. Les déterminants institutionnels de la performance économique

En essayant de répondre à la question des différences de niveau de croissance entre les pays, notamment entre ceux développés et ceux qui sont particulièrement sous-développés, Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003)¹³³ ont pu illustrer le mécanisme par lequel les institutions interviennent sur la croissance. Les auteurs ont mis d'abord l'institutionnalisme au centre des différentes théories de croissance qui, selon eux, se distinguent les unes des autres par rapport aux facteurs déterminants qui expliquent les écarts de croissance ; Ces facteurs sont regroupés sous les trois catégories suivantes :¹³⁴

A. Le rôle de la géographie : La géographie est le déterminant principal du climat et des dotations en ressources naturelles et peut aussi jouer un rôle essentiel dans la morbidité, les frais de transport et le degré de diffusion de nouvelles technologies en provenance de régions plus avancées. Par conséquent, elle influence notablement sur la productivité agricole et la qualité des ressources naturelles ;

B. Le rôle du commerce international : étant considéré comme moteur de la croissance, de la productivité et du revenu. Cette théorie aussi appelée d'*intégration* favorise la participation et réduit (voir même élimine) les obstacles à la participation

¹³³ Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003), La primauté des institutions, revue Finances & Développement, PP 31-34.

¹³⁴ Idem, P31

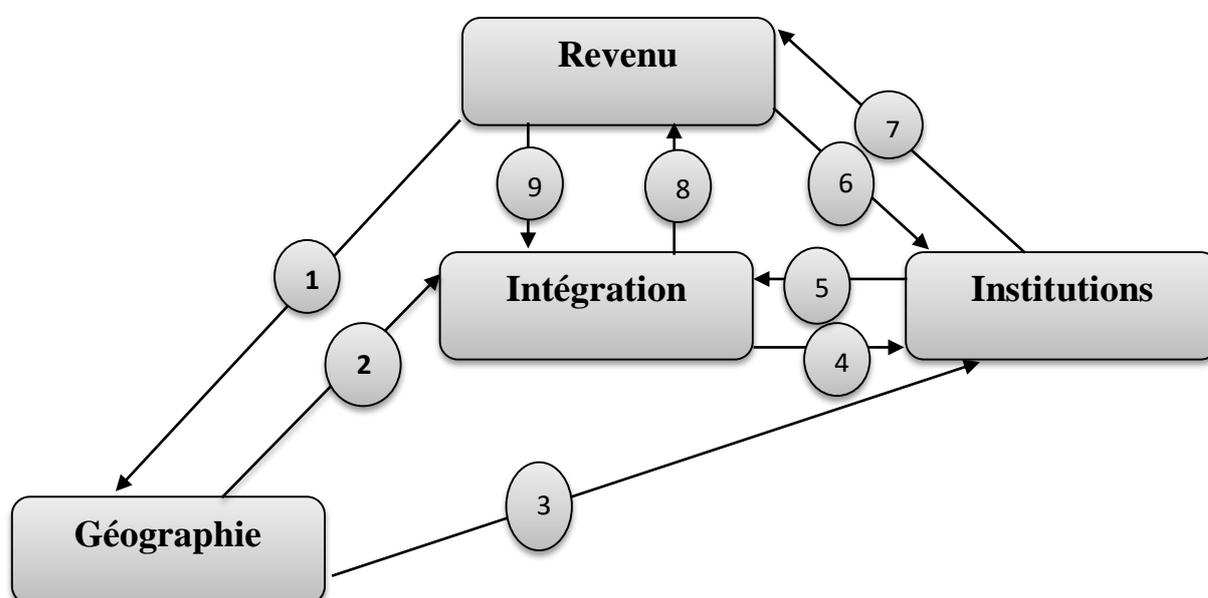
CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

à l'économie mondiale, un rôle prépondérant dans la promotion de la convergence économique entre les régions pauvres et les régions riches ;

C. Le rôle des institutions : en particulier le rôle des droits de propriété et l'état de droit. Ce qui importe, selon cette théorie, ce sont les règles du jeu d'une société, telles qu'elles sont définies par les normes de conduite explicites et implicites en vigueur et leur capacité d'encourager un comportement économique souhaitable.

Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003), ont pu tracer un schéma qui explique les interdépendances ainsi que les liens de causalité entre les trois facteurs suscités (déterminants) dans l'explication des niveaux de croissance des pays selon le schéma suivant :

Schéma N ° (02-02) : Les liens de causalité entre intégration, géographie, institutions et croissance selon Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003)



Avec : (1) santé de la population et production agricole, (2) distance des marchés (3) ressources naturelles et institutions (4) ouverture et transparence (5) capacité de commerce (6) demande de bonnes institutions (7) Droit de propriété et Etat de droit (8) demande de biens et services étrangers (9) efficacité et diffusion de technologies.
Source : reconstruction de l'auteur à base de : Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003), Op cit, P32

Pour les auteurs Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003), et pour qui l'institution est une variable endogène à l'analyse économique, elle est aussi en interaction permanente avec la croissance économique. Ils s'argumentent en disant qu'une croissance soutenue nécessite des institutions adéquates permettant en retour de dégager les ressources nécessaires à leur instauration. Pour que les institutions favorisent la croissance, elles interagissent avec d'autres variables comme la géographie ou l'ouverture commerciale à l'international qui peuvent constituer des causes plausibles de la croissance.

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

Pour réussir la trilogie institution, géographie et intégration dans la promotion de la croissance, D. Rodrik et A. Subramanian (2003), insistent sur la nécessité de l'instauration et de la mise en place de trois autres types d'institutions pour à la fois soutenir la dynamique de croissance, renforcer la capacité de résistance aux chocs, et faciliter une répartition des charges; il s'agit selon ces auteurs de :¹³⁵

- A. Les institutions de réglementation des marchés** : qui s'occupent des effets externes, des économies d'échelle et des informations imparfaites. Ce sont, par exemple, les organismes de réglementation des télécommunications, des transports et des services financiers ;
- B. Les institutions de stabilisation des marchés** : qui garantissent une inflation faible, réduisent au minimum l'instabilité macroéconomique et évitent les crises financières. Ce sont, par exemple, les banques centrales, les régimes de change et les règles budgétaires ;
- C. Les institutions de légitimation des marchés** : qui fournissent une protection et une assurance sociales, organisent la redistribution et gèrent les conflits. Ce sont, par exemple, les systèmes de retraite, les dispositifs d'assurance chômage et autres fonds sociaux.

2.2. Les formes institutionnelles et la performance économique

Pour la coexistence de ces trois types d'institutions énumérés par D. Rodrik et A. Subramanian (2003), elles doivent agir, et interagir dans une logique de complémentarité pour arriver à capter des niveaux de croissance considérables. Ekkehard Ernest (2003)¹³⁶ fait abstraction de ces institutions pour les regrouper sous cinq (05) formes principales à savoir :

- a) **Le rapport salarial** présenté comme la forme la plus fondamentale assurant la production de la plus-value dans le système économique. Robert Boyer (2003) développe cette forme institutionnelle pour la définir comme étant «La configuration du rapport capital/travail, composée des relations entre différents types d'organisation du travail, le mode de vie et les modalités de reproduction des salariés.»¹³⁷
- b) **Le système financier** qui assure la transformation de l'épargne en investissement productif ;

¹³⁵ Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003), op cit, P32.

¹³⁶ Ekkehard Ernest (2003), La place des institutions dans la théorie de la croissance : de la théorie de la régulation aux complémentarités institutionnelles, Document de la banque centrale Européenne, P09.

¹³⁷ Boyer, R. (2003), op cit, P81.

- c) **Les formes de concurrence** qui détermine la réalisation de la plus-value. De même, Boyer (2003) explique cette forme institutionnelle en disant que la forme de la concurrence indique comment s'organisent les relations entre un ensemble de centres d'accumulation fractionnés dont les décisions sont à priori indépendantes les unes des autres. Plusieurs cas polaires sont distingués : Mécanismes concurrentiels dès lors que c'est la confrontation ex-post sur le marché qui définit la validation ou non des travaux privés, Monopolisme, si prévalent certaines règles de socialisation ex-ante de la production par une demande sociale d'un montant et d'une composition sensiblement équivalents.
- d) **Le système monétaire international** qui est censé garantir les relations internationales et l'exploitation des avantages comparatifs de chaque pays,
- e) **Les compromis institutionnalisés** (représentés par l'Etat) devant garantir la résolution des conflits de distribution.

Ekkehard Ernest (2003) ajoute aussi, qu'un dysfonctionnement quelconque d'un ou de plusieurs de ces cinq formes institutionnelles entraînera forcément une crise mettant en danger l'ensemble du système institutionnel.

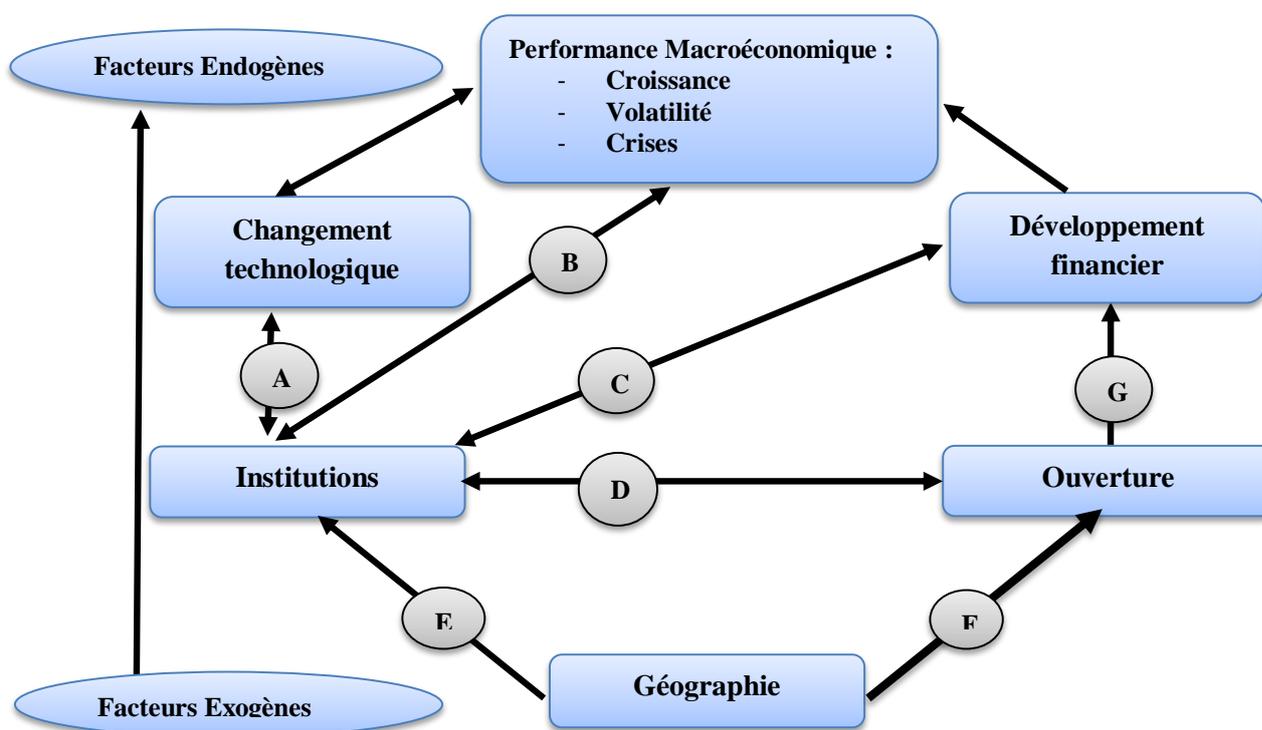
2.3. Les déterminants profonds de la croissance économique : Le rôle des institutions

En parallèle à l'étude menée par Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003) ayant mis en lumière le rôle des institutions, l'intégration économique et la géographie dans la croissance économique, Harry Bloch, et Sam Hak Kan Tang (2004)¹³⁸ ont pu traduire ces différents canaux d'influence sur la croissance d'une façon plus détaillée comme c'est présenté dans le schéma suivant :

¹³⁸ Harry Bloch, Sam Hak Kan Tang(2004), Deep determinants of economic growth: Institutions, geography and openness to trade, Progress in Development Studies 4,3 pp. 245–255

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

Schéma N° (02-03): Les déterminants profonds de la croissance selon Harry Bloch, et Sam Hak Kan Tang (2004).



Source: Harry Bloch, Sam Hak Kan Tang (2004), Deep determinants of economic growth: Institutions, geography and openness to trade, Progress in Development Studies 4,3, P252

Dans le schéma N°(02- 03) Harry Bloch, et Sam Hak Kan Tang (2004) résumant les principaux liens de causalité entre ce qu'ils considèrent comme les déterminants profonds de la croissance et la performance macroéconomique auxquels ils ajoutent les deux déterminants néoclassiques à savoir : les changements technologique et développement financier. Ainsi, les auteurs suggèrent que la géographie est importante dans la mesure où elle affecte indirectement la croissance par les institutions (flèche E) et le commerce (flèche F), qui sont tous deux représentés par une flèche unidirectionnelle puisque la géographie est exogène. Ensuite, les institutions affectent directement la performance macroéconomique (flèche B) et indirectement par le changement technologique (flèche A), le développement financier (flèche C) et le commerce (flèche D). Finalement, l'ouverture au commerce n'a pas d'effet direct et indépendant sur la performance économique, mais seulement des effets indirects liés au développement financier et à l'accumulation du capital (flèche G).

Par rapport à ce schéma qu'Harry Bloch et Sam Hak Kan Tang (2004) ont présenté pour expliquer le rôle des institutions dans la croissance, la réflexion peut aussi être étendue à celle

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

présentée par Douglas North et al (2009)¹³⁹ qui prêtent plus d'intérêt à leur rôle dans la structuration et l'organisation des formes de la concurrence, de l'échange ainsi que celui de l'apprentissage. Pour les auteurs, l'échange qui mène à la division du travail, est concomitant avec le partage des connaissances entre les intervenant dans le même marché, ce qui peut en fait, soulever deux types de problèmes à savoir : La coordination de la connaissance et son efficacité, d'où la nécessité des contrats et des conventions, dans ce qu'il considère en tant que *règles (formelles ou informelles)* ayant pour but de structurer les marchés. Les institutions sont, de ce fait, responsables de la coordination des connaissances des participants au marché au premier niveau. Une fois que ces règles sont établies, la création, la diffusion et la division du savoir se fera à des coûts de transaction élevés ou faibles selon le type d'institutions qui domine et les caractéristiques de leur mise en œuvre. C'est Pour cette raison que l'instauration des institutions appropriées, grâce à la stabilisation des anticipations mènent ainsi à une plus grande sécurité des transactions. Et cela va de pair avec de faibles coûts de transaction causant des gains d'échange très élevés et finalement de meilleures performances économiques.

De même, l'étendue de la réflexion proposée par Douglas North et al (2009) va au-delà de la structuration des marchés et la concurrence pour toucher aux deux facteurs de production dans le cadre de la théorie néoclassique, étant le capital physique et humain. Pour les auteurs, et au cours du processus de la concurrence, les technologies sont générées et/ou transférées comme un résultat spontané, car les organisations (les entreprises) qui participent au jeu économique s'occupent d'abord de l'augmentation de leurs profits, où elles font appel à un grand nombre de paramètres de concurrence dont la technologie en est l'un d'entre eux. La connaissance scientifique (qu'on peut généraliser au capital humain) est utilisée les entreprises uniquement dans la mesure où les organisations anticipent leur utilisation dans la finalité de la maximisation de leur profit. De ce fait, Douglas North et al (2009) concluent en disant : La performance économique est le résultat d'un processus complexe de jeux économiques selon des règles formelles et informelles qui fournissent des structures incitatives et canalisent des activités innovantes.

En arrivant aux termes de cette section, avec la conclusion que les institutions interagissent positivement sur la performance économique et donc sur la croissance, une série de questions s'impose, à savoir : quels sont les critères permettant de mesurer le niveau de la qualité des institutions ? Et en quoi consiste une bonne qualité des institutions ? Ces

¹³⁹ Douglass C. North et al (2009). Apprentissage, institutions et performance économique, revue L'année sociologique, volume 59, N° 02, PP. 469-492.

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

interrogations nous mènent à présenter, dans la section suivantes, les critères et les indicateurs permettant cette évaluation, et ce non pas dans une optique d'exhaustivité mais dans une perspective de recenser les indicateurs les plus utilisés, et les plus recommandés dans les études économiques ainsi que les organismes qui les procurent.

SECTION III :

LES CRITÈRES DE MESURE DE LA QUALITÉ DES INSTITUTIONS

Introduction

Mesurer la qualité des institutions prend en compte plusieurs considérations ne traitants pas uniquement la discipline de l'économie, et ce à l'exemple de l'histoire, du droit, des sciences politiques, de la sociologie, de l'anthropologie.¹⁴⁰ Le caractère qualitatif de ces disciplines rend difficile de quantifier toute approche de mesure des institutions.

Malgré ces difficultés quant à la mesure des institutions, certains économistes se sont penchés à présenter des critères de mesure qui se rapprochent de l'objectivité. Hali Edison (2005) retient une panoplie de trois mesures assez générales à savoir la qualité de la gestion des affaires publiques (corruption, droits politiques, efficience du secteur publique et poids de la réglementation) ; L'existence des lois protégeant les droits de propriété et leur application ; Les limites imposées aux dirigeants politiques.¹⁴¹ Selon cette classification, on peut facilement constater que la qualité des institutions relève principalement de la sphère politico-économique et que le caractère social que revêtent ces indicateurs les rend toujours difficile à définir et à mesurer. En économie, cette difficulté se manifeste par la rareté des études empiriques ayant traduit la qualité des institutions sous forme de variables quantifiées.

La présente section se veut donc une tentative de présenter les indicateurs de mesure de la qualité des institutions les plus répondus ainsi que les différents organismes et institutions internationales produisant des bases de données sur les indicateurs de la qualité des institutions.

1. La difficulté de la mesure des institutions

L'économie contemporaine s'appuie, dans sa démarche de science sociale, sur des éléments mesurés et quantifiés. Il y a donc une réelle difficulté pour les économistes à aborder la question des institutions, et tout particulièrement à en proposer une mesure, et ce pour plusieurs raisons: Premièrement, l'analyse des institutions nécessite une approche pluridisciplinaire, mobilisant des savoirs autres que l'économie, l'histoire, le droit, les sciences

¹⁴⁰ Voir les approches théoriques des institutions, chapitre I.

¹⁴¹ Hali Edison (2005), qualité des institutions et résultats économiques : Un lien solide, Revue problèmes économique, P03

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

politiques, la sociologie, l'anthropologie; Elle touche au champ des valeurs, posant ainsi des problèmes de normativité qui appellent une prudence particulière. Les économistes se voient souvent dans la nécessité de construire des indicateurs quantitatifs à partir d'appréciations qualitatives comportant un certain niveau de subjectivité. Enfin, il n'existe pas un cadre assurant la cohérence du champ des institutions, ce champ n'est ni structuré ni borné comme peut l'être la comptabilité qui donne la mesure de toute chose à travers des prix et des quantités.¹⁴² Ces mesures restent néanmoins loin d'être objectives malgré leur utilisation dans pas mal d'études empiriques, et ce du fait qu'elles sont constituées à partir des appréciations et des évaluations personnelles et subjectives d'experts nationaux ou des évaluations de la population lors d'enquêtes réalisées par des organisations internationales et des organisations non gouvernementales¹⁴³.

La difficulté qui réside dans la fixation d'indicateurs et de mesures standards et cohérentes a incité des économistes et des organismes internationaux à présenter des statistiques mesurant la qualité des institutions à travers des estimations permettant de mener des études économétriques avancées. Dans cette perspective, Barro (1991)¹⁴⁴, fut l'un des premiers à avoir mené des exercices de régression entre pays, a utilisé un décompte objectif des cas d'instabilité politique tels que les coups d'État, assassinats politiques et révolutions afin de représenter une menace pour la sécurité des droits de propriété. Des études ultérieures telles que celles de Mauro (1995)¹⁴⁵ et Knack et Keefer (1995)¹⁴⁶ ont utilisé des indicateurs issus d'évaluations subjectives, en particulier celles produites par des sociétés de conseil en investissement, telles que le groupe Political Risk Services (qui produit le Guide international du risque pays (ICRG)). Ces économistes sont parvenus à traduire la qualité des institutions en données chiffrées généralement en valeurs proxy, permettant la mise en place de différentes bases de données.

2. La qualité des institutions et la bonne gouvernance

Selon le fond monétaire international (FMI) la gouvernance se renvoie à une notion très vaste qui se distingue par la qualité de tous les aspects de la bonne gestion des affaires des pays. Ces aspects comprennent entre autres la politique économique, le cadre réglementaire de l'Etat

¹⁴² Denis de Crombrughe et all (2009). Institutional Profiles Database III, Présentation de la base de données « Institutional Profiles Database 2009 » - (IPD 2009) P08

¹⁴³ Hali Edison (2003), Qualité des institutions et résultats économiques Un lien vraiment étroit ? Revue Finances & Développement, P156.

¹⁴⁴ Barro, R. 1991. Economic Growth in Cross Section Countries. Quarterly Journal of Economics, 106. 407-433

¹⁴⁵ Mauro, P. (1995). Corruption and growth. Quarterly Journal of Economics 110 (3) : 681- 712.

¹⁴⁶ Knack, S., et Keefer, P. (1995). Institutions and Economic Performance: Cross Country Tests Using Alternative Institutional Measures. Economics and Politics 07 (3): 207-227.

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

de droit, la corruption, l'abus de confiance de la part des autorités dans l'exercice de leurs pouvoirs publics ainsi que le détournement des biens publics pour des fins d'enrichissement personnels. De même, la Banque mondiale définit la bonne gouvernance comme étant la manière dont le pouvoir est exercé pour gérer les ressources nationales économiques et sociales consacrées au développement. De ce fait, le concept de bonne gouvernance, est généralement utilisé dans un but de traduire le bon fonctionnement des autorités et des administrations publiques. De ce fait, la bonne gouvernance peut être présentée comme la bonne utilisation de l'autorité publique, L'OCDE traduit la gouvernance par les quatre éléments suivants :¹⁴⁷

- La modernisation du gouvernement qui correspond à la meilleure façon d'introduire des changements durables dans les comportements et les attitudes ;
- La crédibilité de l'administration publique où la confiance en elle doit être rétablie et maintenue à travers des consultations systématiques et efficaces des parties prenantes au processus d'élaboration des politiques des pouvoirs publics ;
- Une administration en ligne mieux exploitée et ce à travers les technologies d'informations et de communication créant de nouvelles opportunités pour améliorer les relations entre l'administration et les citoyens, réduire les barrières administratives et améliorer l'efficacité des services publics ;
- Des cadres juridique et institutionnel, destinés aux marchés, bien améliorés. Pour se faire, l'Etat doit formuler des réglementations de qualité et des mécanismes de gouvernance institutionnels afin de délimiter le cadre dans lequel opèrent les marchés. Ayant pour objectif la stimulation de la compétitivité au niveau national et local par l'exercice d'une influence dominante sur l'émergence et le fonctionnement de marchés efficients.

La bonne gouvernance peut être aussi considérée comme des niveaux d'évaluation du rôle de l'Etat et des politiques dans la gestion des affaires publiques. L'analyse néo-institutionnelle a permis de mettre en avant deux thèses défendant chacune deux rôles différents de l'Etat :¹⁴⁸

- La première thèse ne considère pas que l'Etat, étant censé être le fournisseur ou le prestataire de services publics, assurant l'ordre, la sécurité et la justice, mais aussi la redistribution des revenus par la fiscalité et les transferts sociaux. Sur le plan

¹⁴⁷ OCDE (2004), « Les questions clés », Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel, Accès en ligne à l'adresse : <http://www.oecd.org/dataoecd/37/61/31719048.pdf>, pp. 61-62

¹⁴⁸ Rachid Mira (2015), Économie politique de l'industrialisation en Algérie : Analyse institutionnelle en longue période, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Sorbonne Paris 13, PP 12-13.

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

économique, les analyses néo-institutionnelles considèrent que le bon fonctionnement des marchés est corrélé au bon fonctionnement des institutions par une pratique de la bonne gouvernance. Dès lors, le sous-développement et les faibles performances de croissance économique des pays s'expliqueraient par une défaillance de l'État (corruption, insécurité des droits de propriété, distorsions de marchés, absence de démocratie).

- La deuxième thèse considère que l'État sécurise, comme dans la première thèse, les droits de propriété et il est aussi un acteur du développement économique. Et ce par la mise en place de rentes dites de « management » du développement sous forme de subventions, d'allègements de taxes, mais aussi de dépenses et transferts de revenus publics favorable à des secteurs économiques ciblés en vue d'acquiescer et de développer de nouvelles technologies.

A travers ce développement dans la définition de la bonne gouvernance, ou simplement de la gouvernance, il nous paraît évident qu'il est en relation très étroite avec ce que Douglas North (1990) considère comme institutions, et sur ce que la théorie institutionnelle appelle les « Institutions » avec tous ce que les approches institutionnelles donnent comme définition à l'institution. Le caractère qualitatif des critères d'évaluation et de suivi de ses deux concepts (Gouvernance et institution) les rend difficile à mesurer, et parfois même à cerner sous un ou quelques indicateurs standards universellement acceptés. C'est d'ailleurs, la raison pour laquelle des organismes économiques mondiaux, à l'instar de la banque mondiale et d'autres organismes, se sont penchés à proposer une panoplie d'indicateurs qui sont les plus admis et les plus représentatifs de la qualité des institutions à l'échelle mondiale.

Dans ce qui suit, nous tenterons de présenter les indicateurs de la qualité des institutions les plus reconnus et les plus utilisés par les économistes et les économètres. Ces indicateurs, comme nous l'avons indiqué précédemment, sont généralement subjectifs et difficile à concevoir pour au moins les deux raisons suivantes : D'une part, le calcul nécessite d'affecter des pondérations objectives aux différentes composantes de l'environnement institutionnel. Or la manière dont se combinent et interagissent les dotations institutionnelles n'est pas clairement établie et une pondération semble donc difficile et forcément subjective. D'autre part, certaines caractéristiques des sociétés ayant un impact sur la qualité des institutions sont inobservables et susceptible de varier d'un pays à un autre, ce qui crée nécessairement un biais dans les mesures de la qualité des institutions observables.

3. La qualité des institutions selon la banque mondiale (base de données de Daniel Kaufmann).

Au cours de ces dernières années, sous l'influence des réformes économiques et institutionnelles lancées dans la plupart des pays en développement, la mise en œuvre de mesure de la qualité des institutions a considérablement progressé. Des changements techniques ont été entrepris afin de rapprocher ces pays des normes de fonctionnement des pays avancés. Et malgré les difficultés rencontrées dans la mise en place de ces mesures de la qualité des institutions, les avancées dans les analyses empiriques récentes sont parvenues à retenir une panoplie d'indicateurs regroupés sous trois catégories assez générales à savoir : La qualité de la gestion des affaires publiques (corruption, droits politiques, efficacité du secteur public et poids de la réglementation); existence de lois protégeant la propriété privée et application de ces lois; et limites imposées aux dirigeants politiques.

En se basant sur cette même classification des institutions, plusieurs organismes nationaux et internationaux proposent des indicateurs synthétiques et ce à l'exemple de l'indice global de gouvernance, calculé à base de la moyenne de six mesures de la qualité des institutions regroupés sous deux catégories économiques et politiques. Ces indicateurs sont présentés dans une étude de Daniel Kaufmann, Art Kraay et Pablo Zoido-Lobaton (1999).¹⁴⁹

Pour construire leur base de données, Daniel Kaufmann, Kraay et Pablo Zoido-Lobaton (1999) ont proposé, dans le cadre de leur recherche dans la banque mondiale, une série d'indicateurs de la qualité des institutions. Ces indicateurs de gouvernance fournis par la banque mondiale à partir de 1996, sont les plus populaires et les plus utilisés. Ils sont parfois appelés «KK», «KKZ» ou «KKM» d'après les noms de leurs auteurs¹⁵⁰. Publié tous les deux ans entre 1996 et 2002, puis annuellement. Couvrant plus de 200 pays, les indicateurs de gouvernance mondiale, compilent des données provenant de 37 sources, telles que des enquêtes transnationales sur les entreprises et des évaluations d'experts provenant d'agences d'évaluation du risque commercial, d'ONG et de groupes de réflexion, ainsi que de gouvernements et d'agences multilatérales.¹⁵¹ Les indicateurs proposés par ces auteurs sont d'ordre de six et qui sont les suivants :

¹⁴⁹ Daniel Kaufmann, Kraay, Pablo Zoido-Lobaton (1999), aggregating government indicators, Policy research working paper, N° 20195, The World Bank Development Research Group Macroeconomics and Growth and World Bank Institute Governance, Regulation and Finance.

¹⁵⁰ En référence aux initiales des auteurs Daniel Kaufmann, Kraay et Pablo Zoido-Lobaton.

¹⁵¹ Juzhong Zhuang, Emmanuel De Dios, and Anneli Lagman-Martin (2010), Op cit, P08

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

- *Les capacités revendicatives et d'expression (Voice and Accountability)*, ou encore *Voix citoyenne et responsabilité* : cet indicateur mesure la manière dont les citoyens d'un pays participent à la sélection de leurs gouvernants, ainsi que la liberté d'expression, d'association et de presse, autrement dit les droits politiques et individuels dont jouissent les citoyens ;
- **La stabilité politique et absence de violence** : cet indicateur mesure la probabilité de changements violents de régime ou de gouvernement, ainsi que de menaces graves à l'ordre public, y compris le terrorisme, c'est-à-dire la perception de la probabilité d'une déstabilisation ou d'un renversement de gouvernement par des moyens inconstitutionnels ou violents ;
- *L'efficacité des pouvoirs publics et de l'action publique* : mesure la qualité des services publics, les performances de la fonction publique et son niveau d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques, la qualité de l'élaboration et de l'application des politiques et la crédibilité de l'engagement des pouvoirs publics à l'égard de ces politiques ;
- *La qualité de la réglementation* : cet indicateur mesure la capacité des pouvoirs publics à élaborer et à appliquer de bonnes politiques et réglementations favorables au développement du secteur privé, il mesure également les entraves réglementaires au fonctionnement des marchés. En d'autres termes, ce paramètre permet d'évaluer la possibilité d'assurer la protection des droits de propriété ;
- *L'état de droit (Rule of law)* : mesure le degré de confiance qu'ont les citoyens dans les règles conçues par la société et la manière dont ils s'y conforment et, en particulier, le respect des contrats, les compétences de la police et des tribunaux, ainsi que la perception de la criminalité et de la violence. Cet indicateur rapporte la qualité du respect des contrats légaux par le système judiciaire ou par la police, en tenant compte du recours à la violence privée et de sa répression ;
- *Le contrôle de la corruption* : Cet indicateur mesure l'usage des prérogatives du pouvoir à des fins personnelles, en particulier l'enrichissement des individus disposant d'une position de pouvoir. Il mesure, en fait, l'utilisation des pouvoirs publics à des fins d'enrichissement personnel, y compris la grande et la petite corruption, ainsi que « la prise en otage » de l'Etat par les élites et les intérêts privés.

4. La qualité des institutions selon Institutional Profile Database (IPD)

En parallèle à la base de données de Daniel Kaufmann, la base de données IPD vise à porter une contribution à la mesure et l'analyse du rôle des institutions dans le développement en stimulant les recherches dans ce domaine. *Institutional Profiles Database* couvrent les

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

données de 123 pays et ce depuis 2009, et contient au total 367 indicateurs décrivant un large champ de caractéristiques institutionnelles regroupés sous neuf (09) fonctions. Depuis 2008, le *World Bank Institute* a intégré une partie des indicateurs de l'IPD (sous leurs versions 2006 et ce dans les données de Daniel Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2009) le poids moyen des indicateurs de l'IPD dans la base de Kauffman est de 7.2% sur les 33 sources de données qu'utilise la base de données de Kaufman. L'IPD est structuré par le croisement de neuf (09) fonctions institutionnelles qui donnent une image sur le fonctionnement des quatre (04) secteurs suivant : a). *Institutions publiques et société civile* ; b). *Le marché des biens et services* ; c). *Le marché des capitaux* ; d). *Le marché du travail et relations sociales* qu'on tentera de présenter dans ce qui suit :¹⁵²

- **Institutions politiques** : fonctionnement des institutions politiques, droits et libertés publiques, légalité et légitimité des autorités publiques ;
- **Sécurité, Ordre public, Contrôle de la violence** : sécurité des personnes et des biens, contrôle de la violence intérieure, sécurité extérieure ;
- **Fonctionnement des administrations publiques** : transparence et efficacité de l'action publique, contrôle de la corruption, indépendance et niveau d'application de la justice, gouvernance des ressources naturelles, autonomie des organisations ;
- **Liberté de fonctionnement des marchés** : privatisations et nationalisations, liberté des prix et des taux d'intérêt, flexibilité du marché du travail ;
- **Coordination des acteurs, vision stratégique, innovation** : capacité de l'Etat à faire converger les intérêts et les anticipations, vision stratégique des autorités, capacité d'absorption technologique ;
- **Sécurité des transactions et des contrats** : respect des droits de propriété, des droits des contrats, traitement des différends commerciaux ;
- **Régulation des marchés, dialogue social** : concurrence sur les marchés des biens et services et sur le marché du capital ; régulation et supervision du système financier ; dialogue social ;
- **Ouverture sur l'extérieur** : liberté de circulation des marchandises et des services, des capitaux, des personnes et de l'information ;

¹⁵² Denis de Crombrughe et al (2009), Op cit, P10.

**CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE
ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE**

- **Cohésion et mobilité sociales** : équilibres sociaux et régionaux, égalité de traitement (selon, le sexe, l'ethnie...) dans les traditions et du fait des institutions formelles, solidarités (traditionnelle, institutionnelle), Mobilité sociale.

Tableau N° (02-02) : Structure du cadre institutionnel selon la base de données Institutional Profil Database (IPD)

	Environnement institutionnel	Marché		
La fonction institutionnelle	-A- Institutions publiques, Société civile	-B- Marché des biens et services	-C- Marché des capitaux	-D- Marché du travail
Institutions politiques	droits politiques et libertés, publiques, légalité, légitimité			Liberté, pluralisme syndical
Sécurité, ordre public, contrôle de la violence	sécurité des personnes et des biens, contrôle de la violence, sécurité extérieure			
Fonctionnement des administrations publiques	Transparence, contrôle de la corruption, efficacité de l'administration, indépendance de la justice, autonomie des organisations	Création d'entreprise, gouvernance des ressources naturelles		
Liberté de fonctionnement des marchés		Privatisations, Nationalisations, liberté des prix	Privatisations Nationalisations liberté du crédit et des taux d'intérêt	Flexibilité du marché du travail formel
Coordination des acteurs, vision stratégique, Innovation	Capacité d'arbitrage autonome de l'Etat, coordination des acteurs publics et privés, vision stratégique des Autorités innovations	Environnement technologique des entreprises	capital-risque	Formation professionnelle
Sécurité des contrats et des transactions	Sécurité des droits de propriété et des contrats, justice commerciale, droit de la faillite	information sur la qualité des biens, sur la situation des entreprises, sécurité foncière, propriété intellectuelle	Systèmes de garanties, obligations d'information	respect du droit du travail
Régulation du marché et dialogue social		Régulation de la concurrence	Régulation de la Concurrence, Règles Prudentielles, supervision	dialogue social
Ouverture sur l'extérieur	Circulation des personnes, de l'information	ouverture commerciale	Ouverture financière	Circulation des Travailleurs
Cohésion et mobilité sociale	Equilibre social, égalité de traitement, solidarités		micro-crédit	Segmentation du marché du travail, mobilité sociale

Source : Denis de Crombrughe et al (2009), "Institutional Profiles Database III", Présentation de la base de données « Institutional Profiles Database 2009 » - (IPD 2009) P11.

5. La qualité des institutions selon les critères de la base de données POLITY IV

Parmi les autres bases de données qui cherchent à produire des indicateurs mesurant la qualité des institutions politiques, on cite celle de POLITY I-IV réalisée dans le cadre d'un projet du «Center for Systemic Peace » (*Centre pour la paix systémique*) affilié à l'Université George Mason, Virginie, Washington (Etats Unis d'Amérique). Les recherches menées dans le cadre de ce projet ont développé une base de données de longue période en se basant sur des critères de la bonne gouvernance politique en produisant un indicateur synthétique de la qualité des institutions politiques mesuré grâce à une typologie des régimes politiques sur un spectre allant de l'autocratie à la démocratie.¹⁵³ Les indicateurs composites sont constitués des critères institutionnels de gouvernance comme :

- La fragmentation de la société ;
- La participation dans les factions sociales ;
- Le mode de gouvernement et de gestion de l'autorité, que fonde une structure de coalition de pouvoir évoluant sur la longue période.

Les variables retenues par cette base de données sont :

- La démocratie institutionnalisée (DEMOC) mesurée sur une échelle allant de 0 à 10 ;
- L'autocratie institutionnalisée (AUTOC) aussi mesurée sur une échelle allant de 0 à 10 ;
- Une variable synthétique des deux régimes (POLITY) allant de -10 à +10, respectivement d'une forte autocratie, à une forte démocratie. Cet indicateur se mesure par la différence entre la démocratie et l'autocratie ($POLITY = DEMOC - AUTOC$). De ce fait, pour un régime Autocratique où la valeur de (AUTOC) est supérieure à la valeur de la variable DEMOC on obtient des valeurs négatives de l'indicateur (POLITY), alors que dans le cas inverse, la valeur de l'indicateur synthétique de (POLICY) devient positive et nous renseigne sur un régime politique démocratique.

En parallèle à l'Indicateur (POLICY) que propose cette base de donnée, un autre indicateur mesurant la durabilité du régime politique est appréhendée par la variable (DURABLE) correspondant au nombre d'années de maintien d'un régime après un changement politique donné. Cet indicateur se décompose en six autres indicateurs (06) à savoir :

- Mode de recrutement du chef de l'exécutif ;
- Le degré de compétitivité dans le recrutement de l'exécutif ;

¹⁵³ Voir : Rachid Mira (2015). Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période. Thèse de Doctorat es sciences économique, spécialité Economies et finances. Université Sorbonne Paris.P 42-47.

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

- Le degré d'ouverture dans le recrutement de l'exécutif ;
- Les règles décisionnelles imposées par l'exécutif ou contraintes institutionnalisées du mode de décision définissant l'autorité ;
- Régulation de la participation à la vie politique, de l'expression des préférences et des opinions politiques ;
- Contraintes de l'exécutif.

En parallèle à ces bases de données qu'on vient de présenter, les grands développements dans les études empiriques ont abouti à la mise en place de plusieurs autres bases de données qui ont pu instaurer une panoplie d'indicateurs de mesure de la qualité des institutions et parmi lesquelles on cite les suivantes.

6. La qualité des institutions selon The International Country Risk Guide (ICRG)

La notation de l'International Country Risk Guide (ICRG) comprend 22 variables dans trois sous-catégories de risques : Politique, Financier et Economique. Un index distinct est créé pour chacune des sous-catégories. L'indice de risque politique est calculé en pourcentage (sur une grille comprenant 100 points), le risque financier sur 50 points et le risque économique sur 50 points. Les points totaux des trois indices sont divisés par deux pour produire les pondérations à inclure dans le score de risque pays composite. Les scores composites, allant de zéro à 100, sont ensuite divisés en catégories allant du risque très faible (80 à 100 points) au risque très élevé (zéro à 49,9 points).

A ce stade, nous précisons que les deux catégories de « risque économique » et « risque financier » comprennent les indicateurs suivants :

- Le PIB par habitant, le taux de croissance réel du PIB, le taux d'inflation, la balance des paiements en pourcentage du PIB, et enfin les comptes courants en pourcentage du PIB concernant l'indicateur du risque économique ;
- La dette extérieure en pourcentage du PIB, le service de la dette en pourcentage des exportations des biens et services, les comptes courants en pourcentage des exportations des biens et services, la liquidité interne en termes de mois d'importation et la stabilité du taux de change par rapport au dollar américain et ce concernant l'indicateur du risque financier.

Pour l'indicateur des « Risques politiques » qu'on peut aussi rapprocher à la qualité des institutions politiques, la base de données ICRG le présente sous douze (12) sous-indicateurs avec différentes échelles de mesures qui sont présentées dans le tableau suivant :

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE
ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

Tableau N° (02-03) : La décomposition de la notation « Risques politiques » de l'ICRG

Le risque politique selon ICRG	
L'indicateur	Niveau maximum
Stabilité du gouvernement	12
Les conditions socioéconomiques	12
Climat des investissements	12
Conflit interne	12
Conflit externe	12
Corruption	06
L'implication des militaires dans la politique	06
Les tensions religieuses	06
Le respect des lois	06
Tensions ethniques	06
La démocratie	06
Bureaucratie	04
Total	100

Source : Document sur la méthodologie utilisée par L'ICRG.

La somme des valeurs attribués aux douze indicateurs permet l'obtention d'une mesure calculée sous forme de pourcentage de la qualité des institutions politiques.

7. La qualité des institutions selon les critères de l'Institut Fraser

La base de données Fraser Institute se distingue par ses indicateurs mesurant la qualité des institutions économiques (liberté économique) construit à base de cinq (05) indicateurs composites de la qualité des institutions économiques relevés de cinq domaines à savoir :

- La taille du gouvernement ;
- Le système juridique et le respect des droits de propriété ;
- L'argent sain (la transparence et la corruption) ;
- La liberté de commerce international ;
- La réglementation.

Dans ces cinq domaines, l'indice compte 24 composantes et plusieurs d'entre elles sont, elles aussi, constituées de plusieurs sous-composantes et au total, l'indice global de la *liberté économique* comprend 42 variables distinctes. Les variables proviennent de sources différentes, telles que *l'International Country Risk Guide*, *le Global Compétitivités Report* et *les rapports Doing Business de la Banque mondiale*. Chaque composante et sous-composante est classée sur une échelle de 0 à 10 qui reflète la distribution des données sous-jacentes.

La décomposition des cinq indicateurs composites est comme suit :¹⁵⁴

7.1. La taille du gouvernement

- Les consommations publiques (dépenses publiques) ;
- Les Transferts et subventions ;
- Les entreprises publiques et investissements ;
- Le taux marginal d'imposition maximal.

Les quatre composantes du domaine « Taille du gouvernement » indiquent dans quelle mesure les pays comptent sur le processus politique pour allouer les ressources et, les biens et services. Lorsque les dépenses publiques augmentent par rapport aux dépenses privées (des particuliers, des ménages et des entreprises), la prise de décision gouvernementale se substitue au choix personnel, et la liberté économique est réduite. La consommation publique en pourcentage de la consommation totale et les transferts et subventions en pourcentage du PIB sont des indicateurs de la taille du gouvernement. Lorsque la consommation publique représente une part plus importante du total, le choix politique se substitue au choix personnel. De même, lorsque les gouvernements taxent certaines personnes afin de fournir des transferts à d'autres, ils réduisent la liberté des individus de conserver ce qu'ils gagnent.

La composante « Entreprises publiques et investissements » représente le degré par lequel les pays utilisent les investissements et les entreprises privés plutôt que les investissements et les entreprises publics pour diriger les ressources. Les gouvernements et les entreprises publiques appliquent des règles différentes de celles auxquelles sont soumises les entreprises privées. Ils ne dépendent pas des consommateurs pour leurs revenus ni des investisseurs pour les capitaux. Ils opèrent souvent sur des marchés protégés. Ainsi, la liberté économique est réduite car les entreprises publiques produisent une part plus importante de la production totale.

La quatrième composante est basée sur le taux marginal d'imposition sur le revenu le plus élevé. Le taux marginal d'imposition sur le *revenu* et les *salaires* les plus élevés est le seuil de revenu auquel ces taux commencent à s'appliquer. La moyenne de ces deux sous-composantes permet de calculer le taux d'imposition marginal le plus élevé. Des taux d'imposition marginaux élevés qui s'appliquent à des niveaux de revenu relativement bas indiquent également une dépendance à l'égard du gouvernement. Ainsi, les pays avec des taux d'imposition marginaux élevés et des seuils de faible revenu sont moins bien notés.

¹⁵⁴ Méthodologie de la base de données de Fraser Institute. Disponible sur <https://www.fraserinstitute.org/fr/economic-freedom/approach>

Ensemble, les quatre composantes du domaine 1 mesurent dans quelle mesure un pays dépend des choix personnels et des marchés plutôt que des budgets gouvernementaux et de la prise de décision politique. Par conséquent, les pays avec de faibles niveaux de dépenses publiques en pourcentage du total, un secteur des entreprises publiques plus petit et des taux d'imposition marginaux inférieurs obtiennent les notes les plus élevées dans ce domaine.

7.2. Le système juridique et droit de propriété

Composé de neuf (09) sous composantes à savoir :

- Indépendance judiciaire ;
- Tribunaux impartiaux ;
- Protection des droits de propriété ;
- Ingérence militaire dans l'état de droit et la politique ;
- Intégrité du système juridique ;
- Exécution légale des contrats ;
- Coûts réglementaires de la vente de biens immobiliers ;
- Fiabilité de la police ;
- Coûts commerciaux de la criminalité.

Les éléments clés d'un système juridique compatible avec la liberté économique sont : l'Etat de droit, la sécurité des droits de propriété, un système judiciaire indépendant et impartial et l'application impartiale et efficace de la loi. Les neuf composantes dans ce domaine sont des indicateurs de l'efficacité avec laquelle les fonctions de protection du gouvernement sont remplies. La sécurité des droits de propriété, protégée par l'État de droit, constitue le fondement de la liberté économique et du fonctionnement efficace des marchés. La liberté d'échange, par exemple, est fatalement affaiblie si les individus n'ont pas de droits sûrs à la propriété, y compris les fruits de leur travail. Lorsque les particuliers et les entreprises ne sont pas convaincus que les contrats seront exécutés et que les fruits de leurs efforts productifs seront protégés, leur incitation à s'engager dans des activités productives s'érodera.

7.3. L'argent sain

- Croissance monétaire ;
- Écart type de l'inflation ;
- Taux d'Inflation ;
- Liberté de posséder des comptes bancaires en devises.

A mesure que le taux d'inflation augmente, il a également tendance à devenir plus volatil. Des taux d'inflation élevés et volatils faussent les prix relatifs, modifient les conditions

fondamentales des contrats à long terme et rendent pratiquement impossible pour les particuliers et les entreprises de planifier judicieusement pour l'avenir. Une monnaie saine est essentielle pour protéger les droits de propriété et, par conséquent, la liberté économique. L'inflation érode la valeur des biens détenus en instruments monétaires. Lorsque les gouvernements financent leurs dépenses en créant de l'argent, ils exproprient en fait, la propriété et violent la liberté économique de leurs citoyens.

Ainsi, en plus des données sur le taux d'inflation d'un pays et la politique monétaire de son gouvernement, il est important de considérer à quel point il est difficile d'utiliser des monnaies alternatives plus crédibles. Si les banquiers peuvent offrir des comptes d'épargne et de vérification dans d'autres devises ou si les citoyens peuvent ouvrir des comptes bancaires à l'étranger, l'accès à une monnaie saine est alors accru et la liberté économique est élargie.

Les trois premiers composants de cet indicateur (Argent Sain) visent à mesurer la cohérence de la politique monétaire (ou des institutions) avec la stabilité des prix à long terme. Le dernier composant (Liberté de posséder des comptes bancaires en devises) est conçu pour mesurer la facilité avec laquelle d'autres devises peuvent être utilisées via des comptes bancaires nationaux et étrangers. Pour obtenir une note élevée dans ce domaine, un pays doit suivre des politiques et adopter des institutions qui conduisent à des taux d'inflation faibles (et stables) et éviter les réglementations qui limitent la possibilité d'utiliser des devises alternatives.

7.4. Liberté de commerce international

Cet indicateur est mesuré par trois sous catégories d'indicateurs qui limitent l'accès au commerce international à savoir :

- ***Les tarifs***
 - Recettes provenant des taxes commerciales (% du secteur commercial) ;
 - Taux moyen des droits de douane ;
 - Écart type des taux de droits.
- ***Obstacles réglementaires au commerce***
 - Obstacles non tarifaires au commerce ;
 - Coûts de mise en conformité de l'importation et de l'exportation.
- ***Taux de change du marché noir***
- ***Contrôle des mouvements de capitaux et de personnes***
 - Restrictions en matière de propriété étrangère / d'investissement ;
 - Contrôle des capitaux ;
 - Liberté de visite des étrangers.

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

Les composantes dans cette sous-catégorie d'indicateurs sont conçues pour mesurer une grande variété de restrictions affectant les échanges internationaux : Les tarifs, les quotas, les restrictions administratives cachées et les contrôles des taux de change et des mouvements de capitaux. Pour obtenir une note élevée dans ce domaine, un pays doit avoir des tarifs bas, un dédouanement facile et une administration efficace des douanes, une monnaie librement convertible et peu de contrôles sur les mouvements de capital physique et humain.

7.5. La régulation

L'indicateur de la qualité de la régulation prend en compte les trois (03) composantes suivantes :

- Réglementation du marché du crédit ;
- Réglementation du marché du travail ;
- Règlements commerciaux.

Lorsque les réglementations restreignent l'entrée sur les marchés et interfèrent avec la liberté de s'engager dans des échanges volontaires, elles réduisent la liberté économique. Ce dernier indicateur (la régulation) se concentre sur les restrictions réglementaires limitant la liberté d'échange sur les marchés du crédit, du travail et des produits. Ces composantes reflètent les conditions du marché intérieur du crédit et la mesure dans laquelle le secteur bancaire appartient à des intérêts privés et dans quelle mesure les crédits sont fournis au secteur privé et si les contrôles des taux d'intérêt interfèrent avec le marché du crédit. Les pays qui utilisent un système bancaire privé pour attribuer des crédits à des parties privées et s'abstiennent de contrôler les taux d'intérêt reçoivent des notes plus élevées pour cette composante réglementaire.

Pour ce qu'est de la réglementation du marché du travail, elle porte sur les éléments tels que le salaire minimum, les réglementations sur les licenciements, la fixation centralisée des salaires, l'extension des contrats syndicaux aux parties non participantes et la conscription. La composante du marché du travail est conçue pour déterminer la mesure dans laquelle ces restrictions à la liberté économique sont présentes. Pour obtenir des notes élevées dans la réglementation de la notation des composants du marché du travail, un pays doit permettre aux forces du marché de déterminer les salaires et d'établir les conditions d'embauche et de licenciement, et de s'abstenir de recourir à la conscription.

La sous-composante « réglementations commerciales » est conçue pour identifier dans quelle mesure les réglementations et les procédures bureaucratiques restreignent l'entrée et réduisent la concurrence. Pour obtenir un score élevé dans cet indice, les pays doivent permettre aux

CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS LA THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE

marchés de déterminer les prix et s'abstenir d'activités réglementaires qui retardent l'entrée en activité et augmentent le coût de production des produits. Ils doivent également s'abstenir de «jouer aux favoris», c'est-à-dire d'utiliser leur pouvoir pour extraire des paiements financiers et récompenser certaines entreprises au détriment d'autres.

En arrivant aux termes de cette section, il convient de noter qu'en parallèle à ces organismes d'évaluation et de mesure de la qualité des institutions que nous venons de présenter, d'autres organismes tels que Freedom House, la Fondation Heritage (Heritage Foundation), Doing Business (pour le climat des affaires), et le Forum Economique Mondial (WEF) ont aussi présenté des mesures différentes. Ceci dit, la présentation des organismes et des critères d'évaluation proposés dans cette section, ont pour but de donner un aperçu global sur la mesure de la qualité des institutions sans pour autant présenter tous les organismes et critères d'une manière exhaustive.

Conclusion

Les modèles de croissance économique n'ont guère cessé de porter des nouveaux éléments de réponse aux questions concernant les disparités en termes de niveaux de croissance entre les pays, notamment ceux en développement. Les études récentes qui se sont penchées sur le rôle du cadre institutionnel dans l'explication de ces disparités, ont mis en avant le rôle de la qualité des institutions, notamment les institutions politiques, dans l'explication de celles-ci dans une logique d'ouverture économique, d'intégration et du progrès technique (voir le travail de : Harry Bloch, Sam Hak Kan Tang (2004) et Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003)). Néanmoins, la mise en place d'un cadre institutionnel favorisant la croissance et le développement économique ne peut se réaliser en dehors de la sphère politique, où les décisions pouvant être prises dans celle-ci auront des répercussions sur l'apparition des formes institutionnelles que ce soient économiques, politiques ou sociales (Voir les travaux de Daron Acemuglu, 2001, 2003 et 2005).

Les institutions dans leur sens large, participent à la création d'un environnement propice pour la convergence et au développement économique où les bons niveaux de la qualité des institutions sont souvent conjugués avec des niveaux de croissance économique élevés. La littérature économique examinant l'apport des institutions dans la croissance économique suggère que la bonne qualité des institutions est une source du progrès économique, par la participation à la création d'un environnement propice au changement technologique, aux innovations et à l'émergence de nouveaux modes d'organisation de la production économique. De ce fait, le facteur institutionnel est désormais un facteur de croissance par excellence et par conséquent, ne peut pas être considéré comme supplémentaire ou être dissocié de la sphère économique.

L'apparition des formes institutionnelles est souvent en relation étroite avec les formes des institutions politiques déjà existantes. Ces institutions politiques conditionnent les formes des nouvelles institutions économiques qui vont apparaître et permettent une redistribution des revenus qui vont de pair avec la volonté du pouvoir politique mis en place. Cette réalité met en lumière la primauté des institutions et du pouvoir politiques sur les autres formes d'institution.

CHAPITRE III :
L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE
DE LA RENTE PETROLIERE

**CHAPITRE III :
L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE :
LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE**

Introduction

Depuis son indépendance et jusqu'à la fin des années quatre-vingts, l'Algérie s'est lancée dans une stratégie de développement basée sur plusieurs plans économiques qui visent principalement la création d'une économie industrielle solide. Néanmoins, son caractère rentier, qui représentait une source de financement de ces plans, est aussi une source d'une forte vulnérabilité, du fait que toute la politique économique du pays tournait autour des recettes pétrolières. Cette stratégie a échoué à cause de la dégringolade qu'ont connue les prix du pétrole au milieu des années 80. Ces difficultés financières ont coïncidé avec l'apparition d'une tendance libéraliste du champ politique après les événements d'octobre 1988, ce qui a conduit vers une transition économique d'un côté, et une transition politique de l'autre côté. Vers la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix, les sujets qui gagnaient de plus en plus d'intérêts tournent autour du rôle des institutions algériennes dans le processus de transition qu'a connue le pays, ainsi que leur participation à tirer des gains de l'ouverture économique dictée par le passage au libre-échange. Ces interrogations ont coïncidé avec une conjoncture très particulière marquée par l'adoption des différentes réformes imposées par le FMI dans le cadre du plan d'ajustement structurel (PAS) ayant donné lieu à une série de réformes touchant la quasi-totalité des secteurs de l'économie algérienne (notamment la privatisation des Entreprises Publiques Economiques). Ces réformes venant, à priori, instaurer une nouvelle politique économique sensée faire sortir le pays de la crise causé par la chute des prix du pétrole en 1986 (le contre choc pétrolier) et la perte de valeur du dollar au début des années quatre-vingts, et assainir les premières bases pour l'émergence d'une économie de marché.

Le présent chapitre se veut une tentative de dresser un état des lieux de l'économie algérienne en présentant les différentes réformes qui ont été adoptées dans le cadre de la transition en faisant à chaque fois le lien entre ces réformes et le caractère rentier de l'économie Algérienne. Cette analyse vise aussi à mettre en exergue les réformes institutionnelles adoptées que ce soit dans le cadre du consensus de Washington ou dans le cadre du PAS.

SECTION I :

**LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE
L'ALGERIE DURANT L'ERE DU SOCIALISME : UNE POLITIQUE
TOURNÉE VERS LA RENTIE**

Introduction

L'évolution de l'économie de l'Algérie indépendante se distingue par le passage par deux périodes marquées principalement par les phases suivantes :¹⁵⁵ La première revient à la période du socialisme, orientée par une politique de développement autocentré, et marquée par une prégnance de l'État et de l'administration dans le cadre d'une économie administrée et planifiée, caractérisée par une rupture du marché. La deuxième phase est celle correspondant à une ouverture à la fois interne, sur le marché et ses institutions, et externe à travers la recherche d'une intégration à l'économie régionale et mondiale.

Après son indépendance en 1962, l'Algérie a adopté le régime socialisme dans la gestion de ses affaires, un régime qui a duré jusqu'à la fin des années quatre-vingts. Durant cette période, les autorités algériennes ont procédé au lancement d'un vaste chantier d'investissement dans le cadre d'une série de plans d'investissements publics. Ces derniers avaient pour objectif la réalisation d'une économie industrialisante en premier rang et l'agriculture en second rang.

Dans cette section nous allons essayer de présenter une analyse rétrospective des différents plans économiques adoptés depuis 1967 jusqu'à 1989, tout en essayant de mettre en lumière la part de différents secteurs économiques dans les enveloppes budgétaires de chaque plan. Cette analyse vise à déterminer les trajectoires de développement, les objectifs et les difficultés de la mise en place de chaque plan, ainsi que l'implication du caractère rentier de l'économie algérienne dans la répartition sectorielle des différents budgets selon les différents plans.

1. L'économie algérienne durant le socialisme : Stratégie de développement centrée sur un régime d'accumulation rentier

Le suivi de l'évolution de la politique économique de l'Algérie après l'indépendance met en avant le comportement interventionniste de l'État. Cet interventionnisme étatique se

¹⁵⁵ Talahite F. (2010). Reformes et transformations économiques en Algérie, Rapport en vue de l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger des recherches, Université de Paris-nord. P08.

manifeste, selon Benissad (2004)¹⁵⁶ par les choix politiques du gouvernement algérien qui ont opté pour l'instauration d'un Etat providence caractérisé par une gestion centralisée, une planification impérative visant à élargir le secteur public productif via la politique d'industries industrialisantes. La promulgation de la loi 63-277 du 26 juillet 1963 portant le code des investissements avait défini le rôle institutionnel de l'Etat dans la politique de développement du pays. Cette loi avait défini ce rôle selon un mode d'intervention dans la gestion et l'orientation de la sphère économique. L'Etat avait, selon cette loi, l'autorité de définir les investissements publics par la création des sociétés nationales ou mixtes en association avec des investisseurs étrangers ou nationaux, ou par participation au capital des entreprises privées.

Depuis 1967, le plan de développement adopté par l'Algérie s'est voulu autocentré dont les objectifs étaient l'acquisition et la maîtrise des technologies et l'autosatisfaction de la production et de la consommation. Ce modèle a donné la priorité aux industries lourdes dans la perspective de réalisation d'une industrie de base autour de la sidérurgie et de la pétrochimie. Selon cet objectif, l'Etat a défini la stratégie de développement économique et social sur le long terme et pour l'horizon l'an 1980 qui se résumait en la construction d'une économie nationale équilibrée et fortement intégrée capable d'éliminer le chômage et sous-emploi, de répondre aux besoins d'une population et de garantir l'indépendance nationale.

Par ailleurs, cette stratégie de développement engagée s'articulait en premier lieu autour de l'industrie dans la mise en place des différents plans économiques qui avaient pour but :¹⁵⁷

- La valorisation des ressources naturelles du pays, notamment les hydrocarbures dans une logique d'exportation pour disposer des moyens d'échange extérieur pour faire face à l'importation ;
- L'implantation de l'industrie lourde de transformation des ressources naturelles du pays (En particulier la sidérurgie et la pétrochimie), et de fournir des inputs aux autres secteurs tels que les BTP, industries mécaniques et électriques, ainsi que agriculture ;
- Développer les industries métallurgiques, les constructions mécaniques et électriques, pour fournir des équipements aux autres secteurs.
- Parvenir à mettre en place des industries de production de biens de consommation nécessaires pour répondre aux besoins de population tels que les biens alimentaires,

¹⁵⁶ Benissad M H. (2004). Algérie : De la planification socialiste à l'économie de marché. Editions ENAG. Alger.

¹⁵⁷ Olivier M. (1985.a), Industrie et stratégie de développement en Algérie, Bilan de la période 1967-1979 et perspective de bilan 1980-1984, Annuaire de l'Afrique du nord. P.460.

l'habillement, équipements liés à l'habitat et aux activités domestiques, au développement des fonctions collectives, sociales et culturelles, etc. ;

- Répondre aux exigences en termes de l'emploi et la réduction des taux de chômage. Par la création de l'emploi et contribuer à la réduction des distorsions économiques et sociales considérables engendrées par la colonisation entre les diverses régions du pays.

2. La stratégie algérienne de développement durant le socialisme : La place centrale des hydrocarbures

Durant la période socialiste, l'Etat s'est engagé dans la stratégie de développement économique pour l'horizon 1980, communément connue sous le nom de la stratégie algérienne de développement (S.A.D). Cette stratégie s'est étalée sur plusieurs programmes d'investissement dans le cadre de différents plans économiques. Ces plans portaient sur des enveloppes budgétaires considérables réparties entre l'industrie (notamment les Hydrocarbures) et les autres secteurs.

Le découpage sectoriel du budget des différents plans de développement économique de l'Algérie durant l'ère socialiste, montre une volonté affichée d'assainir une économie industrielle basée sur les hydrocarbures, et ce à la lumière des parts du budget accordées aux hydrocarbures et l'industrie, comme le montre le tableau N° (03-01).

Tableau N° (03-01) : Répartition sectorielle des plans de développement économique durant la période socialiste

Plan Secteur	Plan triennale 1967-1969	1 ^{er} plan quadriennal (1970-1973)	2 ^{eme} plan quadriennal (1974-1977)	Période intermédiaire 1978-1979	1 ^{er} plan quinquennal 1980-1984	2 ^{eme} plan quinquennal 1985-1989
Montant total (Milliards Dinar)	11.00	27.70	140.00	161.30	400.60	550.00
Hydrocarbure et industrie (%)	53.5%	57.30	60.70	62.20	32.80	31.60
Agriculture (%)	0.50	11.90	7.30	7.20	9.90	14.40
Autres secteurs (%)	46.00	30.80	32.00	30.60	57.30	54.00

Source : Rapport annuel du ministère de la planification, 1989, Algérie. In : Abbes Amina (2015). Efficacité et limites de la politique économique et conjoncture dans un modèle de type Mundell-Fleming étude économétrique sur l'Algérie, Thèse doctorat es sciences économiques, université Abou-Beker Belkaid, Tlemcen.

La répartition sectorielle des différents plans économiques, adoptés par l'Algérie avant la transition, nous renseigne sur la prédominance des investissements dans les hydrocarbures dans le total des enveloppes budgétaires des différents plans, alors que les autres secteurs, notamment l'agriculture, était plus au moins négligé. La perte d'intérêt accordé aux hydrocarbures et à l'industrie n'a été sentie qu'à partir du plan quinquennal 1980-1984, lequel accorde 32.8%, soit un équivalent 131 milliards de dinars, de son enveloppe total estimée à plus de 400 milliards de dinars à l'industrie et l'industrie pétrolière. L'enveloppe du plan de

1985-1989 accorde elle aussi 31.6% du total de son budget estimé à 550 milliards de dinars, soit une part de 173 milliards de dinars aux industries et aux hydrocarbures et ce après que la part de cette catégorie était de 62.2% dans le plan qui le précédait, équivalent de 100.4 milliards de dinar.

La simple lecture des chiffres traduisant les parts accordées aux investissements contenus dans les différents plans économiques adoptés par l'Algérie pendant la période socialiste, affiche une prise de conscience de la part des pouvoirs publics de l'importance de diriger la politique d'investissement vers l'agriculture sans pour autant négliger les autres secteurs notamment les hydrocarbures. Ce constat est tiré principalement des parts croissantes de l'agriculture et des autres secteurs autre que l'industrie et les hydrocarbures dans les deux plans quinquennaux (1980-1984) et (1985-1989). Bien que le regain d'intérêt des secteurs hors hydrocarbures et industrie dans les plans économiques de cette période est considérable, mais les efforts consentis pour les hydrocarbures n'ont cessé d'augmenter et ce de par les enveloppes budgétaires qui leurs sont consacrées. En dépit de la diminution en terme de pourcentages des parts allouées à l'industrie et aux hydrocarbures durant les deux plans quinquennaux (1980-1984) et (1985-1989) mais leurs valeurs correspondants restent en nette augmentation et ce grâce à l'augmentation soutenue des montants des plans engagés.

Dans ce qui suit, on tentera des présenter les contenus et les stratégies adoptés par l'Algérie dans le cadre des différents plans de développement adoptés durant la période socialiste, qualifiée de planification.

2.1. Les plans de développement entre 1967 et 1980

Comme nous l'avons souligné précédemment, la S.A.D adoptée par l'Algérie au milieu des années soixante avait des objectifs s'étalant jusqu'à l'an 1980. Dans ce qui suit, on tentera de décomposer le contenu de chaque plan en comparant, le cas échéant, les réalisations avec les objectifs.

2.1.1. Le plan triennal (1967-1969)

Le plan triennal (1967-1969) est conçu comme un plan de départ qui servira de plan préparatif pour le lancement des deux prochains plans quadriennaux d'investissement public portant la stratégie d'industrialisation de l'économie algérienne. Ce premier plan prévoyait un investissement public total de 11 milliard DA, principalement dans les secteurs industriels à plus de 48% de l'enveloppe totale que portait le plan, dont la majeure part est destinée aux hydrocarbures.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

Tableau N° (03-02) : La répartition sectorielle du budget du plan triennal (1967-1969)

Le secteur	Le plan triennal (1967-1969)	
	Les parts par secteur (en million de dinar)	%
Agriculture	1869	16.87
Industrie	5400	48.73
Infrastructure	1537	13.87
Education	1039	9.38
Autres secteurs	1236	11.15
Total	11081	100

Source : Brulé J.C et fontaine J (1986), L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire, OPU, Alger, page144.

La décomposition sectorielle du budget contenu dans le plan triennal (1967-1969) met en avant, en premier lieu, l'importance du budget alloué à l'industrie y compris les hydrocarbures avec une part qui avoisine les 50%. En deuxième lieu, on trouve l'agriculture pour un montant total de 1.869 milliards de dinar.

Par rapport aux différents plans qui vont succéder le plan triennal 1967-1969, ce premier plan n'a visiblement pas porté sur un budget important. Ceci s'explique en grande partie par l'importance des recettes de l'Etat après 1970 avec les augmentations qu'ont connus les cours du pétrole durant les années soixante-dix.

2.1.2. Le premier Plan quadriennal (1970-1973)

En plus de la nationalisation des investissements dans les hydrocarbures en 1971 la politique du premier plan quadriennal était dirigée principalement à l'agriculture. Pendant cette période, trois politiques agricoles ont été mises en place, à savoir :¹⁵⁸

- La révolution agraire à partir de 1971 visant à réduire le gaspillage des ressources, à éliminer l'absentéisme, à accroître la production via l'intensification des cultures et enfin à stabiliser la main d'œuvre.
- La nouvelle politique des prix a été instaurée en 1973 pour réduire la dépendance à l'égard de l'étranger en raison de la forte croissance des prix des produits alimentaires importés. D'où un ajustement vers le haut des prix à la production sur le marché domestique associé à la stabilisation des prix payés par les exploitants pour quelques inputs et biens d'équipement parmi les plus courants. L'objectif poursuivi est d'accroître le revenu des producteurs et indirectement la production. Dans le même temps, pour lutter contre les fortes disparités entre revenus agricoles et non agricoles, une nouvelle politique des revenus a été instaurée qui s'est traduite pour l'essentiel par un relèvement du salaire agricole minimum.

¹⁵⁸ Michel, N. (1979), Chronique économique : Algérie, Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre National Français de la Recherche Scientifique, Paris, Editions du CNRS, P 607.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

- Enfin, la politique de l'habitat rural a été conçue pour améliorer les conditions d'habitat et de santé de la paysannerie pauvre et des travailleurs des domaines

Le tableau N° (03-03) nous permet de suivre la répartition sectorielle du budget d'investissement contenu dans le plan quadriennal (1970-1973).

Tableau N° (03-03) : Répartition sectorielle du budget des investissements en industrie du plan quadriennal (1970-1973) Unité : Million de dinar courant

	1967-1969	1970	1971	1972	1973
I. FBCF (A) Hydrocarbures	3223	1592	1845	2111	2332
II. FBCF (B)	2834.4	1634	1842	2731	3431
Section I : Industrie métallique et électronique	600	170	256	648	854
Section II : Energie Sidérurgie, métallurgie Matériaux de construction	857.4 134 418.4 304	952 285 599 68	1057 176 741 140	1427 286 869 276	1728 228 942 558
Section III : Produits chimiques Textiles et cuirs Industrie Agroalimentaire Divers	1051 556.5 105 284.5 105	419 161 55 94 109	429 19 63 115 232	616 195 106 156 159	801 267 166 178 192
Section IV Industrie extractive	326	93	91	40	46
Total FBCF (A) + FBCF (B)	6057.4	3226.0	3687	4842	5763

Source : Christian Palloix (1980), Industrialisation et financement lors des deux plans quadriennaux (1970-1977), Revue Tiers Monde, Vol21, N° 83, P539.

Le suivi de l'évolution des enveloppes budgétaires allouées aux différentes branches de l'industrie financées par le plan quadriennal (1970-1973) reflète la prédominance des hydrocarbures dans le total des investissements (près de 50% du total de l'investissement annuel). Ceci s'inscrit dans la politique de valorisation des hydrocarbures, qui feront la source de financement de l'économie sur le court et le moyen terme. Il convient aussi de remarquer la revue à la hausse des budgets alloué à toutes les branche industrielle à partir de 1972 en conséquence des augmentations qu'ont connu les prix du pétrole en 1971.

2.1.3. Le deuxième Plan quadriennal (1974-1977)

Les objectifs généraux et stratégiques au moment du démarrage du second plan quadriennal étaient formulés selon les axes suivants :¹⁵⁹

- Consolider les réalisations du 1er plan quadriennal.
- L'élargissement des capacités productives du pays en diffusant plus la dynamique de l'industrialisation au plan national.
- Le renforcement de l'emploi.
- L'amélioration des capacités d'autosatisfaction énergétique ;

¹⁵⁹ Michel N. (1978), chronique économique Algérie, Annuaire de l'Afrique du Nord, P. 439.

**CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE :
LA PLACE DE LA RENTE PETROLIÈRE**

- Le renforcement des infrastructures liées au développement ;
- L'élargissement des capacités d'accumulation de l'économie ;
- La décentralisation économique, où la commune deviendrait l'unité de base économique, sociale, culturelle et politique.

Sur le plan du commerce extérieur et de l'intégration économique, durant le deuxième plan quadriennal 1974-1977, on a assisté à la signature de l'accord de coopération avec la Communauté Economique Européenne (C.E.E) le 26 avril 1976. Cet accord portait principalement sur trois grands volets à savoir : Les échanges commerciaux ; la coopération économique, technique et financière, et la coopération dans le domaine de la main d'œuvre. L'accord comprenait aussi une enveloppe d'aide réservée à l'Algérie d'un total de 114 millions d'Unités de Compte Européennes (01 UCE = 5,535 dinars algériens le 2 janvier 1980).¹⁶⁰ La coopération au titre de cet accord devait prendre les formes suivantes :¹⁶¹

- La coopération dans le secteur des eaux, de l'électricité, la communication ou toute réalisation visant à promouvoir l'industrialisation et la diversification de l'économie algérienne dans d'autres domaines que l'agriculture ;
- La coopération industrielle : La Communauté Européenne peut contribuer de différentes manières à l'industrialisation de l'Algérie ; par une participation à la réalisation de programmes de développement industriel ;
- En favorisant l'organisation de contacts entre responsables des politiques industrielles, promoteurs et opérateurs économiques de l'Algérie et de la Communauté en accélérant le transfert de technologie par l'acquisition des conditions favorables de brevets et autres propriétés industrielles;
- En permettant l'élimination des obstacles non-tarifaires tels l'emballage, l'hygiène et les mesures de sécurité qui entravent l'accès aux marchés respectifs ;
- La commercialisation et la promotion des exportations algériennes ;
- Une coopération dans le domaine scientifique et technologique, et de la protection de l'environnement.

Au titre de cet accord avec la C.E.E, les échanges entre les deux parties ont connu une évolution significative principalement en faveur des exportations européennes vers l'Algérie. Le tableau (03-04) retrace l'évolution du commerce extérieur entre l'Algérie et la C.E.E entre 1974 et 1978.

¹⁶⁰ Michel N. (1979), Op Cit, P. 592.

¹⁶¹ Idem, P. 596.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

Tableau N° (03-04) : Le volume des flux commerciaux de la C.E.E avec l'Algérie entre 1974 et 1978.
Unité : Million d'Unités du Compte Européennes

Mouvement commercial	1974	1975	1976	1977	1978
Exportations la C.E.E	2054.9	2819.8	2747.3	3674.2	3635.1
Importations C.E.E	2128.5	2049.8	2152.3	2095.9	2001.4
Balance commerciale avec la CEE	-73.60	+770.0	+595.0	+1579.3	+1633.7
Variation en % (indice 100 pour 1970)					
Importation vers la CEE	245	336	328	438	434
Exportations de la CEE	238	229	241	231	224
Taux de couverture	96.5	137.6	127.6	175.3	181.6

Source : Office statistique de la C.C.E. In, Nancy M. (1979). Op cit, P.493.

A travers la lecture des données chiffrées contenues dans le tableau (03-04) nous pouvons constater que la coopération dans le cadre de l'accord signé entre l'Algérie et la C.E.E, s'articule principalement autour du financement du plan d'investissement au titre de la période 1974-1977 à travers l'acquisitions du matériel industriel et du transfert des technologies. Ce constat est nettement remarquable vu la tendance haussière qu'ont connues les exportations européennes vers l'Algérie ; ces exportation se sont multipliées par 1.77 entre 1974 et 1978, contre une stagnation, voire même une diminution, des exportations algérienne vers la C.E.E durant la même période.

Du côté de l'investissement, la structure de la répartition sectorielle du deuxième plan quadriennal est présentée dans le tableau N° (03-05) :

Tableau N° (03-05) : Les investissements prévus et réalisés au titre du plan quadriennal 1974-1977.
Unité : Millions de dinars

Secteur	Autorisation totale des dépenses (1974-1977)	%	Dépenses effectives totales (1974-1977)	%
Industrie	43000	43.5	64 710	57.7
Agriculture	12 005	10.9	5 825	5.2
Hydraulique	4 600	4.2	2 902	2.6
Tourisme	1 500	1.4	1 212	1.1
Pêches	1 55	0.1	96	00
Infrastructures économiques	15 525	14.0	16 162	14.4
Education – formation	9 947	9.0	5 910	5.3
Social	14 610	13.0	10 625	9.5
Equipement administratif	1 399	1.3	1 994	1.8
Etudes divers-imprévus	2 520	2.3	2 654	2.4
Total	110 217	100	112 090	100

Source : Rapport du 2eme plan 1974-1977. Secrétariat d'Etat au Plan (SEP) 1974 et SEP 1978. In Michel N. (1978), Op cit, P. 440.

En terme de la répartition sectorielle du programme d'investissements au titre du plan quadriennal 1974-1977, il montre lui aussi la prédominance du secteur industriel tout comme pour les deux plans précédents, tant dans les prévisions que dans les réalisations avec une part estimée à 43,5 % du total des dépenses d'investissements prévus pour ce poste en 1974. C'est

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

en fait 57,7 % du total qui sera effectivement dépensés en 1977 (64,7 milliards de DA sur 112 milliards). Le secteur de l'industrie accorde une grande priorité à la valorisation des hydrocarbures, où le plan (1974-1977) notait à ce propos que «Le rôle de l'économie pétrolière demeurait encore déterminant en tant que source d'accumulation pour le développement».¹⁶²

Etant liées à l'essor du secteur industriel, il a fallu développer des infrastructures économiques qui accompagneront les projets industriels (réseau ferroviaire, infrastructures portuaires et aéronautiques, électrification etc.). Cependant, les délais de réalisation ainsi que leurs coûts ont été revus à la hausse ; où 14 % de dépenses prévues pour ce poste (infrastructure économique) en 1974 ont été dépassés, où on a prévu 15,5 milliards en 1974, contre 16,1 milliards engagés en fin 1977.

2.1.4. La période intermédiaire « Inter plan » (1978-1979)

Pour mener à terme la stratégie algérienne de développement qui s'étale jusqu'à horizon 1980, l'Algérie a adopté un programme secondaire pour les deux années 1978 et 1979 communément connu sous le nom de l'inter plan (1978-1979). La répartition sectorielle des investissements étatiques contenus au titre de cet inter plan est représentée dans le tableau suivant :

Tableau N° (03-6) : Programme des investissements réalisés par l'Etat entre (1977-1979)

Unité : Million de Dinar courant

Secteur	1978	1979	Différence 1978vs 1979	
			En valeur	En %
Industrie	580	540	-40	-9.3
Agriculture	930	960	+30	+3.2
Hydraulique	960	1010	+50	+5.2
Tourisme	140	130	-10	-7.6
Pêches	30	30	00	00
Infrastructures économiques	1425	1350	-75	-5.5
Entreprise de réalisation	150	70	-80	-14.2
Total secteurs économique	4205	4090	-115	-2.8
Education	2705	2800	+95	+3.5
Formation	632	750	+118	+18.6
Infrastructure sociale	788	865	+77	+9.7
Habitat	1230	1520	+290	+23.5
Total des secteurs socio-éducatif	5355	5935	+580	+10.8
Infrastructure administrative	570	660	+90	+15.7
Divers.	940	1350	+410	+43.6
PS (Programmes sociaux)	780	850	+70	+8.9
PCD – PMU	2450	2520	+70	+2.8
Total général	14300	16260	+1960	13.7

Source : Michel N. (1979), Op Cit, P. 583.

¹⁶² Michel N. (1978), Op Cit, P. 440.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

La lecture de la répartition sectorielle du budget de l'inter plan 1978-1979, notamment la variation en pourcentage entre le début et la fin de la période, nous indique un regain d'intérêt en faveur des secteurs sociaux-éducatif, où on a assisté à une augmentation de 23.5% dans le budget accordé au secteur de l'habitat et 18.6% pour la formation professionnelle pour un total de 408 millions de dinars entre 1978 et 1979. Le total des secteurs socio-éducatifs a connu une augmentation du budget qui lui a été alloué à hauteur de 10.8% contre une diminution de 2.8% du total alloué aux secteurs économiques, notamment l'industrie qui a connu une diminution de 9.3%. Il convient de souligner que l'inter plan 1978-1979 accorde plus d'importance pour l'agriculture vu la revue à la hausse des enveloppes consacré à ce secteurs (960 Millions de dinars en 1979 contre 930 en 1978) et l'hydraulique (1010 Millions de dinars en 1979 contre 960 Millions de dinars en 1978) soit des augmentations de 3.2% et 5.2% respectivement.

Il convient aussi de préciser que l'inter plan 1978-1979 accorde une importance capitale pour l'achèvement des investissements lancés durant les plans précédents. Au début de cette période (1978), il a été consacré 355 millions de dinars pour le parachèvement et le refinancement des investissements antérieurement financé sur concours temporaires.¹⁶³

En termes de résultats réalisés durant les deux plans quadriennaux et l'inter plan (1978-1979), le taux de croissance annuel moyen de la production agricole n'était que de 2,4 % entre 1967 et 1978. Il était largement inférieur à celui de la croissance démographique évaluée à 3,2 %. En tant que part du PIB, la part de l'agriculture ne représentait que 8 % en 1978 après avoir été de 13 % en 1967. Ce déséquilibre entre la production agricole et la croissance de la population s'était traduit par une dépendance alimentaire accrue : entre 1975 et 1979, l'Algérie importait l'équivalent de 61% de sa consommation en céréales, le poste le plus important de ses importations alimentaires.¹⁶⁴ Ceci reflète une défaillance de la politique agricole et de la révolution agraire à atteindre l'autosatisfaction alimentaire.

Pour pouvoir porter un jugement sur l'efficacité de la stratégie algérienne de développement (SAD) adoptée pour horizon 1980, dans le volet de l'industrialisation de l'économie, nous proposons dans l'annexe N° 01 de suivre l'évolution des valeurs ajoutées réalisées par les différentes branches du secteur industriel de 1969 jusqu'à 1980. L'évolution de la valeur ajoutée par branche du secteur industriel durant la période allant de 1969 à 1980 montre des nettes améliorations tout au long de la période considérée. Cette tendance est visiblement

¹⁶³ Michel N. (1979), Op Cit, P. 583.

¹⁶⁴ Brahimi, A. (1991). L'Economie algérienne, OPU, Alger. P. 175. In : Ouchichi M (2011). L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie. Thèse de doctorat en Sciences politiques, Université Lumière Lyon 2, France.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

élevée dans la branche des hydrocarbures et ce en conséquence du poids des investissements qui leurs sont consacrés. Les résultats de la politique industrielle concernant les autres branches d'industrie sont aussi appréciables, du fait qu'entre 1969 et 1980 la valeur ajoutée réalisée dans l'industrie manufacturière (hors hydrocarbures) est multipliée par trois (03). Ce constat est aussi généralisable à la branche des travaux publics (BTP et TP pétrolier). Cette évolution positive dans la valeur ajoutée réalisée par les différentes branches de l'industrie en Algérie pendant la période 1969-1980, reflète l'efficacité de la politique d'industrialisation adoptée et révèle la réussite de la stratégie adoptée pour l'horizon 1980 qui consiste en premier lieu en la valorisation du secteur des hydrocarbures. Cependant, deux principales remarques sont à soulever quant à l'efficacité de cette stratégie :

- a) La première remarque concerne les reliquats (le reste à réaliser) constatés à la fin de chaque plan, ce qui s'est répercuté directement sur la mise en œuvre des plans ultérieurs. Ces reliquats concernent en grande partie les investissements dans les infrastructures économiques.
- b) La deuxième remarque consiste en la concentration des investissements dans le secteur des hydrocarbures, ce qui augmente la vulnérabilité de l'économie quant aux chocs extérieurs. Ces investissements ont aussi nécessité un financement extérieur sous formes de dettes publiques à long et moyen terme qui pourrait constituer un fardeau sur l'ensemble de l'économie.¹⁶⁵

Pour illustrer l'ampleur des investissements dans le secteur des hydrocarbures, nous présentons dans le tableau suivant une répartition des investissements durant les deux plans quadriennaux (1970-1973/ 1974-1977), entre le secteur des hydrocarbures les autres secteurs industriels hors hydrocarbures.

Tableau N° (03-07) : Les parts des investissements dans les hydrocarbures dans les plans quadriennaux (1970-1973)- (1974-1977) **Unité :** Millions de Dinar courant

Secteurs	Plan	Premier Plan quadriennal (1970-1973)				Deuxième Plan quadriennal (1974-1977)			
		1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Hydrocarbures		1592	1845	2111	2332	3467	4854	8315	12300
Hors hydrocarbures		1634	1842	2731	3431	4699	7796	8238	12101
Total		3 226	3687	4842	5763	8166	12 650	16 553	24 401
%		49.35	50.04	43.59	40.46	42.45	38.37	50.23	51.03

Source : DSCN-SEP, Mémoire de la banque mondiale, 1978, In : Annuaire de l'Afrique du nord, Rubrique économique, (1979), P 591.

¹⁶⁵ Le poids de la dette dans l'économie algérienne sera discuté dans la section I, chapitre IV.

L'analyse que nous avons proposée jusqu'à présent a permis de mettre en avant le rôle du mode d'accumulation rentier dans la stratégie algérienne de développement. Nous avons voulu mettre en exergue l'implication de ce mode d'accumulation, qui repose sur les exportations du pétrole, dans la gestion et la direction de ladite stratégie à travers le suivi des budgets alloués aux différents secteurs dans les différents plans d'investissement. Ce que nous pouvons retenir le plus de notre analyse, est l'évidence que cette stratégie a fait des hydrocarbures la pierre angulaire de toute l'économie, sans pour autant chercher à faire des hydrocarbures un levier de croissance et non seulement une manne à gérer, voire à épuiser. Dans ce sens, nous rejoignons la conception proposée par le professeur Amarouche Ahcen (2004) en présentant la S.A.D comme suit : « *Ce que les économistes appellent la stratégie algérienne de développement peut s'analyser en première approximation comme une modalité particulière de valorisation du capital, comme un mode d'accumulation spécifique. Sa spécificité réside dans l'usage productif qui est fait de la rente pétrolière, surplus d'origine extrême au procès de production domestique. La rente est le revenu net que tire l'Algérie de ses ressources pétrolières et gazières qui entre pour 98% dans ses exportations. Sans ses ressources, le visage de l'Algérie aurait été tout autre* ». ¹⁶⁶

Nous essayons, dans ce qui suit, de présenter le contenu de la SAD durant les années quatre-vingt et qui sera suivie par une analyse en termes de résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés.

2.2. Les plans économiques durant les années quatre-vingts

Après les différents plans qui ont été adoptés entre 1967 et 1979, deux autres plans quinquennaux ont été lancés durant la période (1980-1989). La conjoncture économique et sociale de cette période était marquée par la diminution des recettes de l'État, et l'augmentation des tensions sociales.

2.2.1. Premier plan quinquennal (1980-1984)

Le plan économique (1980-1984) avait en tant qu'objectifs de répondre aux tensions sociales (logement, éducation, santé etc.) et ce par l'allègement des contraintes économiques telles que le coût élevé des programmes de développement, la faible efficacité de l'appareil productif et les importants retards réalisés, l'aménagement du territoire par le développement des infrastructures et l'achèvement des projets en cours. Les investissements programmés dans ce plan avoisinaient les 400.6 milliards de dinar, et qui visait en premier lieu

¹⁶⁶ Amarouche Ahcen (2004), Libéralisation économique et problèmes de la transition en Algérie. Thèse de doctorat en sciences économiques, Mention Analyse et histoire économique des institutions et des organisations, Université Lumière Lyon 2, France, P 197.

**CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE :
LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE**

l'achèvement des projets en cours. Le programme a prévu entre autres des réformes qui sont inspirés du bilan économique et social élaboré par le FLN en 1978 et 1979. Ces réformes visaient principalement l'amélioration de l'appareil productif par le biais d'une décentralisation et la démocratisation dans la gestion par un rapprochement entre les dirigeants et les ouvriers.

Le plan quinquennal (1980-1984) a consacré un chapitre entier aux réformes qu'on peut représenter sous deux programmes :¹⁶⁷

- Le premier programme de réformes vise la restructuration des entreprises publiques et ce à travers la création, à partir des entreprises nationales, d'autres entreprises publiques spécialisées dans la production, la distribution et le développement qui seront dotées d'une autonomie de gestion.
- Les réformes dans le cadre de ce plan avait prévu de renforcer les moyens humains et matériels alloués aux collectivités locales. Il a été prévu de renforcer les domaines d'études et réalisations, transport, maintenance, stockage et distribution, la formation professionnelle ainsi que d'autres secteurs. De même que le plan suggérait le renforcement des moyens de planification par voie de décentralisation où il a été prévu la mise en place de plan de wilaya, de commune de même que de plan d'entreprise pluriannuels et annuels.

Tableau N° (03-08) : Le programme d'investissement dans le cadre du plan quinquennal (1980-1984)
Unité : Milliard de dinar constant (1979)

Branche d'activité	Programme			Autorisation de dépenses		
	R.A.R (a)	N.P (b)	Total	Montant 1980-1984	% (/total)	Après 1984
Industrie	79.5	132.2	211.7	154.5	38.6	57.2
Dont Hydrocarbures	28.4	49.3	77.7	63.0	15.7	14.7
Agriculture-Hydraulique	17.8	41.6	59.4	47.1	11.8	12.3
Transport	2.4	13.4	15.8	13.0	3.2	2.8
Infrastructures économique	19.9	36.20	56.1	37.9	9.5	18.2
Habitat	34.5	58.0	92.5	60.6	15.0	32.5
Education et formation	30.3	35.4	65.7	42.2	10.5	23.5
Infrastructures sociales	6.7	14.3	21.0	16.3	4.1	4.7
Dont santé	3.6	6.2	9.8	7		2.8
Equipements collectifs	2.4	10.9	13.3	9.6	2.4	3.7
Entreprises de réalisation	3.4	21.6	25.0	20	5.0	5.0
Total	196.9	363.6	560.5	400.6	100	159.9

R.A.R : Les restes à réaliser / (b) N.P : Nouveau Programme.

Source : Ollivier M. (1985.b), Economie Algérienne, vingt ans après 1966, Annuaire de l'Afrique du nord, Edition CNRS, Tome XXIV. P.451.

¹⁶⁷ Ollivier M (1985.b), Op cit, P 449.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIÈRE

Compte tenu du rôle central joué par l'industrie dans l'économie algérienne durant les plans précédents, le plan quinquennal (1980-1984) propose une réorganisation profonde du secteur pour le rendre capable d'atteindre les objectifs à court et à long terme qu'il s'est fixés :¹⁶⁸

- En premier lieu, améliorer son efficacité, de manière à accroître rapidement sa production, et faciliter ainsi le financement interne du développement ;
- En second lieu, augmenter ses capacités de conception et de réalisation, pour achever rapidement les projets en cours et préparer les programmes futurs ;
- Troisièmement, orienter principalement l'accroissement de sa production pour soutenir le développement des secteurs prioritaires du Plan à savoir : l'infrastructure, le logement, l'eau, agriculture et répondre aux besoins d'une consommation en augmentation rapide ;

A partir de 1980, on a assisté à des réaménagements de la SAD qui peuvent se résumer en trois points : Le rééquilibrage du poids des secteurs économiques en faveur de l'agriculture jugée négligée auparavant ; La réorganisation interne des entreprises publiques, qui s'est matérialisée par le morcellement des grandes sociétés nationales en petites et moyennes entreprises ; enfin, un discours modéré quant à la place du secteur privé dans l'économie nationale.¹⁶⁹

À l'instar des différents plans économiques antérieurs, l'engagement en termes de dépenses publiques au titre du plan quinquennal (1980-1984) accorde, lui aussi, une importance cruciale à l'industrie, notamment dans les hydrocarbures avec les parts représentant 38.6% du total du budget dont 15.4% pour les hydrocarbures. Cependant, le plan (1980-1984) a accordé des parts importantes pour le volet social, à savoir l'habitat, l'éducation, la formation professionnelle, et les infrastructures sociales avec des parts égales à 60.6, 42.2 et 16.3 milliards de dinars. En outre, le plan accorde plus d'importance à l'agriculture et l'hydraulique, où il a consacré un total de 47.1 milliards de dinars pour ce secteur. Le programme visait en premier lieu le parachèvement des projets restants (le reste à réaliser) s'inscrivant dans le cadre des plans d'investissement précédent qui ont accusé un retard d'équivalent de 196.9 milliards de dinars (tous secteurs confondus). De même qu'il est à noter que le plan quinquennal (1980-1984) a aussi accusé un retard d'ordre de 159.9 milliards de dinars qui ont dû être couverts par le plan quinquennal suivant (1985-1989).

¹⁶⁸ Ollivier M (1985.b), Op cit, P 472.

¹⁶⁹ Ouchichi M (2015), Aux origines du caractère rentier de l'économie Algérienne, El-Bahith Review (15), P 137

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

Toujours dans le volet social, et par rapport à la création de l'emploi, pendant le premier plan quinquennal (1980-1984) on a observé une nette amélioration dans la population active. Le tableau N° (03-09) retrace l'évolution de l'emploi par secteur durant le quinquennat 1980-1984.

Tableau N° (03-09) : Evolution de l'emploi par grand secteur économique (1980-1984)

Unité : Millier de personne

Secteurs	1980	1981	1982	1983	1984
Agriculture	960.0	963.0	917.0	1097.2	856.6
Industrie	385.0	432.1	489.9	511.6	515.3
BTP	427.0	504.0	572.8	608.7	719.0
Commerce et service	494.0	507.0	523.5	506.5	594.1
Transport	162.0	144.0	207.4	180.0	239.7
Administration et autres	597.0	752.0	728.7	728.7	833.9
Total	3025	3280	3602.6	3602.6	3758.4

Source : Ollivier M (1985b), Op Cit P 456.

La concentration sectorielle de l'emploi durant le premier plan quinquennal, montre une évolution positive à l'absorption du chômage, en particulier dans le secteur de l'agriculture qui recense la part la plus importante des salariés. Durant ce plan quinquennal, il a été enregistré le recrutement de 733 mille personne, soit une augmentation de près de 25% par rapport au nombre des employés de 1980.

On remarque aussi que, durant le plan quinquennal (1980-1984), on a constaté le recul de l'importance accordé l'industrie, et un regain d'intérêt de l'agriculture. Ceci se confirme à travers la tendance haussière qu'a connu le nombre d'emplois créés dans ce dernier. En parallèle, l'agriculture n'a pas fait l'exception dans l'emploi ; pendant le premier plan quinquennal des nouveaux emplois ont été enregistrés dans tous les secteurs économiques, en particulier les branches du secteur tertiaire.

Il est à noter qu'en matière d'emploi, de productivité du travail et de salaires distribués, le Premier Plan quinquennal se proposait de faire face à une croissance anticipée de 4.8% par an de la population active, en faisant :¹⁷⁰

- a) Progresser de 8.7% l'emploi non agricole ;
- b) Enrayer l'exode rural et de rajeunir la population active agricole ;
- c) Améliorer le caractère de stimulant économique des salaires en liant plus fortement ces derniers à la productivité.

¹⁷⁰ Algérie, le plan de développement 1985-1989 et les perspectives à moyen et long terme, Rapport de la banque mondiale, N° 6607-AL du 30/09/1987. Division Générale des opérations pour le Maghreb, Bureau Régional Europe Moyen Orient et Afrique du Nord. P.02.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

Avec une population active en progression un peu ralentie par rapport aux prévisions, les autorités algériennes ont été capables de faire croître l'emploi non agricole à un rythme annuel de 6.1%, laissant toutefois subsister une expansion du chômage d'environ 2% par an. Les administrations ont absorbé le tiers environ des nouveaux emplois, alors que d'autres secteurs (BTP, transports) sont restés sensiblement en retrait des objectifs.

2.2.2. Le Deuxième plan quinquennal (1985-1989).

Malgré la situation économique difficile dans laquelle vivait l'Algérie après 1981, due essentiellement à la dévaluation de ses recettes provenant des hydrocarbures, causée par la chute du prix du pétrole de près de 50%, et la dévaluation du dollar qui a conduit à une aggravation de la crise économique en Algérie, cette situation n'a pas empêché le lancement d'un second plan quinquennal (1985-1989) portant sur une enveloppe budgétaire de 550 Milliards de Dinar. Ce plan avait pratiquement les mêmes objectifs que son précédent et durant lequel plusieurs réformes structurelles ont été adoptées, que ce soit sur le plan économique ou social.

Ces réformes visaient principalement la libération des prix et l'attribution de plus d'autonomie aux entreprises publiques économiques.¹⁷¹

Tableau N° (03-10) : Programme d'investissement dans le cadre du plan quinquennal (1985-1989)

Unité :Milliard de Dinar constant 1984

Secteurs	Programme			Dépenses 1985-1989		
	PEC (01)	PN (2)	Total	Montant 1980-1984	% (/total)	RAR(3)
Agriculture –Hydraulique	34.34	81.08	115.42	79.00	14.40	36.42
Industrie	52.9	198.70	252.6	174.20	31.60	77.40
Dont Hydrocarbures	15.0	26.5	41.5	39.80	07.20	01.70
Moyens de réalisation	8.2	25.0	33.2	19.00	03.45	14.20
Moyens de transport	6.41	15.41	21.52	15.00	02.72	6.52
Stockage et distribution	13.65	11.36	25.01	15.85	02.88	09.16
PTT	7.35	6.65	14.00	08.00	01.45	6.00
Infrastructures économiques	35.2	27.76	62.96	45.50	08.27	17.46
Infrastructures sociales	116.05	130.28	246.33	149.45	27.20	96.88
Dont : Habitat	61.42	63.5	124.92	86.45	15.70	38.47
Education et formation	33.30	31.5	64.80	45.00	08.20	19.80
Santé	13.27	21.5	34.77	10.00	01.18	24.77
Autres équipements	08.06	13.78	21.84	08.00	01.45	13.84
Equipements collectifs	32.67	25.67	58.34	44.00	08.00	14.34
Total	306.77	521.61	828.38	550.00	100	278.38

(1) PEC : Programme en cours, (2) PN Programme Nouveau, (3) RAR : Reste à réaliser

Source : Rapport général du Plan Quinquennal 1985-1989. In: Olivier M (1985a), Op cit. P. 453.

¹⁷¹ Les réformes engagées durant cette période seront discutées dans la section II de ce chapitre.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

Du point de vu de la répartition sectorielle du budget du plan (1985-1989), il est évident qu'il avait pratiquement les mêmes engagements que son précédent (198-1984), tout en renforçant les investissements dans le volet social à travers l'investissement dans les infrastructures sociales.

Cependant, il est à souligner que les programmes d'investissement engagés, particulièrement dans les deux plans quinquennaux ont accusé des retards considérables ayant nécessité d'être réengager à nouveau. Ces retards s'expliquent en grande partie par la durée de réalisation de ces investissements qui ont nécessité dans certains cas des délais dépassant la durée même du plan quinquennal.

3. Le bilan de la stratégie algérienne de développement (1966-1989)

Parmi les objectifs majeurs de la stratégie algérienne de développement est de faire face au taux de chômage, faire hisser l'économie algérienne dans le rang des pays industrialisés, réaliser des productivités importantes, arriver à assainir une base industrielle et la formation d'un capital fixe important. L'ensemble de ces objectifs devrait participer à la réalisation des taux de croissance important grâce à l'investissement.

Les différents plans d'investissement engagés depuis 1966, sont parvenus à établir un certain équilibre macroéconomique de l'Algérie. Néanmoins, le passage de l'économie algérienne par la crise d'endettement causée par l'effondrement du dollar en 1981 et le contre choc pétrolier de 1986 ont fait que certains de ces indicateurs ont connu des diminutions notables. Sur le plan du chômage, étant affecté par la croissance démographique, les différents plans engagés depuis 1966 sont parvenu à les faire diminuer considérablement notamment durant la période d'avant 1986.

Tableau N° (03-11) : Evolution du taux de chômage en Algérie (1966-1989)

Année	1966	1977	1982	1983	1984	1985	1987	1989
Taux de chômage	32.9%	22%	16.3%	13.1%	8.7%	9.7%	21.4%	18.1%

Source : ONS, Rétrospectives Statistiques 1962-2011.

Bien que les taux de chômages ont connu des diminutions importantes durant la période de la SAD, mais les efforts consentis par l'Algérie à travers les différents plans d'investissement n'ont pas pu faire face au taux de chômage où la politique de l'emploi n'a manifestement pas pu suivre l'évolution de la croissance démographique. Le chômage a enregistré en 1984 un taux de 8.7% contre 32.9% en 1966. Les répercussions du contre choc pétrolier de 1986 a fait que ce taux connaît une augmentation considérable entre 1987 et 1989 (21.4% et 18.1% respectivement). Le recul de cet indicateur durant la période du deuxième plan quinquennal

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

coïncide avec le recul de quasiment tous les indicateurs de la santé économique du pays dont l'évolution est présentée dans le tableau suivant :

Tableau N° (03-12) : Evolution des principaux indicateurs économiques de l'Algérie entre 1980 et 1989

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Réserves de change (10 ⁹ \$)	3.77	3.59	2.42	1.8	1.46	2.84	1.70	1.71	0.92	0.86
Inflation (%)	4.54	14.59	6.69	6.00	8.11	10.47	12.32	7.45	5.91	9.31
Taux de change (DA/\$)	3.84	4.32	4.59	4.79	4.98	5.03	4.70	4.85	5.91	7.61
Dettes extérieures (10 ⁹ \$)	17.86	16.92	15.77	15.12	14.98	17.26	20.64	24.75	25.07	26.03
Dettes extérieures/PIB	42.17	38.14	34.9	30.97	28.29	29.76	32.73	38.38	42.65	46.93
Prix du pétrole	35.10	39.50	35.5	30.50	29.70	28.90	14.90	18.60	14.20	16.90

Source : Regards sur la politique monétaire en Algérie, Projet de rapport du conseil national économique et social, 26^{ème} session plénière.¹⁷²

La lecture des données contenues dans le tableau (03-13), nous permet de constater que durant les deux plans quinquennaux (1980-1984/1985-1989), les principaux indicateurs de la santé économique de l'Algérie ont connu des diminutions considérables, et ce dans quasiment tous les indicateurs, notamment la dette extérieure et le taux de change. Ces deux indicateurs ont connu une évolution négative surtout durant la période du deuxième plan quinquennal (1985-1989) qui coïncide avec le recul des cours du pétrole en enregistrant le cours de 14.2 dollar en 1988 contre 39 dollar/baril en 1981. De plus, l'aggravation du poids de la dette extérieure est due en grande partie au financement extérieur des différents plans d'investissement notamment dans les hydrocarbures et la pétrochimie. Sur ce point, la dette publique de l'Algérie est passée de 3 304.7 millions de dollar en 1974 à 16 127.5 millions de dollars en 1982 pour diminuer à 14 615.5 millions de dollars en 1984.¹⁷³

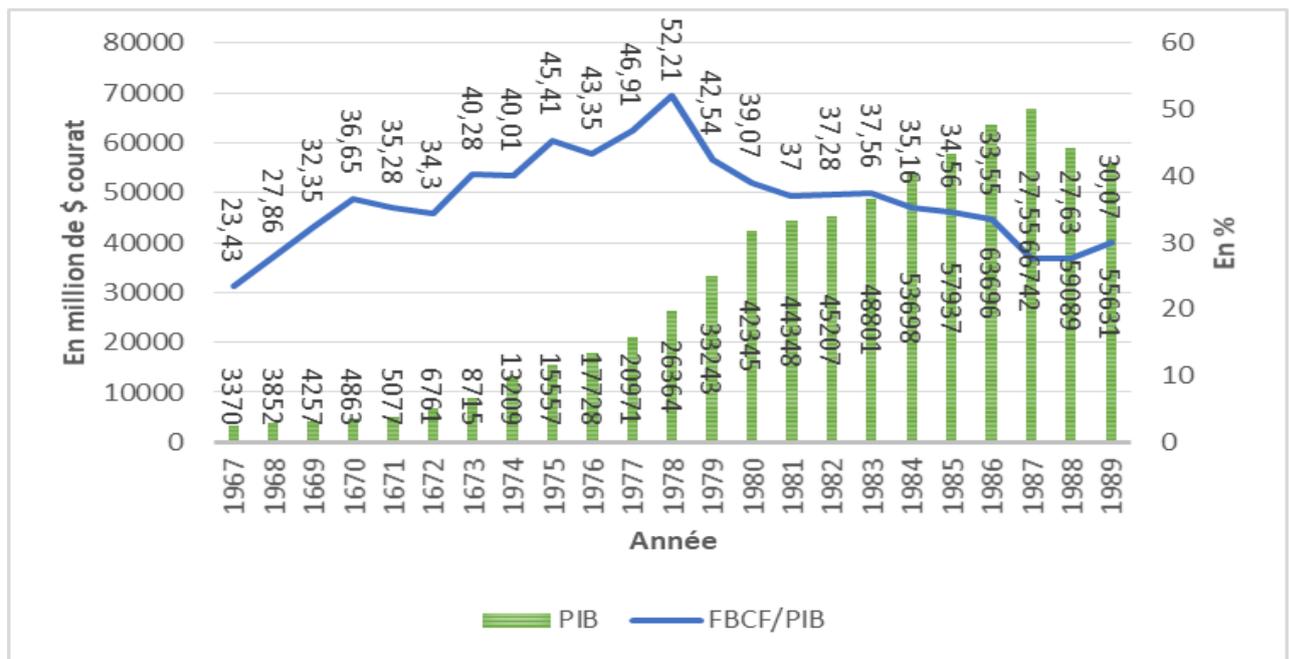
Il est important de préciser que, du côté de l'investissement, l'Algérie a pu atteindre des taux très élevés, voire parmi les plus élevés dans le monde, ce qui a entraîné le recours du pays au financement étranger grâce à l'endettement pour mener à terme les différents plans d'investissement. Ce recours récurrent au financement étranger des investissements a contraint l'Algérie de supporter un très lourd fardeau en terme du service de la dette qui épuisait les recettes de l'Etat.¹⁷⁴

¹⁷² In : Abbas Amina, (2015). Efficacité et limites de la politique économique et conjoncture dans un modèle de type MUNDELL-FLEMING : Etude économétrique sur l'Algérie, Thèse de doctorat es Sciences Economiques, Option Finance, Université Abou-Bakr Belkaid, Tlemcen.

¹⁷³ Ollivier M. (1985.b), Op cit, P.427.

¹⁷⁴ L'ampleur et la gravité du service de la dette quant aux sources de financement de l'économie sera développée dans le chapitre IV.

Graph N° (03-01) : Evolution du PIB et du rapport FBCF/PIB algérien entre 1967-1989



Source : Présentation de l'auteur sur la base des données de la banque mondiale.

Au cours des trois Plans économiques successifs (triennal 1967-1969) le premier plan quadriennal (1970-1973), le deuxième quadriennal (1974-1977) et la période inter plan (1978-1979), l'Algérie a connu des taux de formation brut de capital fixe (FBCF) très importants dépassant même le taux moyen d'investissement des pays en voie de développement.¹⁷⁵ Ainsi, l'investissement brut planifié des entreprises publiques et de l'Etat est passé de 7,561 milliards de DA en 1967 à 44,4 milliards de DA en 1977 pour atteindre 57,7 milliards de DA en 1978, chiffre record, qui multiplie par huit les investissements entre le début du plan triennal et la fin du second plan quadriennal.¹⁷⁶

Le tracé de l'évolution du PIB ainsi que la part de l'investissement fixe dans le total du PIB (FBCF/PIB) illustré dans la Figure N° (03-01) montre deux (02) grandes phases marquant la stratégie de développement adoptées par l'Algérie entre 1967 et 1979. Ces deux phases marquent le déclin de l'agriculture et la mise en avant de l'investissement dans les hydrocarbures. Cette analyse s'appuie en particulier sur celle présentée par Talahit F. (2016)¹⁷⁷ et qui met en avant ces deux phases comme suit :

1967-1973 : marquée par la mise en place d'un modèle autocentré caractérisé par la nationalisation des entreprises devenues publiques, la constitution de grands ensembles

¹⁷⁵ Bouyacoub A. (2012). Investissements massifs pendant cinquante ans, pour quelle croissance ? Les Cahiers du CREAD, n°100. P41.

¹⁷⁶ Michel N. (1979), Op Cit, P. 587.

¹⁷⁷ Talahite F. (2016), Désindustrialisation et industrialisation en Algérie, Le rocher de Sisyphe, Revue Outre Terre, N°47, PP 130-151.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIÈRE

industriels, et l'élaboration des différents plans de développement. L'année 1971 est marquée par des événements clés à savoir la nationalisation des hydrocarbures, le lancement de la révolution agraire, et de la gestion socialiste des entreprises.

1974-1979 : correspond à la période du Boom qu'ont connu les prix des hydrocarbures, où la hausse des cours du pétrole a permis d'avoir des ressources financières dépassant les besoins planifiés dans les différents plans engagés. Ce qui a provoqué une forte accélération des investissements industriels faisant recours à la technologie et aux financements étrangers.

Tableau N° (03-13) : Les taux de croissance annuels moyens (réel) de la valeur ajoutée par période de planification (Prix constant de début de la période)

U : En %

	1967-1969	1970-1973	1974-1977	1978-1979	1967-1979
Les hydrocarbures	8.9	6.0	1.6	5.4	04.8
Eau et énergie	12.6	17.0	22.0	15.4	17.7
Mines	26.0	7.4	2.6	12.0	09.4
ISMME	23.0	11.9	7.1	40.0	16.3
Matériaux de construction	21.0	3.2	23.0	32.0	17.2
Industrie Agroalimentaire	10.6	11.9	3.5	6.9	08.0
Textiles et cuire	6.1	10.8	0.5	24.0	08.4
Chimie, bois, divers	13.4	10.4	9.7	-1.2	08.6
Sous total Industries manufacturières	12.8	10.9	6.0	18.7	10.8
Total industrie hors hydrocarbure	13.2	11.1	7.1	18.1	11.2
BTP	-	-	13.0	15.2	--

Source : Ollivier M (1985), Op Cit, P. 466.

En termes des taux de croissance des valeurs ajoutées par branche industrielle, on remarque que durant toute la durée des différents plans d'investissement s'étalant entre 1967 et 1979, ces taux étaient positifs et très appréciables, notamment le secteur de l'hydraulique et de l'énergie, les mines, l'ISMME, et les matériaux de construction. Ces différentes branches ont connu une évolution soutenue dans leurs taux de croissance. Exception faite pour la chimie, bois et divers qui a réalisé un taux de croissance négatif durant l'inter plan 1978-1979 (soit -1.2%). De même qu'on a assisté au recul des taux de croissance des valeurs ajoutées de la quasi-totalité des branches de l'industrie durant le deuxième plan quadriennal (1974-1977) à l'exception des branches eau et matériaux de construction et. Cette dernière a pu reprendre durant l'inter plan 1978-1979.

A travers la lecture des résultats des différents plans d'investissement qui s'étalaient sur la période 1967-1979 ; il est visiblement constatable que la stratégie de développement adoptée pour l'horizon 1980 est plus ou moins réussie. Néanmoins, cette stratégie, qui tournait autour

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

des recettes pétrolières, a accusé des retards en termes de réalisation entre un plan et un autre, notamment à partir du deuxième plan quadriennal. Par ailleurs, durant les années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix, l'Algérie s'est heurtée à la double crise d'endettement et d'instabilité politique. Cette conjoncture difficile a entraîné le pays dans une instabilité sans précédent sur tous les fronts, l'ayant contraint de réformer son économie pour passer à l'économie de marché.

L'analyse que nous avons proposée dans cette section a pu mettre en avant le rôle que jouait l'État dans le développement économique de l'Algérie. Un rôle qui se manifeste par un interventionnisme dans la gestion et la direction de la stratégie de développement engagée depuis l'indépendance et qui vise en premier lieu la création d'une économie industrielle solide construite autour des hydrocarbures. Cette stratégie a pu escompter les résultats souhaités notamment durant la période d'avant 1980, mais son caractère se basant sur un régime d'accumulation rentier a fait de l'économie algérienne prisonnière de sa dépendance en ses exportations en hydrocarbures. Ce constat se confirme après le contre choc pétrolier de 1986, causant le recul de quasiment tous les indicateurs de la santé économique du pays. Devant cette situation et suite aux difficultés de financement de l'économie rencontrées vers la fin des années quatre-vingts d'un côté, et l'effondrement du socialisme de l'autre côté, coïncidant avec l'implosion de la scène politique après les événements du 05 octobre 1988, l'Algérie était dans l'obligation de renoncer au socialisme et empreinter la voie de l'ouverture économique et du libre-échange, en parallèle à une ouverture politique pour une démocratie et le pluralisme politique. Ce revirement qu'a connu la scène politico économique en l'Algérie a impliqué des réformes profondes pourvue de sortir de la crise et de réussir la transition au capitalisme et l'économie de marché.

Dans ce qui suit, nous tenterons de porter un regard sur les réformes adoptées durant la période de transition de l'économie algérienne, où nous allons essayer de présenter une analyse institutionnelle sur la crise du régime d'accumulation rentier durant la période de transition.

SECTION II :

**LECTURE INSTITUTIONNELLE DE LA TRANSITION DE
L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERMES DE RÉFORMES**

Introduction

En Algérie, le début de la dernière décennie du siècle dernier était marqué par le début d'une crise économique et politique sans précédent. Cette crise est causée principalement par les déséquilibres enregistrés dans la balance des paiements et l'aggravation de l'endettement extérieur du pays par le programme d'ajustement structurel mis en œuvre depuis l'accord « *stand-by* » de 1991.¹⁷⁸ En effet, l'endettement a commencé à peser sur l'économie algérienne depuis les années 1980 et ce suite à la diminution des recettes des exportations d'un côté, et la difficulté à obtenir des crédits de longs termes et à financer les importations de l'autre côté. Suite à cette conjoncture dictée par le contexte du contre-choc pétrolier de 1986, réduisant les ressources budgétaires pour le financement des importations, l'Algérie était contrainte de faire recours à des crédits commerciaux privés de court terme, car les crédits à moyen et long terme était plus difficiles à obtenir auprès des organismes financiers internationaux.¹⁷⁹ Cette crise économique des années 90 était aussi conjuguée à une crise politique étant la résultante des réformes politiques engagées à la fin des années 80, qui consistait en l'ouverture du champ politique à de nouveaux partis et l'organisation des élections démocratiques. Malheureusement ces réformes visant la transition n'ont pas abouti aux résultats escomptés et elles ont fait plonger le pays dans une instabilité politique et une crise d'insécurité marquée par la dégradation du climat général du pays. Cette double crise dans qu'a traversé l'Algérie la rendait vulnérable à tous les niveaux et la nécessité de recourir à des réformes structurelles dans le but de stabiliser les indicateurs macroéconomiques du pays s'imposent. Ces réformes se traduisent par l'adoption du plan d'ajustement structurel qui portait sur les volets économique, politique, social et institutionnel.

Le découpage de la période d'après la transition (après 1989), fait ressortir le passage de l'Algérie par deux phases distinctes : la première allant de 1990 jusqu'à 1999, durant laquelle on a assisté une dégradation de tous les indicateurs macroéconomiques du pays, alors que la

¹⁷⁸ Selon les statistiques de la banque mondiale, le stock de la dette extérieure est estimé à 28.15 milliards de Dollars en 1990 et 28.48 milliards de Dollars en 1991 représentant 45.37% et 62.32% des PIB des deux années considérées.

¹⁷⁹ Rachid Mira (2015). Op cit, P. 197.

deuxième phase allant de l'an 2000 jusqu'à nos jours et durant laquelle on a assisté au retour à l'équilibre de quasiment tous les indicateurs macroéconomiques. Ce rétablissement dans les indicateurs de la santé économique du pays est directement lié à l'évolution de ses recettes pétrolières, qui ont connu des augmentations considérables dépassant même le seuil des 100 Dollars le baril.

La présente section propose une analyse institutionnelle des réformes engagées pour la transition économique de l'Algérie, tout en s'appuyant sur les différentes réformes adoptées vers la fin des années quatre-vingt et les années quatre-vingt-dix et le contenu des plans économiques adoptés notamment le plan de soutien pour la relance économique (1999-2003), le premier plan quinquennal (2004-2008), et le deuxième plan quinquennal (2009-2014).

1. L'origine des réformes politico-économiques de la transition de l'Algérie

Du point de vue institutionnel, les réformes politico-économiques engagées par l'Etat algérien pourvue d'enclencher le processus de transition postsocialiste représentent les nouvelles codifications des différents arrangements institutionnels en termes de régulation (et/ou de dérégulations) des relations entre les agents économiques et acteurs politiques. Ces nouvelles codifications se voulaient une redéfinition de la place de l'Etat dans l'économie grâce à la restructuration des droits de propriétés à travers les mécanismes de privatisation d'un côté et une restructuration de la vie politique grâce à l'ouverture du champ politique et la démocratie de l'autre côté. Ces réformes sont une réaction logique à l'encontre de la crise du régime rentier enregistrée dans l'économie algérienne après la chute du prix des pétrole de 30 à 10 dollars/baril dû au contre-choc pétrolier de 1986 et la crise de l'endettement ayant provoqué la fermeture progressive des marchés financiers internationaux à l'Algérie à cette période. Cette crise coïncidant avec les événements politique d'octobre 1988 révèle les faiblesses structurelles de l'économie algérienne. Ces événements sont aussi une réaction à la crise sociale et politique qui traduit une rupture dans le consensus social due à la crise des années 1980. La compression des ressources budgétaires et la réduction des dépenses de transferts notamment en 1986-1987, l'inflation rognant le pouvoir d'achat des salariés et des réductions d'effectifs dans des entreprises publiques, créent un climat social tendu avec des grèves qui se multiplient dans tous les secteurs d'activité.¹⁸⁰

Les déséquilibres rencontrés dans les dépenses publiques, notamment dans la gestion des entreprises publiques et dans la balance des paiements ont provoqué une crise qui s'est traduite par la compression des importations qui chutent de 17% entre 1986 et 1989 par

¹⁸⁰ Rachid Mira (2015), Op cit, P184.

rapport à la période 1982-1985, la réduction des exportations de 32% dans la même période et le ralentissement de l'investissement.¹⁸¹ Suite à cette conjoncture difficile, des réformes structurelles s'imposaient sur tous les fronts, pour rétablir les équilibres macroéconomiques et réussir une transition économique vers le capitalisme et le libre-échange. De ce fait, l'Algérie s'est lancée depuis 1986 dans un chantier de réformes structurelles touchant le fond même du régime économique socialiste.

L'évolution chronologique des réformes engagées par l'Etat algérien peut être représentée sous différentes séquences de *stabilisation* et de *relance économique*. Dans ce sens et selon Talahite F (2012), les transformations structurelles qu'a connues l'économie algérienne après le contre-choc pétrolier de 1986 peuvent être divisées en trois (03) phases, à savoir : Les réformes de (1988-1991) ; le plan d'ajustement structurel (1994-1998) ; les plans de relance et d'appui à la croissance (2002-2004 ; 2005-2009) et le projet de stratégie industrielle.¹⁸²

La succession de réformes depuis 1988, dont l'origine remonte à 1986, en conséquence aux différents déséquilibres socioéconomiques enregistrés révèle l'échec de la Stratégie Algérienne de Développement (SAD) adoptée depuis le premier plan triennal (1967-1969) ainsi que la remise en question du mode de gestion de l'économie qui reposait principalement sur un interventionnisme étatique et un monopole quasi-total sur tous les fronts économique, politique et social. Ces réformes sont aussi une réaction logique à la tendance générale caractérisant l'économie mondiale à cette époque, marquée par l'ouverture économique et la transition à l'économie de marché notamment dans les pays de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est.

2. Les réformes de la période 1987/1988-1991

Bien que la manne pétrolière de l'économie algérienne a participé au financement des différents plans économiques de l'avant la transition, mais le régime d'accumulation rentier adopté depuis l'indépendance a fait que tout équilibre macroéconomique est directement lié à l'évolution des cours du pétrole. Cette dépendance a aggravé considérablement sa vulnérabilité vis-à-vis des chocs extérieurs et l'a maintenue sous l'emprise des spéculations sur les marchés du pétrole.

Les difficultés rencontrées quant à la mise en œuvre des réformes de la fin des années quatre-vingts ont fait aggraver la situation socioéconomique du pays résultant, en premier lieu, de

¹⁸¹ Boumeziane Smaïl. (1994), Le Mal algérien : économie politique d'une transition inachevée, 1962-1994, Edition Fayard, Paris, France, P 117.

¹⁸² Talahite, F. (2012), 25 ans de transformation post- socialiste en Algérie, revue tiers monde, N° 210, PP. 07-12.

son insolvabilité et la nécessité de recourir au rééchelonnement de sa dette extérieure.¹⁸³ Ce constat se traduit par des difficultés observées dans quasiment tous les indicateurs macroéconomiques résultats d'une forte vulnérabilité extérieure conséquence de la non-diversification des ressources financière et le recours massif au financement étranger lors des deux plans quadriennaux (le plan 1970-1973 et le plan 1974-1979), ce qui explique aussi l'échec de la stratégie d'industrialisation toujours soutenue par les pouvoirs publics. Face à cette conjoncture difficile qui se prolonge au début des années 90, marquée particulièrement par le recourt massif à l'endettement extérieur, l'Algérie et selon une vision centrée sur la transition, était obligée d'adopter des réformes politiques et économiques que ce soit après les évènements de 1988 ou dans le cadre du plan d'ajustement structurel (PAS).

2.1. Le courant des réformateurs et les réformes institutionnelles

La première période de réformes en Algérie fait référence à la période de remise en question du régime socialiste caractérisée par la gestion autocentrée et une politique économique élaborée autour des hydrocarbures (1987/1988-1991).¹⁸⁴ Vers la fin des années quatre-vingt, l'Algérie s'est lancée dans un processus de réformes économique et politiques en réponse aux tensions sociales exercées par la population notamment après les évènements d'octobre 1988. L'origine de ces réformes remonte à 1986, lorsque le président de la république de l'époque M^f Chadli Bendjedid a créé un groupe de travail composé d'experts (économistes, juristes, sociologues, gestionnaires, spécialistes de la finance, de la sécurité, de la santé, de l'éducation, etc.), chargé d'élaborer un projet global sensé faire sortir l'Algérie de la crise. La constitution de ce groupe de travail était l'origine de l'apparition du courant que l'on a appelé «*Le courant des réformateurs* ». De février 1986 à juillet 1987, ces experts ont mis en place un ensemble de projets de réforme de structure dans tous les domaines économiques et sociaux.¹⁸⁵ Ce groupe de travail a remis en 1987 son premier rapport au gouvernement et qui contient les grandes lignes d'une réforme de long terme visant principalement le rétablissement des équilibres internes et l'insertion dans l'économie mondiale.¹⁸⁶ Dans ce cadre, plusieurs objectifs ont été ciblés :

¹⁸³ Voir section I, chapitre IV

¹⁸⁴ Cette période est présentée en section I du présent chapitre.

¹⁸⁵ Talahite, F. (2010). P.12.

¹⁸⁶ Il est à noter que depuis 1984, des mesures partielles ont été prises pour soumettre le secteur économique étatique aux normes de la rentabilité financière, sont puissamment freinées par l'hégémonie, au sein de l'appareil d'Etat, de forces politiques hostiles. Il en résulte une certaine décentralisation dans l'allocation des ressources sans durcissement de la contrainte financière, ce qui produit nombre d'effets pervers : désorganisation de l'économie, économie informelle et marché noir du change, corruption, emballement de l'endettement extérieur. (In : Talahit F. (2006), L'économie algérienne depuis 1962 : Le poids croissant des hydrocarbures, Tendances économiques, Revue Afkar, P. 83.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

- Mettre en place une nouvelle organisation économique (en l'occurrence le système de marché) qui permettrait de faire sortir l'économie nationale de la crise où elle se trouve,
- Atteindre une meilleure gestion de l'économie nationale, grâce à la réalisation de gains de productivité, qui assurerait une croissance économique au pays en dépit des contraintes extérieures telles que l'endettement extérieur ou la chute des avoirs extérieurs,
- Opérer la rupture avec un système de gestion basé uniquement sur la rente pétrolière,
- Permettre à l'entreprise publique de jouer un rôle moteur dans le cadre de ces réformes économiques.

Le programme de transition économique suggéré par les experts reposait sur les séquences suivantes :¹⁸⁷

- a) La stabilisation macroéconomique conditionnant le versement de l'aide financière du FMI ;
- b) Libéralisation des prix, des salaires et du taux de change, autre condition posée par les bailleurs de fonds internationaux ;
- c) La privatisation par vente des actifs de l'Etat ou retrait de l'Etat de la gestion des Entreprises Publiques Economiques (EPE) après l'établissement de droits de propriété transparents et garantis ;
- d) La mise en place des institutions requises par le bon fonctionnement du marché: un cadre juridique approprié minimisant les coûts de transaction, le respect des droits de propriété, un marché du travail plus flexible, un secteur bancaire commercial et, à terme, un marché des capitaux qui permettrait de mieux mobiliser l'épargne en faveur du développement de l'économie. Les deux premières séquences étaient d'exécution immédiate et rapide, les deux autres, graduelles, demanderaient du temps.

Les réformes engagées durant cette première période (1988-1991) ont touché aux différentes sphères politique, économique et sociale et elles ont coïncidé avec le plan quinquennal (1985-1989) et durant lequel plusieurs lois ont été promulguées parmi lesquelles on cite :

- La loi 88-01 datée du 12/01/1988¹⁸⁸ ayant donné l'autonomie aux entreprises publiques économiques,

¹⁸⁷ Wladimir Andresff (2009), Réformes, Libéralisation, Privatisation en Algérie, Point de vue d'un outsider en 1988-1994, Revue confluences Méditerranée, N° 71 (09), P 46

¹⁸⁸ La loi N° 88-01 du 12 Janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIÈRE

- La loi 88-03 relative au fonds de participation qui prévoit l'instauration de nouvelles structures dans le cadre du Fonds de Participation et qui stipule que ce dernier est chargé de procéder pour l'Etat à des investissements économiques, notamment par la participation au capital des EPE pour but de générer des gains financiers¹⁸⁹.
- La loi N°88-25 du 12 juillet 1988 relative à l'orientation des investissements économiques privés nationaux concernant l'ouverture du capital dans le secteur privé local qui vise à inciter à l'investissement les détenteurs de capitaux nationaux. Cette loi avait pour orientation les investissements (publics ou privés) et qui vise l'instauration d'un cadre incitatif à l'investissement avec une orientation aux secteurs prioritaires. . Les activités industrielles et de services jugés prioritaires bénéficieront d'avantages fiscaux et de bonifications financières provisionnées par les lois de finances. Toutefois, les investisseurs privés nationaux ne peuvent accéder aux secteurs dits stratégiques que sont : le système bancaire et d'assurance, les mines, les hydrocarbures, la sidérurgie de base, les transports aériens, ferroviaires et maritimes. La loi N°88-25 oriente ces investissements vers les secteurs dits prioritaires correspondant aux secteurs non stratégiques concernant trois types de secteurs : les industries, les services et le bâtiment et travaux publics.¹⁹⁰

Il est à noter que le secteur bancaire a connu, lui aussi, des réformes grâce à la loi 86-12 du 19 août 1986 qui vient pour améliorer le secteur bancaire notamment par le renforcement du statut d'intermédiation financière des banques et leur participation active dans la collecte de l'épargne publique et privée.¹⁹¹

2.2. Des réformes pour une redéfinition de nouvelles formes institutionnelles

L'une des nouvelles configurations en vertu des réformes de la période (1987/1988-1991) touche le rapport monétaire qui s'est progressivement mise en place, en même temps que les nouvelles configurations des autres formes institutionnelles (la forme de la concurrence et le droit de propriété). Ce processus a démarré, de manière formelle et systématique, avec la promulgation de la loi 90-10, du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit.¹⁹² A travers cette loi, le secteur bancaire avait connu la plus importante réforme avec l'objectif ultime la concrétisation du principe de l'indépendance de la banque centrale ce

¹⁸⁹ La loi N° 88-02 définit les entreprises publiques économiques et énonce les principes généraux régissant leur fonctionnement. Cette loi détermine notamment le rôle des fonds de participation gérant les actions émises par les entreprises publiques économiques (Articles. 11 à 13, voir aussi loi N° 88-03), la création, le fonctionnement, le contrôle et la liquidation des entreprises publiques économiques

¹⁹⁰ Rachid Mira. (2015), Op cit, P186.

¹⁹¹ Loi N° 86-12 du 19 Aout 1986 Relative au Régime de Banque et de Crédit

¹⁹² Bellal Samir (2010). La régulation monétaire en Algérie (1990 - 2007). Revue du chercheur. PP.15-24. halshs-00602149

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIÈRE

qui constitue un nouveau dispositif législatif de soutien aux réformes engagées depuis 1988 par les autorités publiques. La promulgation de la LMC a apporté des réformes économiques qui concernent plusieurs domaines, à savoir :¹⁹³

- Un cadre réglementaire relatif à l'autonomie et les fonctions de la banque centrale, ainsi qu'à la conduite de la politique monétaire, visant la modernisation du système bancaire pour qu'il soit capable de satisfaire les besoins de l'économie en matière de financement.
- Le fonctionnement des intermédiaires financiers, en définissant les conditions de la mise en place des activités des banques et établissements financiers ainsi que leur assainissement, leur supervision et la réglementation prudentielle à laquelle doivent obéir, pour réhabiliter le système bancaire dans l'activité de l'intermédiation financière et son implication dans la réalisation de la croissance économique, en stimulant la concurrence entre les banques.
- Les réformes touchent aussi, le régime de change, et visent également, la libéralisation des taux d'intérêt, le renforcement du rôle du marché, en rénovant les marchés des capitaux, par la mise en place d'un marché financier pour diversifier les sources de financement et produire une source alternative au financement bancaire. La mise en place d'un marché monétaire dynamique qui peut satisfaire les besoins des banques et qui va assurer une meilleure allocation des ressources. La réduction du monopole de l'Etat et son intervention en attribuant la politique de crédit au système bancaire en désengageant le Trésor Public de cette dernière. L'abandon de l'encadrement de crédit et veiller à canaliser les ressources vers les emplois productifs.

La loi sur la monnaie et le crédit avait conféré l'autorité monétaire à la banque centrale grâce à la constitution du Conseil de la Monnaie et du Crédit (C.M.C) composé de sept membres, dont trois étaient nommés par le gouvernement et les quatre autres étaient nommés par décret présidentiel pour une durée de six ans. L'autonomie de la Banque centrale se traduit par la possibilité du conseil de prendre des décisions même en l'absence des membres du gouvernement, car, en vertu de la loi 10-90, le conseil avait l'autorité pour se tenir en présence de quatre conseillers seulement.¹⁹⁴ En vertu de cette loi, la banque centrale était aussi chargée de :

- Emission de la monnaie et régulation de la circulation monétaire ;
- Contrôle de la distribution des crédits à l'économie ;

¹⁹³ Afroune Nadia (2019). Analyse de quelques réformes économiques apportées au système financier algérien, Revue algérienne de développement économique, Vol 06, N° 01, PP 113-114.

¹⁹⁴ Article 37 de la loi N° 90-10

- Gestion des réserves de changes ;
- Octroi des concours à l'Etat (trésor public) ;
- Activités de réescompte ;
- Gestion du marché monétaire, des chambres de compensation et le marché de change.

Concernant, la définition d'une nouvelle configuration de la forme de la concurrence et durant la première période de réforme, la libéralisation du commerce extérieur était fortement encouragée pourvue de faciliter l'intégration de l'économie algérienne dans le marché mondial, grâce à la minimisation des contrôles administratifs et financiers qui pèsent sur les importations notamment l'octroi d'un budget. Toujours lors du deuxième plan quinquennal, l'Algérie a procédé à la libéralisation des prix à travers la loi 89-12¹⁹⁵ qui avait prévu deux types de régimes de classification des prix, à savoir : *Un régime de prix réglementés par l'Etat* dont le but est de protéger le consommateur et le pouvoir d'achat ainsi que de stimuler les activités économiques stratégiques et *un régime de prix libres* afin de motiver l'effort productif et constituer le vrai indicateur selon la loi de l'offre et la demande.

En parallèle aux réformes bancaires, commerciales et des prix, l'Etat a aussi procédé durant le deuxième plan quinquennal, à la réforme du régime fiscal. Ces réformes visaient l'adaptation aux nouvelles règles de gestion des entreprises publiques économiques et les motiver, en simplifiant la structure de la fiscalité et les procédures des déclarations. Ces réformes visaient aussi l'instauration d'un climat de transparence dans les l'administration fiscales, ainsi que leurs modernisation par l'achat de nouveaux équipements, et la formation du personnel dans le but de lutter contre l'évasion fiscale. Par rapport au secteur agricole, la loi 87-19 du 18/12/1987¹⁹⁶ est promulguée pour mettre fin au régime socialiste dans le secteur agricole. Cette loi a prévu un changement dans le mode de gestion des exploitations agricoles en affectant le statut juridique et la taille de ses dernières, qui deviennent des Exploitations Agricoles Collectives ou Individuelles (E.A.C ou E.A.I) avec une liberté d'initiative totale dans le choix des spéculations.

2.3. La résistance à la réforme et à la transition politique de l'Algérie

Du côté politique, les réformes de stabilisation de la période (1987/1988-1991) se sont heurtées à de fortes résistances politiques, notamment au sein du parti unique (le FLN) qui dominait la scène politique à l'époque, ainsi, la mise en œuvre, de manière globale, de ces réformes a nécessité un changement politique radical. Il a fallu attendre la mi-1989, pour

¹⁹⁵ Loi N° 89-12 du 5 juillet 1989 relative aux prix ;

¹⁹⁶ Loi N° 87-19 du 8 décembre 1987 déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et fixant les droits et obligations des producteurs.

qu'une nouvelle constitution soit adoptée et qui consacre les libertés fondamentales (liberté politique, liberté d'entreprendre, liberté d'opinion et de la presse, liberté syndicale).¹⁹⁷ A ce titre, durant l'année 1989 on a assisté à la promulgation de la loi N° 89-11 du 5 juillet 1989 relative aux associations à caractère politique. Ce texte de loi a mis fin au régime du parti unique en instituant le droit de créer des organisations politiques autres que le FLN.¹⁹⁸ Le pluralisme politique instauré en vertu de l'article 40 de la constitution de 1989, constitue une rupture majeure dans un système politique fondé sur le parti unique du FLN. Le multipartisme est promulgué par la loi du 5 juillet 1989 relative aux associations à caractère politique a ouvert le champ politique à une transition démocratique, ce qui devrait permettre, selon le courant réformateur qui l'a initié, de rendre effectives les réformes économiques par l'abolition des contraintes et pesanteurs politiques.¹⁹⁹

Il y a lieu de souligner aussi l'importance d'effectuer ces réformes politiques en parallèle aux réformes économiques. C'est d'ailleurs la première fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante qu'un gouvernement associe aux réformes économiques des réformes politiques.²⁰⁰ Pour les réformateurs, la transition vers le marché ne pouvait en aucun cas réussir avec le même ordre politique consacrant la même idéologie socialiste. C'est pourquoi furent initiés et/ou encouragés le multipartisme, la liberté de la presse, le retrait de l'armée du comité central du FLN, la dissolution de la Cour d'État, etc.

2.4. Les réformes de stabilisation et la logique du Consensus de Washington

Les recommandations proposées par le groupe de travail dit *les réformateurs* étaient conformes aux recommandations de John Williamson rédigées à la fin des années 80 qui visent à définir un programme de réformes pour les pays en transition, communément connu sous le nom du «*Consensus de Washington*». ²⁰¹ Il s'agissait de définir un programme de réformes adressé aux gouvernements latino-américains, considérés inaptes à résoudre, seuls, le problème de leurs dettes. Ce programme représentait l'opinion de la plupart des experts des institutions financières internationales et se voulait une sorte de « Guide de bonne conduite »

¹⁹⁷ Fatiha Talahite (2010). Op cit, P28.

¹⁹⁸ À ce titre, la loi N° 89-11 du 5 juillet 1989 exige que toute association à caractère politique contribue notamment à la protection du régime républicain et des libertés fondamentales du citoyen. Le respect de l'islam est posé comme principe fondamental de toute organisation politique. Les partis seront tenus d'utiliser la langue arabe dans leur expression officielle et d'éditer leur principale publication dans cette langue. Les membres fondateurs d'un parti devront être au maximum quinze, avoir vingt-cinq ans révolus, être algériens d'origine ou avoir obtenu la nationalité algérienne depuis dix ans au moins.

¹⁹⁹ Rachid Mira (2015), Op cit, P. 184.

²⁰⁰ Ouchichi Morad. (2011), Op Cit, P.141.

²⁰¹ Ces recommandations ont été rédigées en collaboration entre John Williamson, un groupe d'économistes américains de l'Institut d'économie internationale, des fonctionnaires du gouvernement des Etats-Unis, de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International.

pour faire redémarrer la croissance et éradiquer la pauvreté en Amérique latine et dans les autres pays en développement. Ce programme de réformes s'étale sur dix (10) axes, connus sous le nom des dix commandements du consensus de Washington fondés sur les préceptes libéraux.²⁰²

Pour venir en aide aux économies défaillantes et enregistrant des problèmes structurels, la Banque Mondiale et le FMI ont exigé, dans la même logique des commandements du Consensus de Washington, la subordination de leurs prêts à la mise en place, par les gouvernements des pays concernés, de politiques économiques reposant sur des principes économiques restrictifs dans le cadre de plans d'ajustement structurel. Ces plans visaient au démantèlement des politiques protectionnistes et à l'élimination de tous les obstacles à la concurrence, à la réduction des déficits budgétaire et commercial, à la libéralisation financière et à l'ouverture totale des économies aux mouvements de capitaux.²⁰³

En Algérie, les réformes de cette époque (1987/1988-1991) étaient concrétisées grâce la nouvelle constitution de 1989, qui a levé officiellement les barrières à la libéralisation économique. À la fin de la même année, le courant dit des « réformateurs » arrive au pouvoir et Mr Mouloud Hamrouche accéda au poste de chef de gouvernement (septembre 1989-juin 1991)²⁰⁴ pour que s'enclenche alors un mouvement de désétatisation du commerce extérieur avec la loi de finances complémentaires de 1990 qui admet, désormais, l'établissement de firmes nationales ou étrangères d'importation et d'exportation. Cette première désétatisation du commerce extérieur s'inscrit dans le cadre des accords de *stand-by* négociés et signés avec le FMI (mai 1989 et juin 1990). En garantissant la propriété privée, la constitution de février 1989 commence par assurer le libre accès au marché et la libre circulation des capitaux à l'intérieur du pays. La distinction juridique entre entreprises à capitaux privés/publics est abandonnée et l'on procède à l'unification des règles de droit applicables aux opérateurs économiques : libre accès à une activité commerciale à toute personne physique ou morale, libre passage d'une activité à une autre, suppression du monopole sur les activités économiques, unité du registre de commerce.²⁰⁵ Malgré des difficultés liées à la complexité de l'entreprise, les réformes économiques mise en œuvre par le gouvernement de Mouloud Hamrouche, avaient une très forte cohérence d'ensemble, elles fondaient la transition sur une dynamique endogène, tablant sur la mise en valeur d'un ensemble d'atouts humains, matériels

²⁰² Dimitri Uzinidis. (2005), Les pays en développement face au « consensus de Washington ». Histoire et avenir AFRI, Economie politique internationale, Volume VI, , P. 869..

²⁰³ Thiebault J.L. (2011). PP. 29-30

²⁰⁴ Mehdi Abbas (2012), L'ouverture commerciale de l'Algérie, Apports et limites d'une approche d'économie politique du protectionnisme, Revue Tiers Monde, N° 210, V02, P59-60.

²⁰⁵ Talahit, F. (2000). La réforme bancaire et financière en Algérie, Les cahiers du CREAD, N°52, P.98

et financiers dont disposait l'économie algérienne et ne concevant l'apport extérieur que comme un adjuvant. Dans cet esprit, le gouvernement met au point une stratégie de reprofilage de la dette extérieure dans le but de contourner les conditionnalités liées au rééchelonnement classique et préserver une large marge de manœuvre dans la conduite des réformes.²⁰⁶

3. Les réformes dans le cadre du Plan d'Ajustement Structurel

La situation socioéconomique et politique que l'Algérie a traversé vers la fin des années autre-vingt et durant les années quatre-vingt-dix a fait que toute tentative de réformes économiques se heurte à l'instabilité politique et l'insécurité reflétant un blocage de la transition politique (la décennie noire) et l'échec des politiques de développement malgré les réformes contenues dans la nouvelle constitution de 1989. A ce titre, les dépenses engagées dans le cadre des différents plans de développement adoptés par l'Algérie depuis son indépendance jusqu'à la fin des années quatre-vingt, n'ont manifestement pas abouti à l'assainissement d'une économie forte et diversifiée. Cette conjoncture a généré des défaillances dans l'appareil productif et a mis en question la stratégie algérienne de développement qui s'est soldée par un lourd fardeau en termes de la dette extérieure.

Devant l'insolvabilité de l'Algérie face à ses créanciers, les institutions monétaires internationales telles que le FMI et la Banque Mondiale lui ont imposé des réformes pour le rééchelonnement de sa dette s'inscrivant dans la même logique du *Consensus de Washington*. Le recours à ces institutions monétaires internationales montre aussi bien la défaillance de la politique économique dans la gestion de la crise que l'échec des institutions algériennes à mener convenablement la stratégie de développement tracée depuis le plan triennal (1967-1969).

3.1. Le contexte général de l'adoption du PAS

En 1989, l'Algérie se tourne vers le Fonds Monétaire International pour conclure un premier accord de *stand-by* pour un prêt de 155.7 millions de DTS accompagné d'une facilité de financement élargi d'un montant de 315.2 millions de DTS, cette démarche conditionnée par quelques réformes touchant la politique monétaire la maîtrise du déficit budgétaire, la poursuite de la dépréciation du cours du dinar et l'adoption d'une loi imposant la flexibilité des prix. En 1991, l'Algérie signe un second accord plus exigeant pour un prêt de 300 millions DTS. Ce nouvel accord, d'une durée de dix mois, est conditionné par quelques réformes touchant la libéralisation du commerce extérieur, le régime fiscal et l'investissement direct

²⁰⁶ Talahit, F. (2000). Op cit. P. 100.

étranger, afin de remédier à la position inconfortable de l'Algérie sur le marché international des capitaux.²⁰⁷

En 1994, en situation de cessation de paiement, le gouvernement demande le rééchelonnement de sa dette extérieure et doit négocier un troisième accord avec le FMI et la Banque Mondiale (1994-1998). Les accords de rééchelonnement conclus avec les Clubs de Paris (1994) et de Londres (1995) apportent 20 à 22 milliards de dollars entre 1994 et 1998. En contrepartie, le gouvernement engage l'Algérie auprès de ses créanciers sur un plan d'ajustement structurel comprenant des mesures de stabilisation macro financière (réduction de l'inflation, dévaluation et convertibilité du dinar dans les transactions commerciales avec l'extérieur, libération des prix, libéralisation du commerce extérieur, restauration des équilibres internes et externes).²⁰⁸

En adoptant le plan d'ajustement structurel en avril 1994, l'Algérie signe l'acte de décès de sa toute puissante machine étatique.²⁰⁹ Un premier accord pour le rééchelonnement de la dette extérieure avait pour corollaire l'application d'un programme d'ajustement structurel (PAS) négocié avec le FMI. L'accord signé porte aussi sur une aide financière estimée à 40 milliards de francs français. Cette aide accordée par le FMI et les bailleurs du Club de Paris revêt une portée politique car elle est sensée assister les autorités publiques en leur permettant de faire face à la crise économique et sécuritaire (se ravitailler en nourriture et l'achat des armes pour faire face au mouvement islamique de l'époque).²¹⁰

En termes de résultats macroéconomiques, les ajustements du FMI ont permis d'entamer la redynamisation et la modernisation de l'outil économique algérien. En une décennie (1998-2008), tous les indicateurs de l'activité macro-économique algérienne (inflation, déficits, croissance, produit national brut, commerce extérieur) sont positifs ou excédentaires. De 400 millions de dollar en 1989, les réserves en devises disponibles de la Banque d'Algérie s'élèvent en 2003 à 32 milliards de dollars.²¹¹

Tableau N° (03-14) : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques de l'Algérie (1990-2001)

²⁰⁷ Talahite F. (2010), Op.cit. P.12.

²⁰⁸ Idem. P.15.

²⁰⁹ Bouhou, K. (2009). L'Algérie des réformes économiques : Un goût d'inachevé. Revue politique étrangère, Institut français des relations internationales, N°02. P327.

²¹⁰ Idem.

²¹¹ Bouhou, K. (2009). Op cit, P. 327.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

Indicateur	1990	1995	1999	2000	2001
PIB par habitant (en dollar courant)	2471	1499	1593	1673	1773
Inflation % (moyenne annuelle)	17.90	29.78	2.64	0.34	4.23
Service de la dette % des exportations	66.9	38.8	20.8	19.5	21.0
Taux de change (Dollar Vs DA)	8.96	47.65	66.57	75.29	77.26
Reserve de change (équivalent mois d'importations)	1.5	2.2	4.6	11.9	18

Source : ONS, Alger, In : Mohamed Saïb MUNETTE et al (2003). Marché du travail et emploi en Algérie, éléments pour une politique nationale de l'emploi. Document pour le programme des emplois en Afrique Organisation International de Travail (OIT). P. 13.

En effet, la performance macroéconomique s'est améliorée. Entre 1995 et 2001, l'inflation est tombée de 29.78 à 0,3% en 2000, et 4.23 en 2001, le PIB par habitant passe de 1471 dollar en 1995 à 1773 en 2001, les réserves de change ont permis d'avoir des finances permettant de faire face aux importations qui passent d'un équivalent 2.2 mois d'importation à plus d'une année et demi d'importation en fin 2001. Le poids des services de la dette a connu lui aussi une diminution considérable passant de 66.9% en 1990 à 38.8% en 1995 pour qu'il ne dépasse pas les 21% entre 1999 et 2001. La stabilité qu'ont connue les services de la dette est expliquée, en grande partie, par les nouveaux délais accordés à l'Algérie après le rééchelonnement de sa dette en 1994 et le retour progressif des cours du pétrole à des niveaux appréciables.

La mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel sous l'égide du FMI et de la Banque Mondiale impose à l'Algérie un programme d'assainissement des entreprises publiques dans la perspective de leur privatisation. Dans ce qui suit, nous tenterons de mettre en lumière la politique de privatisation adoptée par l'Algérie durant les années 90 et le début des années 2000.

3.2. La privatisation des entreprises publiques algériennes et l'institutionnalisation du droit de propriété privé

Longtemps considérée comme la locomotive de l'économie et de la création de la richesse, la réforme de l'entreprise, à travers sa privatisation, peut être perçue comme une institutionnalisation du droit de propriété privé après qu'il est détenu quasi-entièrement par l'Etat. Cette privatisation de l'entreprise, bien qu'elle soit une exigence avant qu'elle soit un choix délibéré, elle représente aussi une redéfinition des *formes de la concurrence*²¹², qui passent d'une domination omniprésente de l'Etat à une ouverture au fonds privés, publics ou étrangers. De ce fait, du point de vue institutionnel, le processus de privatisation qu'a connu l'Algérie, dans le cadre du plan d'ajustement structurel, est considéré comme un changement

²¹² Les réformes concernant le volet du changement des formes de la concurrence s'ajoute aussi à celle concernant la réforme des prix au titre de la Loi N° 89-12 du 5 juillet 1989 relative aux prix qui a instauré deux régimes des prix (un régime libre et un autre administré).

**CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE :
LA PLACE DE LA RENTE PETROLIÈRE**

institutionnel important dans la gestion des droits de propriété en Algérie. Ce changement institutionnalise le droit de propriété privé et instaure le principe du transfert de ce droit du public au privé, local et étranger.

En Algérie, l'enclenchement du programme de privatisation remonte à 1995 avec l'ordonnance 95-22 du 26 août 1995, modifiée par l'ordonnance 97-12 du 19 mars 1997 mais sa mise en œuvre effective intervient en 1998.²¹³ Pour une économie qui a longtemps fonctionné dans un cadre administré et centralisé, la levée des monopoles exercés par l'Etat et ses entreprises est l'une des conditions principales du développement de l'économie de marché. Elle constitue la base de la privatisation de l'économie, condition nécessaire à la privatisation des actifs des entreprises publiques.²¹⁴ Entre 1996 et 1998, la privatisation des entreprises publiques proprement dite en Algérie n'a pas encore eu lieu malgré plusieurs offres publiques. Les difficultés rencontrées durant cette période sont liées à la complexité des procédures, la multiplicité des institutions concernées par l'opération de privatisation, la méfiance des différents acteurs et enfin l'inexistence d'un véritable marché boursier. Mais, fondamentalement, si la privatisation n'a pas été considérée comme l'axe essentiel de la politique économique, c'est parce que l'Etat considère que la relance économique est d'abord conditionnée par les recettes des hydrocarbures.²¹⁵

En Avril 1996, un premier programme de privatisation porte sur un total de 1300 Entreprises Publiques Locales (E.P.L) a été engagé avec l'appui de la Banque Mondiale (B.M). En septembre 1997, il a été recensé un total de 240 Entreprises Publiques Economiques (EPE) privatisables, parmi lesquelles on a procédé à la privatisation de 239 entreprises publiques locales. En avril 1998, 827 E.P.L avaient déjà été liquidées et 464 autres vendues à leurs employés.²¹⁶ Cette opération est complétée par la cession de quelques unités de distribution dans l'agro-alimentaire et l'introduction en Bourse²¹⁷ de trois grandes EPE par augmentation de leur capital et émission des titres, qui sont : ERIAD-Sétif dans la branche de l'agroalimentaire, SAIDAL dans le secteur des produits pharmaceutiques ainsi que l'hôtel EL-AURASSI à Alger dans le secteur de l'hôtellerie.²¹⁸

²¹³ Hamamda Mohamed Tahar (2011), Privatisation des entreprises publiques en Algérie, Revue Géo économie, Vol 01, N° 56. P 139.

²¹⁴ Bouyacoub, A. (2001). Entreprises publiques, Ajustement structurel et privatisations. Revue Les cahiers du CREAD, N° 57, P. 75

²¹⁵ Bouyacoub, A. (2001). Op cit, P. 88.

²¹⁶ BAFD/OCDE (2003), Algérie, Perspectives économiques en Afrique, PP. P84

²¹⁷ La bourse d'Alger est ouverte en juillet 1999.

²¹⁸ Wladimir Andreff (2009), Reformes, Libéralisation, privatisation en Algérie: point de vue d'un outsider en 1989-1994, confluences méditerranée, N° 71, P51.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

La privatisation des entreprises publiques algériennes avait prévu trois méthodes de privatisation des entreprises publiques qui sont :²¹⁹ a) l'introduction en Bourse ; b) l'offre publique de vente à prix fixe et c) L'appel d'offres pour une vente de gré à gré.

Suivant ces trois méthodes on a assisté, en décembre 2000, à l'ouverture du capital de l'Entreprise Nationale de Détergents et produits d'entretien (ENAD) qui a signé un partenariat avec l'entreprise allemande Henkel pour participation en capital à hauteur de 60 %. En 2001, le complexe sidérurgique d'El-Hadjar (SIDER), très endetté à la fin des années 90, avait été financièrement restructuré et ses effectifs réduits de 22 000 à 12 000 employés. Le complexe a été cédé à hauteur de 75 pour cent à l'entreprise ISPAT, une entreprise indienne de la sidérurgie. Par ailleurs, le gouvernement a procédé à la vente de la deuxième licence de GSM à l'entreprise égyptienne ORASCOM.²²⁰

Tableau N° (03-15) : Les entreprises publiques privatisées entre 1995 et 2003

Entreprises privatisées	Branches d'activité	Part du capital cédée	Technique de privatisation
Hôtel El-Aurassi	Tourisme	20 %	Introduction en Bourse
SAIDAL	Chimie-Pharmacie	20 %	Introduction en Bourse
ERIAD Sétif	Agroalimentaire	20 %	Introduction en Bourse
SIDER, El-Hadjar	Sidérurgie	70 %	Ouverture du capital à LNM-ISPAT (Inde)
ENAD	Détergents	60 %	Ouverture du capital à Henkel (Allemagne)

Source : Wladimir Andreff (2009), Op Cit, P51.

La privatisation des entreprises publiques permet à l'Etat d'une part d'économiser les dépenses qu'il engage au profit de celles-ci et d'autre part, renflouer ses caisses par les produits de cession des entreprises. C'est ainsi qu'un compte d'affectation spécial intitulé « Ressources provenant des privatisations » a été créé par l'ordonnance 95-27 portant loi de finance 1996. Les ressources provenant de la privatisation sont réengagées pour le remboursement de la dette interne et externe, l'indemnisation des licenciements, le financement de la restructuration financière des entreprises publiques éligible à la privatisation et le règlement de la dette des entreprises publiques qui ne sont pas encore privatisées.²²¹ Le tableau N° (03-17) retrace la répartition des entreprises privatisées entre 2003 et 2007 selon les différentes méthodes de privatisation adoptées dans le cadre du plan d'ajustement structurel.

²¹⁹ Wladimir Andreff (2009), Op cit, P. 51.

²²⁰ BAFD/OCDE (2003), Document de la banque mondiale, Algérie, Perspectives économiques en Afrique, P84.

²²¹ Ihaddadane A (2006). Problématique de la privatisation des entreprises publiques « Cas des entreprises publiques algériennes ». Revue des réformes économiques et intégration en économie mondiale, N°01, P66.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

Tableau N° (03-16) : Statistiques sur la privatisation en Algérie entre 2003-2007

Nature d'opération	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Privatisation totale (Ordonnance 1995)	05	77	50	62	68	262
Privatisation partielle (> 50%)	01	02	11	12	07	33
Privatisation partielle (< 50%)	00	03	01	01	06	11
Reprises par les salariés	08	23	29	09	00	69
Partenariats (<i>joint-ventures</i>)	04	10	04	02	09	29
Cessions d'actifs aux repreneurs privés	02	13	18	30	20	83
Total	20	128	113	116	110	487

Source : Wladimir Andreff (2009), Op Cit, P52.

Sur le plan de la régulation du processus de la privatisation il a été promulgué en août 2001 une ordonnance portant sur un nouveau dispositif d'organisation, de gestion et de privatisation des entreprises publiques économiques. Celle-ci vient remplacer les ordonnances de 1995 et a donné lieu à la dissolution des holdings publiques et à la création de 28 Sociétés de Gestion de Participation (S.G.P). Le Conseil National des Privatisations a été rebaptisé Conseil des Participations de l'État et une Commission de contrôle des opérations de privatisation a été instituée. Il est à noter par ailleurs la mise en place de dispositions particulières au profit des salariés des entreprises publiques éligibles à la privatisation totale qui bénéficient à titre gracieux de 10 pour cent maximum du capital de l'entreprise concernée. Ils bénéficient en outre d'un abattement de 15 pour cent maximum sur le prix de cession.²²² Il est important de noter qu'en parallèle à la stabilisation des dépenses en équilibrant la loi de finance et réduire la dette publique, le gouvernement a mis en place en juin 2000 un « fonds de régulation des recettes», qui est alimenté par les excédents fiscaux liés au dépassement des prix prévisionnels retenus pour l'élaboration de la loi de finances par les cours du pétrole effectivement constatés sur le marché. Ce fonds a dégagé un solde de 232.4 milliards de dinars (3 milliards de dollars) en 2000 et 123 milliards de dinars (1.57 milliard de dollars) en 2001.²²³

Par ailleurs, l'application de la politique de privatisation n'était pas sans effets pervers, notamment du côté du salariat. En 1998 le nombre des travailleurs compressé a atteint 198637 dont 161215 ont bénéficié de l'assurance chômage, les réformes ont conduit à des restructurations économiques, qui ont donné lieu à des licenciements massifs (500.000 employés entre 1994 et 2000, soit plus de 08% de la population occupée), sans que de nouveaux emplois soient offerts en quantités significatives.²²⁴

²²² BAFD/OCDE (2003), Op cit, P85

²²³ Idem, P 84.

²²⁴ Zourdani S. (2018), L'efficacité des réformes économiques sur l'emploi et le chômage en Algérie, Revue du droit et des sciences sociales, Vol 01 N°34. P 464.

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIÈRE

Tableau N° (03-17) : Evolution des taux de chômage en Algérie (1966-2005).

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Taux de chômage	19.7	21.2	23.8	23.2	24.4	28.1	28.0	28.0
Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux de chômage	28.0	29.2	29.5	27.3	25.9	23.7	17.7	15.3

Source : Fatiha Talahite, Rafik Boukha-Hassane (2008). Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie. halshs-00203654, P29.

Le tableau N° (03-17) illustre les retombées de la privatisation sur les taux de chômage. En 1990 il a été recensé un taux de 19.7% de chômeurs par rapport à la population active pour qu'il connaisse des augmentations considérables notamment durant la période du PAS avec des taux avoisinant les 28% entre 1994 et 1998 causé notamment par la dissolution de plus de 815 entreprises économiques entre locale et publique. Ces taux ont connu, tout de même, une amélioration à partir 2001 avec des valeurs qui touchent la barre des 15.3%. Le secteur industriel public a perdu 30 % de ses effectifs entre la fin de 1995 et mars 2000. Les pertes sont plus prononcées pour certains secteurs comme les ISMMEE qui ont perdu 40 %, et les textiles 46 % ; pour les matériaux de construction, ces pertes ont été de l'ordre de 22 %. Ces réductions d'effectifs ont été programmées selon des procédures différentes, de mises à la retraite anticipée, de départs volontaires incités, de mises en chômage technique et de licenciements. Mais ces suppressions d'emplois ne concernent pas seulement les personnels dont l'entreprise souhaite se débarrasser. De nombreuses entreprises ont perdu leurs meilleurs techniciens, attirés par les offres du secteur privé, ce qui explique parfois leurs difficultés de production.²²⁵ Les licenciements massifs enregistrés durant cette période ont contribué à l'apparition d'un marché d'emploi informel notamment dans l'agriculture ; en 2001 plus de 40% des emplois informels étaient des emplois agricoles pour qu'en 2006 ce secteur ne représente que 30,7 % des emplois informels.²²⁶

Le rétablissement qu'a connu l'emploi en général depuis le début les années 2000 est dû en grande partie au rétablissement des prix du pétrole à partir de 1999, ayant permis le lancement de plusieurs plans baptisés plans de relances économiques.

²²⁵ Bouyakoub A. (2001), La politique industrielle : état des lieux et perspectives, Chapitre d'un livre collectif intitulé : Où va l'Algérie, Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, Karthala, Alger : PP. 185-205. Disponible sur : <https://books.openedition.org/iremam/406?lang=fr>

²²⁶ Souag Ali et al (2016). L'emploi informel en Algérie : tendances et caractéristiques (2001-2010), Revue MECAS, N°12.

4. Rétablissement des cours du pétrole et le retour à la logique des plans économiques et l'interventionnisme étatique

Les politiques de stabilisation se sont toutefois avérées, dès 2001, insuffisantes pour favoriser la croissance, rendant ainsi nécessaire la mise en place de plans de relance par la demande, notamment, la demande publique. Ces plans de relance se sont mis en place sur la base d'une discipline budgétaire rigoureuse accompagnée de la mise en place d'un fonds de régulation des recettes.²²⁷ Dans cette perspective de dynamiser la croissance, les pouvoirs publics ont mis en œuvre, sur la période 2001-2014, plusieurs programmes de relance économiques traduisant le retour de l'interventionnisme étatique dans la gestion de l'économie. L'intervention de l'Etat s'inscrit dans l'approche Keynésienne de stimulation de la croissance économique et qui propose trois types d'intervention à savoir :²²⁸

- Par sa politique budgétaire, l'état peut gonfler la demande : dépenses publiques (comme de grands travaux) ou réduction d'impôts ;
- Par sa politique monétaire (baisse des taux d'intérêt...), il peut encourager l'investissement des entreprises et par conséquent la création de l'emploi ;
- Par sa politique des revenus (politique salariale, revenus sociaux...), il peut soutenir la demande, en particulier celle des plus défavorisées qui ont une forte propension à consommer

Profitant d'une conjoncture pétrolière favorable, l'Etat voulait relancer l'économie en appliquant une politique budgétaire à la Keynésienne, en injectant des sommes d'argent importantes sous formes de plans économiques. Allant au-delà d'une politique contra cyclique, l'État exerce un choc permanent à travers les dépenses publiques. Un plan de soutien à la relance économique (2001-2004) doté de 7 milliards de dollars, succédait un plan de soutien à la croissance (2005-2009) de 50 milliards de dollars (rehaussé à 100 milliards en mars 2006), et un plan de développement (2010-2014) de 286 milliards de dollars.²²⁹ Ces derniers reposaient principalement sur le développement de l'investissement local, la promotion des PME et la réalisation des infrastructures nécessaires à la relance.

²²⁷ Algérie, 2eme rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement, Ministère des affaires étrangères ; 2010. P 13.

²²⁸ Choual I E. (2015). Aperçu de la politique budgétaire de l'Algérie « 1962-2015 », Djadid El-Iktissad Review. Vol 10, P10.

²²⁹ Mezuaghi Mihoub (2015). L'économie algérienne : Chronique d'une crise permanente. Revue Politique Etrangère, Institut français des relations internationales, N°03, P. 19. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-3-page-17.htm>

4.1. Programme de Soutien à la Relance Economique PSRE (2001-2004)

Le premier est le Programme de Soutien à la Relance Economique 2001-2004 (PSRE) dont l'enveloppe budgétaire est évalué à 7 milliards de dollars. Ce programme vise la mise à niveau des infrastructures de base ainsi que le soutien de l'agriculture et du développement rural.

Le tableau (03-18) : La répartition sectorielle du budget du plan de soutien à la relance économique (PSRE) (En millions de dollar courant)

Le secteur	2001	2002	2003	2004	Total	%
Soutien des réformes (Notamment la recapitalisation des banques publiques)	392	196	/	/	588	8.56
Soutien à l'agriculture et à la pêche	139	264	294	157	854	12.43
Développement local	425	561	467	39	1492	21.72
Travaux publics	1216	1019	492	26	2753	40.07
Développement des ressources humaines	515	391	227	46	1179	17.16
Total	2687	2431	1480	268	6869	100
% du PIB	4.7%	4.0%	2.2%	0.4%	/	/

Source : CNES.

Le tableau (03-18) retrace la répartition sectorielle du budget alloué au PSRE entre 2001 et 2004. Le PSRE est doté de 525 milliards de dinars (environ 7 milliards de dollars), répartis sur cinq volets : 45 milliards de dinars pour l'appui aux réformes, 65.3 milliards de dinars destinés à l'agriculture et à la pêche, 114 milliards de dinars à l'appui au développement local, 210.5 milliards de dinars consacrés aux grands travaux d'infrastructures et 90.2 milliards de dinars alloués au développement des ressources humaines.²³⁰

Le budget engagé au titre du PSRE est visiblement centré sur les trois secteurs du développement des ressources humaines, les travaux publics et le développement local avec plus de 5.4 milliards de dollars (78.9%). L'idée était d'accompagner l'investissement productif par un appui aux secteurs devant être modernisés. Selon le bilan du gouvernement, le PSRE a permis le lancement de 16 063 projets dans divers secteurs et l'implication de 26 000 entreprises. Il a contribué aussi à la création de 728 666 emplois durant la période allant de septembre 2001 à décembre 2003.²³¹ Cependant, le PSRE n'a pas pu réaliser les résultats escomptés. A ce titre, le rapport de la banque mondiale sur l'évaluation du PSRE publié en 2007²³² estime que le programme avait un impact modeste sur la croissance avec un accroissement de 1 % en moyenne par an. De même, l'augmentation des importations, notamment celles liées aux projets dans les secteurs du transport et des travaux publics, augmenteront plus rapidement que les exportations, réduisant ainsi l'excédent du compte

²³⁰ Achour Tani Yamna (2014). L'analyse de la croissance économique en Algérie, Thèse de doctorant en Sciences économiques, Université de Tlemcen. P30.

²³¹ Choual I E. (2015). Op cit, P.13.

²³² A la recherche d'un investissement public de qualité, Rapport de la banque mondiale N° 36270, (2007), P39.

courant de 1% du PIB pendant la période 2001- 2005 et, enfin, le rapport a mis l'accent sur les coûts extrêmes des projets sélectionnés dans le cadre du PSRE.

4.2. Le Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique PCSCE (2005-2009)

Le PCSCE a prévu un fonds de 150 milliards de dollars dont la répartition touchera à tous les secteurs. Ce programme revêt un caractère social et du développement local car, au titre de ce programme, il a été prévu la réalisation d'un million de logement, 17 hôpitaux, 55 polycliniques, le raccordement en gaz pour un million de foyer, en électricité pour 500 000 foyer, 1280 localité à raccorder en eaux potables etc.²³³ Le PCSC prévoyait au départ des dépenses d'équipement de 4202,75 milliards de dinars échelonnées sur la période 2005–2009 ; 40% de ces dépenses porte sur le développement des infrastructures socio-éducatives (Logements, éducation, santé, développement régional), 40,5% concernant les infrastructures de base (transports, travaux publics, secteur de l'eau) et près de 8% consacrés au soutien à l'agriculture. L'interventionnisme de l'Etat par sa politique budgétaire entend entretenir la croissance économique, en dotant le pays d'infrastructures afin d'améliorer le climat des affaires et d'inciter le secteur privé à s'impliquer davantage dans la relance de la croissance.²³⁴ En termes de création d'entreprises grâce aux différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises, le nombre des micro-entreprises créées à la fin PCSCE dans le cadre de L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) était de 10 635 micro-entreprises en 2008 dont 1502 créées par les femmes, ce nombre passe à 20 890 en 2009 dont 2 481 pour les femmes. Par ailleurs, dans le cadre de la Caisse National d'Assurance Chômage (CNAC), il a été recensé un total de 2 554 projets en 2008 dont 204 financées en faveur des femmes qui passe à 7 946 en 2009 dont 327 pour les femmes.²³⁵ La promotion de l'entrepreneuriat dans le cadre de ce programme a permis de faire face au chômage par la création de postes d'emploi. Le tableau N° (03-21) nous permet de suivre le nombre des postes d'emploi créées dans le cadre des dispositifs (ASEJ et CNAC) entre 2005 et 2009.

²³³ Lamiri A. (2013). Op cit, P.78.

²³⁴ Achour Tani Yamna (2014). Op Cit. P33.

²³⁵ Algérie, 2eme rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement, Ministère des affaires étrangères ; 2010. P.32

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PETROLIERE

Tableau N° (03-19) : Evolution des emplois créés dans le cadre des dispositifs ANSEJ et CNAC entre 2005 et 2009. **Unité :** En milliers

	2005	2006	2007	2008	2009
ANSEJ	30 376	24 500	22 685	31 626	57 915
CNAC	4 634	9 499	6 624	5 728	17 657
TOTAL	35 010	33 999	29 309	37 354	75 572

Source : Algérie, 2eme rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement, Ministère des affaires étrangères ; 2010. P.33.

A la fin du Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique PCSCE (2005-2009) on a assisté à la restauration des grands équilibres macroéconomiques. La position budgétaire était excédentaire de 2006 à 2008 (12,9% du PIB en 2006, 11,4% en 2007, 6% en 2008). A la fin de 2010, les ressources du fonds de régulation des recettes (FRR) étaient de 60 milliards USD et l'excédent du compte courant était de 5,5%, les recettes d'exportations ont atteint 56,6 milliards USD contre 45,5 milliards en 2009. Les réserves officielles de change étaient d'ordre de 157 milliards de dollars à la fin 2010 après qu'elles étaient à hauteur de 149 milliards USD en 2009 représentant des niveaux très élevés.²³⁶ Le retour à la stabilité dans la position budgétaire de l'Algérie durant la période du PCSCE (2005-2009) témoigne de sa réussite à stabiliser les indicateurs macroéconomiques du pays. Cependant, l'aisance financière dans laquelle se trouvait l'économie durant cette période est due en grande partie à l'évolution des cours du pétrole qui ont atteint des niveaux très élevés ayant participé au remboursement par anticipation de la dette extérieure et donc de se libérer de ses services.

Il est à noter qu'à la fin de la période de programme complémentaire de soutien à la croissance économique, le gouvernement a adopté en juillet 2009 la loi de finances complémentaire considérée comme un grand revirement dans la stratégie adoptée par l'Etat en matière de promotion de l'investissement et l'entrepreneuriat ainsi que dans la consolidation de la place de l'investissement local. Dans ce contexte, la nouvelle régulation mise en place à travers l'ordonnance N° 09-01 du 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire, stipule que les investissements étrangers ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national, résident est majoritaire, soit une part égale au moins à 51% du capital social de l'investissement envisagé et qui peut être détenue par un ou plusieurs partenaires nationaux. De ce fait, la loi distingue entre les investissements directs étrangers sont déjà en place en Algérie avant l'entrée en vigueur de la loi N° 09-01 et l'investissement en partenariat, qui serait celui mis en place postérieurement à l'entrée en vigueur ladite loi. En outre, la loi de finance complémentaire de 2009 a instauré une autre mesure liée au commerce

²³⁶ Achour Tani Yamna (2014). Op cit, P 14.

extérieur concernant le paiement des importations au moyen du seul crédit documentaire.²³⁷ L'obligation de paiement des importations au moyen du crédit documentaire est réitérée dans la loi de finance complémentaire de 2010. Toutefois, sont dispensées du recours au crédit documentaire les importations des intrants et de pièces de rechange réalisées par les entreprises productrices à condition que les importations répondent exclusivement aux impératifs de production. Les commandes cumulées opérées dans ce cadre ne pourraient excéder le montant de deux millions de dinars (2.000. 000 DA) pour la même entreprise cette exception est aussi valable quant aux importations des services.

4.3. Le Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance PCSC (2010-2014)

Le programme d'investissement public engagé pour la période (2010 à 2014) implique des engagements financiers d'ordre de 21 214 milliards DA (l'équivalent de 286 milliards de dollars). Le programme repose sur une enveloppe budgétaire de 9 700 milliards DA (équivalent à 130 milliards de dollars) destinés au parachèvement des projets déjà lancés notamment dans les secteurs du transport ferroviaire, les routes (l'autoroute Est Ouest) et de l'eau et 156 milliards de dollar pour les nouveaux projets. L'enveloppe réservée aux nouveaux projets est répartie à raison de 40% pour le développement humain (éducation, hôpitaux, électricité, logements) et 60% pour les infrastructures de base et du secteur public (routes, transport, environnement, développement agricole et rurale, promotion de la PME). Les principaux objectifs tracés pour ce programme visaient l'amélioration du développement humain, la poursuite du développement des infrastructures de base et l'amélioration du service public, le développement de l'industrie, l'encouragement à la création d'emplois et le développement économique.²³⁸

Sur le volet du développement humain, le programme (2010-2014) envisageait la réalisation de près de 5000 établissements de l'Education nationale (dont 1000 collèges et 850 lycées), et près de 600.000 places pédagogiques universitaires et 400.000 places d'hébergement pour les étudiants, et plus de 300 établissements de formation et d'enseignement professionnels. Plus de 1500 infrastructures de santé dont 172 hôpitaux, 45 complexes spécialisés de santé et 377 polycliniques. Deux millions de logements, dont 1,2 million seront livrés avant la fin de 2014, le reste devant déjà être mis en chantier avant la fin de l'année 2014. Le raccordement d'un million de foyers au réseau du gaz naturel et l'alimentation de 220.000 foyers ruraux en électricité ainsi que l'amélioration de l'alimentation en eau potable, notamment, avec la

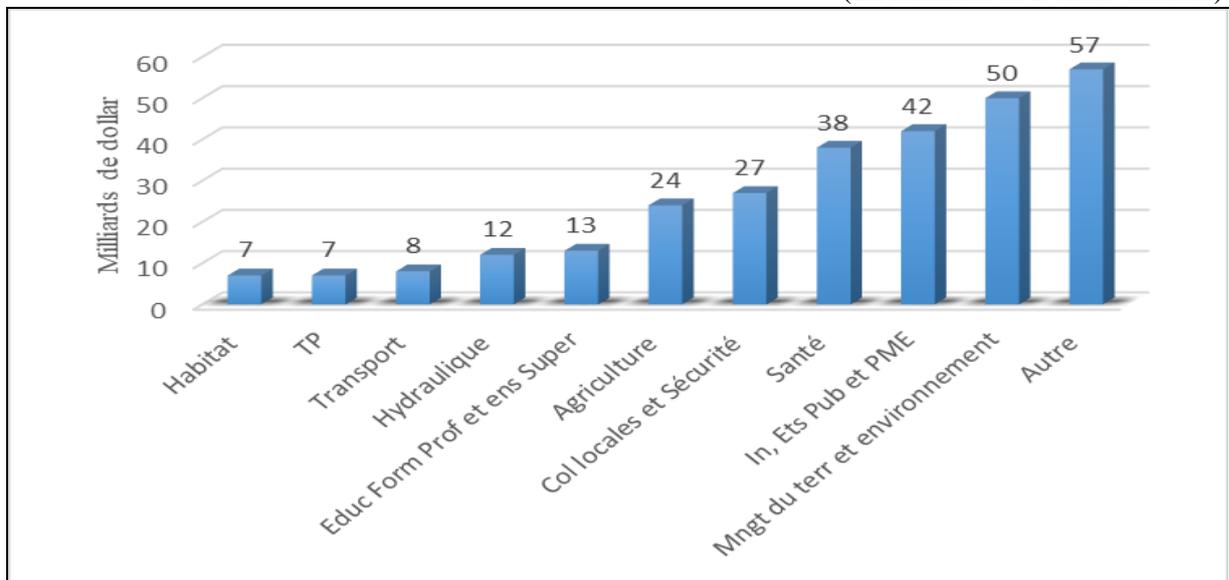
²³⁷ Article 69 de la loi de finance complémentaire 2009.

²³⁸ Direction générale de trésor (2011), l'Algérie le plan d'investissements publics 2010-2014, Publication des services économique.

réalisation de 35 barrages et de 25 systèmes de transfert d'eau, et l'achèvement de toutes les stations de dessalement d'eau de mer en chantier.²³⁹ Le graph N° (03-02) nous permet de suivre la répartition sectorielle du programme

Figure N° (03-01) : Répartition sectorielle du budget du PCSC (2010-2014)

(En Milliard de Dollars courant)



Source : Réalisé par nos soins sur la base des données du ministère des finances, DGB.

L'analyse de la répartition sectorielle du budget du programme complémentaire pour le soutien à la croissance fait ressortir l'intérêt grandissant en faveur du développement humain et l'aménagement du territoire et l'environnement. Aussi, le programme accorde une importance capitale à l'industrie et aux PME pour un montant total de 50 milliards de dollars (soit 17.5% du total de l'enveloppe budgétaire du programme). Au titre de ce programme, il est aussi constaté le regain d'intérêt pour l'agriculture qui passe de 12 milliards de dollars entre (2005-2009) 24 milliard de dollars dans le programme (2010-2014).

Du côté de l'encouragement de la création d'emplois a bénéficié, quant à lui, de 350 milliards DA sur le programme quinquennal, pour accompagner l'insertion professionnelle des diplômés universitaires et de la formation professionnelle, soutenir la création de micro-entreprises et financer les dispositifs d'emploi. Le programme (2010-2014) projette la création de trois millions d'emplois durant son quinquennat et réserve également un montant de 250 milliards DA au développement de l'économie de la connaissance à travers le soutien à la recherche scientifique et la généralisation de l'enseignement et de l'usage de l'outil informatique dans tout le système national d'enseignement et dans le service public.²⁴⁰

²³⁹ Direction générale de trésor (2011), Op cit.

²⁴⁰ Ministère de l'industrie et la promotion de la PME, Revue n°1, janvier 2011, P. 03.

4.4. Evaluation du bilan des programmes de relance économique 2001-2014.

En terme de création d'emploi, les statistiques du chômage durant la période des trois programmes de relance économique s'avèrent intéressants : l'évolution des taux de chômage entre 2004 et 2016 estimés durant la période des différents programmes de relance économique depuis 2001, montrent une nette amélioration pour se stabiliser, depuis le début du programme (2010-2014), avec des taux ne dépassant pas les 11.2%.

Tableau N° (03-20) : Evolution de la population active, de l'emploi et du chômage en Algérie entre 2004 et 2016. Unité : En Millier de personne

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Population au chômage	1672	1448	1241	1375	1170	1072	1076
Population active	9470	9493	10110	9969	10315	10544	10812
Taux de chômage	17.7	15.3	12.3	13.8	11.3	10.2	10.0
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Population au chômage	1062	1253	1175	1214	1337	1272	
Population active	10661	11423	11964	11453	11932	12117	
Taux de chômage	10.0	11	9.8	10.6	11.2	10.5	

Sources : Annuaires statistiques, Activité, emploi et chômage, ONS, N° 653, 2013 et N° 763, 2016.

La création d'emplois à travers les dispositifs d'aide à la création d'entreprises lancés durant les différents programmes économiques ainsi qu'à travers les recrutements en terme de main d'œuvre qu'ont nécessités les projets lancés dans les différents secteurs, notamment les travaux publics et le développement local, sont parvenus à maîtriser le taux de chômage aux alentours des 10%. Cependant, le chômage touche particulièrement les jeunes ; ainsi en 2005, 75% des chômeurs sont âgés de moins de 30 ans, alors que le niveau global du chômage s'élevait à 15,3%, dans lequel on compte 34,3% des moins de 20 ans et 30% de la population âgée de 20 à 24 ans qui souffraient de l'absence d'emploi.²⁴¹ En 2015, le taux de chômage en Algérie a atteint 11,2% en 2015 contre 10,6% en 2014, alors que celui des jeunes de 16 à 24 ans est de près de 30% ; quant à la population active était estimée à 10,845 millions de personnes 2016 contre 10,595 millions de personnes en 2015, enregistrant un solde négatif de 250 000 personnes par rapport à 2015. A la fin du PCSC en 2014, la population en chômage a atteint 1.214 million de personnes, soit un taux de chômage de 10.6 % au niveau national, en hausse de 0.8 point par rapport à 2013.

D'autre part et en terme de croissance économique, on a assisté depuis 2010 à la réalisation des taux de croissance réels appréciables du PIB avec un rythme stable qui varie entre 2.8% réalisé en 2013 et 3.8% réalisé en 2014.

²⁴¹ Dahmani Ahmed (2002), L'économie de l'Algérie, édition Karthala, Alger. P. 42. In : Zoudani Safia (2018). Op Cit. P 464

CHAPITRE III : L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE :
LA PLACE DE LA RENTE PETROLIÈRE

Tableau N° (03-21) : Les taux de croissance réel du PIB entre 2010 et 2014.

	2010	2011	2012	2013	2014
Croissance du PIB	3.6	2.9	3.4	2.8	3.8
Hydrocarbures	-2.2	-3.3	-3.4	-5.5	-0.6
Secteur Hors hydrocarbure	6.3	6.2	7.2	7.1	5.6

Source : Statistiques de la Banque d'Algérie

Les statistiques de la croissance économique de la période 2010-2014 montrent une soutenabilité dans les taux de croissance réalisés dans les secteurs hors hydrocarbure contre un recul des taux de croissance du secteur des hydrocarbures. En 2013, le secteur des hydrocarbures a réalisé un taux de croissance négatif de -5.5 % bien qu'il était déjà négatif depuis 2010 avec un taux de croissance de -2.2 (soit un recul de 3.3 points). Le secteur hors hydrocarbures était à l'opposé de celui des hydrocarbures en réalisant une croissance soutenue plus ou moins élevés frôlant le taux de 7.2% réalisé en 2012. Toutefois, il a été constaté un regain d'intérêt en faveur du secteur des hydrocarbures en 2014 qui gagne 4.9 points par rapport à 2013, contre une perte de 1.5 point dans la croissance du secteur hors hydrocarbures. Les taux de croissance appréciables du secteur hors hydrocarbures a permis de faire diminuer le taux de concentration des hydrocarbures dans le total des exportations passant de plus de 97% durant la période allant de 2003 à 2013 à un taux qui avoisine les 95% en 2014 et 93.99 en 2016 (un gain de 3 points en faveur du secteur hors hydrocarbures (Voir tableau N°04-01, chapitre IV).

Conclusion

A travers ce chapitre, nous avons pu retracer les séquences de développement de l'économie algérienne, avant et durant la période de transition. Grâce à l'analyse rétrospective que nous avons présentée concernant les différents plans d'investissement adoptés dans le cadre de la SAD, il nous paraît évident que l'Algérie avait bâti sa stratégie de développement sur les hydrocarbures comme le seul régime d'accumulation. L'échec de ladite stratégie reflète à la fois la nécessité d'effectuer des réformes stratégiques et changer le mode d'accumulation rentier de l'économie entière. Les réformes engagées par l'Etat en fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix traduisent un grand changement dans la vision institutionnelle des autorités à l'égard de l'économie algérienne en terme de régulation. Ce revirement de vision n'est qu'une exigence des bailleurs de fonds dans me cadre du PAS pourvue de rééchelonner la dette extérieure, mais il a permis au moins deux acquis considérables point de vue institutionnel. Ces acquis se manifestent en premier lieu par la transition politique à la démocratie, qui s'est soldée malheureusement par la guerre civile (la décennie noire) conjuguée avec la dégradation dans quasiment tous les indicateurs de la santé économique du pays (chômage, inflation, poids du service de la dette, diminution des recettes du pétrole etc.) Alors que le second acquis est l'institutionnalisation de la propriété privée à travers la privatisation des entreprises publiques. Les réformes de la transition ont permis, entre autre, une redéfinition des arrangements entre l'Etat et les différents agents économiques, politiques et sociaux et ont permis aussi de redéfinir les formes institutionnelles telles que la forme de la concurrence qui a mis fin au monopole de l'Etat dans l'orientation du régime des prix (la loi 89-12) ainsi que dans la le secteur bancaire (la LMC).

Le retour à l'interventionnisme étatique à travers la politique budgétaire (depuis 2001) se basant sur l'injection de sommes importantes pourvue de stimuler la croissance suivant une logique Keynésienne par la stimulation de la demande peut constituer un climat favorable à la corruption et générer des problèmes de transparences en termes des dépenses. Cette conjoncture peut aussi affecter négativement les notations accordées au pays en termes de qualité des institutions et d'attractivité de son économie. Ce dernier élément constitue le sujet principal de chapitre suivant qui traitera l'évolution de la qualité des institutions et du climat des affaires en Algérie.

CHAPITRE IV :
EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME
D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET
INSTITUTIONNELS

CHAPITRE IV :

ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNEL

Introduction

Le caractère rentier de l'économie algérienne n'est pas parvenu à la faire sortir de l'emprise des fluctuations des prix des hydrocarbures. Ceci se traduit, non seulement par le lien qui relie le volume des exportations avec le niveau des cours du baril de pétrole, mais surtout par les stratégies de développement qui demeurent fortement dépendantes des recettes pétrolières et ce malgré les différents plans économiques engagés par les pouvoirs publics depuis 1967. Ce constat nous mène à nous interroger sur l'apport des institutions dans l'évolution des indicateurs macroéconomique de l'Algérie.

En référence à la littérature économique, la qualité des institutions se réfère généralement aux caractéristiques de la sphère politico-économique du pays étudié. Ce qui met en avant, d'un côté la qualité de la législation et la gestion des affaires ainsi que leur aptitude à promouvoir l'économie en général et l'attractivité de l'investissement en particulier (local et/ou IDE), et de l'autre côté la stabilité des indicateurs politiques qui sont eux-mêmes à l'origine de la stabilité (ou de l'instabilité) de la politique économique du pays. De ces faits, l'analyse de la qualité des institutions en Algérie ne peut se faire sans l'étude des indicateurs politico-économiques à l'instar de ceux de la banque mondiale (La base de données de Daniel Kaufman), les indicateurs de l'I.C.R.G²⁴² et les indicateurs du climat des affaires (Doing Business) qui offrent des estimations et proposent un classement des pays selon plusieurs critères reconnus.

Dans ce chapitre, nous proposons d'analyser l'évolution de quelques indicateurs clés qui permettront de refléter la santé de l'économie algérienne, à travers une présentation des principaux faits marquants son histoire (les contres choc pétroliers, la décennie noire, la crise de l'endettement etc) tout en essayant de faire une comparaison avec les indicateurs de quelques pays développés et en voie de développement.

²⁴² .C.R.G: International Country Risk Guide. Voir chapitre II section III

SECTION I :

LA PERFORMANCE DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : UNE PERFORMANCE BIAISÉE PAR L'ÉVOLUTION DES COURS DU PÉTROLE.

Introduction

Tout comme de nombreux pays sous-développés, caractérisés par une forte dotation en ressources naturelles, l'Algérie se retrouve toujours très dépendante de l'évolution des cours des hydrocarbures, et ce malgré ses différentes stratégies de développement (plans économiques) qu'elle ne cesse d'adopter. Ce constat est appuyé principalement par la relation de causalité qui existe entre l'évolution des prix pétroliers et quasiment tous les indicateurs macroéconomiques du pays, notamment le PIB, le solde de la balance commerciale et la dette extérieure. L'emprise dans laquelle se trouve l'économie algérienne est justifiée aussi par le passage par des périodes difficiles, liées à l'instabilité politique et le manque de ressources financières nécessaires (réserves de changes), pour mener à terme ces projets, sortir de cette dépendance et réaliser des plus-values en dehors des hydrocarbures. La qualité de ses institutions, que ce soient politiques ou économiques, et la qualité de son climat des affaires n'ont malheureusement pas concouru à créer un environnement propice qui encourage l'investissement (privé et étranger) censé être la vraie locomotive d'une croissance économique hors hydrocarbures.

Cette section sera dédiée à la présentation et l'analyse de l'évolution des grands indicateurs macroéconomiques durant la période d'avant et d'après la transition tout en essayant de mettre le lien avec les grandes phases de l'évolution de l'économie Algérienne depuis 1970 jusqu'à 2018.

1. Les hydrocarbures : La bénédiction devenue une source de vulnérabilité

Malgré la bénédiction de la rente pétrolière, les autorités algériennes n'ont malheureusement pas su (et pu) en tirer profit pour diversifier les sources de financement du pays. Cette constatation est vraisemblablement démontrée par l'analyse de la part des exportations en hydrocarbure dans le total des exportations, que nous présentons dans le tableau N° (04-04) :

CHAPITRE IV : EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Tableau (04-01) : La part des exportations en hydrocarbure dans le total des exportations de l'Algérie

Année	%								
1970	70,23	1980	98,44	1990	96,47	2000	97,22	2010	97,34
1971	70,85	1981	97,97	1991	96,88	2001	96,61	2011	97,19
1972	76,91	1982	97,93	1992	95,85	2002	96,10	2012	97,13
1973	82,98	1983	98,32	1993	95,24	2003	97,26	2013	96,72
1974	92,51	1984	97,52	1994	96,55	2004	97,37	2014	95,76
1975	92,40	1985	97,52	1995	94,55	2005	98,02	2015	94,32
1976	93,60	1986	97,51	1996	92,05	2006	97,90	2016	93,99
1977	96,00	1987	97,40	1997	96,31	2007	97,78	2017	94,51
1978	96,06	1988	94,82	1998	96,21	2008	97,57		
1979	97,73	1989	95,60	1999	96,48	2009	97,70		

Source : Présentation de l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale.

En analysant les blocages du changement institutionnel en Algérie, Samir Bellal (2011) disait: « La question à laquelle il convient de répondre d'emblée est de savoir pourquoi en Algérie, en dépit des effets conjugués et récurrents des chocs et contre chocs pétroliers et des mutations qui sont à l'œuvre à l'échelle de l'économie mondiale, les formes institutionnelles caractéristiques du régime d'accumulation rentier restent fondamentalement les mêmes dans la mesure où leurs configurations concrètes empêchent toujours l'émergence d'une dynamique productive indépendante de la rente ». ²⁴³ De ce questionnement qu'a posé l'auteur Samir Bellal (2011), il nous paraît évident que l'Algérie n'a pas su exploiter le caractère rentier de son économie de telle sorte à construire une économie diversifiée, avec d'autres institutions censées faire sortir le pays de l'emprise des fluctuations des cours des hydrocarbures et ce en dépit des différents plans économiques engagés depuis 1967. Ce constat est fortement appuyé par les données mesurant la part des exportations en hydrocarbures dans le total des exportations, qui ne cesse d'accroître particulièrement depuis le milieu des années 70 créant de ce fait une diminution, sans précédent, des exportations hors hydrocarbures. Alors qu'auparavant, les secteurs « industriel et agricole » participaient avec des parts importantes dans le total des exportations du pays. En effet, les parts des hydrocarbures dans le total des exportations ont franchi les seuils de 92 % depuis 1974, pour atteindre des valeurs maximales en 1980, 1983 et 2005 (plus de 98 %). Ceci nous mène à nous interroger non seulement sur la fragilité de l'économie algérienne, puisqu'elle représente des degrés de vulnérabilité très importants, mais aussi sur les apports des politiques adoptées par les pouvoirs publics, dans le cadre des différents

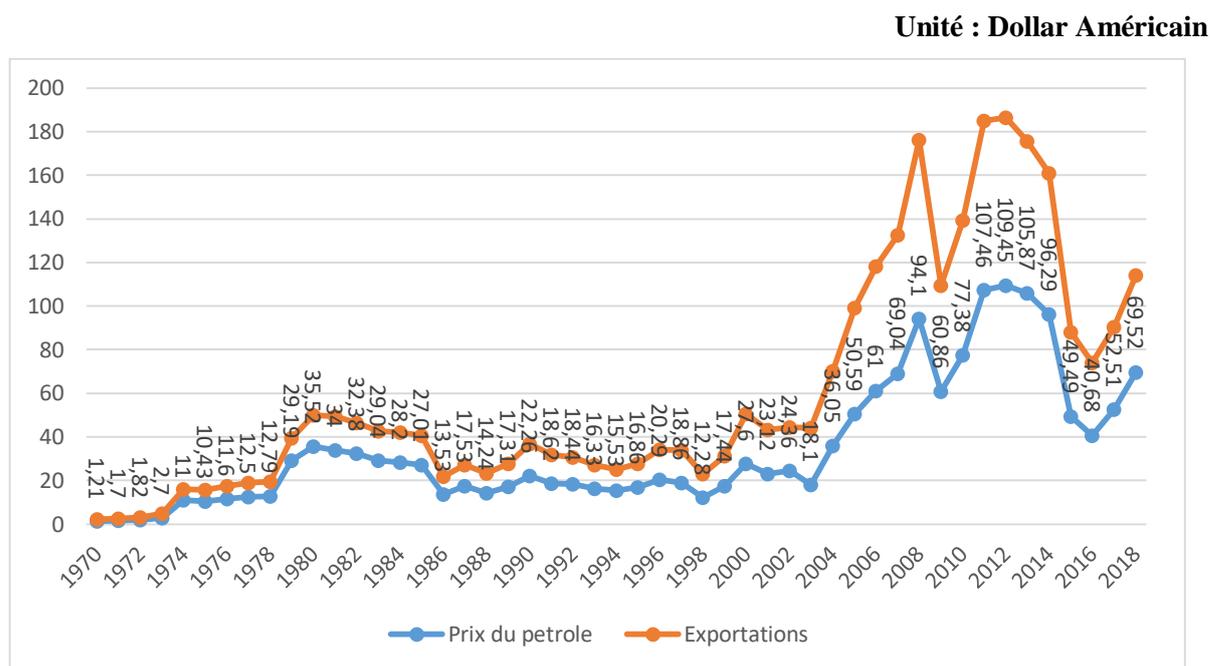
²⁴³ Bellal Samir (2011). Problématique du changement institutionnel en Algérie : une lecture en terme de régulation. Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques, Nouvelle série, (01), P.02.

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

plans quinquennaux, qui avaient principalement pour but de faire sortir le pays de cette dépendance en hydrocarbures.

Afin de bien illustrer le poids et la place prépondérante qu'occupent les hydrocarbures dans l'enjeu de l'économie Algérienne, nous proposons dans le graph N° (04-01) suivant d'élaborer une comparaison entre l'évolution des exportations totales de l'Algérie (hydrocarbures et hors hydrocarbures) avec celle des prix du pétrole durant la période 1970 - 2018.

Graph N° (04-01) : Comparaison de la tendance évolutive des cours du pétrole et des exportations de l'Algérie entre 1970-2019



Source : Présentation de l'auteur à partir de la base de données de la banque mondiale et de l'OPEP <https://fr.statista.com/statistiques/564926/prix-annuel-du-petrole-de-l-opec-1960/>

L'analyse du graph N° (04-01) qui combine l'évolution des exportations algériennes (mesurées en milliards de dollar courant) avec celle des cours pétroliers, nous permet de constater aisément l'ampleur de la dépendance des recettes financières de l'Algérie en ses exportations de pétrole ; ce qui prouve d'une manière évidente le degré de vulnérabilité de l'économie Algérienne à l'égard des chocs extérieurs. La simple lecture de la tendance générale nous montre parfaitement une corrélation positive entre les exportations et le prix du baril de pétrole : toute augmentation des exportations correspond directement à une augmentation de la même ampleur dans le prix du pétrole et qu'en revanche, toute diminution des exportations est directement liée à une diminution de la même ampleur des cours du baril de pétrole.

La gravité de la situation quant aux exportations algériennes, illustrée par le graphique précédent, nous pousse à faire une autre lecture par rapport aux degrés de couverture des

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

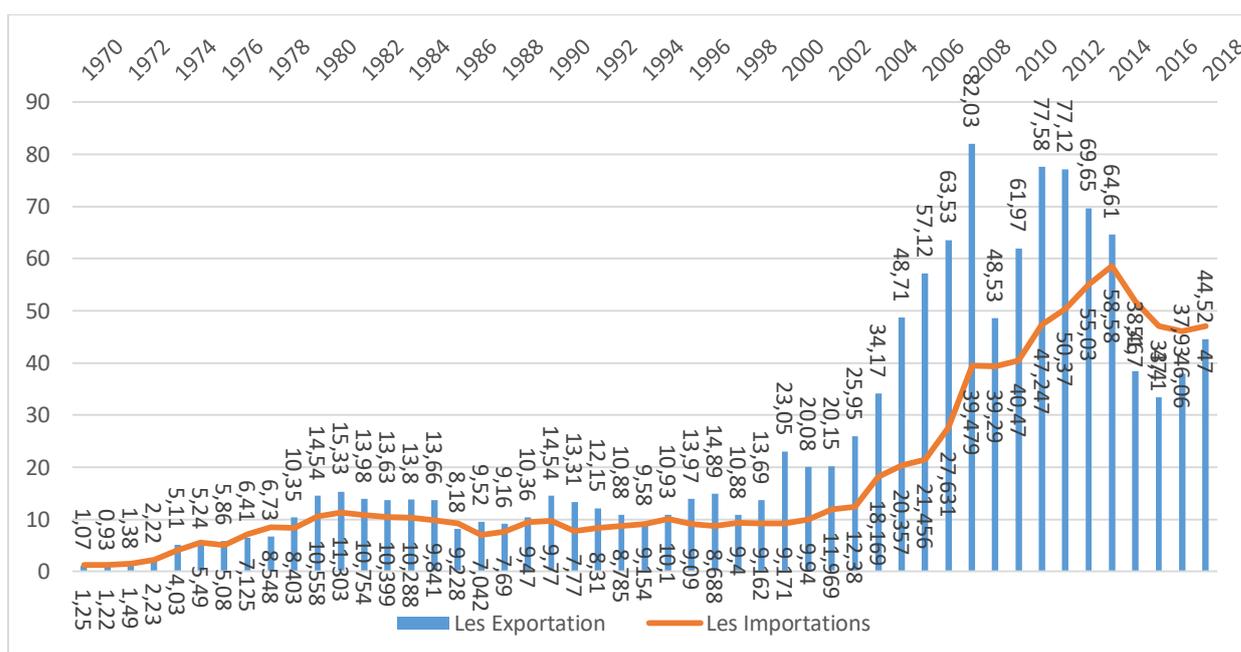
importations et ce en s'interrogeant sur la capacité de l'Algérie à faire face à ses engagements en termes d'importations. Dans ce qui suit, nous analyserons l'évolution du commerce extérieur de l'Algérie (Exportations et Importations) qui sera suivie par une présentation chiffrée de l'évolution du solde de la balance commerciale, pour permettre de vérifier le degré d'autonomie financière de l'économie algérienne. .

1.1. Le commerce extérieur

La forte dépendance des exportations de l'Algérie en hydrocarbures n'a manifestement pas contribué à la fondation d'une économie solide qui fera face aux effets des fluctuations, que pourraient connaître les cours du pétrole sur les recettes de l'État. Ceci est combiné avec les engagements financiers, dans les plans d'investissement et d'autres plans de relance économique, qui ont fait que les dépenses d'importation connaissent une tendance haussière notamment à partir du début des années 2000.

Graph N° (04-02) : Comparaison de la tendance évolutive du Commerce Extérieur de l'Algérie (Importations Vs Exportations) (1970-2018)

Unité ; Milliards de Dollars courant



Source : Présentation de l'auteur à partir des données de la Banque mondiale.

La représentation graphique N° (04-02) retrace l'évolution des exportations et les importations de l'Algérie entre 1970 et 2018. La décomposition de la tendance générale de l'évolution du solde du commerce extérieur nous indique quatre (04) périodes différentes :

- a) De 1970 jusqu'à la fin de 1978 : Durant cette période on a assisté à un commerce extérieur faible que ce soit du côté des exportations que de celui des importations. En effet, les

recettes financières provenant des exportations n'ont pas dépassé le seuil d'un Milliard de dollars, excepté l'année 1973 durant laquelle les exportations algériennes ont atteint le 2.2 milliards de dollars suite au choc pétrolier ayant lieu la même année²⁴⁴. Durant la période considérée le solde commercial de l'Algérie a indiqué un déficit sur toute la période à l'exception de 1974 et 1976 durant lesquelles le solde était légèrement positif.

- b)** De 1979 jusqu'à la fin de 1999 : Cette période correspond au passage de l'Algérie par des événements ayant des impacts directs sur l'évolution de son commerce extérieur ; la dévaluation du dollar américain en 1981 et le contre choc pétrolier de 1986 ont fait que les exportations algériennes diminuent de plus de 40% en 1986 par rapport à 1985. Les retombées du contre choc pétrolier sur les importations algériennes sont aussi notables, car depuis 1986 on a assisté à une stagnation des importations entre 7 et 9 milliards de dollars, et ce jusqu'à 1995 où, suite au rééchelonnement de la dette extérieure et le lancement du PAS, les importations ont été revues à la hausse.
- c)** De 1999 à la fin de 2014 : Durant cette période, les cours du pétrole ont connu une tendance haussière dépassant la barre des 100 Dollars le baril (107, 109, 105 et 96 dollars/baril pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014 respectivement), cette conjoncture a permis la réalisation d'importantes recettes financières en termes d'exportations où elles ont atteint des valeurs dépassant les 77 milliards de dollars en 2011 et 2012. Les recettes pétrolières réalisées durant cette période ont permis le financement des différents plans économiques lancés depuis 1999, ce qui explique la tendance haussière des importations parallèle à celle des exportations. Malgré l'importance des importations durant cette période, le solde de la balance commerciale reste tout de même positif permettant de générer des réserves de change importantes.
- d)** De 2015 à 2018 : À partir du mois de juin 2014, les cours du pétrole ont connu une dégringolade sans précédent faisant baisser le cours moyen de presque la moitié. Selon l'Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole (O.P.E.P) on a enregistré, entre 2015 et 2018, des cours moyens suivant 49.49, 40.68, 52.51 et 69.52 dollars/ baril pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018 respectivement. Cette chute brutale du cours du pétrole a fait baisser la valeur des exportations de presque de la moitié par rapport à la période précédente notamment durant les années 2011, 2012 et 2013.

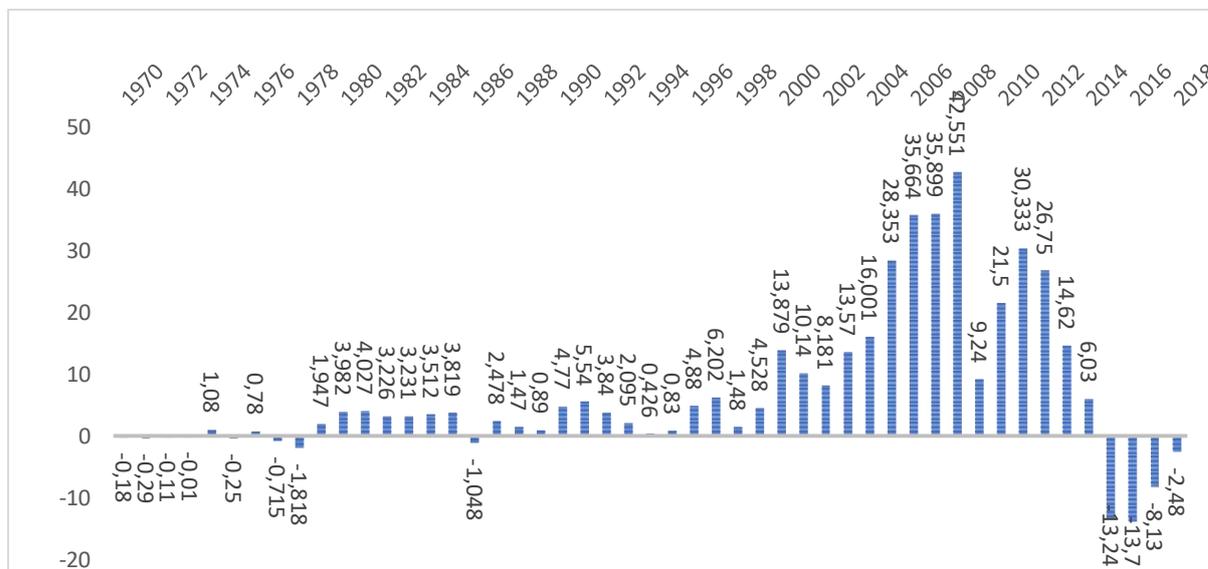
²⁴⁴ En 1973, les cours du pétrole ont atteint pour la première fois le seuil de 29 dollars le baril (Voir annexe N° 06).

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Afin de permettre de suivre l'évolution du solde du commerce extérieur algérien, nous proposons, dans le graph N° (04-03) de réaliser une représentation chiffrée qui exposera les quatre périodes que nous venons de développer précédemment.

Graph N° (04-03) : Le solde de balance commerciale de l'Algérie (Exportations – Importations) (1970-2018)

Unité : Milliards de Dollars courant



Source : Présentation de l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale.

L'analyse du poids des hydrocarbures dans le commerce extérieur de l'Algérie, nous incite à nous interroger aussi sur sa solvabilité financière et sa capacité à honorer ses engagements financiers à terme. À cette effet, nous proposons de confronter les données des exportations avec celles de la dette extérieure (le service de la dette), et ce dans le but de vérifier, d'une part les répercussions du caractère mono-exportateur de l'économie algérienne sur sa solvabilité, et d'autre part les répercussions qui pourraient être engendrées sur les recettes de l'État en général.

1.2. Le service de la dette

La banque mondiale définit le service de la dette comme étant la somme des remboursements des capitaux et des intérêts réellement payés en devises étrangères, en biens ou en services sur la dette à long terme, les intérêts payés sur la dette à court terme et les remboursements (rachats et frais) payés au FMI.

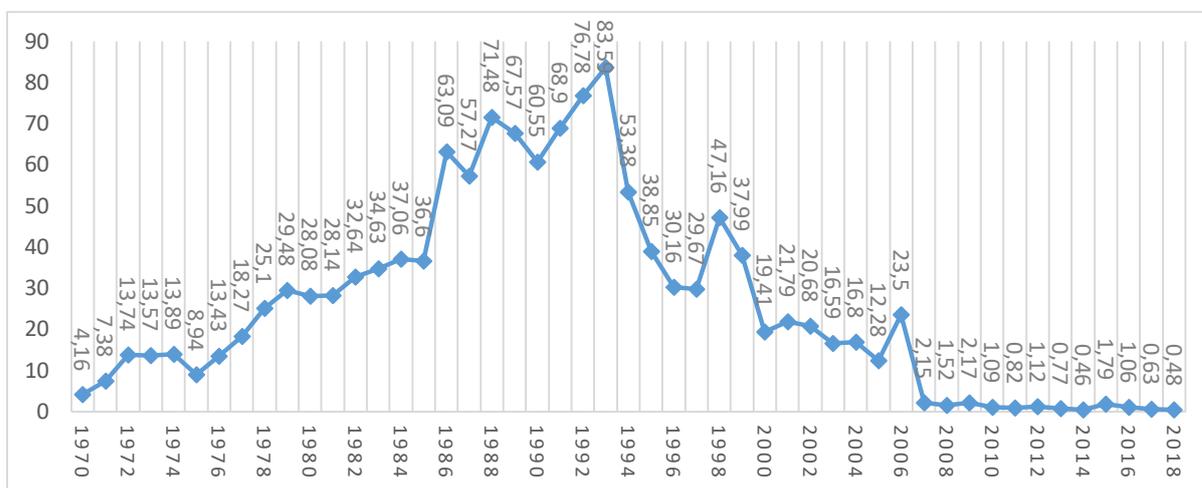
Les retombées néfastes du contre choc pétrolier de 1986, a obligé l'Algérie à faire appel aux organismes monétaires internationaux pour faire face à ses déficits financiers. Ce recours récurant à l'endettement extérieur a fait entrer l'Algérie dans une crise d'épuisement de ses recettes en terme du service de la dette.

CHAPITRE IV : EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Dans le but d'analyser les conséquences de la crise de l'endettement sur les sources de financement de l'Algérie, nous proposons dans le graph N° (04-04) d'étudier l'évolution du poids des services de la dette par rapport au total des exportations algériennes.

Graph N° (04-04) : Le poids du service de la dette dans les exportations algériennes (1970-2018)

Unité : %



Source : Calculs et présentation de l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale.

Sur ce sujet de la dette extérieure, Talahie F. (2010) disait : « ...La dette extérieure, conséquence du recours systématique au financement extérieur, menace le pays d'asphyxie financière. Longtemps considérée comme un secret d'État et son existence dissimulée à l'opinion alors qu'une part croissante des recettes d'exportation d'hydrocarbures lui était consacrée, elle fut d'abord payée rubis sur l'ongle, puis, avec la baisse durable des cours du pétrole, au prix d'un nouvel endettement à des conditions toujours plus défavorables »²⁴⁵. La conception proposée par Talahite F. (2010) des risques du fardeau de la dette extérieure sur les ressources de l'Etat est bien illustrée dans le graphique précédent. En effet, l'endettement que l'Algérie a connu depuis le début des années 80 n'a fait qu'empirer sa situation d'autonomie financière. Les diminutions observées des recettes en hydrocarbures, dues principalement aux niveaux bas des cours du baril du pétrole durant la période allant de 1970 au début des années 2000 (voir graph N° 04-01) ; ont fait qu'une grande part des recettes financières de l'Algérie était particulièrement consacrée aux remboursements des services de la dette qui arrivait à son échéance ; causant de ce fait un épuisement majeur de ses ressources de financement.

²⁴⁵ Talahite F. (2010). Réformes et transformations économiques en Algérie. Economies et finances. Université Paris-Nord - Paris VIII. P.20.

CHAPITRE IV : EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Le découpage de l'évolution de la charge du service de la dette dans le total des exportations, et par conséquent sur les recettes extérieures de l'Etat, révèle le passage de l'économie Algérienne par trois grandes périodes qui ne peuvent se détacher de la réalité de son caractère vulnérable par rapport aux chocs extérieurs émanant des hydrocarbures. Ces périodes sont les suivantes :

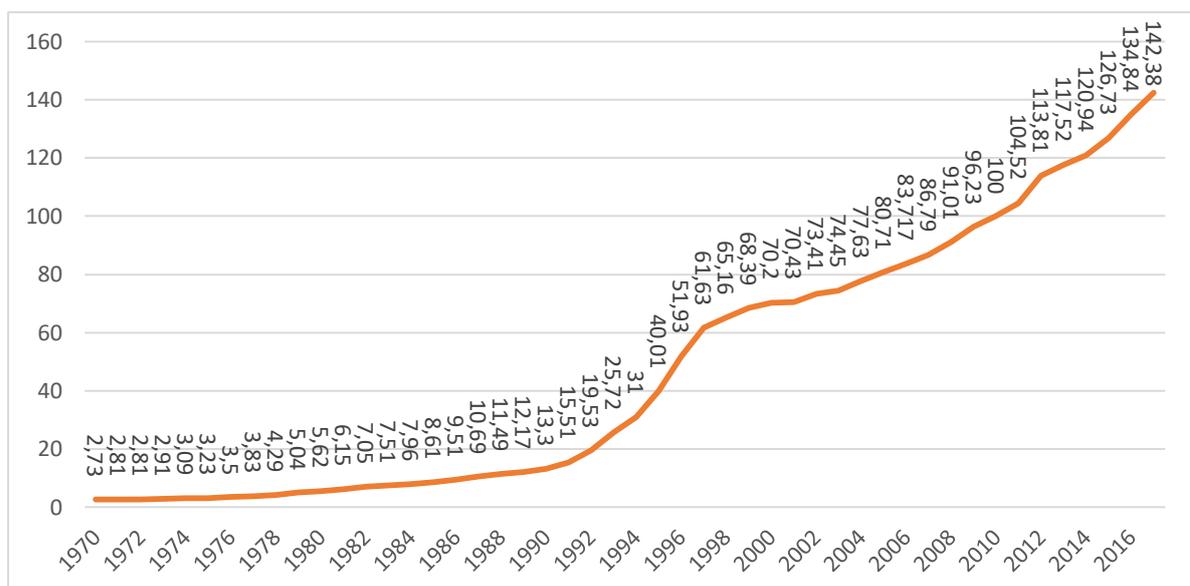
- a) De 1970 jusqu'à la fin 1985 : Durant cette période, le poids des services de la dette dans le total des exportations a connu une tendance haussière, exceptée la période 1974-1975 durant laquelle les services de la dette ont diminué de 13.89 % à 8.94% respectivement par rapport au total des exportations. La tendance générale de cette période montre une situation qui semble tout de même être maîtrisable avec un poids du service de la dette qui reste acceptable. A noter également que la période 1976-1984 a été marquée par une augmentation soutenue du service de la dette extérieure en raison notamment de la diminution de la valeur des exportations causée essentiellement par la baisse des prix du pétrole entre 1980 et 1985.
- b) Entre 1986 et la fin de 1993 : tout au long de cette période, la quasi-totalité des indicateurs macroéconomiques de l'Algérie ont affiché une dégradation sans précédent. En effet, le contre choc pétrolier de 1986, conjugué avec la crise d'endettement dans laquelle se trouvait l'Algérie, après le recours au FMI et la banque mondiale, ont fait que les exportations des hydrocarbures n'arrivaient même pas à couvrir les dépenses publiques du fait de la charge de la dette extérieure qui arrivait à son échéance. Durant toute cette période, le poids des services de la dette a largement dépassé les 60% du total des exportations au point même de toucher les 83% en 1993, laissant ainsi moins de 17% des revenus des exportations pour les dépenses publiques.
- c) Entre 1994 et 2018 : Deux grands évènements caractérisent cette période :
 - L'accord de nouvelles échéances, suite au rééchelonnement de la dette extérieure de l'Algérie en 1994, a fait que le service de la dette puisse s'étaler sur les années à venir.
 - Le retour à la hausse des cours du baril du pétrole, notamment entre la fin des années 90 et le début des années 2000, a permis au pays d'honorer ses engagements à l'égard des institutions financières internationales. En effet, l'aisance financière dans laquelle se trouvait l'Algérie, durant les années 2000, a contribué à l'acquittement d'une grande partie de sa dette extérieure : en 2006 l'Algérie a procédé au remboursement par anticipation de ses dus à l'égard du Club de Paris et le Club de Londres et durant la même année, le service de la dette était égal à 23.5% des exportations alors qu'il était uniquement de 12,28% en 2005. À partir de 2007, la dette extérieure ne représente pratiquement qu'un poids marginal par rapport aux exportations.

1.3. Le pouvoir d'achat

Pour pouvoir analyser l'évolution de l'inflation en Algérie, nous avons jugé judicieux de nous référer à l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC). Cet indicateur mesure l'évolution des prix d'un panier-type de biens et services d'une année à une autre. Nous avons opté pour cet indice dans parce qu'il reflète à la fois l'évolution du niveau moyen des prix des biens destinés à la consommation finale d'un côté, et le niveau moyen du pouvoir d'achat des algériens.

Graphique N° (04-05) : Evolution de l'indice des Prix à la consommation (IPC) (1970-2018)

U : % IPC 2010



Source : Présentation de l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale.

Le graphique précédent montrant l'évolution des valeurs de l'indice des prix à la consommation avec l'année 2010 comme année de base, nous renseigne sur l'évolution réelle du pouvoir d'achat de la population ainsi que sur les niveaux d'inflation. La première lecture de la tendance générale de cet indicateur sur la période considérée (1970-2017) le passage par trois phases distinctes à savoir :

- De 1970 à 1986 : Durant cette phase l'indice des prix à la consommation a connu une certaine stabilité soutenue et égale à des valeurs ne dépassant pas les 9.51% par rapport à l'IPC de 2010. La stabilité de l'indice des prix à la consommation pendant cette période témoigne d'une maîtrise du pouvoir d'achat et la stabilité dans les prix des biens destinés à la consommation.
- De 1986-1999 : Durant cette période, l'Algérie, et à l'instar des pays mono exportateur du pétrole était, elle aussi, confrontée aux retombées de la chute de la valeur du dollar

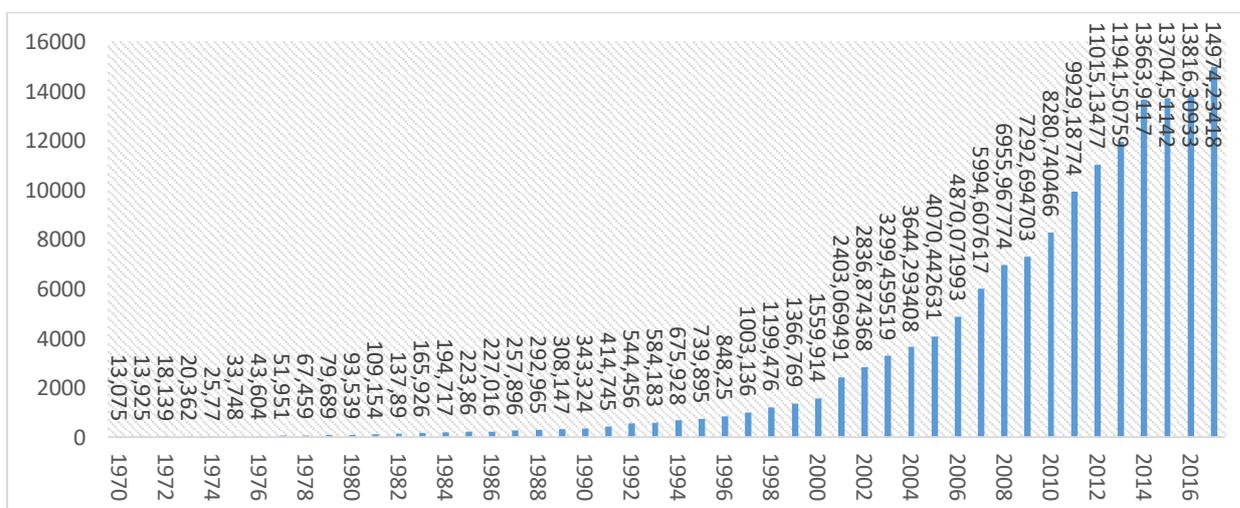
CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

enregistrée au début des années quatre-vingts ainsi que le contre choc pétrolier de 1986. De même, cette situation économique était suivie par une décennie d'insécurité et d'instabilité politique durant les années 90, marquée par la paralysie de l'appareil productif local, ainsi que par le poids de la dette extérieure. Par ailleurs, le recours à l'endettement extérieur auprès des institutions monétaires internationales (La banque mondiale et le Fond Monétaire International) n'était pas sans répercussions sur la valeur de la monnaie nationale où on a assisté à la dévaluation du dinar algérien plusieurs reprises dans le cadre du Plan d'Ajustement Structurel (PAS) imposé par le FMI. Les considérations spécifiques de cette période ont fait que le pouvoir d'achat des algériens se dégrade de plus en plus après 1986 pour atteindre des niveaux très inquiétants avec une constante augmentation allant de 10.59% en 1989 à 68.39% en 1999 (et ce par rapport à la valeur de l'IPC de 2010).

- c) De 2000 à 2017 : durant ces dix-sept ans, l'indice des prix à la consommation n'a cessé d'augmenter mais avec un rythme ralenti par rapport à la phase précédente. Ceci peut être expliqué par la stabilité politico économique de l'Algérie pendant cette période, ainsi que par le rôle qu'ont joué les plans quinquennaux adoptés à partir de 1999, portant sur des injections monétaires très importantes en économie. Ces plans visaient, entre autres à stabiliser les prix, par une politique de subvention aux produits de première nécessité.

Pour vérifier l'origine de l'évolution qu'a connue l'indice des prix à la consommation (origine réelle ou monétaire), nous proposons de vérifier l'évolution de la masse monétaire en circulation durant la même période d'analyse.

Graph N° (04-06) : Evolution de la masse monétaire en circulation dans l'économie algérienne (1970-2018). U : Milliards de Dinar Courant



Source : Présentation de l'auteur à partir des données de la Banque Mondiale.

La comparaison entre l'évolution de la masse monétaire en circulation avec celle de l'IPC montre que l'inflation (la diminution du pouvoir d'achat des algériens) est fortement liée à la sphère monétaire. Ceci explique la faiblesse de l'appareil productif à rétablir l'équilibre et ajuster la production à la demande (la demande augmente sans contrepartie réelle dans l'offre), et ce malgré les efforts considérables contenus dans les différents plans économiques notamment ceux adoptés au début de ce millénaire. Aussi des interrogations se posent-elles quant à la fiabilité de la politique des crédits à la consommation, lancée par les autorités dans le but de booster la croissance et la production par un surplus de la demande. D'autres interrogations se posent également quant à l'efficacité des différentes politiques économiques adoptées par les pouvoirs publics que ce soit dans le cadre du PAS ou dans les différents plans ; notamment la capacité des institutions algériennes à mettre en place, et à mener à bien des politiques publiques visant la stabilité des différents agrégats reflétant la santé économique du pays.

2. La politique commerciale de l'Algérie : Entre ouverture timide et protectionnisme sélectif

Parmi les piliers du capitalisme et de l'économie de marché, nous distinguons l'ouverture aux marchés extérieurs et ce en réduisant, voire en éliminant, les obstacles tarifaires et non tarifaires liés aux transactions avec le reste du monde.

En Algérie, durant le PSRE adopté entre 2001 et 2004 et dans la perspective d'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union européenne à l'horizon 2012. L'Algérie a procédé, en vertu d'un accord signé en 2001 avec l'UE, à un démantèlement tarifaire sur l'ensemble des produits industriels, agricoles et de la pêche originaires de l'Union européenne : sa mise en œuvre est immédiate pour les produits industriels et progressive pour les produits semi finis et produits finis.²⁴⁶ Parallèlement à la signature de l'accord d'association, une réforme fiscale a conduit à la simplification des tarifs douaniers qui sont désormais réduits à trois taux, 5, 15 et 30 pour cent, et vise un démantèlement tarifaire progressif, avec la réduction du tarif douanier et celle du droit additionnel provisoire qui avait été mis en place à titre transitoire pour soutenir la production nationale. L'objectif est de promouvoir le commerce extérieur, d'accompagner la mise en place de la zone de libre-échange avec l'Union européenne et de permettre l'entrée de l'Algérie dans l'OMC. Le programme de relance 2001-2004 a alloué

²⁴⁶ BAFD/OCDE (2003), Document de la banque mondiale, Algérie, Perspectives économiques en Afrique, PP. 83-84.

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

20 milliards de dinars à la modernisation de l'administration fiscale et au soutien de la réforme des tarifs douaniers.²⁴⁷

La politique commerciale de l'Algérie, notamment depuis 2005, paraît partagée entre le protectionnisme et l'ouverture et ce à travers l'évolution des taux des droits de douane appliqués à l'importation selon le principe de la nation la plus favorisée (NPF). Ci-après nous proposons dans le tableau (04-02) d'étudier l'évolution de ce taux à travers le temps, puis nous tenterons une comparaison avec les taux appliqués dans quelques pays voisins.

Tableau N° (04-02): Taux des droits de douane appliqués à l'importation en Algérie (taux appliqués à la nation la plus favorisée)

Groupes de produit	2005	2006	2007	2008	2009
Articles manufacturés, minéraux et métaux	18,07	18,07	17,81	17,81	17,81
Minerais et métaux	11,89	11,89	11,8	11,8	11,8
Articles manufacturés	18,49	18,49	18,21	18,21	18,21
Produits chimiques	14,27	14,27	14,35	14,34	14,34
Machines et matériels de transport	11,8	11,8	11,34	11,34	11,34
Articles manufacturés divers	23	23	22,72	22,71	22,71
Moyenne	16.23	16.23	16.08	16.035	16.035
Années					
	2010	2011	2012	2013	
Valeurs	ND	ND	ND	ND	
Groupes de produit					
	2014	2015	2016	2017	2018
Articles manufacturés, minéraux et métaux	17,87	17,83	17,79	17,86	18
Minerais et métaux	11,82	12,03	12,25	11,99	11,99
Articles manufacturés	18,17	18,12	18,07	18,16	18,31
Produits chimiques	14,25	14,25	14,27	14,28	14,28
Machines et matériels de transport	11,61	11,54	11,43	11,7	12,28
Articles manufacturés divers	22,76	22,76	22,77	22,82	22,82
Moyenne	16.08	16.08	16.09	16.135	16.28

ND : Valeurs non disponibles.

Source : Base de données de la conférence des Nations Unis pour le Commerce et le Développement (CNUCED) disponible sur <https://unctadstat.unctad.org/FR/Telechargement.html> consulté le 20/03/2020

La politique commerciale adoptée par l'Algérie à l'égard des importations s'avère partagée entre protectionniste pour quelques produits importés et plutôt ouverte pour d'autres. Par rapport aux données présentées dans le tableau si haut retraçant l'évolution du taux des droits de douane appliqués à l'importation, deux politiques peuvent être distinguées :

- a) Une politique protectionniste appliquées aux catégories des «Articles manufacturés, minéraux et métaux », « Articles manufacturés » et « Articles manufacturés divers » avec des

²⁴⁷ BAFD/OCDE (2003), Op Cit, P. 84.

taux entre 17% et 18% pour la première sous-catégorie, 18% pour la seconde catégorie et avoisinant les 23% pour les articles manufacturés divers et ce durant toute la période considérée (2005-2008 / 2014-2018).

b) Une politique commerciale ouverte appliquée aux sous catégories de produits «Minerais et métaux », « Produits chimiques Machines » et « matériels de transport » avec des taux qui ne dépassent pas les 12.25% pour « les Minerais et métaux », 14.35% pour la sous-catégorie « Produits chimiques » et 12.28% pour « Machines et matériels de transport » ce pour toute la période considérée (2005-2008 / 2014-2018).

L'analyse de ces deux politiques commerciales à travers les taux des droits de douane appliqués à l'importation peut faire ressortir l'existence d'une politique dirigée à la limitation des importations des produits manufacturés dans une perspective de protection de l'industrie locale d'un côté, et parvenir à limiter les sorties en devise de l'autre côté particulièrement après 2014 suite à l'adoption d'une politique d'austérité en raison notamment de la chute des cours du pétrole. Par ailleurs, l'autre politique qui s'avère beaucoup plus ouverte que la première, consiste à favoriser les produits qui peuvent servir dans la production locale, et ce à l'exemple des Minerais et métaux ainsi que des produits chimiques qui ne sont pas disponibles localement, ce qui pourrait aussi être analysé par les importations de l'acier et autre produits destinés à être utilisés dans les grandes œuvres et les grands projets de construction contenus dans les différents plans quinquennaux. Aussi, les taux des droits de douane appliqués aux machines et matériels de transports affichent également des taux très bas, à cause des différents projets financés dans le cadre des dispositifs d'aide à la promotion de l'investissement (L'ANDI, l'ENSEJ, la CNAC) et d'autres organismes de la promotion de l'investissement qui nécessitent l'achat de matériels de l'étranger.

D'une façon générale, le taux moyen de droits de douane s'avère plutôt élevé par rapport aux pays voisins. Dans le tableau suivant, on tentera de présenter l'évolution du taux moyen des droits de douane appliqué à la nation la plus favorisée pour les pays suivant : Algérie, Tunisie, Maroc et Egypte.

CHAPITRE IV : EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Tableau N° (04-03) : Comparaison des taux moyens de droit de douane appliqués en l'Algérie avec ceux d'autres pays voisins

Pays	1993	1997	2005	2006	2007	2008	2009
Algérie	20.80	20.46	16.23	16.23	16.08	16.035	16.035
Tunisie	/	/	19,05	18,78	/	15,85	16,11
Maroc	57.43	16.15	20,39	18,87	17,66	16,03	13,26
Egypte	/	/	10,95	10,95	8,73	8,71	8,49
Pays	2014	2015	2016	2017	2018		
Algérie	16.08	16.08	16.09	16.135	16.28		
Tunisie	/	9,89	6,23	/	/		
Maroc	7,83	7,775	7,76	7,76	/		
Egypte	8,47	8,46	9,49	10,47	10,44		

Source : calcul de de l'auteur à travers Base de données de la conférence des Nations Unis pour le Commerce et le Développement (CNUCED) disponible sur <https://unctadstat.unctad.org/FR/Telechargement.html> consulté le 20/03/2020

Par rapport à ses pays voisins, l'Algérie affiche une politique commerciale très protectionniste et ce en vertu de ses taux moyens des droits de douanes appliqués selon le principe de la nation la plus favorisée, notamment durant les années quatre-vingt-dix et le début des années deux mille, pour qu'elle commence à réduire ces taux en faveur d'un démantèlement tarifaire qui a permis d'atteindre des niveaux très appréciables durant la période allant de 2014 à 2018. En dépit de cette tendance au délaissement de la politique protectionniste mais les taux des droits de douanes appliqués en Algérie restent en dessus des pays voisins, à l'exception de l'année 1993 où le Maroc affichait un niveau moyen des droits de douane de 57.43%.

En parallèle à cette comparaison entre les taux de douane appliqués aux importations, une autre analyse plus pertinente peut être menée sur les délais et les coûts moyens d'une opération d'exportation. Par rapport à ce point de vue, les opérations d'exportations souffrent d'une rigidité absolue sur tous les niveaux. En effet, selon les données de la banque mondiale, une opération d'exportation nécessite en moyenne 191.1 jours pour les formalités documentaires, 80 heures de formalités douanières, ce qui coûte en moyenne 374.4 Dollars pour les formalités documentaires et 592.9 Dollars pour les formalités douanières (ces données sont valables pour les années allant de l'an 2014 à 2019)²⁴⁸.

3. Les investissements directs étrangers (IDE) et l'attractivité de l'économie Algérienne

L'investissement en général est affecté par les risques de rentabilités liées au cadre institutionnel du pays hôte. De ce fait, les investisseurs étrangers sont souvent attirés par des

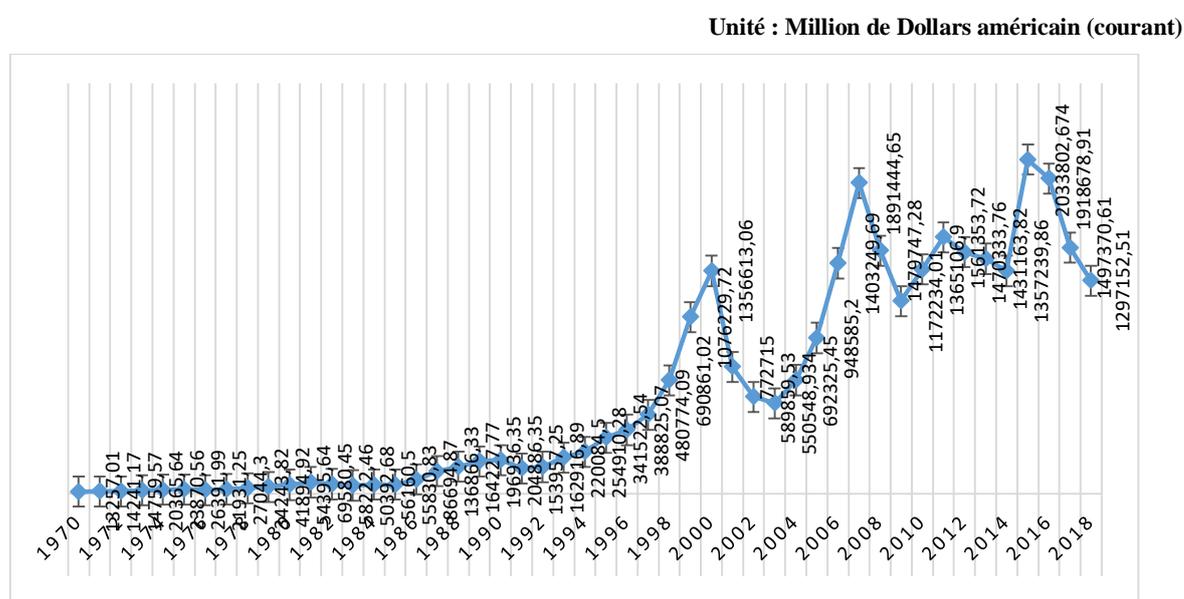
²⁴⁸ Les statistiques contenues dans base de données de la banque mondiale concernant les délais et les coûts d'une transaction à exportation (pour le cas de l'Algérie) couvre uniquement la période allant de 2014 à 2019.

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROÉCONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

environnements caractérisés par la réduction des incertitudes et des coûts de transaction ; Cet environnement est donc, lié à la réglementation inhérente à la législation régissant l'activité des firmes étrangères. Une réglementation rigide peut constituer des obstacles à l'implantation des firmes étrangères et provoque ainsi un effet de détournement des flux d'IDE vers les pays dotés d'une législation beaucoup plus souple et transparente. En conséquence, cet environnement détermine parallèlement le système de motivations des firmes locales, leur efficacité, leur spécialisation et leur compétitivité, sa qualité déterminera en grande partie la qualité des IDE entrants.²⁴⁹ Cet environnement est souvent perçu en tant que le climat des affaires qui conditionne la prise de décision d'investir ou même de renoncer à un investissement déjà engagé.²⁵⁰ Cet environnement est aussi déterminé par le cadre politique et macroéconomique qui fait partie des conditions pré-déterminantes de l'implantation et d'attractivité des IDE, et il constitue même le premier déterminant de l'IDE des multinationales. La stabilité du régime politique garantit en partie la prévisibilité de la rentabilité des projets d'investissement, ce qui permet à l'investisseur de choisir parmi les pays candidats lors de la délocalisation.

Pour illustrer le niveau de l'attractivité de l'économie algérienne en termes d'investissements directs étrangers, nous proposons dans le graphique suivant, de suivre l'évolution du stock des IDE en Algérie entre la période allant de 1970 à 2018.

Graph N° (04-07) : Evolution du stock des IDE entrant en Algérie (1970-2018).



Source : Présentation de l'auteur sur la base des données de la conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) disponible sur <https://unctadstat.unctad.org/FR/Telechargement.html> consulté le 20/03/2020

²⁴⁹ Hammami S, Chakroun M. (2009), Gouvernance, qualité des institutions, et attractivité des IDE. Les Annales de l'Université Valahia de Târgoviște, Section Sciences économiques, N° 23.

²⁵⁰ L'Analyse du climat des affaires en Algérie sera présentée dans la section suivante.

L'évolution du stock des IDE entrants n'a pas fait l'exception par rapport aux autres indicateurs macroéconomiques de l'Algérie. Les flux des IDE entrants en Algérie étaient clairement affectés par la situation économique et politique dans laquelle se trouvait le pays, notamment durant les années 90 ; ce qui explique leurs faibles valeurs au début des années 90. Par ailleurs, pour ce qui est des années antérieures (1970-1989), le régime socialiste régnant en Algérie durant cette époque a empêché d'attirer plus d'investissements d'autant plus que la stratégie économique adoptée depuis l'indépendance était d'assainir une économie industrielle se basant davantage sur les ressources naturelles du pays²⁵¹.

Le passage de l'économie algérienne au capitalisme et à l'économie de marché vers la fin des années 80 et le début des années 90, l'a mis face à la réalité d'accepter l'ouverture économique et son insertion dans l'économie mondiale, par une intégration économique qui se manifeste par des accords commerciaux avec des groupements régionaux et l'adhésion à l'OMC (dont l'adhésion est toujours en négociation). D'autre part, les recommandations contenues dans le cadre du Plan d'Ajustement Structurel (PAS), concernant la privatisation du secteur économique étatique, a fait que les IDE entrant ont eu tendance à augmenter notamment depuis 1994 jusqu'à l'an 2000.

Par ailleurs, et depuis l'an 2000, les IDE entrants en Algérie ont connu des fluctuations très importantes et ce en dépit de la stabilité du climat général du pays, et le retour de la quasi-totalité des indicateurs macroéconomiques à des niveaux appréciables (les indicateurs de la qualité des institutions, le climat des affaires, et le risque pays)²⁵². Il y a lieu aussi de préciser qu'en grande partie, les IDE entrants en Algérie visaient principalement le secteur des hydrocarbures, ce qui ne participe pas à la promotion des secteurs hors hydrocarbures et à faire sortir le pays de sa vulnérabilité. De plus, la soumission d'un secteur stratégique, tel que l'hydrocarbure, à des fins étrangères peut constituer une menace par rapport à la souveraineté de l'économie Algérienne. Face à cette situation, nous avons assisté à l'adoption de la règle 51-49 dans le cadre de la loi de finance complémentaire de 2009, obligeant la détention des parts ne dépassant pas les 49% du capital de toute entreprise algérienne par tout investisseur étranger, et ce dans le but de préserver la souveraineté nationale quant aux investissements stratégiques.

²⁵¹ Voir chapitre III, section I.

²⁵² Voir la section II et III du présent chapitre.

SECTION II :

LA QUALITÉ DES INSTITUTIONS ALGÉRIENNES : ANALYSE DES INDICATEURS POLITICO-ECONOMIQUES ET DU RISQUE PAYS

Introduction

L'évolution de l'économie de l'Algérie indépendante est marquée par le passage par deux régimes économiques différents ; Le premier est le régime socialiste adopté juste après l'indépendance, marqué par l'interventionnisme étatique dans la gestion de l'économie, et le second est le capitalisme dirigé vers l'économie de marché et l'ouverture économique. Cette transition qu'a connue l'économie algérienne, conjuguée avec son caractère vulnérable vu la dépendance de ses exportations en hydrocarbures, d'un côté, et étant aussi un pays jeune en ouverture économique comme en démocratie politique de l'autre côté, ont fait que les indicateurs de la qualité de ses institutions sont fortement affectés par les changements qu'ont eus les sphères économique et politique du pays. Les réformes institutionnelles cautionnées par la banque mondiale et le FMI durant les années 90, n'ont pas pu rétablir la situation macroéconomique de l'Algérie étant vulnérable et fortement exposée aux chocs extérieurs, mais n'ont fait qu'exacerber d'autres difficultés liées aux résistances aux changements, aux conflits politiques internes, et la corruption.

L'analyse que nous proposons pour l'évaluation de la qualité des institutions en Algérie s'appuie sur les données de la banque mondiale (la base de données de Daniel Kaufman 2018) ainsi que celles d'ICRG (International Country Risk Guide- pour les données du risque Pays). L'objectif de cette analyse est de confronter l'évolution des différents indicateurs avec la réalité de l'économie algérienne (son évolution) et ce dans la perspective de détecter les convergences (ou les divergences) dans l'évolution de la qualité de ses institutions avec celle de ses agrégats macroéconomiques que nous avons présentés ans la section précédente.

Cette section se veut une tentative d'analyse de l'évolution des indicateurs mesurant la qualité des institutions algériennes et le climat des affaires, tels qu'ils sont présentés (estimés) par les organismes internationaux à l'exemple de l'ICRG et la base de données de Daniel Kaufmann (la banque mondiale). Cette analyse sera confrontée à l'évolution des différents agrégats macroéconomiques pouvant refléter la santé économique du pays, à la qualité des institutions et l'attractivité de l'économie algérienne en essayant à chaque fois de les comparer avec les statistiques des pays voisins (Tunisie, Maroc, et Egypte) et ceux de l'OCDE et la région MENA.

1. Évolution de la qualité des institutions algériennes selon les données de la base de Daniel Kaufman

La banque mondiale procède à l'élaboration des statistiques concernant la qualité des institutions en se basant sur les critères développés par les économistes Daniel Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2009)²⁵³ qui proposent un indicateur synthétique calculé à base de la moyenne de six indicateurs mesurant à la fois les institutions formelles et informelles, et dont les valeurs varient de -2.5 à 2.5. Cette base de données nous propose des informations pour les années allant de 1996 jusqu'à 2017. Pour ce qui est de l'Algérie, le tableau suivant recense les statistiques de ces six indicateurs pour lesquelles nous avons calculé la moyenne.

Tableau N° (04-04) : Evolution de la qualité des institutions en Algérie (Daniel Kaufman)

Année	L.E	S.P	E.P.P	Q.R	E.D	C.C	Moyenne
1996	-1,17	-1,78	-1,09	-0,91	-1,22	-0,57	-1,12
1998	-1,24	-1,88	-0,83	-0,74	-1,16	-0,88	-1,12
2000	-1,11	-1,43	-0,96	-0,71	-1,21	-0,94	-1,06
2002	-1,04	-1,63	-0,6	-0,58	-0,3	-0,88	-0,84
2003	-1,08	-1,75	-0,61	-0,52	-0,59	-0,69	-0,87
2004	-0,8	-1,36	-0,57	-0,54	-0,62	-0,68	-0,76
2005	-0,72	-0,92	-0,47	-0,38	-0,75	-0,48	-0,62
2006	-0,92	-1,13	-0,4	-0,57	-0,71	-0,52	-0,71
2007	-0,98	-1,15	-0,57	-0,62	-0,77	-0,56	-0,77
2008	-0,98	-1,09	-0,63	-0,79	-0,74	-0,59	-0,80
2009	-1,04	-1,2	-0,58	-1,07	-0,79	-0,58	-0,87
2010	-1,02	-1,26	-0,48	-1,17	-0,78	-0,52	-0,87
2011	-1	-1,36	-0,56	-1,19	-0,81	-0,54	-0,91
2012	-0,91	-1,33	-0,53	-1,28	-0,77	-0,5	-0,88
2013	-0,89	-1,2	-0,53	-1,17	-0,69	-0,47	-0,82
2014	-0,82	-1,19	-0,48	-1,28	-0,77	-0,6	-0,85
2015	-0,84	-1,09	-0,5	-1,17	-0,87	-0,66	-0,85
2016	-0,86	-1,1	-0,54	-1,17	-0,86	-0,69	-0,87
2017	-0,9	-1,96	-0,6	-1,2	-0,86	0,61	-0,83

Avec : **L.E** : Liberté d'Expression, **S.P** : Stabilité Politique, **E.P.P** : Efficacité des pouvoirs publics, **Q.R** : qualité de la réglementation, **E.D** : Etat de droit, **C.C** contrôle de la corruption.

Source : Base de données de Daniel Kaufmann (2018)²⁵⁴

La base de données de Daniel Kaufmann (2018) nous propose une panoplie d'indicateurs de la qualité des institutions composée de six (06) indicateurs qui sont : Liberté d'expression, Stabilité Politique, efficacité des pouvoirs publics, Qualité de la réglementation, Etat de droit, et le contrôle de la corruption. Les valeurs usuelles de ces indicateurs varient entre -2.5 comme le plus faible niveau de la qualité des institutions et +2.5 comme le niveau le plus élevé de la

²⁵³ Voir chapitre II, section III.

²⁵⁴ Les données sont disponibles sur <https://info.worldbank.org/governance/wgi/#home>, Consulté le 22/03/2018.

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

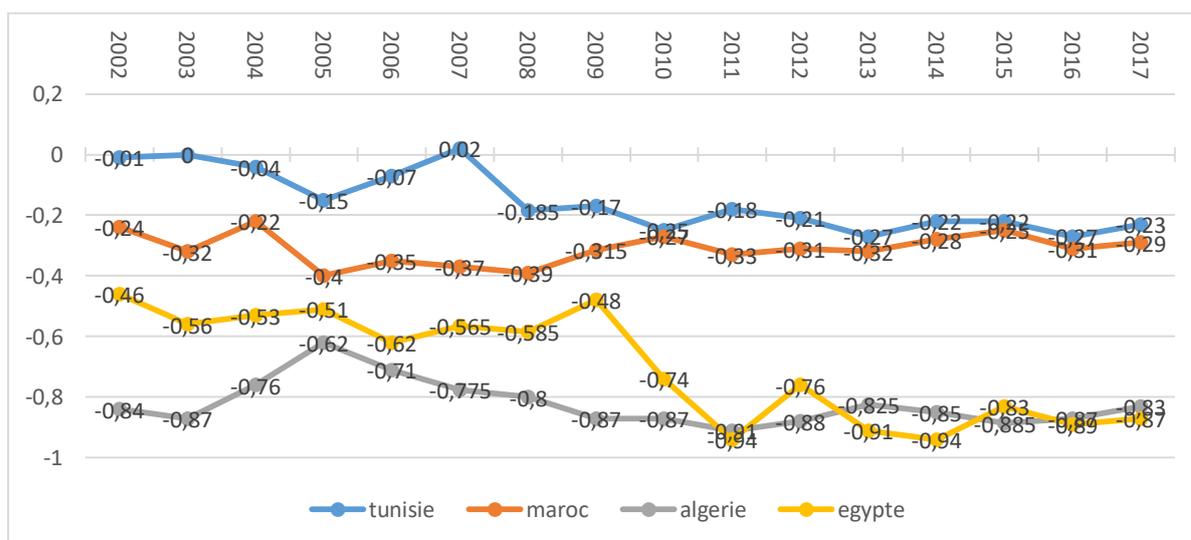
qualité des institutions. La moyenne de ces six indicateurs nous permet l'obtention d'un indicateur synthétique de la qualité des institutions.

D'après les données du tableau précédent, nous remarquons que l'indice moyen de la qualité des institutions est, dans l'ensemble, très faible notamment pour les deux indicateurs de la « liberté d'expression » et de « la stabilité politiques » qui présentent des niveaux très bas, de même que pour l'indicateur de la « qualité de la réglementation » qui ne cesse de déprécier à partir de 2009, reflétant de ce fait une défaillance dans la réglementation, malgré l'amélioration de la situation financière du pays après 2009. Alors que pour le restant des indicateurs, et en dépit de leurs très faibles niveaux, ils sont plus au moins stables pendant la période considérée. Bien que cette stabilité soit soutenue pendant la période considérée, les indicateurs proposés par cette base de données demeurent toujours négatifs allant de (- 1.12) comme la plus faible valeur à (-0.62) comme valeur la plus élevée et ce sur une échelle de (-2.5) et (2.5).

Malgré ces faibles niveaux de la qualité des institutions en Algérie, pendant la durée considérée (1996-2017), leurs moyennes affichent une nette amélioration à partir de 2002 avec des valeurs supérieures à (-1) sur une échelle allant de (-2.5) à (2.5).

Pour avoir une image globale de la qualité des institutions en Algérie, nous proposons dans ce qui suit une présentation graphique de l'évolution de l'indice global de la qualité des institutions selon Kaufman pour l'Algérie et de ses pays voisins (entre 2002 et 2017)²⁵⁵, et ce dans la perspective d'établir une comparaison entre la qualité de leurs institutions.

Graphique N° (04-08) : Comparaison des niveaux de la qualité des institutions en Algérie avec ceux des pays voisins selon les données de la banque mondiale (2002-2018)



Source : réalisé par nos soins à base des données de Daniel Kaufmann (2018)

²⁵⁵ On n'a pas pu prendre en considération la même période d'analyse qu'on a utilisée dans le cas de l'Algérie et ce à cause de l'indisponibilité des données pour les autres pays autres que l'Algérie.

La qualité des institutions algériennes au cours des dernières années reste toujours en dessous de celles de ses pays voisins. D'après les données de la base de Daniel Kaufmann (2018) représentées dans le graphique ci haut, la Tunisie préserve toujours la première place avec des niveaux qui ont atteint une valeur positive égale (0.02) en 2007 et ce sur une échelle qui varie de (-2.5) et (2.5). De même que nous pouvons constater une stabilité tout au long de la période allant de 2007 à 2017 avec une légère baisse à partir de 2007, coïncidant avec les événements politiques qu'a connus la Tunisie au début de la dernière décennie. Ce constat est quasiment le même pour le Maroc qui jouit lui aussi d'une qualité des institutions plus au moins meilleure avec des valeurs qui varient entre (-0.39) et (-0.22) sur la même échelle de (-2.5) et 2.5. Par ailleurs, et d'après les données de Daniel Kaufmann (2018), nous remarquons que le cas de l'Égypte lui aussi ressemble à celui de l'Algérie avec des qualités d'institutions moins importantes que la Tunisie ou le Maroc ; elles restent néanmoins faibles avec des niveaux qui varient entre -0.94 et -0.565 en connaissant une amélioration en 2009 en atteignant -0.48 et une chute à (-0.74) puis (-0.94) entre 2011 et 2012 pour se stagner aux alentours de (-0.90) pour le restant de la période.

Pour ce qui est de l'Algérie, les données Daniel Kaufmann (2018) montrent une stabilité des niveaux de la qualité des institutions mais qui restent très faibles, du moins par rapports à ses voisins, en présentant des niveaux qui varient entre (-0.775) comme valeur la plus élevée et -0.91 comme la valeur la plus faible.

2. La qualité des institutions politiques de l'Algérie selon les données de l'ICRG

Dans le but de vérifier la véracité des données que nous avons recueillies de la base de données de Daniel Kaufman, nous présenterons dans ce qui suit la notation de L'ICRG qui, elle aussi est considérée comme fiable et fortement recommandée dans les études portant sur la qualité des institutions. Cette base nous renseigne sur les risques « pays » que nous pouvons aussi rapprocher à la qualité des institutions politiques, puisqu'un faible risque pays peut aussi nous renseigner sur un bon niveau de la qualité des institutions politiques.

L'analyse des risques politiques, tels qu'ils sont présentés par l'ICRG²⁵⁶, est répartie selon trois catégories, qu'on peut nommer « Décompositions » :

- La première décomposition comporte les indicateurs : *conditions socioéconomiques, climat d'investissement, stabilité du gouvernement, conflit interne et conflit externe*. Les indicateurs regroupés sous cette décomposition sont évalués sur une échelle allant de 0 à 12.

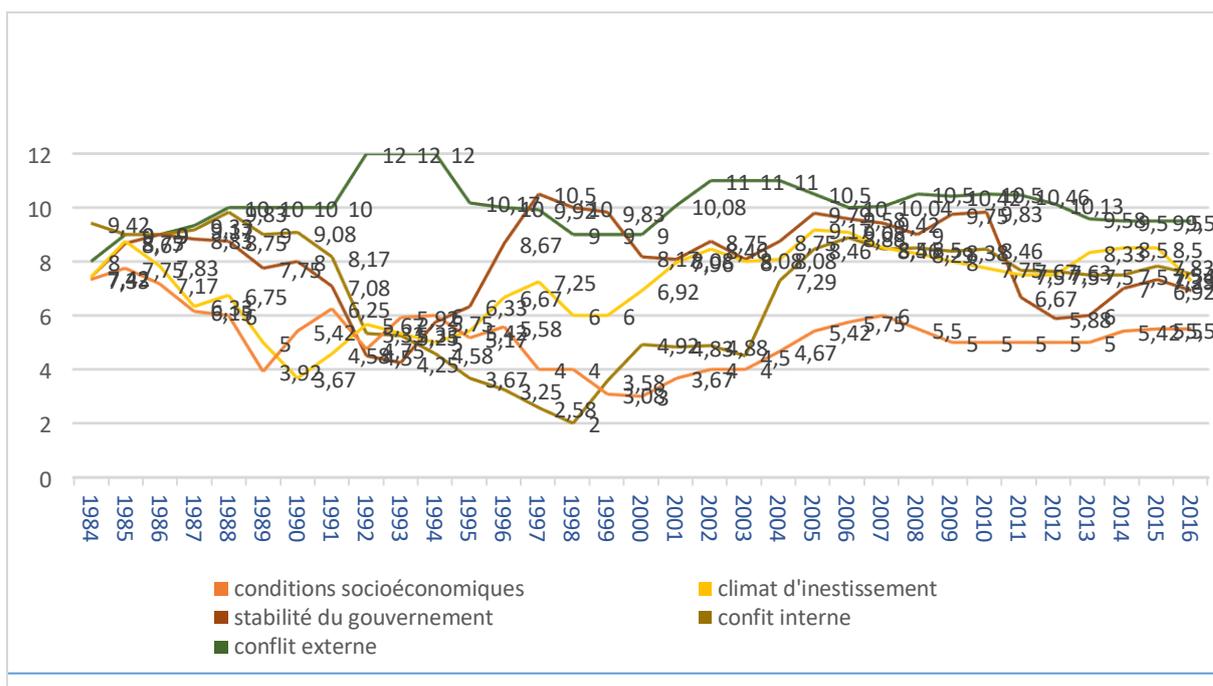
²⁵⁶ La méthodologie de la construction de la grille d'évaluation des risques politiques de l'ICRG est présentée en détail dans le chapitre II, section III.

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

- La deuxième décomposition comporte les indicateurs suivants : corruption, démocratie, respect des lois, l'implication des militaires dans la politique, tensions ethniques, et tension religieuses. Les indicateurs regroupés sous cette décomposition sont évalués sur une échelle allant de 0 à 6.
- La troisième décomposition comporte l'indicateur de la bureaucratie évalué sur une échelle allant de 0 à 04.

Notre analyse des indicateurs de cette base se fera selon les deux premières décompositions et ce vu leur poids dans la notation finale ; cette dernière n'est que la somme des notations des indicateurs des trois décompositions. L'évolution des notations des indicateurs de la première décomposition est représentée dans le graphique N° (04-09) dans lequel nous avons procédé à une confrontation des données pour vérifier la tendance globale de leur évolution à travers le temps.

Graph N° (04-09) : Le niveau du risque politique en Algérie selon L'ICRG (Décomposition 01) (1994-2017) **Echelle /12pts**



Source : Présentation de l'auteur à base des données de l'ICRG (University of Toronto, Map and Data Library) <https://dataverse.scholarsportal.info/dataset.xhtml?persistentId=hdl:10864/10120>, Consulté le 22/03/2018

La représentation graphique de l'évolution de la qualité des institutions politique en Algérie selon les données de L'ICRG, montre que l'évolution des cinq (05) indicateurs retenus par cette base de données, converge. L'analyse de l'ensemble de ces indicateurs montre une évolution défavorable durant les années allant de 1988 jusqu'au début des années 2000 et ce après avoir été presque toutes favorables (en ayant des valeurs comprises ente comprises 07/12 et 09.42/12 entre 1984 jusqu'à 1988). L'analyse que nous avons proposée coïncide surtout avec

l'évolution générale de l'économie algérienne, où on a assisté après le contre choc pétrolier de 1986 à un recul général dans quasiment tous les domaines ayant une relation avec l'économie ou la sécurité intérieure du pays. Ce recul est survenu suite à la conjoncture dans laquelle l'Algérie est passée après 1988, étant marquée par le soulèvement populaire, en octobre 1988, en faveur d'une démocratie politique après un régime politique autour du parti unique (le FLN). Ces événements ont abouti à l'adoption des réformes politiques de l'an 1989 visant la libéralisation du champ politique pour l'instauration d'une première démocratie en Algérie.²⁵⁷ Malheureusement, cette transition brusque à la démocratie était vouée à l'échec durant ses premières années, avec l'arrêt du processus électoral entamé en décembre 1990 (premier tour des élections municipales). Cet arrêt est dû aussi à l'apparition d'une situation conflictuelle entre les classes politiques qui ont conduit le pays dans des conflits internes et une vague de violence et de terrorisme sans précédent durant une décennie sanglante allant de 1991 jusqu'au début des années 2000. Cette situation a conduit à l'avènement d'une nouvelle ère de « démocratie politique » qui s'est malheureusement soldée par un échec politique ayant entraîné tout le pays dans le chaos total et dont la fin est concrétisée par la charte pour la paix et la réconciliation nationale qui a marqué le retour à la sécurité et à la stabilité politique.

Ces circonstances ont contribué à ce que la notation attribuée par l'ICRG à la variable « Conflits Internes » connaisse une diminution (fléchissement à partir de 1988 avec une tendance baissière jusqu'à 1998 de même que pour la variable de « Conditions socioéconomiques » due, elle aussi, à ces considérations politiques et d'autres économiques liées principalement à la chute des prix des hydrocarbures et la crise de l'endettement.²⁵⁸ Cette situation a conduit à ce que la quasi-totalité des indicateurs de l'ICRG connaissent un recul durant la période allant de 1988 à 1994 (exception faite pour la variable « Conflit Externe » qui reste toujours favorable et avoisinant même le seuil maximum de l'échelle de mesure de cet indicateur qui est de 12/12).

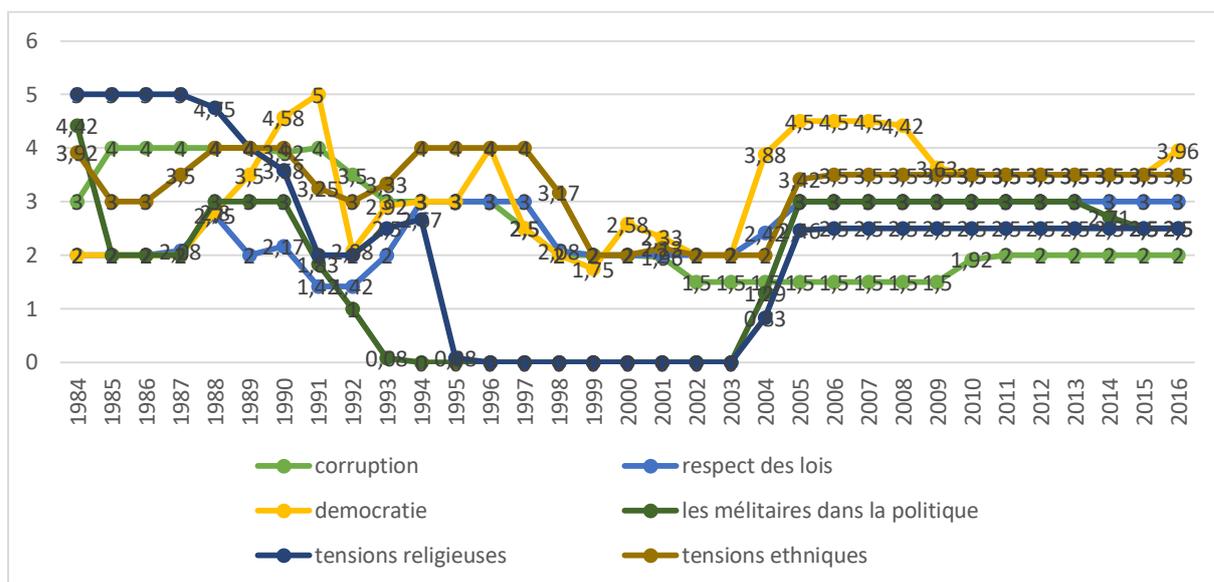
Dans ce qui suit, nous tenterons aussi de présenter l'évolution des six autres indicateurs mesurés sur une échelle variant de 00 à 06. A travers le graphique suivant, un constat concordant avec l'analyse précédente est à mettre en avant.

²⁵⁷ Voir chapitre III, section II.

²⁵⁸ Les hydrocarbures et le poids de l'endettement dans le total des exportations sont développés dans la 1^{ère} section.

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Graph N° (04-10) : Le niveau du risque politique en Algérie selon L'ICRG (Décomposition 02) (1994-2017) **Echelle** /06pts



Source : présentation de l'auteur à base des données de l'ICRG (University of Toronto, Map and Data Library) <https://dataverse.scholarsportal.info/dataset.xhtml?persistentId=hdl:10864/10120> . Consulté le 22/03/2018

A travers le suivi de l'évolution de cette catégorie d'indicateurs de la qualité des institutions politiques nous constatons pratiquement les mêmes phases d'évolutions à savoir : une situation plus ou moins satisfaisante durant la période de l'avant 1988 avec un pic positif de l'indicateur « Démocratie » entre 1987 et 1992 pour se stabiliser avec des valeurs moyennes jusqu'à 1998, ce qui coïncide avec la libération du champ politique et notamment en 1989. Par ailleurs, et concernant les autres indicateurs, nous constatons des diminutions importantes depuis 1990 jusqu'à 2003 (La période de la décennie noire et juste après la décennie noire) entraînant des valeurs nulles pour la variable « tension religieuse » et « intervention des militaires dans la politique ».

L'addition des statistiques recueillies sur les deux catégories précédentes avec celle de *la Bureaucratie* (mesurée sur une échelle de 04) nous permet de ressortir avec l'évolution globale suivante :

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Tableau N° (04-05) : Le niveau global de la qualité des institutions politiques en Algérie selon ICRG

Unité : %

Années	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
ICRG Global	60.93	62.17	61	59.39	64.71	59.17	60.42	55.83	46.25	47.58
Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
ICRG Global	50	44.85	49.17	47.67	42.25	41.24	42.59	45.04	46.59	45.08
Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
ICRG Global	53.71	63.22	63.29	62,42	61.71	60.68	60.96	56.8	55.64	55.91
Années	2014	2015	2016							
ICRG Global	57.13	57.66	56.21							

Source : Calculs de l'auteur à base des données de l'ICRG (la décomposition 01, 02 et les données de la bureaucratie) <https://dataverse.scholarsportal.info/dataset.xhtml?persistentId=hdl:10864/10120>

L'évolution du niveau global de la qualité des institutions politiques en Algérie selon les données de L'ICRG montrent trois (03) phases :

- La première allant de 1984 à 1988 ; durant laquelle les institutions jouissaient d'un très bon niveau touchant la barre de 64%.
- La seconde correspond à la période entre 1989 et 2003, qui coïncidait avec la diminution des niveaux de la qualité des institutions, en raison des répercussions de la phase d'insécurité durant la décennie noire, qui correspondait aussi à la période de la baisse des recettes de l'Etat à cause de la chute des prix du pétrole et de la dévaluation du dollar.
- La troisième est celle allant de 2002 à 2016, durant laquelle on a assisté au retour à des niveaux satisfaisants en termes de la qualité des institutions politiques. Ceci peut s'expliquer, non seulement, par le retour à la moyenne (voire à la normale) de la quasi-totalité des sous indicateurs de la qualité des institutions, en particulier les « conflits internes » et les « conditions socioéconomiques » (selon la première décomposition), mais également « les tensions religieuses » et les « militaires dans la politique » (selon la deuxième décomposition).

Il est aussi important de préciser que selon la grille adoptée par L'ICRG dans l'évaluation du risque politique se fait comme suit :

- Tout niveau inférieur à 50% est considéré comme fortement risqué (Très risqué) ;
- Les niveaux se situant entre 50% et 60% représentent des niveaux modérés du risque politique (Risque élevé) ;
- Les niveaux supérieurs à 60% et inférieurs à 70% sont considérés comme modérément risqués (Risque Modéré) ;

- Un niveau supérieur à 70% et inférieurs à 80% est considéré comme faiblement risqué.
- Un niveau supérieur à 80% est considéré comme très faiblement risqué.

De ce fait, il paraît clairement que la qualité des institutions politiques est globalement faible, ou modérément risquée durant la période considérée. Ceci peut remettre en question l'apport de cette dernière (la qualité des institutions politiques) dans l'évolution de l'économie de l'Algérie. Néanmoins, l'amélioration du niveau de la qualité de ces indicateurs, notamment après 2002, peut s'interpréter en grande partie par les effets de la politique adoptée par les autorités publiques dans le cadre de la charte sur la paix et la réconciliation nationale. Il est aussi évident que le retour à des niveaux appréciables de la qualité des institutions politiques après 1999 est dû en partie à la stabilité au niveau du sommet du pouvoir exécutif ainsi que la continuité dans la gestion des affaires du pays.

Malgré le retour favorable des indicateurs politiques des niveaux appréciables, il y a lieu de souligner qu'à partir du début des années 2000, l'Algérie a enregistré des niveaux très bas dans l'indicateur de « corruption », touchant les limites de (1.5/06) entre 2002 et 2010, et (02/06) durant toute la période suivante. La dégradation de cet indicateur (précisément durant cette période) ne peut être indépendante de l'abondance de l'argent dans l'économie, grâce aux injections dans le cadre des différents plans économiques adoptés durant cette période.

3. L'analyse du risque financier de l'Algérie selon des données de l'ICRG

L'axe du risque financier proposé par l'ICRG est composé de cinq indicateurs ayant une relation directe avec la solvabilité du pays étudié, la stabilité du taux de change de sa monnaie, et sa capacité à faire face à ses engagements extérieurs. L'évolution des notations du risque financier attribuées par l'ICRG à l'économie algérienne reflète, d'un côté, une parfaite liaison entre la sphère économique et la sphère financière, et l'existence d'une relation de causalité entre les deux sphères avec l'évolution des exportations algérienne en hydrocarbures de l'autre côté. La simple lecture des données contenues dans le tableau N° (04-06) nous permet de relever deux phases distinctes marquant le risque financier en Algérie

CHAPITRE IV : EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Tableau N° (04-06) : Evolution du risque financier de l'économie Algérienne selon les données de L'ICRG

Année	Dettes extérieures (% PIB) /10pts	Stabilité du taux de change /10pts	Service de la dette (% exportations) /10pts	Les comptes courants (/15pt)	Liquidité internationale (/5pts)	Total /50pts
1984	5.55	5.00	6.13	12.04	2.42	31,14
1985	6.00	5.00	6.38	12.00	2.71	32,09
1986	4.83	5.00	6.17	11.88	3.33	31,21
1987	4.29	5.00	4.96	10.50	3.13	27,88
1988	4.58	4.75	5.58	11.00	3.29	29,2
1989	5.50	4.00	3.21	11.92	2.50	27,13
1990	6.25	4.00	3.21	11.54	1.42	26,42
1991	7.13	4.33	6.00	13.33	1.08	31,87
1992	5.96	6.00	3.75	12.83	1.00	29,54
1993	4.50	6.00	3.00	13.50	0.33	27,33
1994	4.46	6.00	0.71	12.00	2.04	25,21
1995	5.25	6.00	3.42	11.42	1.79	27,88
1996	5.71	6.00	4.96	11.29	0.54	28,5
1997	5.42	7.21	6.00	11.71	1.38	31,72
1998	3.83	10.00	6.17	15.5	3.17	38,67
1999	4.21	8.88	5.5	10.58	2.46	31,63
2000	4.71	8.42	4.63	13.46	2.00	33,22
2001	5.38	9.71	6.00	13.92	4.25	39,26
2002	5.50	9.75	6.00	12.96	4.50	38,71
2003	6.08	9.96	7.08	14.50	4.96	42,58
2004	6.79	9.79	8.33	15.00	5.00	44,91
2005	7.75	10.00	8.33	14.88	5.00	45,96
2006	10.00	10.00	9.00	15.00	5.00	49
2007	10.00	10.00	9.00	15.00	5.00	49
2008	10.00	9.92	9.08	15.00	5.00	49
2009	10.00	8.54	10.00	13.75	5.00	47,29
2010	10.00	10.00	10.00	12.58	5.00	47,58
2011	10.00	10.00	10.00	13.75	5.00	48,75
2012	10.00	9.54	10.00	14.08	5.00	48,62
2013	10.00	9.88	10.00	13.67	5.00	48,55
2014	10.00	9.83	10.00	12.33	5.00	47,16
2015	10.00	6.13	10.00	10.00	5.00	41,13
2016	10.00	9.21	10.00	6.54	5.00	40,75
2017	10.00	9.96	10.00	6.17	5.00	41,13

Source : Présentation de l'auteur à base des données de l'ICRG (University of Toronto, Map and Data Library) <https://dataverse.scholarsportal.info/dataset.xhtml?persistentId=hdl:10864/10120>

La première phase : est celle allant de 1984 jusqu'au début des années 2000, durant laquelle l'Algérie a subi les répercussions du contre choc pétrolier, et la crise d'insécurité et d'instabilité politique. Pendant cette période, l'Algérie a aussi assisté à la dévaluation de sa monnaie (en 1991 et 1994) ce qui a créé une instabilité dans le taux de change du Dinar. La conjugaison de cette conjoncture difficile à la crise de l'endettement et les réformes dans le cadre du PAS, ont fait que quasiment tous les indicateurs sont mal notés.

CHAPITRE IV : EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

La deuxième phase : correspond à celle allant du début des années 2000 jusqu'à 2017, durant laquelle nous avons assisté au retour progressif à la normale de toute l'économie algérienne. Pendant cette même période, et grâce au retour des prix du pétrole à des niveaux très appréciables, l'Algérie est parvenue à faire face à sa dette extérieure en la remboursant par anticipation, ce qui a permis de se débarrasser du fardeau de ses services.

À travers cette analyse du risque financier de l'Algérie, il nous paraît très claire que l'économie algérienne reste toujours dépendante de ses exportations en hydrocarbures, et cette dépendance pèse fortement sur l'image qu'elle renvoie que ce soit pour les institutions financières étrangères ou pour les Investissements Directs Etrangers (IDE).

Dans ce qui suit, nous tenterons d'analyser l'évolution du climat des affaires en Algérie, ainsi que les niveaux de la qualité des droits de propriétés. L'analyse que nous proposons dans la suite de chapitre vise à mettre la lumière sur le niveau d'attractivité de l'économie Algérienne en la comparant notamment avec les pays voisins, et les pays de l'OCDE, de la région MENA ainsi que la France.

SECTION III

L'ATTRACTIVITÉ DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE COMPARATIVE EN TERMES DU CLIMAT DES AFFAIRES, DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ ET DE PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ

Introduction

L'attractivité d'une économie est souvent liée à son climat des affaires d'un côté, et sa possibilité à préserver et à protéger les droits de propriétés privés d'un autre côté. Ces critères nous renseignent sur la stabilité du climat général du pays ; ce qui participera à encourager et à assurer les investisseurs étrangers de mêmes que les investisseurs locaux à investir dans tel ou tels pays. Nous présenterons dans ce qui suit le classement de l'Algérie dans le climat des affaires, la qualité des droits de propriétés et les efforts consentis par les décideurs quant à l'investissement privé. Cette analyse comparera les rangs qu'occupe l'Algérie dans les rapports de la banque mondiale concernant le climat des affaires (Doing Business), avec ceux des pays voisins (Tunisie et le Maroc), les pays de la région MENA, les pays de l'OCDE, ainsi qu'un pays type des pays développés (La France), avec lequel l'Algérie entretient des relations politico-économiques bilatérales importantes, et ayant des liens historiques communs.

1. Les mécanismes de la promotion de l'investissement Privé en Algérie

L'Algérie s'est lancée dans un grande politique d'investissement avec la création de Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E) notamment dans le cadre du plan de relance économique ou dans les deux autres plans quinquennaux qui l'ont succédé. Cette politique était menée sous l'égide des organismes de soutien et de suivi des investissements à l'instar de l'Agence Nationale de Soutien pour l'Emploi des Jeunes (A.N.S.E.J), la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (C.N.A.C) ou l'Agence Nationale du Développement des Investissement (A.N.D.I), et l'agence Nationale de la Gestion du Micro-crédit (A.N.G.E.M). Cette politique a permis la création de plusieurs entreprises activant dans différents secteurs, estimées en 2019 à un total de 381 427 entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ toute seule, et dont la répartition par secteur est la suivante :

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Tableau N° (04-07) : Cumul des projets financés dans le cadre de l'ANSEJ (jusqu'au 30/06/2019)

Secteurs	Nombre de projet financés	%
Agriculture	57 183	14.99
Artisanat	42 998	11.28
BTPH	34 282	08.98
Hydraulique	556	0.0014
Industrie	26 740	07.01
Maintenance	10 271	02.69
Pêche	1 131	0.002
Professions libérales	11 356	02.97
Service	108 003	28.31
Transport frigorifique	13 385	03.50
Transport de marchandise	56 530	14.82
Transport de voyageurs	18 992	04.97
Total	381 427	100

Source : Bulletin d'information statistique n°35, Ministère de l'Industrie et des Mines Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes et des Systèmes d'Information (2019), P25.

La lecture de la représentativité des investissements financés dans le cadre de l'ANSEJ, révèle la fragilité du tissu des investissements financés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi. En effet, depuis sa création, l'ANSEJ a procédé au financement de 108 003 projets relevant du secteur des services, 56 530 projets de transport de marchandise représentant 43.13% du total des investissements financés jusqu'au 30/06/2019. Néanmoins, ces types d'investissements ne participent pas concrètement, et d'une manière efficace, à la création de richesses et l'absorption du chômage : En général ce sont des projets provisoires contrairement à l'industrie qui ne représente que 07% du total des investissements financés par l'ANSEJ. Il y a lieu de souligner l'importance du nombre d'investissements dans le cadre de l'agriculture qui représente plus du double de celui relatif à l'industrie avec une part qui avoisine les 15% du total.

L'analyse en terme du nombre de projets financés dans le cadre de ce dispositif nous permet de conclure sur la nécessité de revoir la politique d'aide à l'investissement, en ciblant notamment les secteurs rentables, créateurs des richesses et qui participeront à l'amélioration des capacités productives du tissu industrielle de l'économie algérienne, en particulier l'industrie.

Par ailleurs, par rapport à l'évolution du cadre juridique algérien durant la dernière décennie (à partir de 2010), l'Algérie a commencé à s'adapter progressivement aux obligations d'une économie de marché et à la promotion de l'investissement. Bien que ces efforts ne soient pas suffisants pour améliorer le climat général des affaires en Algérie et parvenir à la création d'un climat favorable à l'investissement privé et à l'instauration d'un cadre juridique

garantissant la protection des droits de propriété, ils arrivent, tout de même à faire gagner à l'Algérie des places importantes dans le classement de la Banque mondiale dans le climat des affaires. Dans ce sens, et d'après le rapport de Doing Business²⁵⁹ de 2020 mesurant le climat des affaires pour l'année 2019, l'Algérie est classée la 157^{ème} place sur les 190 pays concernés par ce classement. Sachant que l'Algérie a conservé le même classement de 2018 après qu'elle était à la 166^{ème} place en 2017. Ce gain de places de classement relatif au climat des affaires est dû surtout à l'amélioration du cadre juridique où la législation en matière de facilitation des investissements a connu des avancées considérables à travers des textes de lois ayant pour but de réguler et de faciliter les affaires. Ceci se manifeste notamment par les deux lois suivantes :

- a) La loi N°16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement (Journal Officiel N°46 du 03/08/2016)²⁶⁰,
- b) Loi N° 17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la Petite et Moyenne Entreprise (PME) Journal Officiel N°02 du 11 /01/2017, textes d'application (Journal officiel N° 16 du 8 mars 2017).

Dans le cadre de la promotion et de soutien des investissements, la loi N°16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement, dans son article N° 27, prévoit la création des organismes suivants :

- Le centre de gestion des avantages chargé de gérer les avantages et incitations divers mis en place, au profit de l'investissement,
- Le centre d'accomplissement des formalités chargé de fournir les prestations liées aux formalités constitutives des entreprises et à la réalisation des projets ;
- Le centre de soutien à la création des entreprises chargé d'aider et de soutenir la création et le développement des entreprises ;
- Le centre de promotion territoriale chargé d'assurer la promotion des opportunités et potentialités locales.

En termes de facilitations à l'investissement et à la création d'entreprise, les autorités publiques ont instauré des mécanismes de modernisation du service public via l'utilisation des

²⁵⁹ Doing Business mesure les réglementations concernant 12 domaines du cycle de vie d'une entreprise. Dix de ces domaines sont inclus dans le score et le classement sur la facilité de faire des affaires : création d'entreprise, l'obtention d'un permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, obtention de prêts, protection des investisseurs minoritaires, paiement des taxes et impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et règlement de l'insolvabilité. Doing Business mesure également la réglementation du marché du travail et la passation des marchés public. (<https://français.doingbusiness.org/fr/reports/global-reports/doing-business-2020>).

²⁶⁰ La loi n°16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement (JO n°46 du 03/08/2016) a pour objet de fixer le régime applicable aux investissements nationaux et étrangers réalisés dans les activités économiques de production de biens et de services. La loi énumère et définit les avantages accordés aux investissements en termes de fiscalité et d'organismes de suivi et de soutien à l'investissement.

Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (N.T.I.C) comme la mise en place d'un service d'enregistrement de l'investissement en ligne de l'Agence Nationale de Développement des Investissements (L'ANDI) et le regroupement de l'ensemble des démarches administratives dédiées à la création d'entreprise et la mise en place des services en ligne sur la plate-forme électronique du Centre National du Registre de Commerce (C.N.R.C). Malgré la volonté affichée dans une démarche de promotion et de facilitation des investissements, par l'instauration d'un climat favorable à l'investissement, le rang qu'occupe l'Algérie dans le dernier classement de la banque mondiale reste indigne d'un pays ayant un potentiel aussi important que celui de l'Algérie (157^{ème} place). Une simple comparaison avec ses voisins maghrébins révèle une réalité choquante : Selon le dernier rapport de la banque mondiale, le Maroc est incontestablement le mieux classé avec sa 53^{ème} place des meilleurs climats des affaires dans le monde pour l'année 2020, suivi par la Tunisie qui occupe le 78^{ème} rang puis le Niger 132^{ème}, le Mali 148^{ème} et la Mauritanie 152^{ème}.²⁶¹ De ce fait, il est évident qu'en dépit de tous les efforts consentis pour améliorer l'attractivité de l'économie algérienne, cette dernière reste toujours loin des attentes des investisseurs locaux et étrangers.

Dans ce qui suit, nous proposons d'étudier le climat des affaires en Algérie selon les critères adoptés par la banque mondiale dans l'élaboration de son rapport annuel sur le climat des affaires dans le monde (Doing business). Cette analyse se basera sur une décomposition du score final obtenu par l'Algérie dans la facilité à faire des affaires pour l'année 2020, que nous tenterons de comparer avec les scores de ses pays voisins ainsi que la moyenne des pays de la région MENA, l'OCDE et la France.

2. Décomposition et comparaison de la qualité du climat des affaires en Algérie selon les données des rapports Doing Business

Pour évaluer le niveau de la qualité du climat des affaires en Algérie, nous nous référons aux estimations fournies par la banque mondiale dans le cadre de ses rapports sur le climat des affaires à travers le monde. Cette institution mondiale fournit des estimations sur l'évolution du climat des affaires en évaluant la qualité de dix composantes, à savoir : création d'entreprise, l'obtention d'un permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, obtention de prêts, protection des investisseurs minoritaires, paiement des taxes et impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et règlement de l'insolvabilité.

Dans ce qui suit, nous tenterons d'analyser l'évolution de la qualité du climat des affaires en Algérie (l'indice de facilité à faire des affaires) en faisant la comparaison avec ses pays voisins

²⁶¹ Le classement des pays dans la facilité de faire des affaires est disponible sur le site de la banque mondiale : <https://français.doingbusiness.org/fr/rankings>, consulté le : 24/04/2020

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

(Maroc, Tunisie) le niveau moyen de la région du Moyen Orient et l'Afrique du Nord (MENA), un pays développé auquel l'Algérie (comme ses pays voisins) entretient des liens historique (La France)²⁶² ainsi qu'avec l'ensemble des pays de l'OCDE et ce à travers les rapport de Doing Business 2019 et 2020 .

Tableau N° (04-08) : Les scores du climat des affaires en Algérie, le Maroc et la Tunisie (Doing Business 2020)

Domaine	Algérie			Maroc			Tunisie		
	DB 2020	DB 2019	Var	DB 2020	DB 2019	Var	DB 2020	DB 2019	Var
Création d'entreprise	78.0	77.9	+0.1	93.0	93.0		94.6	88.5	+6.1
Obtention d'un permis de construire	65.3	64.6	+0.7	83.2	82.5	+0.7	77.4	77.1	+0.3
Raccordement à l'électricité	72.1	71.9	+0.2	87.3	81.3	+6	82.3	82.4	-0.1
Transfert de propriété	44.3	44.3	/	65.8	66.6	-0.8	63.7	62.7	+0.1
Obtention de prêts	10.0	10.0	/	45.0	45.0		50.0	50.0	/
Protection des investisseurs minoritaires	20.0	20.0	/	70.0	64.0	+6	62.0	62.0	/
Paiement des taxes et impôts	53.9	53.9	/	87.8	85.7	+1.5	69.4	62.2	+7.2
Commerce transfrontalier	38.4	38.4	/	85.6	84.8	+0.8	74.6	74.6	/
Exécution des contrats	54.8	54.8	/	83.7	60.9	+2.8	58.4	58.4	/
Règlement de l'insolvabilité	49.2	49.2	/	52.9	52.8	+0.1	54.2	54.2	/
Score Global	48.6	48.5	+ 0.1	73.4	71.7	+1.7	68.5	67.2	+1.5

Source : construction de l'auteur sur la base des données de la banque mondiale (DB : Doing Business) https://français.doingbusiness.org/fr/data/exploreeconomies/algeria#DB_ec. Données extraites le 24/04/2020

La lecture des indicateurs fournis par la banque mondiale sur l'indice de facilité à faire des affaires en Algérie (Doing business), dans son dernier rapport concernant l'année 2020, rapporte une légère amélioration dans le score final qui est de 48.6 avec une amélioration négligeable par rapport à son score de l'année 2019. Le classement de l'Algérie dans l'attractivité de son climat d'affaire reste de loin le moins noté comparativement à ses pays voisins qui réalisent des niveaux très appréciables quant à leurs climats d'affaires. Le Maroc a enregistré une amélioration de 1.7 % par rapport à 2019 avec un score de 71.7%, alors que la Tunisie, elle aussi, a réalisé une amélioration de son climat des affaires avec une augmentation de 1.5% dans le score global par rapport à 2019, en jouissant de la 53^{eme} et 78^{eme} place respectivement sur les 190 pays sujets de ce classement.

²⁶² Nous avons choisi de faire une comparaison avec le niveau de la qualité du climat des affaires de la France pour vérifier la pertinence de l'approche historique des institutions dans le cas de l'Algérie.

Pour mieux appréhender la notation de cette institution (Doing Business) du climat des affaires, il paraît plus pertinent de détailler le score global selon des domaines de la notation. Nous proposons dans ce qui suit, une lecture de la décomposition du score final attribué à l'Algérie en le comparant avec celui de la Tunisie, le Maroc, la moyenne dans la région MENA ainsi que les pays de l'OCDE. Cette analyse portera exclusivement sur les éléments suivants : la création d'entreprise, le transfert de propriété, la protection des investisseurs minoritaires, l'obtention des prêts, et l'exécution des contrats.

2.1. Analyse comparative de l'indice « Création d'Entreprise » en Algérie selon Doing Business

Selon le rapport Doing business (2020) l'Algérie est classée en dernier rang non seulement par rapport aux pays développés mais aussi par rapport à ses pays voisins et ceux de la région MENA. Le tableau suivant présente la décomposition de l'indice de création d'entreprises selon le rapport Doing Business 2020 :

Tableau N° (04-9) : Décomposition et comparaison de l'indice de faciliter à créer une entreprise (Doing Business 2020)

	Algérie	Maroc	Tunisie	France	MENA	OCDE
Procédure- Homme (Nbre)	12	4	3	5	6.5	4.9
Temps- hommes (jours)	18	9	9	4	19.7	9.2
Coût – homme % revenu /habitant	11.3	3.6	2.9	0.7	16.7	3.0
Procédures- Femme Nbre	12	4	3	5	7.1	4.9
Temps- femme (Jours)	18	9	9	4	20.3	9.2
Coût - Femmes (% du revenu par habitant)	11.3	3.6	2.9	0.7	16.7	3.0
Capital minimum requis (% revenue /habitant)	00	00	00	00	8.9	7.6

Source : <https://français.doingbusiness.org/fr/custom-query>. Données extraites le 24/04/2020

Classée à la 152^{ème} place parmi les 190 pays du classement de Doing Business (classement selon le rapport Doing Business 2020), la création d'entreprises en Algérie paraît plus difficile que partout ailleurs dans les pays de notre échantillon et ce en dépit de la non exigence d'un capital minimum pour les créer et de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, ce qui n'est pas le cas dans les pays du MENA et de l'OCDE. En Algérie, tous les domaines considérés pour cet indice (création d'Entreprise) restent de loin inférieurs à leurs valeurs dans les pays développés, où on constate que la lenteur (temps), la bureaucratie (nombre de procédures) ainsi que le coût de la création sont plus élevés. Pour qu'un détenteur d'un projet puisse créer sa propre entreprise, il va falloir patienter 18 jours pour que la création ait lieu, ce temps est le double de celui exigé au Maroc, en Tunisie et dans les pays de l'OCDE, et le triple du temps qu'en France. En terme de lenteur administrative, en Algérie, il faut passer par 12

procédures administratives pour arriver à concrétiser son projet, ce qui représente le triple des procédures exigées au Maroc (43^{ème}), quatre fois le nombre de procédures exigées en Tunisie (19^{ème}), 2.5 fois celui de la France (37^{ème}) et des pays de l'OCDE (52^{ème}), et le double même de la moyenne du nombre des procédures dans la région MENA (105^{ème})²⁶³.

2.2. Analyse comparative de l'indice « Transfert de propriété » en Algérie selon Doing Business

L'indicateur du Transfert de Propriété étudie les étapes, les délais et les coûts impliqués dans le transfert de propriété, dans l'hypothèse d'un cas standardisé d'un entrepreneur qui veut acheter un terrain et un bâtiment, dont le titre serait sans litige et proprement enregistré au service des domaines. De plus, l'indicateur de qualité de l'administration foncière est constitué de quatre indices : la fiabilité des infrastructures, la transparence de l'information, la couverture géographique et la résolution des litiges fonciers.²⁶⁴

Tableau N° (04-10) : Décomposition et comparaison de l'indice de « Transfert de propriété » (Doing Business 2020)

Domaine	Algérie	Maroc	Tunisie	France	MENA	OCDE
Procédures (Nombre)	10	6	5	8	5.4	4.7
Délais (Jours)	55	20	35	42	26.6	23.6
Cout - % de la valeur du bien	7.1	6.4	6.1	7.3	5.6	4.2
Indicateur de la qualité de l'administration	7.5	17	13.5	24	14.6	23.2

Source : <https://français.doingbusiness.org/fr/custom-query>. Données extraites le 24/04/2020.

L'analyse de l'indice du « Transfert de propriété » révèle lui aussi une faiblesse et une lenteur dans le règlement des transferts de propriété (enregistrement des titres de propriété). En Algérie, la problématique de la bureaucratie pèse sur le monde des affaires où l'indice de la qualité de l'administration est de loin inférieur à tous les pays de notre échantillon, de même qu'en termes de délais ou du nombre de procédures administratives nécessaires pour la conclusion d'un transfert de propriété. Ceci explique le mauvais classement de l'Algérie à la 165^{ème} place parmi les 190 pays constituant la base de données de la banque mondiale OCDE (45^{ème}), MENA (89^{ème}), France (99^{ème}), Maroc (81^{ème}) et la Tunisie (94^{ème})²⁶⁵.

²⁶³ Le classement des pays selon les différents critères de facilité à faire des affaires est disponible sur le site de la banque mondiale : <https://français.doingbusiness.org/fr/rankings>, consulté le : 24/04/2020

²⁶⁴ Définition et explication contenues dans le rapport Doing Business (2020) des éléments étudiés dans la construction du score global de la facilité à faire des affaires.

²⁶⁵ Le classement des pays dans la selon les différents critères de facilité de faire des affaires est disponible sur le site de la banque mondiale : <https://français.doingbusiness.org/fr/rankings>, consulté le : 24/04/2020

2.3. Analyse comparative de l'indice « Obtention des prêts » en Algérie selon Doing Business

Cet élément explore la force des systèmes de reportage de crédit et l'efficacité des lois sur le nantissement et la faillite sur la facilitation de prêts.²⁶⁶

Tableau N° (04-11) : Décomposition et comparaison de l'indice « faciliter à obtenir un crédit » (Doing Business 2020)

Domaine	Algérie	Maroc	Tunisie	France	MENA	OCDE
Indice de fiabilité des garanties (0- 12)	00	2	3	4	3.1	6.1
L'indice relatif à l'étendue de l'information sur le crédit (0-8)	3.6	7	7	6	5.3	6.8
La couverture du registre de crédit (% adultes)	00	00	36.4	47.0	15.8	24.4
La couverture du bureau de crédit (% adultes)	00	31.6	00	0	16.3	66.7

Source : <https://français.doingbusiness.org/fr/custom-query>. Données extraites le 24/04/2020

En Algérie (classée 181^{ème}), il est aussi difficile d'accéder au financement bancaire. L'indice de la fiabilité des garanties est nul sur une échelle allant de 0 à 12. Cet indice est le même pour la couverture des registre de crédit et des bureaux de crédit. Il convient de noter que pour ces trois domaines, la notation de Doing business se rapproche entre les pays du Maghreb et ne dépasse pas 3/12 enregistré en Tunisie (104^{ème}) pour l'indice de fiabilité des garanties, qui est aussi au même niveau dans la région MENA (118^{ème}), mais qui est de loin inférieur à celui des pays de l'OCDE (6.1/12, 68^{ème}). Par ailleurs la couverture des bureaux de crédit est d'ordre de 31.6% au Maroc (119^{ème}) alors qu'il est nul partout, même en France (104^{ème}), mais qui est de 16.3% dans la région MENA et 66.7% dans l'ensemble des pays de l'OCDE. La même constatation est enregistrée pour la Tunisie dans le domaine de la couverture du registre de crédit dont le niveau est de 36.4%, qui est un niveau plus élevé que celui des pays de MENA et même de la moyenne des pays de l'OCDE. Pour ce qui de la détention de l'information, elle est moyennement appréciable car elle est d'ordre de 3.6/8, et ce en dépit de sa faible valeur par rapport au pays de notre échantillon.

De ces faits, il paraît que l'Algérie est particulièrement tirée vers le bas du classement dans cette dimension du climat des affaires, la banque mondiale insiste sur la faible capacité de mobilisation des actifs dans le cadre des opérations de prêt en Algérie, ainsi que le manque d'informations partagées sur la qualité de crédit des emprunteurs. Ceci explique son classement à 181^{ème} sur les 190 pays.

²⁶⁶ Cette explication est reprise de la définition attribuée par la Banque mondiale à la rubrique « Obtention des Prêts ».

2.4. Analyse comparative de l'indice «Protection des investisseurs minoritaires» en Algérie selon Doing Business

Cet indicateur mesure le niveau de protection des investisseurs minoritaires contre les abus de biens sociaux des administrateurs et la préservation des droits des actionnaires, les garanties en matière de gouvernance et les exigences en matière de transparence des entreprises réduisant ainsi le risque d'abus.²⁶⁷

Tableau N° (04-12) : Décomposition et comparaison de l'indice « Protection des investisseurs minoritaires » (Doing Business 2020)

Domaine	Algérie	Maroc	Tunisie	France	MENA	OCDE
Indice de protection des actionnaires minoritaires (0-50)	10	35	31	34	36.2	34
Indice de la divulgation des informations (0-10)	04	09	06	08	6.4	6.5
Indice mesurant la responsabilité des dirigeants (0-10)	01	02	07	03	04.8	5.3
Indice des droits des actionnaires (0-6)	05	06	05	06	4.7	7.3
Indice de facilité des poursuites par les actionnaires (0-10)	00	06	04	04	3.2	4.7
Indice de détention et de contrôle (0-7)	00	05	04	06	3.6	4.5
Indice de de transparence des entreprises (0-7)	00	06	05	07	3.5	5.7
Classement	179	51	61	45	93	46

Source : <https://francais.doingbusiness.org/fr/custom-query>: Données extraites le 24/04/2020

En position du bas du classement (179^{ème} place), les investisseurs minoritaires en Algérie ne semblent pas être bien protégés par rapport aux voisins (Maroc à la 51^{ème} place et la Tunisie à la 61^{ème} place) et par rapport aux pays de la région MENA qui jouissent de la 93^{ème} place. Ce classement accordé à l'Algérie par la banque mondiale est principalement affecté par la faiblesse de l'appareil judiciaire, et du cadre légal censé protéger les investissements et les jeunes investisseurs. L'Algérie a obtenu un score nul dans l'indice de facilité des poursuites par les actionnaires (0/10), l'indice de détention et de contrôle (0/7) et l'indice de de transparence des entreprises (0/7), contrairement à ses pays voisins (le Maroc et la Tunisie) dont les notations avoisinent le seuil même de l'échelle d'évaluation de chaque indice, et même dépassent le classement de la France, les pays de l'OCDE et celui de la région MENA.

²⁶⁷ Cette explication est reprise de la définition attribuée par la Banque mondiale à la rubrique (Protection des investisseurs minoritaires).

2.5. Analyse comparative de l'indice « Exécution des contrats » en Algérie selon Doing Business

L'indice relatif à l'exécution des contrats mesure la durée et le coût de la résolution d'un litige commercial lorsqu'un tribunal local de première instance est compétent. Cet indice mesure également la qualité du processus judiciaire, c'est à dire si chaque économie a adopté une série de bonnes pratiques favorisant la qualité et l'efficacité du système judiciaire en matière commerciale.²⁶⁸

Tableau N° (04-13) : Décomposition et comparaison de l'indice « Exécution des contrats » (Doing Business 2020)

Domaine	Algérie	Maroc	Tunisie	France	MENA	OCDE
Score de l'exécution du contrat	54.8	63.7	58.4	73.5	56	67.8
Temps de l'exécution du contrat (jours)	630	510	565	447	622.0	589.6
Coût - % de la créance	21.8	26.5	21.8	17.4	24.7	21.5
Qualité des procédures judiciaires (0-12)	5.5	9.5	6.5	12	6.6	11.7

Source : <https://francais.doingbusiness.org/fr/custom-query>, Données extraites le 24/04/2020.

Dans cet axe d'évaluation, l'Algérie a fait un grand saut dans son classement en atteignant la 113^{ème} place avec un score de 54.8%. Par rapport aux autres pays de notre échantillon, le temps en termes de jours nécessaires pour l'exécution d'un contrat en Algérie est supérieur à celui de ses pays voisins le Maroc (60^{ème}) et la Tunisie (88^{ème}) mais il est dans la moyenne comparativement aux pays de la région MENA (102^{ème}). Il est à noter qu'uniquement les pays développés ont pu maîtriser ce temps : la France (16^{ème}) et les pays de l'OCDE (46^{ème}). Bien que le coût de l'exécution d'un contrat en Algérie converge avec celui de tous les pays considérés par notre analyse, la qualité des procédures judiciaires reste tout de même en dessous de la moyenne (05.5/12). Ceci peut s'expliquer par la lenteur enregistrée dans l'appareil judiciaire, et le manque de compétences juridiques facilitant les transactions et l'exécution des contrats.

²⁶⁸ Cette explication est reprise de la définition attribuée par la Banque mondiale à la rubrique (exécution des contrats).

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Figure N° (04-01) : Récapitulatif des rangs de classement du climat des affaires en Algérie selon le rapport Doing Business 2020.



Source : Rapport Doing Business 2020 sur l'économie Algérienne, la banque mondiale, P04.

Dans la perspective de suivre l'évolution des axes du climat des affaires évaluées par Doing Business pour le cas de l'Algérie, nous présentons dans le tableau suivant l'évolution des scores de ces différents axes sur la période allant de 2004 jusqu'à 2020.

Tableau N : (04-14a) Récapitulatif des scores du climat des affaires en l'Algérie (2004-2020)

Année	Score global	Création d'entreprise	Obtention d'un permis de construire	Raccordement à l'électricité	Transfert de propriété	Obtention de prêts
2020	48.6	78	65.3	72.1	44.3	10
2019	48.5	77.9	64.6	71.9	44.3	10
2018	46.2	77.9	62.9	62	43.8	10
2017	46.1	78	63	60.6	43.8	10
2016	44.2	76.6	56.7	57.6	43.8	10
2015	47.7	74.6	57.9 (50.5) (*)	57.5 (60) (*)	50.7	10
2014	46.9	73.6	48.4	59	50.6	10
2013	49.1	73.7	49.2	62.5	50.6	18.8
2012	48.7	73.5	47.3	62.1	50.6	18.8
2011	48.4	73.2	45.5	61.3	50.6	18.8
2010	48.8	73.5	47.2	62	50.6	18.8
2009	-	73.3	44.4	-	38.4	18.8
2008	-	72.5	40.1	-	38.4	18.8
2007	-	72.4	39.7	-	38.4	18.8
2006	-	72	35.2	-	38.4	18.8
2005	-	70.5	48.4	-	38.3	18.8
2004	-	68.1	-	-	-	-

Source : <https://français.doingbusiness.org/fr/rankings>, consulté le : 24/04/2020

CHAPITRE IV : ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Tableau N° (04-14b): Récapitulatif des scores du climat des affaires en l'Algérie (2004-2020)

Année	Protection des investisseurs minoritaires	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Règlement de l'insolvabilité
2020	20	53.9	38.4	54.8	49.2
2019	20	53.9	38.4	54.8	49.2
2018	20	53.9	27.7	54.8	49.2
2017	20	53.9	27.7	54.8	49.2
2016	20	46 (44.7) (*)	27.7	54.8	49.2
2015	20	44.7	27.7 (64.2) (*)	52.9	49.2
2014	20 (30) (*)	41.9	63.7	52.2	49.2
2013	30	41.9	63.3	52.2	49.2
2012	30	41.8	61.7	52.2	49.2
2011	30	41.8	61.1	52.2	49.2
2010	30	41.8	62.5	52.2	49.2
2009	30	40.7	60.7	50.1	49.2
2008	30	40.7	60.4	50.1	49.2
2007	30	32.2	52.8	50.1	49.2
2006	30	32.2	49.6	50.1	49.2
2005	30	-	-	50.1	49.2
2004	-	-	-	50.1	49.2

(*) Marque une modification dans la méthodologie adoptée par Doing Business dans l'estimation du score du domaine indiqué.

Source : <https://francais.doingbusiness.org/fr/rankings>, consulté le : 24/04/2020

À travers la lecture de l'évolution du climat des affaires selon les critères de la banque mondiale, et à travers les différents rapports Doing Business, il nous paraît évident que, durant les dernières années, le cadre juridique algérien est en train de s'adapter progressivement à l'évolution de la qualité du climat des affaires à l'échelle mondiale, et aux exigences d'une économie ouverte sur le marché mondial, ce qui peut non seulement, promouvoir l'investissement local et aussi attirer les IDE. Il est encore loin de fonctionner sans se heurter à l'instabilité du cadre juridique et des stratégies de développement et ce à l'exemple des perturbations qu'a connues la réglementation en termes des conditions d'accès ou de sortie du marché d'automobile ainsi que la législation en matière de garantie, faillite etc. Ajoutons à cela la corruption et la bureaucratie qui pèsent lourdement sur toute volonté d'instauration d'un climat favorable à l'investissement.

3. Évolution de l'indice de la qualité des Droits de Propriété en Algérie

Comme nous l'avons précisé dans le premier chapitre, la capacité d'une économie à garantir le respect des droits de propriété constitue un élément crucial sur lequel se fonde la théorie des institutions. Douglas North (1990) insiste sur le rôle positif que jouent le respect et la protection des droits de propriété sur la croissance et la prospérité des économies, dans une

logique où ils garantissent la confiance qu'on peut accorder à une économie dans tout type d'investissement. Le tableau suivant retrace l'évolution de cet indicateur concernant le cas de l'économie algérienne, dont les données sont issues de la base de Fraser Institute et sont estimées sur une échelle allant de 0 à 10. Cette présentation se veut pour objectif de suivre l'évolution du cadre réglementaire des droits de propriété, qui est l'un des éléments constituant le climat des affaires, ce qui nous permettra de comparer avec les données de la banque mondiale contenues dans ses divers rapports de Doing Business présentées dans le tableau N° (04-15).

Tableau N° (04-15) : Evolution des niveaux des droits de propriété en Algérie (Fraser Institute)

Unité /10pts									
Années	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998
DP	2.82	2.7	3.06	2.94	2.92	2.94	2.56	3.39	2.68
Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2008	2006	2007
DP	3.47	3.2	3.2	2.91	2.91	3.17	4.73	4.71	4.28
Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
DP	4.06	4.17	3.84	3.48	3.92	4.34	4.35	4.55	4.69

DP : Droit de Propriété

Source : Elaboré par soins à base de données de Fraser Institute

L'évolution de la notation concernant le niveau de la qualité des droits de propriété, évalué par Fraser Institute²⁶⁹, montre que la propriété privée et le respect des droits de propriétés en Algérie ne sont pas satisfaisants à cause de leurs valeurs qui sont en dessous de la moyenne. L'origine de ce constat est le niveau très bas de la notation accordée aux droits de propriété en Algérie durant les trois dernières décennies du siècle dernier, avec des valeurs qui varient entre 2.56/10 (valeur de 1996) et 3.47 /10 (valeur de 1999).

Bien que cette notation ait connu une augmentation considérable entre 2012 et 2016, avec des valeurs dépassant 04/10 ce qui peut être interprété par l'apport de la loi n°16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement et par les réformes entreprises au début de la dernière décennie dans le but de l'amélioration des niveaux des droits de propriété. La notation reste au-dessous des aspirations des investisseurs, et la simple transformation de ces valeurs en pourcentage nous permet de constater que le niveau moyen, que ce soit avant ou après la transition (et même après la décennie noire) est à déplorer.

La comparaison des valeurs de cette évaluation proposée par Fraser Institute avec celles de la banque mondiale nous permet de constater une convergence dans leurs estimations, ce qui rend les analyses proposées pour les données de Doing Business comparables avec celles que nous avons pu faire pour les données de Fraser Institute.

²⁶⁹ La méthodologie utilisée par l'institut Fraser (Fraser Institute) concernant la construction des indicateurs de la qualité des institutions est présentée dans la troisième section du deuxième chapitre.

Conclusion

A l'issue de ce qui a été développé tout au long de ce chapitre, nous pouvons conclure par un constat qui met en évidence le rôle et la place prépondérante qu'occupent les hydrocarbures dans le sort et le devenir de l'économie algérienne. Ce constat se manifeste aujourd'hui non seulement par le poids des hydrocarbures dans le total des exportations mais aussi par la relation de causalité qui lie les cours de ces dernières à l'évolution de la quasi-totalité des indicateurs de la performance économique de l'Algérie. Ce poids n'a visiblement pas participé à la fondation d'une base solide pour une économie diversifiée, et ce malgré la multitude de plans économiques qui se sont succédés depuis 1967 (voir chapitre III). Cette dépendance a fait que toute l'économie est devenue sous l'emprise des cours du pétrole, et que chaque fluctuation de ces derniers sur le marché mondial affecte directement les ressources du pays, ce qui augmente le degré de vulnérabilité de son économie (cas du contre choc pétrolier de 1986 et 2014).

En parallèle à cette fragilité et la vulnérabilité de l'économie algérienne, causées principalement par la dépendance en hydrocarbure, les indicateurs de la qualité institutionnelle, que ce soient politiques ou économiques, comme ceux du climat des affaires, n'ont pas pu contribuer à l'amélioration du degré d'attractivité du pays pour une meilleure perception de l'économie algérienne qui permettra d'attirer plus d'investisseurs étrangers d'un côté, et d'encourager les investisseurs locaux de l'autre côté. Ceci s'explique par les retombées de la crise économique et l'instabilité politique dans laquelle se trouvait le pays durant les années 90 sur les notations attribuées à l'Algérie par les organismes internationaux tels que la Banque mondiale (La base de Daniel Kaufman, et Doing Business) et l'ICRG pour le risque pays ainsi que les données de Fraser Institute pour les droits de propriétés.

Il importe aussi de souligner que le retour à la stabilité de la scène politique à partir du début des années 2000, a contribué à la revue à la hausse des notations accordées à l'Algérie notamment en ce qui concerne la qualité des institutions politiques. Cette stabilité a coïncidé avec le retour des prix du pétrole à des niveaux très appréciables, ce qui a permis le remboursement de la dette extérieure qui a longtemps pesé sur la solvabilité du pays, et par conséquent l'amélioration des notations du risque financier de l'Algérie notamment à partir de 2006 (date du remboursement par anticipation de la dette extérieure).

CHAPITRE V :

**LES DETERMINANTS INSTITUTIONNELS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE
DE L'ALGERIE : ETUDE EMPIRIQUE PAR L'APPROCHE A.R.D.L**

CHAPITRE V

LES DETERMINANTS INSTITUTIONNELS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE L'ALGERIE : ETUDE EMPIRIQUE PAR L'APPROCHE A.R.D.L.

Introduction

La remise en question des apports de la théorie néoclassique dans l'explication des disparités en termes de développement et de croissance économique entre les pays, a suscité des investigations et des études approfondies du point de vue théorique et empirique. Ces études sont parvenues à mettre en place une littérature abondante concernant la modélisation de la croissance économique en fonction d'autres variables exogènes relevées de la littérature économique existante. Ces investigations concernant les déterminants de la croissance économique ont coïncidé avec le regain d'intérêt qu'a connu l'institutionnalisme vers la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix, ce qui a fait que les études empiriques ont eu tendance à intégrer la dimension institutionnelle dans les différentes modélisations de la croissance économique sous forme de variable proxy, ou de variables composites mesurant, chacune d'elles, une ou plusieurs approches institutionnelles (politique, économique, historique, sociologique ou culturelle). Les techniques économétriques utilisées dans ces modélisations sont différentes selon la nature des données et l'échantillon de pays ciblé (des études en panel, ou des études individuelles par pays) généralement entre les pays développés ou en développement.

Contrairement au développement qu'ont connu les études économétriques à l'échelle mondiale quant à l'étude de l'apport des institutions et de l'ouverture dans la croissance économique. Les études consacrées au cas de l'Algérie restent chétives et peu concluantes à l'exception de quelques-unes menées dans le cadre d'un panel ou d'études analytiques. A cette effet, le présent chapitre se veut une tentative de vérification empirique de l'implication de la qualité des institutions et de l'ouverture économique dans la croissance en Algérie et ce, en confrontant les résultats de la présente étude à ceux obtenus dans d'autres recherches similaires. Pour y parvenir, nous proposons en premier lieu une brève revue de la littérature empirique concernant notre sujet d'étude, puis nous nous pencherons sur la présentation de la méthodologie de l'approche économétrique utilisée et, en dernier lieu, nous présenterons l'aboutissement de notre modélisation à travers une section qui détaillera les résultats ainsi que la discussion des résultats de la recherche.

SECTION I :

QUALITE DES INSTITUTIONS, OUVERTURE ET CROISSANCE ECONOMIQUES : REVUE DE LA LITTERATURE EMPIRIQUE

Introduction

Le regain d'intérêt qu'a connu la théorie institutionnelle, notamment en début des années quatre-vingt-dix, a coïncidé avec la tendance libéraliste des économies à l'échelle mondiale en conséquence de la chute du régime socialiste et l'avènement de l'ère de l'ouverture économique et du libre-échange. Cette coïncidence de faits économiques a inspiré pas mal d'économistes pour tenter de fixer le lien qui peut exister entre la qualité des institutions d'un pays, le degré de son ouverture (de son exposition au commerce extérieur) et le niveau de sa croissance. Ces investigations économétriques ont pu introduire la dimension institutionnelle dans le cadre de différents modèles économétriques testant les implications de la qualité des institutions, à travers des variables reflétant une ou plusieurs approches institutionnelles, dans la croissance économique. Les approches économétriques utilisées dans ces études diffèrent selon l'objectif tracé d'un côté et la technique statistique utilisée de l'autre côté. En dépit de la diversité de ces approches, elles révèlent toutes l'existence d'un lien positive entre la qualité des institutions, l'ouverture et la croissance économiques. De ces faits, la présente section tentera de mettre en lumière, dans un premier temps, les études empiriques qui se sont penchées sur la détermination du lien entre la qualité des institutions et la croissance économique, puis nous essayerons de recenser celles ayant traité le cas de l'Algérie comme sujet d'étude.

1. Croissance économique et qualité des institutions : Revue de la littérature empirique

Du point de vue de l'économétrie, il y a tellement d'économistes inspirés par la théorie institutionnelle qui ont essayé de fixer la relation entre la qualité des institutions et le niveau de croissance économique en empruntant plusieurs techniques économétriques. Ces études ont tenté de déterminer la nature de la relation de causalité qui peut relier la qualité des institutions aux niveaux de la croissance économique mesurée par le revenu global ou par tête (PIB, ou PIB par habitant) ou le taux réel de croissance économique. Alors que d'autres chercheurs se sont intéressés à l'analyse de la relation inverse, à savoir, la relation de causalité qui peut exister entre les niveaux de croissance sur la qualité des institutions. Ces études économétriques sont généralement menées dans le cadre de Panel en utilisant des

approches différentes des institutions, ainsi que des indicateurs variés issus de plusieurs bases de données.

Pour déterminer la relation entre la qualité des institutions et la croissance économique, Chong A et César C (2000)²⁷⁰ ont exploité des données sur la croissance économique et la qualité des institutions d'un échantillon de pays développés durant la période allant de 1972 à 1995 en utilisant la technique de VAR (vecteur autorégressif). Les résultats de cette étude montrent l'existence d'une relation de causalité allant de la croissance du PIB par tête à la qualité des institutions. Par ailleurs, Kaufmann et Kraay (2002), se sont intéressés à la relation entre le revenu par tête et la qualité de la gouvernance économique tout en considérant la protection des droits de propriété privée comme mesure de la qualité des institutions économiques. En utilisant des données de panel pour les deux années 2000 et 2001 concernant 175 pays entre développés et en développement, l'étude a conclu que les niveaux élevés de la qualité des droits de propriété est favorable à l'augmentation du revenu par tête. Les auteurs ont remis en question la validité de la relation inverse ; selon les auteurs l'augmentation dans le revenu par tête n'est pas nécessairement favorable et constituerait même un obstacle à l'amélioration de la qualité de la gouvernance économique. Ces résultats empiriques obtenus dans le cadre de cette étude menée par Kaufmann et Kraay (2002) sont à l'encontre de la thèse théorique souvent défendue par les économistes institutionnalistes stipulant que les pays ayant des niveaux de croissance élevés ont souvent des institutions de bonnes qualités.

De leur côté, La porta et al. (1999)²⁷¹ ont exploré l'approche culturelle des institutions pour vérifier la relation qui peut exister entre les valeurs culturelles et la qualité des institutions. Les auteurs ont utilisé une régression économétrique sur des données issues de la base de données «Fraser Institute » couvrant la période 1990-1999 pour un échantillon composé de 149 pays entre développés et pays en développement. L'étude a montré que, comparativement aux pays de confession religieuse protestante, les pays musulmans et catholiques assurent moins bien la protection des droits de propriété privée. Ce résultat est issu de régressions économétriques à partir de données transversales.

²⁷⁰ Chong, A., César, C. (2000). Causality and Feedback between institutional measures and economic growth. *Economics and Politics* 12 (1), PP. 69-81

²⁷¹ La Porta et al. (1999). The Quality of Government. *Journal of Law, Economics and Organization* 15 (1), PP. 222-79.

Dans l'optique de déterminer les interactions entre les variables mesurant les différentes catégories d'institutions, Clague et al. (1996)²⁷² ont cherché à déterminer l'existence d'un impact de la démocratie (en tant que variable Proxy de la qualité des institutions politiques) sur la qualité des institutions économiques (mesurées par les niveaux de protection des droits de propriété privée). Les auteurs ont utilisé six indicateurs de la qualité des institutions qui sont : *L'indice du risque Pays de l'ICRG, le taux de change sur le marché noir, l'indice mesurant le climat des affaires, le taux d'intérêt pour les crédits, le taux de dépréciation de la monnaie, et l'indice des risques environnementaux.* L'étude est menée sur un échantillon regroupant à la fois des pays développés et des pays en développement et ce, pour se fixer sur l'existence d'impacts du niveau et de la durée de la démocratie sur l'indice des institutions de droits de propriété privée. Les résultats de cette étude ont montré que sur le long terme, les pays démocratiques assurent mieux la protection des droits de propriété privée, ainsi qu'un régime démocratique de longue durée favorise l'émergence de bonnes institutions de droits de propriété privée (ce qui explique la relation positive entre la démocratie et les droits de propriété dans les pays développés).

Dans la même logique inspirant Clague et al. (1996) et en explorant l'approche politique des institutions et son effet sur la variation de la qualité des institutions économiques (Droit de propriété), Acemoglu, et al (2005)²⁷³ ont relevé trois déterminants essentiels de la qualité des institutions de droits de propriété privée, qui sont : Le niveau de la démocratie, l'inégalité de revenu et de ressources naturelles. Les auteurs ont conclu par l'établissement d'une relation positive et significative entre la démocratie et la qualité des institutions économiques (la qualité des droits de propriété privée).

En parallèle aux études que nous venons de citer, d'autres économistes se sont focalisés sur la détermination du lien qui existe entre la démocratie, en tant que variable mesurant la qualité des institutions politiques et la croissance économique. Suivant cet objectif, les auteurs tels que Doucouliagos, U. (2008)²⁷⁴, Papaioannou et Siourounis. (2008)²⁷⁵, Tavares W. (2001)²⁷⁶ sont parvenu à fixer la positivité de cette relation. Cependant, cette relation est indirecte ; où la démocratie agit d'abord sur d'autres facteurs

²⁷² Clague, C. et al (1996). Property and contract rights in autocracies and democracies. *Journal of economic Growth*, 1 (2): PP 243-76.

²⁷³ Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, James A. (2005). Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth. Dans Aghion et Durlauf (dir.), *Handbook of Economic Growth*. North Holland.

²⁷⁴ Doucouliagos, U. (2008). Democracy and economic growth: A meta-analysis. *American Journal of Political Science*, PP. 61-83

²⁷⁵ Papaioannou, S. (2008). Democratization and growth. *The Economic Journal* 118, PP. 1520–1551.

²⁷⁶ Tavares, W. (2001). How democracy affects growth. *European Economic Review* 45, PP. 1341–1378.

tels que le capital humain, la stabilité politique ou le capital fixe pour qu'elle puisse atteindre la croissance.

Papaioannou et Siourounis (2008) ont cherché à analyser l'effet de la transition démocratique sur la croissance économique. Les auteurs ont comparé le taux de croissance économique avant et après la transition démocratique entre les pays ayant connu la transition et ceux qui ne l'ont pas connue. Les auteurs ont fait appel aux statistiques contenues dans les bases de données de Freedom House et de Polity IV. En appliquant la méthode des effets fixes sur leurs données de panel annuel couvrant la période 1960-2003 sur un échantillon de 166 pays développés et de pays en développement, Papaioannou et Siourounis (2008) ont montré que les pays qui ont connu des transitions démocratiques enregistrent une plus forte croissance économique que ceux qui ne l'ont pas connue. De leur côté, Tavares et Wacziarg (2001), ont essayé de déterminer le lien entre la transition démocratique et la croissance économique où ils ont procédé par une étude en panel sur 65 pays industriels développés. Les estimations des auteurs ont montré que la démocratie favorise la croissance et l'accumulation du capital humain et ce en réduisant les inégalités de revenus, mais elle ne favorise pas l'accumulation du capital physique.

L'étude de Savoia et al. (2004)²⁷⁷ fut l'une des rares travaux qui s'est fixé comme objectif, l'analyse simultanée des effets de la démocratie et des inégalités (inégalité de revenu et de terre) sur la variation des niveaux de droits de propriété privée. L'étude a effectué une analyse sur un échantillon de 92 pays entre développés et ceux en développement. Savoia et al. (2004) ont démontré que la démocratie exerce un effet positif sur l'indice des droits de propriété dans les pays développés, alors que cet effet devient négatif dans les pays en développement ce qui pourrait être expliqué par les fortes inégalités en termes de revenus entre les pays développés et ceux en développement

2. Croissance et ouverture économiques : Revue de la littérature empirique

Au milieu du XXe siècle, l'économiste Robert Solow. (1956)²⁷⁸ fut l'un des premiers à essayer de modéliser la croissance économique dans une économie fermée et ce, dans le cadre de la théorie de croissance exogène.²⁷⁹ Son étude est menée sous forme d'estimation de la fonction de production pour laquelle il s'est fait connaître plus tard. Cette même étude a été développée plus tard par l'économiste T.W. Swan (1959) dont les noms des deux auteurs ont

²⁷⁷ Savoia, A. et al. (2004). The Relationship between Inequality and Institutions: An Empirical Analysis. Working Paper University of Bath, UK.

²⁷⁸ Solow R.M (1956), A Contribution to the Theory of Economic Growth, Quarterly Journal of Economics, Vol 70, PP. 65-94.

²⁷⁹ Voir chapitre II, section I.

été attribués au modèle définitif. Le modèle Solow-Swan" en 1959. Ces exploits présentés par les auteurs ont pu constituer une base et un premier pas dans la modélisation où on a assisté à un développement important dans les modélisations de la croissance économique.

Cherchant à vérifier l'existence d'une corrélation positive entre les exportations et la croissance du produit national brut (PNB), Michaely. M (1977)²⁸⁰ a mené son étude sur un échantillon de 41 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Son estimation consiste en une régression entre le produit national brut (l'indicateur de croissance de la production pondérée par la croissance), la population et la concentration des exportations par rapport au revenu national brut (un indicateur de l'ouverture économique (Exportation/PNB) mesurant aussi l'expansion des exportations pour tous les pays constitutifs de son échantillon). Il a conclu qu'il existe une relation forte et positive entre ces deux variables. Cependant, une estimation distincte de la même relation basée sur deux sous-échantillons (le premier composé de 23 pays à revenu intermédiaire et le second composé de 18 pays à faible revenu) et utilisant le coefficient de corrélation de Spearman, a obtenu des résultats différents. L'étude a conclu que, pour les pays à revenu moyen, la corrélation était positive et forte entre les deux variables de ses estimations, contrairement à ce qui a été obtenu lors de l'estimation de la même relation à partir des données des pays à faible revenu. Michaely M (1977) a expliqué cette différence par la nécessité d'un niveau minimum de croissance pour qu'un pays puisse dégager un effet positif des exportations.

Tout comme Michaely (1977), l'économiste Balassa. B (1978)²⁸¹ a aussi eu recours au coefficient de corrélation de Spearman pour déterminer la nature de la relation entre l'expansion des exportations et la croissance du PIB, en se basant sur des données transversales pour onze (11) pays en développement pendant la période (1960-1973) et il a également ajouté d'autres variables pour inclure les investissements nationaux et étrangers et la main-d'œuvre en plus du ratio des exportations sur PIB. À travers la base des données constituées pour son échantillon de pays, Balassa a estimé une régression multiple entre ses quatre variables suscitées au cours de deux sous-périodes, la première de 1960 à 1966 et la seconde de 1966 à 1973, et il a conclu qu'il y avait une corrélation plus forte entre l'expansion des exportations et la croissance du PIB pendant la période (1966-1973). Par rapport à son prédécesseur, Balassa a expliqué cette différence par l'existence de différences fondamentales entre les deux périodes en termes de composition de marchandise des exportations, car la

²⁸⁰ Michaely, M (1977). Exports and growth, an empirical investigation. Journal of Development Economics, N°41, PP 49-53.

²⁸¹ Balassa, B. (1978). Exports and Economic Growth: further evidence. Journal of development economics, 05 (02). PP. 181-189

représentation des produits manufacturés dans les exportations des pays qui composaient son échantillon était moindre au cours de la première période, qui était majoritairement composée de matières premières. Sur la base de cette analyse, Balassa a conclu que l'impact des exportations manufacturières sur la croissance est plus important que celui des exportations de matières premières.

Par rapport à Michaely. (1977) et Balassa. (1978), l'économiste Tyler. W (1981)²⁸² est considéré comme le premier économiste à étudier l'impact des exportations sur la croissance dans le cadre de la fonction de production. L'auteur a proposé d'intégrer les exportations totales comme intrant supplémentaire dans la fonction de production. Dans son étude intitulée «*Growth and Export Expansion in Developing Countries : Some Empirical Evidence*», il estime six régressions de données transversales sur (55) pays en développement à revenu intermédiaire au cours de la période (1960-1977). Il a également procédé à l'estimation de la même régression pour deux échantillons distincts et il a conclu par un constat se concordant avec celui produit par Balassa. (1978). Selon Tyler, l'introduction des exportations comme variable explicative dans la fonction de production néoclassique augmenterait le pouvoir explicatif de la fonction. Il a également renforcé le rôle des exportations manufacturières dans la croissance économique par l'indice des produits manufacturés par rapport au total des exportations résultant de l'estimation de sa fonction.

Dans le même contexte d'examen de l'effet de l'ouverture économique sur la croissance à travers l'estimation de la fonction de production néoclassique, Feder. G (1982)²⁸³ a développé un cadre théorique basé sur l'hypothèse selon laquelle l'économie est représentée par deux secteurs : un secteur producteur de biens et services soumis à l'exportation (un secteur exportateur) et un autre secteur produisant des biens et services destinés à satisfaire la demande interne (un secteur non exportateur). De plus de cette distinction entre les deux secteurs, la principale contribution de l'économiste Feder. G (1982) à la théorie économique, par rapport aux études qui l'ont précédé, réside dans la modélisation des effets d'externalité du secteur exportateur sur le secteur non exportateur. L'auteur a procédé à l'estimation de la fonction de production néoclassique de type Cobb Douglas pour les deux secteurs dans quelques pays en développement pendant la période (1964-1973). En supposant que la production du secteur exportateur est une fonction du capital et du travail [$X = F(Lx, Kx)$] et que la production du secteur non exportateur est également une fonction du capital, du travail

²⁸² Tyler, W. (1981). Growth and export expansion in developing countries: some empirical evidence. Journal of development economics, 9: 122-130.

²⁸³ Feder, G. (1982). On Exports and Economic growth. Journal of development Economics. (12) 03: 59-73.

en plus des Outputs du secteur exportateur [$N = G(Ln, Kn, X)$]. Feder (1982) a développé ces deux fonctions de manière à lui permettre de mesurer les effets d'externalité résultant du secteur exportateur sur le secteur non exportateur. La principale conclusion de Feder (1982), à partir de son étude, est que la productivité marginale était plus élevée dans le secteur exportateur que dans le secteur non exportateur. Par conséquent, les économies qui détournent plus de ressources pour soutenir les exportations bénéficient davantage du commerce international que celles qui dirigent leurs ressources à la consommation locale et que les pays peuvent tirer profit de l'ouverture de leur marché.

D'autres auteurs se sont intéressés à la recherche du canal, représentant l'ouverture économique, qui affecte la croissance (exportations ou importations). Pour répondre à cette problématique, des études théoriques ont appelé à soutenir la relation positive entre l'ouverture (les exportations et/ou les importations) et la croissance économique, et cette proposition a été adoptée par Romer. (1986)²⁸⁴, Lucas.(1988)²⁸⁵. Ces auteurs ont soutenu les effets positifs des deux composantes de l'ouverture sur la croissance, faisant valoir les effets d'externalité des importations en termes de transfert de technologie affectant le progrès technologique, ce qui contribue à moyen et long terme à l'augmentation du revenu réel par habitant. Par ailleurs, les études empiriques utilisent différents critères d'ouverture dans différents modèles de croissance, basés sur les exportations et les importations ou une combinaison des deux. Levine et Renelt. (1992)²⁸⁶ ont indiqué que l'utilisation de la part des exportations du PIB dans les modèles de croissance conduit à des résultats similaires à ceux résultant de l'utilisation du commerce total ou de la part des importations du PIB. D'un autre côté, Grossman et Helpman. (1991)²⁸⁷ ont indiqué que les importations transféreraient la technologie plus que les exportations, stimulant ainsi la croissance à moyen et long termes. Cet argument a été renforcé par Lawrence et Weinstein. (2001)²⁸⁸ qui ont indiqué que les importations soutiennent la croissance économique des pays dont les exportations sont plus élevées.

²⁸⁴ Romer P. (1986), Increasing Returns and Long Run Growth, Journal of Political Economy, V94, N°5, PP. 1002-1037.

²⁸⁵ Lucas, R. (1988). On the Mechanism of Economic Development. Journal of Monetary Economics, 22: 3-42.

²⁸⁶ Levine and Renelt. (1992). A Sensitivity Analysis of Cross-Country Growth Regressions. The American Economic Review. (82) 04: 942-963.

²⁸⁷ Grossman and Helpman. (1991). Endogenous Product Cycles, Economic Journal, (101): 1229-1241.

²⁸⁸ Lawrence and Weinstein. (1999). Trade and Growth: Import-led or Export-led? Evidence from Japan and Korea. Working Paper Series. National Bureau of Economic Research (NBER), Cambridge University, MA 02138.

Bien que la littérature empirique ait mis en avant de manière convaincante l'effet positif indépendant du commerce extérieur et des institutions sur la croissance économique séparément, un débat intéressant concernant les effets de l'ouverture économique combinée avec la qualité des institutions, sur la croissance économique est aussi mené dans le cadre des investigations empiriques. Rodriguez et Rodrik (2001)²⁸⁹ et Rodrik et al. (2004)²⁹⁰ ont soutenu l'hypothèse selon laquelle les institutions jouent un rôle clé dans la croissance économique mais ils ont remis en question les effets indépendants de l'ouverture sur la croissance ; grâce à leurs modélisations économétriques, Rodriguez et Rodrik. (2001) ont affirmé que le commerce n'a pas d'effets directs sur la croissance économique. De leur côté, Dollar et Kraay. (2003)²⁹¹ ont étudié cette relation et ont conclu que, sur le long terme, c'est le commerce extérieur, et non les institutions, qui joue un rôle important dans la croissance du revenu par habitant. Dollar et Kraay (2003) ont ajouté qu'à mesure que le commerce et les institutions vont de pair ; il est difficile de retracer leurs effets partiels sur la croissance économique.

3. Croissance économique, qualité des institutions et ouverture économique : Revue de la littérature empirique sur l'économie Algérienne.

À notre connaissance et contrairement aux études économétriques ayant traité la qualité des institutions et la croissance économique dans le cadre des pays développés, ou simplement dans des études en panel, le cas de l'Algérie n'a pas constitué un sujet d'études empiriques abondantes traitant la relation qui peut exister entre sa croissance économique et la qualité de ses institutions. La rareté de ces études peut être justifiée par sa nature rentière qui met en avant l'importance des exportations en hydrocarbure d'un côté, et la difficulté d'évaluation de la qualité des institutions, de l'autre côté. Ce qui s'ajoute aussi à sa jeune expérience dans la démocratie.

Parmi les récentes études ayant traité la thématique de la qualité des institutions, l'ouverture et la croissance économique dans le cadre de l'économie Algérienne, on cite celles menées par Mehidi K et Oukaci K(2016)²⁹², (2020)²⁹³ Maamri M et Ifourah H (2016)²⁹⁴, et Ait Bara H, et Oukaci K (2020)²⁹⁵.

²⁸⁹ Rodriguez F, and Rodrik D, (2001). Trade Policy and Economic Growth: A Skeptic's Guide to the Cross-National Evidence, in Ben S. Bernanke and Kenneth Rogoff, eds., NBER Macroeconomics Annual 2000 (Cambridge, MA: MIT Press, 2001).

²⁹⁰ Rodrik. D, Subramanian, A and Francesco. T, (2004) Institutions rule: The primacy of institutions over geography and integration in economic development, *Journal of Economic Growth*, 9:131–165.

²⁹¹ Dollar, D, and Art Kraay A. (2003a). Institution, Trade and Growth. *Journal of Monetary Economics*.50:133-162.

²⁹² Mehidi K, Oukaci K. (2016), Réformes et croissance économique : Quel rôle pour les institutions, *Revue MECAS*, Université de Tlemcen, N° 16, 69-86.

Les auteurs Mehidi K et Oukaci K (2016), ont mené une étude économétrique dans la perspective d'évaluer l'impact des réformes engagées par l'Etat algérien depuis la fin des années quatre-vingt sur la croissance économique ainsi que le rôle joué par les institutions dans ce processus de réformes. Pour ce faire, les auteurs ont fait appel à l'approche du test de cointégration développé par Pesaran et al (2001) appliquée aux modèles Auto Regressive Distributed Lags (A.R.D.L). À cet effet, les auteurs ont tenté de tester l'implication de facteurs institutionnels et non institutionnels dans un contexte de réforme ; les facteurs institutionnels sont regroupés sous un indicateur composite qui comprend : Le poids du gouvernement, structure légale et sécurité des droits de propriété et réglementation du crédit, du travail et des affaires. Par ailleurs, les facteurs non institutionnels regroupent le degré d'ouverture économique (mesuré par le poids du commerce extérieur dans le total du PIB), l'investissement dans le capital physique (F.B.C.F) et les réformes (une variable Dummy qui prend la valeur un (01), pour la période des réformes structurelles de 1988 à 1998 et la valeur zéro (0) pour les autres périodes).

L'étude de Mehidi K et Oukaci K (2016) a montré l'existence d'une relation négative entre la qualité des institutions et la croissance dans le contexte de l'économie algérienne où l'augmentation de la qualité des institutions diminuerait plutôt la croissance économique. En effet, l'élasticité de court terme du niveau du PIB par habitant par rapport aux institutions, était de -0,038, ce qui signifie qu'une augmentation d'un point sur la qualité des institutions, entraîne une diminution de 3.8 % de dans le niveau de la croissance économique. A court terme, l'hypothèse selon laquelle la qualité des institutions influence positivement la croissance économique est rejetée en Algérie, à cause de leur faible caractère. Par ailleurs, et toujours à court terme, la contribution des réformes à la croissance économique est aussi négative et significative. A cet effet, l'augmentation des réformes réduirait significativement (au seuil de 1 %) le niveau de croissance du PIB par tête. L'hypothèse selon laquelle les réformes économiques ont un effet positif et significatif sur la croissance économique n'est pas vérifiée pour Algérie à court terme. Les auteurs ont expliqué leurs conclusions par le fait que les résultats des réformes structurelles ne peuvent être escomptés sur le court terme. Aussi, la modélisation par approche (ARDL) développée dans le cadre de cette étude a

²⁹³ Mehidi K, Oukaci K. (2020), Impact des institutions sur le développement financier : cas de l'Algérie (1970-2015), revue Domaine, V03, N° 04. P. 219-230.

²⁹⁴ Maamri, M., & Ifourah, H. (2016). La croissance économique entre ouverture, qualité institutionnelle et dépendance énergétique : quelle évidence pour l'économie algérienne ?. Journal of Academic Finance, 7(1). Consulté à l'adresse <https://www.scientific-society.com/journal/index.php/AF/article/view/50>

²⁹⁵ Ait Bara H. et Oukaci K. (2020), Institutions, ouverture et croissance économique, Analyse en composantes principales, Revue nouvelle économie, Vol:11/ N°:02/P2, 305-326

permis de mettre en évidence l'échec des réformes engagées depuis la fin des années 80. Les résultats obtenus ont montrés que le faible niveau de la qualité des institutions en Algérie est à l'origine de l'échec des réformes entreprises pour remédier à la vulnérabilité structurelle de l'économie algérienne. En effet, après trois décennies de réformes, l'économie algérienne demeure toujours dépendante des hydrocarbures.

Par ailleurs, l'étude de Maamri M. et Ifourah H (2016) a proposé une analyse théorique et empirique des effets de la dépendance des exportations en hydrocarbures combinée avec le niveau de la qualité des institutions, le degré de l'ouverture économique et l'investissement dans le capital fixe sur la croissance économique. Pour ce faire, la recherche a tenté d'abord d'expliquer la relation théorique entre la variation des facteurs explicatifs suscités sur la variation du PIB par habitant, puis les auteurs ont proposé un modèle économétrique qu'ils ont appliqué sur l'économie algérienne. La modélisation a adopté l'approche VAR (Vector Autoregressive) pour des séries allant de 1995 à 2014 et a montré une forte dépendance de la croissance algérienne en hydrocarbure, ainsi qu'à la formation brute du capital fixe. Cette relation se manifeste par une influence indirecte des exportations des hydrocarbures sur la croissance par le biais de l'investissement dans le capital fixe grâce aux résultats du test de Granger pour la causalité. Par ailleurs, l'ouverture économique et la qualité des institutions non pas eu l'effet escompté sur la croissance. Les auteurs ont conclu que l'économie algérienne reste toujours vulnérable vis-à-vis des chocs extérieurs venant des fluctuations des cours du pétrole, et le recours permanent aux hydrocarbures comme élément principal d'ajustement des dépenses publiques implique l'échec des institutions algériennes à créer une base productive et créatrice de richesse à travers des réformes efficaces permettant le contrôle de l'économie nationale qui réduiraient, par conséquent, son exposition et sa vulnérabilité aux chocs extérieurs.

En l'an 2020, les auteurs Mehidi K et Oukaci K, ont mené une autre étude dans le but de déterminer l'implication du cadre institutionnel et de la libéralisation financière sur le développement financier de l'Algérie. Pour ce faire, l'étude a utilisé des statistiques extraites de la banque mondiale et le l'IPD (2016) et s'est déroulée en deux phase : La première phase concerne une analyse descriptive pour un échantillon de 11 pays dont (Algérie, Tunisie, Maroc, Nigeria, Jordanie, Koweït, Suisse France, Togo, Tchad, Cambodge). À travers l'analyse en composantes principales, les résultats mettent en évidence quatre groupes de pays caractérisés par des cadres institutionnels et des niveaux de développement financiers différents. Le premier groupe comprend les pays dotés d'institutions de qualité (la France et la Suisse). Le second groupe est composé de la Jordanie, le Nigéria, le Maroc et le Koweït.

Alors que Le troisième groupe rassemble le Tchad, le Togo et le Cambodge. Quant au dernier groupe, est composé de la Tunisie et de l'Algérie. Dans la seconde phase, les auteurs ont estimé un Vector Error Correction Model (V.E.C.M) (pour un modèle qui comprend le développement financier comme variable endogène, la qualité des institutions et la libéralisation financière, et qui n'a concerné que l'Algérie) et dont les principaux résultats indiquent que la présence d'un cadre institutionnel de mauvaise qualité est la principale cause du retard dans le développement du système financier en Algérie. L'étude a fini par remettre en exergue le rôle du monopole de l'Etat qui détient la quasi-totalité du système bancaire et favorisant le financement des projets publics peu créatifs d'emploi et de valeur ajoutée.

De leur côté, Ait Bara H, et Oukaci K (2020) ont proposé une étude en panel de 12 pays dans lesquels on trouve l'Algérie.²⁹⁶ L'étude menée vise à éclaircir le rôle des institutions dans l'ouverture et la croissance économique. Pour se faire, les auteurs ont opté pour une méthode d'Analyse en Composantes Principales (A.C.P) où ils ont utilisé, dans un premier temps, des analyses multidimensionnelles des variables purement institutionnelles extraites de la base de données IPD-MINEFI²⁹⁷ (2001, 2009 et 2016) pour déterminer la relation entre l'environnement institutionnel et la croissance économique représentée par le PIB/H. Les résultats des différentes ACP réalisées dans cette étude ont montré l'existence de deux profils institutionnels caractérisant les pays de son échantillon. Le premier est composé des pays Latino-américains, les PECO²⁹⁸ (excepté l'Ukraine) et la Russie, ces pays sont marqués par de fortes performances économiques résultantes des vastes réformes institutionnelles engagées au cours de leur processus de transition. Le second groupe est composé des pays Nord-africains et l'Ukraine. Ces pays sont caractérisés par un environnement institutionnel moyen et un degré de formalisation des règles faible, ce qui affecte négativement leur performance économique. A partir de cette analyse, les auteurs ont conclu que l'environnement institutionnel est en étroite relation avec la performance économique. Donc un meilleur environnement institutionnel accélère l'accumulation du capital et conduit à une allocation plus efficiente du capital humain et physique.

²⁹⁶ Les pays Latino-américains, les pays PECO excepté L'Ukraine, et les pays de Nord Africains.

²⁹⁷ IPD : Institutional Profile Database, MINEFI : Ministère d'économie et des Finances (français)

²⁹⁸ PECO : Pays de l'Europe Centrale et Orientale.

SECTION II :

SPECIFICATION DU MODÈLE ET PRESENTATION DE LA
METHODOLOGIE DE L'APPROCHE EMPIRIQUE

Introduction

Après avoir présenté une revue de la littérature empirique traitant le sujet de notre étude, une image globale se dessine quant aux variables à considérer dans notre modélisation. Pour cela et avant de passer à la présentation des manipulations économétriques effectuées, il convient d'abord de présenter la forme du modèle à estimer ainsi que les sources des données utilisées. Notre ultime objectif qu'on s'est tracé dans cette étude empirique est d'arriver à fixer la relation que peut avoir la qualité des institutions combinées avec d'autres variables, notamment celles mesurant l'ouverture économique, sur la croissance économique dans le cadre de l'économie algérienne. Pour y parvenir, nous nous sommes d'abord inspirés de la littérature économique ayant traité la problématique institutionnelle et l'ouverture économique pour proposer un modèle qui soit le plus approprié par rapport à l'objectif de notre étude.

1. Spécification du modèle

Pour déterminer les effets de la qualité des institutions et de l'ouverture économique sur la croissance économique en Algérie, nous nous sommes référés à la littérature économique, notamment aux travaux empiriques, pour déterminer les variables essentielles à intégrer dans notre modèle tout en prenant en compte les considérations propres à l'économie algérienne. La forme finale de notre modèle à estimer est la suivante :

$$\text{PIBhab} = f(\text{DP}, \text{Demo}, \text{CF}, \text{Expo}, \text{Imp})$$

Pourvue d'aplatir les écarts de mesure entre les différentes séries, nous introduisons le logarithme au modèle de base, pour qu'il aura enfin la forme finale suivante :

$$\text{Log PIBhab} = \alpha + \beta_1 \text{LogDP} + \beta_2 \text{Demo} + \beta_3 \text{Log CF} + \beta_4 \text{Log Expo} + \beta_5 \text{log Imp} + \xi$$

Avec :

PIBhab : Le PIB par habitant, comme mesure de la croissance ;

DP : Le niveau de la qualité des droits de propriété comme mesure de la qualité des institutions économiques ;

Demo : Le niveau de la démocratie, comme variable proxy de la qualité des institutions politiques ;

CF : Le stock du capital fixe, comme mesure de l'investissement dans le capital physique ;

Expo : Les exportations ;

Imp : Les importations.

Il importe de préciser que la variable « Exportations » peut aussi être rapprochée aux exportations des hydrocarbures et ce, en vertu du caractère quasi-mono exportateur de l'économie algérienne ainsi que la part des hydrocarbures dans le total des exportations.²⁹⁹

1.1. Les sources et les mesures des données

Toutes les données utilisées dans notre étude couvrent la période allant de 1970 jusqu'à 2016. Les variables du *PIB par habitant*, *les exportations* et *les importations* sont extraites de la base de données de la banque mondiale et estimées en dollar constant (2011). Les données de la variable *Droit de propriété* sont extraites de la base de données de *Fraser Institute* et couvre la période de 1995 jusqu'à 2016.³⁰⁰ Par rapport aux données des années antérieures (de 1970 à 1994), la base « Fraser Institute » nous propose des estimations en quinquennat qu'on a dues utiliser pour générer les données manquantes, cette base nous propose des estimations qui varient de 0 à 10, avec : 0 le plus faible niveau de protection des droits de propriétés, et 10 nous renseigne sur le plus haut niveau des droits de propriété

Pour ce qui est des informations concernant la variable Stock du Capital Fixe elles sont extraites de la base de données *Penn World Table (PWT)*³⁰¹ Version N°8 dont les données sont construites à partir des informations relatives à l'investissement par actif. La base retient quatre catégories d'actifs à savoir : les actifs de structures (y compris résidentielles et non-résidentielles), les machines (y compris ordinateurs, matériel de communication et autres machines), les moyens de transport, équipements et autres actifs (y compris logiciels, autres produits de propriété intellectuelle, et actifs cultivés).³⁰² Pour chacun de ces 4 actifs, le fichier de capital détaillé contient des informations sur les investissements aux prix nationaux courants, le déflateur d'investissement, le stock de capital net au coût actuel, le déflateur de stock de capital et la consommation de capital aux prix courants. Au final, la base de données

²⁹⁹ Voir tableau et Graph N° (04-01).

³⁰⁰ Les données sont disponibles sur : <https://www.fraserinstitute.org>

³⁰¹ La Penn World Table (PWT) est un ensemble de données de comptes nationaux développées et gérées par des chercheurs de l'université de Californie, Davis et du Groningen Growth Development. Des mises à jour successives ont ajouté des pays (actuellement 167), des années (1950-2017) et des données sur le capital, la productivité, l'emploi et la population.

³⁰² Feenstra, R C., Robert I. Marcel P. T (2015), The Next Generation of the Penn World Table. American Economic Review, 105(10), 3150-3182, available for download at www.ggd.net/pwt

PWT adopte la formule de l'inventaire permanent pour lequel le stock du capital [$K_{(t)} = (1 - \delta_t) K_{(t-1)} + I_{(t)}$].

Avec :

$K_{(t)}$: le stock du capital fixe

δ : le taux de l'amortissement du capital³⁰³

$I_{(t)}$: l'investissement initial dans le capital fixe.

Par ailleurs, et pour ce qui est de la Démocratie , les données de cette variable sont extraites de la base de données de *Policy IV*³⁰⁴ qui nous propose un indicateur composite de la qualité des institutions politiques, représenté et synthétisé à base de deux autres indicateurs qui sont la *Démocratie* et l'*Autocratie* (Avec : qualité des institutions politiques = Démocratie – Autocratie). Si cet indicateur est négatif on parle donc d'un système politique autocratique sinon, dans le cas d'un indicateur positif le système politique est démocratique. De ce fait, nous avons choisi d'utiliser uniquement la variable démocratie à cause du signe positif de ses données ; toutefois, la variable démocratie est considérée, dans notre étude, comme « fixée » et ses valeurs sont prises sans le logarithme vu l'existence des valeurs nulles dans la série de ses observations.

1.2. Justification du choix des variables

Le choix de la forme finale du modèle de notre estimation est principalement inspiré de la théorie économique d'un côté, et de la réalité de l'économie algérienne. Notre choix a été aussi inspiré de la représentation de Harry Bloch, et al (2004)³⁰⁵ qui ont essayé de traduire l'implication de la géographie, le commerce extérieur, le capital fixe et la composante institutionnelle sur la croissance économique.

Il est évident que toute modélisation économétrique se veut toujours une tentative d'expliquer le phénomène étudié par des éléments ayant des liens théoriquement admis et prouvés avec ce dernier. Ceci dit, la prise en considération de tous les éléments (variables exogènes) dans un seul modèle relève de l'impossible et même d'un point de vue statistique ne va pas jouer en faveur de la robustesse de l'estimation effectuée du fait que de plus le nombre des variables du modèle est élevé, de plus le degré de liberté du modèle est faible. Par conséquent, nous nous sommes limités aux variables qu'on a jugées importantes dans l'explication de la

³⁰³ Les taux d'amortissement annuels retenus par la base de données PWT sont les suivants: constructions résidentielles 1,1%, constructions non résidentielles 3,1%, ordinateurs 31,5%, équipement de communication 11,5%, autres machines 12,6%, transport équipements 18,9%, logiciels 31,5%, autres produits de propriété intellectuelle 15% et produits cultivés actif 12,6%. In : Feenstra, R C., Robert I. Marcel P. T (2015), Op cit.

³⁰⁴ Pour la méthodologie d'estimation, veuillez voir chapitre II, section III.

³⁰⁵ Harry Bloch, et al. (2004), Deep determinants of economic growth: Institutions, geography and openness to trade, *Progress in Development Studies* 4, 3, P. 252, Voir chapitre II, P.69.

croissance économique dans le cas de l'Algérie, dans le contexte du caractère rentier de son économie ainsi que par rapport à la finalité que nous avons fixée pour notre modélisation.

Par ailleurs, il nous semble important de noter que la relation entre les variables exportations, importations, le stock du capital fixe et la croissance économique est largement démontrée dans la littérature économique. De même que pour la variable du niveau des droits de propriété dont la positivité de relation avec la croissance économique est largement défendue par Douglas North et la théorie institutionnelle. Néanmoins, nous estimons primordial d'expliquer le choix des deux variables « Exportations » et « Importations » mesurant à la fois le niveau d'exposition au commerce extérieur ainsi que le niveau d'ouverture économique. La prise en considération de ces variables séparément est pour but de détecter l'implication de chacune d'entre elles dans l'explication des variations du PIB par habitant en Algérie. Dans ce sens, nous soulignons aussi que la prise en considération de ces deux variables comme mesures de l'ouverture économique est inspirée particulièrement des études de Balassa (1978)³⁰⁶, et Feder (1982)³⁰⁷. Ces dernières sont parvenues à fixer la relation positive entre les exportations avec la croissance économique, et de détecter l'existence des effets d'externalité des importations.

À ce stade, il reste donc à justifier le choix de la variable « Démocratie » que nous considérons comme un proxy de la qualité des institutions politiques et ce, pour des considérations émanant de la littérature économique. Pour définir la démocratie, Seymour Lipset (1959)³⁰⁸ la considère comme un arrangement institutionnel d'après lequel tous les individus ont le pouvoir de voter, à travers des élections concurrentielles, libres et loyales, pour choisir le chef de l'exécutif et les membres du parlement. Alors que pour Joseph Schumpeter (1942)³⁰⁹, la démocratie est aussi le système institutionnel aboutissant à des décisions politiques, dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur le vote du peuple. Selon Diamond, L., & Morlino, L. (2004)³¹⁰, la démocratie est un système de gouvernement qui comprend quatre (04) éléments clés : un système politique pour choisir et remplacer le gouvernement par le biais des élections libres et équitables, la participation active du peuple en tant que citoyens à la vie politique et civile, la protection des droits de l'Homme et l'Etat de droit dans

³⁰⁶Balassa, B (1978). Op cit.

³⁰⁷Feder, G (1982). Op cit.

³⁰⁸ Seymour Martin Lipset (1959), Some Social Requisites of Democracy: Economic Development and Political Legitimacy, *The American Political Science Review*, Vol. 53, No. 1 (Mar., 1959), pp. 69-105

³⁰⁹Schumpeter, J. (1942). *Capitalism, Socialism, and Democracy*. New York: Harper & Row.

³¹⁰Diamond, L., & Morlino, L. (2004). The Quality of Democracy: An Overview. *Journal of Democracy*, PP. 20-31.

lequel les règles ont le caractère abstrait et qu'elles s'appliquent équitablement à tous les citoyens. À travers ces définitions de la démocratie, il nous semble évident qu'elle est, et depuis bien longtemps, synonyme de la qualité des institutions politiques, et regroupe une dimension large des institutions politiques d'où l'intérêt de sa prise en compte dans notre modèle. De même que le choix d'intégration de cette variable (La démocratie) dans notre modèle est aussi motivé et inspiré des études menées par Abdul (2010), Acemoglu, D. et al (2005), et Clague et al. (1996), qui sont parvenues à fixer la relation positive, directes ou indirectes, entre les niveaux de la démocratie avec la croissance d'un côté, et la relation entre celle-ci et les niveaux des droits de propriété privée de l'autre côté. Ceci s'ajoute à une vaste littérature économique donnant un intérêt croissant à la variable démocratie dans la stimulation de la croissance, et ce bien qu'elle n'a pas d'effet direct sur cette dernière.

En parallèle à cette considération d'ordre académique, le choix d'intégration de la variable (Démocratie) dans notre modèle est aussi justifié par l'importance de la prise en considération de la réforme politique qu'a connue l'Algérie après 1989, et son passage à l'ouverture politique et la démocratisation du champ politique et le passage au multipartisme. Cette transition politique peut être perçue comme le passage d'un régime politique autocratique à un autre démocratique.

2. L'analyse descriptive des séries

Avant de procéder à la présentation des statistiques descriptives des séries chronologiques des variables de notre estimation, nous présentons dans le tableau ci-après les données brutes utilisées.

CHAPITRE V : LES DETERMINANTS INSTITUTIONNELS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE L'ALGERIE : ÉTUDE EMPIRIQUE PAR L'APPROCHE A.R.D.L.

Tableau N° (05-01): Présentation de la base de données utilisée dans l'approche empirique

Année	PIBH	DEMO	DP	EXPO	IMP	CF
1970	2 691.80	0	2.82	28 276 071 507.60	10 874 563 753.56	338 602.28
1971	2 321.35	0	2.28	20 943 283 945.84	10 046 551 153.56	356 937.03
1972	2 877.74	0	2.32	29 014 623 734.90	11 702 575 195.19	377 588.59
1973	2 906.70	0	2.37	29 014 623 734.90	14 683 420 236.58	401 241.65
1974	3 039.42	0	2.41	30 597 239 883.57	19 817 096 615.31	432 596.50
1975	3 104.49	0	2.70	28 750 855 055.18	23 073 946 244.40	472 291.53
1976	3 270.68	0	2.49	28 909 116 272.97	22 025 130 934.05	514 234.68
1977	3 345.37	0	2.54	29 911 439 246.28	26 661 999 962.73	566 417.18
1978	3 548.90	0	2.58	29 753 178 078.27	28 759 632 900.33	626 897.00
1979	3 702.77	0	2.62	315 46 809 150.81	26 330 795 871.17	675 321.25
1980	3 620.70	0	3.06	33 815 225 880.76	27 214 009 135.81	720 963.81
1981	3 616.01	0	2.71	29 436 655 692.48	31 649 891 062.89	766 726.75
1982	3 729.25	0	2.75	29 524 965 342.60	31 111 843 779.19	812 385.43
1983	3 809.80	0	2.79	32 536 510 917.13	33 040 779 286.00	860 530.56
1984	3 900.85	0	2.84	34 553 775 954.65	33 866 797 645.46	910 072.18
1985	3 924.70	0	2.94	36 523 341 369.00	35 797 205 081.01	959 938.06
1986	3 825.90	0	2.92	37 472 947 350.00	27 921 821 048.65	1 002 027.93
1987	3 691.64	0	2.96	37 360 529 659.65	19 908 256 643.61	1 027 951.87
1988	3 554.62	0	3.01	39 602 159 035.12	20 585 137 765.22	1 049 785.00
1989	3 613.14	1	3.05	39 760 567 120.42	24 043 442 487.56	1 074 750.37
1990	3 550.03	1	2.92	42 941 413 347.18	21 687 184 393.73	1 097 485.62
1991	3 422.63	1	3.13	44 401 421 498.96	17 805 178 090.81	1 107 645.00
1992	3 403.90	0	3.18	44 001 812 146.69	18 624 216 638.03	1 117 932.875
1993	3 259.84	0	3.22	45 717 879 162.73	17 376 393 728.74	1 124 948.25
1994	3 164.89	0	3.26	44 849 242 599.96	18 436 353 642.85	1 131 185.75
1995	3 223.55	1	2.94	43 324 367 297.86	18 805 081 766.10	1 137 806.37
1996	3 297.86	1	2.56	46 053 801 196.52	16 304 004 904.65	1 144 871.50
1997	3 281.10	1	3.39	49 507837 150.73	16 695 301 500.37	1 150 855.75
1998	3 397.41	1	2.68	52 626 832 693.14	17 914 058 911.15	1 157 784.37
1999	3 457.13	1	3.47	53 521 485 291.52	18 217 881 366.48	1 165 258.62
2000	3 541.07	1	3.2	56 735 490 686.60	19 602 440 350.30	1 175 715.87
2001	3 600.43	1	3.2	60 366 562 090.54	21 797 913 669.57	1 188 315.25
2002	3 754.51	1	2.91	58 797 031 476.18	26 855 029 640.91	1 205 641.37
2003	3 974.17	1	2.91	62 030 868 207.37	28 224 636 152.60	1 224 858.50
2004	4 091.14	3	3.17	66 683 183 322.93	31 752 715 671.67	1 248 918.12
2005	4 273.31	3	4.73	68 817 045 189.26	33 784 889 474.66	1 277 806.00
2006	4 282.32	3	4.71	72 877 250 855.43	33 278 116 132.54	1 309 796.50
2007	4 359.37	3	4.28	71 346 828 587.46	37 238 211 952.31	1 349 276.87
2008	4 390.49	3	4.06	70 633 360 301.59	42 972 896 592.97	1 399 043.75
2009	4 386.03	3	4.17	68 938 159 654.35	48 473 427 356.87	1 454 684.37
2010	4 463.39	3	3.84	61 975 405 529.26	50 654 731 587.93	1 514 811.75
2011	4 504.92	3	3.48	61 975 405 529.26	48 324 613 934.88	1 581 151.62
2012	4 564.43	3	3.92	60 302 069 579.97	54 993 410 657.90	1 645 353.12
2013	4 596.21	3	4.34	58 010 590 935.93	60 382 764 902.37	1 717 123.37
2014	4 675.88	3	4.35	54 703 987 252.58	65 454 917 154.17	1 794 253.75
2015	4 759.59	3	4.55	54 813 395 227.09	69 644 031 852.04	1 876 855.75
2016	4 827.72	3	4.69	55 142 275 598.45	67 554 710 896.48	1 961 464.25

Source : établi par nos soins à partir des différentes bases de données utilisées.

CHAPITRE V : LES DETERMINANTS INSTITUTIONNELS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE L'ALGERIE : ÉTUDE EMPIRIQUE PAR L'APPROCHE A.R.D.L.

Tableau N° (05-02) : Détails des séries utilisées dans l'estimation

La variable	Nom complet	Unité de mesure	Source
PIBH	PIB par habitant	Dollar constat 2011	La banque mondiale
DEMO	Démocratie	Estimation entre 0 et 10	Policy VI
DP	Droit de propriété	Estimation entre 0 et 10	Fraser Institute
IMP	Importations	Dollar constat 2011	La banque mondiale
EXPO	Exportations	Dollar constat 2011	La banque mondiale
CF	Stock du Capital fixe	Millions de Dinar constant 2011	Penn world tables

Source : établi par nos soins à partir des détails concernant les différentes bases de données utilisées

Avant toute analyse économétrique des séries chronologiques, il convient toujours de présenter une analyse descriptive des données utilisées dont l'objectif est de porter un regard global sur la distribution et la tendance de l'évolution des séries utilisées. Nous présentons dans le tableau (N°05-03) et graph N° (05-01) les données descriptives ainsi que la tendance générale de l'évolution des séries que nous avons traitées dans notre modèle.

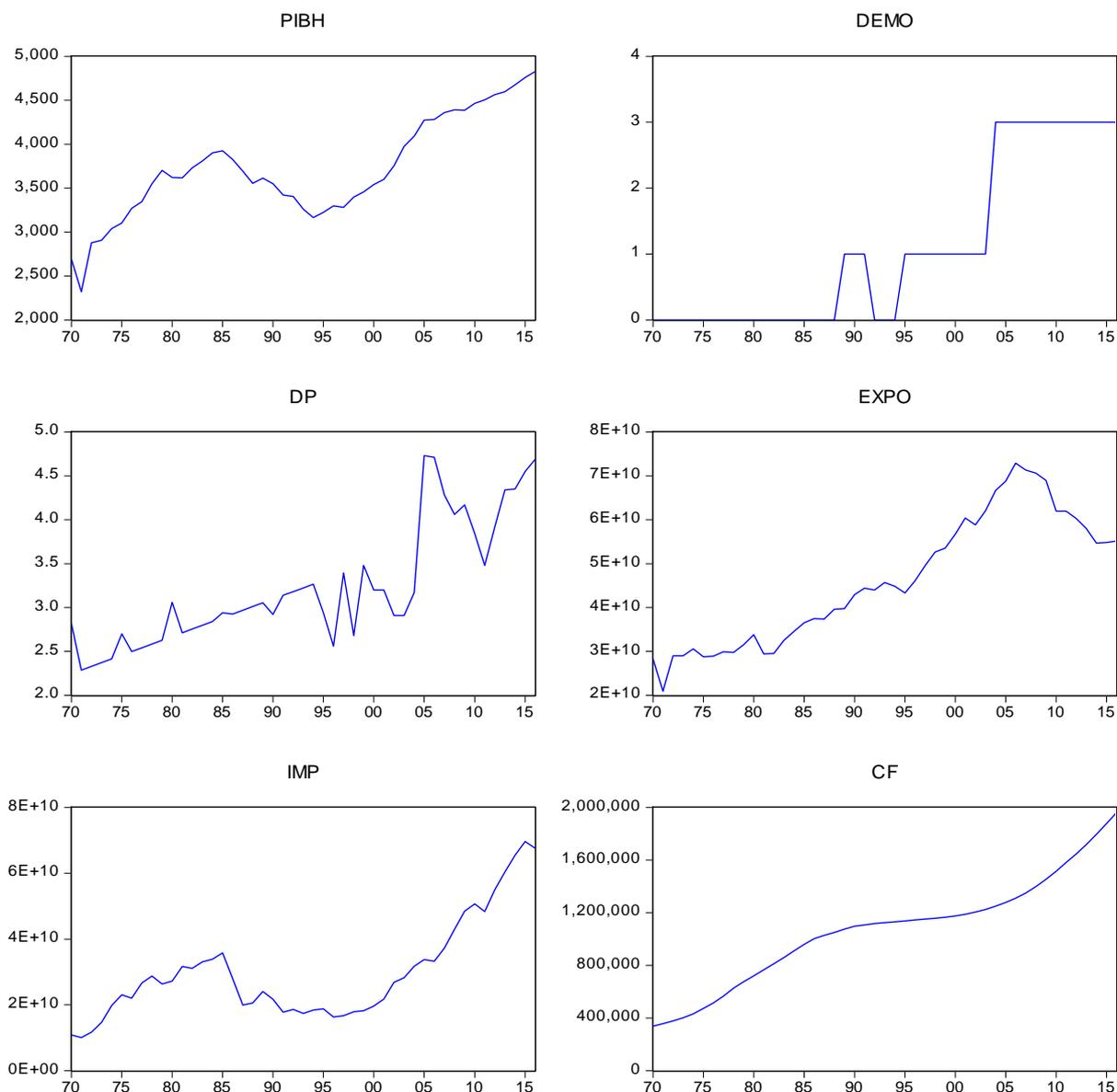
Tableau N° (05-03) : Données descriptives des séries du modèle étudié

	PIBH	DP	CF	EXPO	IMP	DEMO
Mean	3714.880	3.224021	1068258	4.61E+10	2.98E+10	1.085106
Median	3616.016	3.010784	1124948	4.44E+10	2.67E+10	1.000000
Maximum	4827.724	4.730000	1961464	7.29E+10	6.96E+10	3.000000
Minimum	2321.350	2.285779	338602.3	2.09E+10	1.00E+10	0.000000
Std. Dev.	577.1734	0.694087	411124.1	1.46E+10	1.52E+10	1.265423
Observations	47	47	47	47	47	47

Source : établi par nos soins à travers les résultats de l'analyse descriptive des données sur Eviews 9.

Pourvue d'avoir une image globale sur la tendance générale de l'évolution des données des séries utilisées, ce qui nous permettra aussi d'avoir un premier aperçu par rapport aux niveaux de stationnarité, nous présentons dans les graphique suivant la tendance générale de l'évolution des séries de notre modèle.

Graph N° (05-01): Tendence générale de l'évolution des séries étudiées



Source : réalisé par nos soins à partir des résultats d'EvIEWS 9

Les graphiques représentant la tendance générale de l'évolution des séries étudiées, nous ont permis de constater que toutes les séries utilisées dans notre modèle ont toutes tendance à l'augmentation (à la hausse), exception faite pour les exportations qui ont connu une tendance à la diminution à partir de 2005 et ce, suite à la diminution des recettes pétrolières constituant la majeure partie des exportations algériennes. De même que pour la variable des importations à partir de 1985 qui coïncide avec la période d'après la perte de valeur du dollar américain (1981) suivie par le contre choc pétrolier de 1986 (diminution des recettes de l'Etat). Cette diminution est soutenue jusqu'au début des années 2000 où on a assisté à une reprise de valeur du prix du pétrole.

Pour ce qui est du stock du capital fixe, son évolution connaît une tendance soutenue à la hausse notamment durant les deux sous périodes de [1970-1990] et [2000 et 2016]. Ceci s'explique par l'apport des investissements dans le cadre des différents plans quinquennaux engagés par l'Etat dans le stock du capital fixe. Alors que pour la période des années 90, il est tout à fait évident que l'investissement diminue à cause des diminutions des recettes de l'Etat d'un côté, et du climat de l'investissement de l'autre côté causé par les retombées de l'insécurité dans laquelle vivait l'Algérie durant la décennie noire.

A travers l'évolution générale des données des séries de notre étude, on peut prévoir l'existence de relations positives entre l'évolution des variables exogènes et celles endogènes de notre modèle.

3. Corrélation entre les variables du modèle

Le test de corrélation nous fournit une présentation chiffrée et résumée préliminaire des associations entre les variables utilisées dans notre modèle de départ. Les résultats du test de corrélation des variables de notre modèle sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau N° (05-04): Résultats du test de la corrélation entre les variables du modèle

	PIBH	DEMO	DP	EXPO	IMP	CF
PIBH	1	0.80	0.81	0.70	0.91	0.84
DEMO		1	0.86	0.86	0.74	0.82
DP			1	0.78	0.74	0.83
EXPO				1	0.49	0.81
IMP					1	0.75
CF						1

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats d'Eviews 9

Selon les résultats du test de la corrélation montrés dans le tableau N° (05-04) ci haut, les séries des variables constituant notre modèle sont en relation entre elles-mêmes, et ce du fait que le coefficient de corrélation est nettement supérieur à 70% dans la plupart des cas de relation entre les variables excepté celle entre les importations et les exportations. Le coefficient de cette dernière est de 49%, étant aussi logique du point de vue théorique où l'évolution des importations peut être indépendante de celle des exportations vu le caractère mono-exportateur de l'économie algérienne (les hydrocarbures) dont la valeur des exportations dépend directement d'une variable exogène à l'économie locale et qui est les cours du pétrole. Ces résultats confirment donc que les variables exogènes choisies peuvent être des mesures de la variable endogène (PIBH). Il est à noter que les corrélations entre toutes les variables exprimées au niveau de 5% sont toutes attendues d'un point de vue théorique.

4. Etude des propriétés stochastiques des séries

Pour éviter les régressions fallacieuses et ne pas interpréter les résultats d'une manière erronée, il convient d'abord de vérifier la stationnarité des séries temporelles de notre modèle. Le test de Dicky-Fuller Augmenté nous permet de vérifier la stationnarité des séries et ce, en prenant en considération l'autocorrélation des erreurs. Ce test procède d'abord à la détermination du retard optimal dans le but de blanchir les résidus par le biais de la méthode de minimisation des critères d'informations. Plusieurs tests peuvent être utilisés pour la détermination du niveau de la stationnarité des séries et parmi lesquels nous avons choisi de nous référer au test de Dicky Fuller Augmenté (ADF) dont les résultats sont montrés dans le tableau suivant :

Tableau N° (05-05) : Résultats du test ADF de la stationnarité des séries

Variable	modèle	En niveau					En différence première		
		Tc	Tt	ADF	V.C	Décision	ADF	V.C	Décision
Log(Pibh)	Modèle[03]	-1.54	-3.51	-	-	NS	-	-	-
	Modèle [02]	-0.42	-2.92	-	-	NS	-	-	-
	Modèle[1]	-	-	1.18	-1.94	NS	-3.84	-1.94	I(1)**
Log(DP)	Modèle[3]	-4.56	-3.51	-	-	I(0)*	-	-	-
	Modèle [02]	-	-	-	-	-	-	-	-
	Modèle[1]	-	-	-	-	-	-	-	-
Log(Cf)	Modèle[03]	-5.63	-4.18	-	-	I(0)*	-	-	-
	Modèle [02]	-	-	-	-	-	-	-	-
	Modèle[01]	-	-	-	-	-	-	-	-
Log(Expo)	Modèle[3]	-1.84	-3.51	-	-	NS	-	-	-
	Modèle [02]	-1.23	-1.92	-	-	NS	-	-	-
	Modèle[1]	-1.18	-1.94	-	-	NS	-10.05	-2.61	I(1)*
Log(Imp)	Modèle[3]	-1.89	-3.51	-	-	NS	-	-	-
	Modèle [02]	-1.62	-2.92	-	-	NS	-	-	-
	Modèle[1]	1.57	-1.61	-	-	NS	-4.42	-2.61	I(1)*

* : significatif au seuil de 1%

** : significatif au seuil de 5%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats d'Eviews 9

Les résultats du test ADF Augmenté sur la série du PIB par habitant indique qu'au seuil de 05% la statistique de Student associée à la tendance (1.195) est inférieure à la valeur critique de la table de Dicky-Fuller (2.79), ce qui nous mène à accepter l'hypothèse nulle $H_0: \beta=0$ ainsi que le rejet du troisième modèle (avec tendance et constante), de ce fait on passe au deuxième modèle qui prend en considération la constante sans la tendance. Le test ADF pour le deuxième modèle nous donne la valeur de (2.90) pour la statistique de Student qui est supérieure à la valeur critique de la table étant de (2.54), ce qui nous mène à rejeter l'hypothèse $H_0: \beta=0$. Ce même raisonnement est aussi suivi pour la détermination de l'ordre

d'intégration des autres séries dont le test d'ADF nous renseigne que toutes les séries sont stationnaires de niveau 01 I(01) exceptés la série des droits de propriétés et du capital fixe qui sont stationnaires en niveau.

La condition de la stationnarité des séries en niveau ou en même niveau n'est pas vérifiée dans notre étude, ce qui ne nous permet pas de poursuivre avec la modélisation par approche VAR ou VECM. L'approche recommandée pour des modèles ayant des séries stationnaires en niveau et en première différence est celle du modèle autorégressif à retards échelonnés (Autoregressive Distributed Lag- A.R.D.L).

Dans ce qui suit, nous tenterons de présenter la démarche économétrique utilisée dans l'étude actuelle (Modèle Autorégressif à retards échelonnés- ARDL) qui ne vise pas à développer les détails et les considérations techniques de l'approche économétrique utilisée, mais seulement de présenter le schéma général des étapes et les éléments de prise de décision dans notre analyse empirique.

5. Présentation de la méthodologie de l'approche empirique utilisée (A.R.D.L)

Les développements récents qu'ont connus les approches et les méthodes économétriques ont soulevé certaines critiques quant à la viabilité des méthodes classiques utilisées. Ce constat est généralement mis en avant dans le cas des séries chronologiques, notamment quand il s'agit des problèmes de stationnarité qui peut aboutir à des régressions fallacieuses. A côté du problème de stationnarité des séries, le problème de causalité a aussi attiré l'attention de plusieurs chercheurs à l'instar de Granger (1980), pour qui la causalité se définit simplement par le principe selon lequel l'admission de la relation de causalité d'une variable X pour la variable Y est basée uniquement sur la seule connaissance du passé de X qui améliore Y.³¹¹

Le problème de stationnarité des séries est souvent l'élément qui remet en question la fiabilité des résultats des estimations dans le cas des séries non stationnaires, et qui rend les estimations fallacieuses. Le modèle Autorégressifs à Retards Echelonnés ou Distribués/A.R.R.E communément appelé le modèle A.R.D.L (Autor Regressive Distributed Lag), est un modèle dynamique qui permet de prendre en compte la dynamique temporelle (délai d'ajustement, anticipations, etc.) dans l'explication d'une variable (série chronologique), améliorant ainsi les prévisions et facilitant aussi l'interprétation des résultats, contrairement au modèle simple (non dynamique) dont l'explication instantanée ne restitue

³¹¹ Jonas KibalaKuma (2018). Modélisation ARDL, Test de Cointégration aux bornes et Approche de Toda-Yamamoto : éléments de théorie et pratiques sur logiciels. Congo-Kinshasa. Cel- 01766214, <https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-01766214>

qu'une partie de la variation de la variable à expliquer. Le modèle ARDL permet d'estimer les dynamiques de court terme et les effets de long terme pour des séries cointégrées ou même intégrées à des ordres différents. Toutefois, l'application de ce modèle se fait uniquement si les séries sont intégrées à des ordres inférieurs ou égaux à 1.

Dans ce qui suit, nous tenterons de présenter d'une manière sommaire et simplifiée les étapes de la construction d'une approche ARDL, sans pour autant rentrer dans les détails purement techniques des différents tests économétriques utilisés. Nous nous contenterons de présenter la logique de décisions et de passage d'un test à un autre et les considérations à prendre en compte lors de l'interprétation des résultats.

5.1. Procédures de l'utilisation de l'approche A.R.D.L

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, la procédure A.R.D.L permet de remédier aux problèmes liés à l'analyse des séries temporelles, à savoir le décalage en termes d'ordre d'intégration des séries chronologiques utilisées. Ce qui constitue un problème majeur dans le cas des méthodes classiques qui sont basées principalement sur des séries stationnaires en niveau ou qu'elles sont toutes intégrées du même ordre. A cet effet, l'approche A.R.D.L présente plusieurs avantages par rapport aux méthodes classiques qu'on peut résumer dans ce qui suit :³¹²

- L'applicabilité de la méthodologie du test A.R.D.L est possible même dans le cas où les variables sont toutes intégrées en niveau, ou en première différence ou simplement d'ordres différents mais ne dépassant pas la première différence [I(01)]. Ce qui peut être considérée une avancée par rapport à la condition initiale d'ordre d'intégration associée au test de Johansen (1995).
- La méthode A.R.D.L a de bonnes propriétés des petits échantillons par rapport à d'autres techniques. De plus le modèle A.R.D.L donne la possibilité de traiter simultanément la dynamique de long terme et les ajustements de court terme (le modèle à correction d'Erreurs E.C.M).
- La méthode A.R.D.L corrige le problème de la corrélation sérielle et d'endogénéité, par une augmentation appropriée de l'ordre des variables explicatives.

Après avoir vérifié les propriétés stochastiques des séries du modèle utilisé et vérifié que toutes les séries sont stationnaires en niveaux ou en première différence. L'application du

³¹² Jaouad O et Youssef. J(2016), L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique au Maroc : Application de l'approche ARDL, International Journal of Innovation and Applied Studies Vol. 16 N°02, P. 448.

modèle Autorégressif à retards échelonnés (A.R.D.L) est simple et suppose le recours aux étapes suivantes :

- Détermination du modèle optimal avec le graphique du critère d'information SIC ou AIC ;
- Estimation du modèle A.R.D.L ;
- Vérification de l'existence d'une relation de cointégration par l'approche de test des bornes (Bounds Test) Test de cointégration de Pesaran *et al.* (2001)
- L'estimation de la relation de court terme (E.C.M)
- L'estimation de la relation de long terme (calcul des coefficients de l'équation du modèle sous forme d'élasticité) ;
- Détermination des éventuelles relations de causalité au sens de Toda et Yamamoto (Et ce, dans le cas où le coefficient de la force de rappel vers l'équilibre est négatif et significativement différent de zéro)
- Vérification de la robustesse du modèle ARDL estimé (le test d'autocorrélation des erreurs, le test Hétéroscédasticité, le test de normalité et les tests de stabilité des paramètres du modèle estimé).

5.2. Approche des bornes (Bounds Test) et test de cointégration de Pesaran et al. (2001)

A priori, les tests de cointégration s'applique pour des séries qui sont toutes stationnaires aux mêmes niveaux. Selon Engle et Granger (1987)³¹³, une série qui contient des racines unitaires d'ordre «*d*» doit être différenciée «*d*» fois pour devenir stationnaire (différenciée du même ordre d'intégration. La cointégration a été proposée d'abord par Engle et Granger (1987) sous la forme de modèles à correction d'erreur. Cette méthode, recommandées dans le cas de deux variables, consiste en l'estimation par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (M.C.O) la relation de long terme entre les variables et, ensuite, à expliquer, grâce à un modèle V.A.R (Vector Auto Regressive Model), les variations des variables en fonction des erreurs de l'équation de long terme.

Selon Engle et Granger (1987), deux séries sont dites cointégrées si les deux conditions suivantes sont vérifiées :

- Elles sont affectées d'une tendance stochastique du même ordre d'intégration *d*,
- Une combinaison linéaire de ces séries permet de se ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur.

³¹³ Engle, R.F. Granger C.W.J. (1987), Op cit.

Pour remédier à l'approche de cointégration proposée par Engle et Granger (1987)³¹⁴, et qui suppose le même ordre d'intégration de toutes les séries, l'approche de cointégration développée par Pesaran et al (2001)³¹⁵ est fortement recommandée et défendue pour plusieurs raisons à savoir :³¹⁶

- D'après Pesaran et al. (2001), cette approche convient mieux pour des échantillons de tailles réduites. Cependant, la technique de cointégration de Johansen nécessite un grand échantillon pour obtenir un résultat valide.
- Cette méthodologie peut être appliquée si les variables utilisées ; sont toutes intégrées du premier ordre I (1), intégrées d'ordre zéro I (0), ou mixtes (des variables intégrées du premier ordre et d'autre d'ordre zéro).
- Le modèle ARDL concède un estimateur convergent des coefficients de long terme indépendamment du fait que les régresseurs sous-jacents sont purement I (0), I (1) ou mutuellement cointégrés d'après Pesaran et al. (2001).
- Selon Pesaran et Shin (1995), l'approche A.R.D.L nécessite une forme réduite simple de l'équation, alors que dans d'autres techniques, un système d'équations est nécessaire.
- Le test de cointégration de Pesaran et al (2001) (The Bounds test) permet d'utiliser différents retards pour les régresseurs par opposition aux modèles V.A.R de cointégration où des retards mixtes pour les variables ne sont pas autorisés (Pesaran et al,2001).

Pour décider de l'existence d'une relation de cointégration entre les variables, la méthodologie consiste à comparer la valeur de la statistique de F (Fisher) indiquée avec les valeurs critiques de (Peseran et al) concernant seuils de I (0) et I (1). Les auteurs (Peseran et al), proposent deux ensembles de valeurs critiques : Un ensemble supposant que toutes les variables sont intégrées en niveau I (0) et une qui suppose que toutes les variables sont intégrées en première différence I (1). Ce test de cointégration nous permet de conclure sur l'existence (ou non) d'une relation de long terme. La décision se fait en comparant la statistique de Fisher avec les valeurs calculées aux bornes I (0) et I (1) et la décision se fait comme suit :

- Si la valeur de la F-stat dépasse la borne supérieure, alors on rejette H0 et on conclut à l'existence d'une relation de long terme entre les variables considérées.

³¹⁴ Engle Robert F., Granger C. W. J. (1987). Op cit.

³¹⁵ Pesaran M.H., Shin Y. Smith R.J. (2001), « Bounds Testing Approaches to the Analysis of Level Relationships », Journal of Applied Econometrics, Vol.16, N°3, PP. 289-326

³¹⁶ Badry Hechmy (2016), Cointegration entre corruption et croissance économique à travers le canal de l'investissement : Evidence empirique moyennant l'approche 'ARDL Bound Testing' dans le cas de la Tunisie, European scientific journal, vol.12, N°.16, PP 424- 442, P431.

CHAPITRE V : LES DETERMINANTS INSTITUTIONNELS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE L'ALGERIE : ÉTUDE EMPIRIQUE PAR L'APPROCHE A.R.D.L.

- Si la valeur de la F-stat est inférieure à la borne inférieure, alors on ne rejette pas H_0 et on conclut à l'absence de relation de long terme entre les variables considérées.
- Si la valeur de la F-stat est comprise entre les deux bornes, on ne peut pas conclure.

Après avoir effectué toutes les procédures de l'approche A.R.D.L et déterminé les relations de court et de longs termes entre les variables du modèle et éventuellement, les relations de causalité au sens de Toda et Yamamoto, les tests de validation du modèle s'imposent. Après l'estimation du modèle ARDL, nous procéderons à la vérification de sa robustesse à travers les résultats des tests sur les résidus grâce aux tests suivants : Breusch-Godfrey pour l'Autocorrélation des erreurs, le test de Breusch-Pagan-Godfrey, et ARCH pour l'Hétéroscédasticité, le test Jarque-Berra pour la normalité et le test de Ramsey (Fisher) pour la Stabilité.

SECTION III :

RESULTATS ET DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ÉTUDE EMPIRIQUE

Introduction

Les différentes explorations économétriques sur le rôle de la qualité des institutions sur la croissance économique se convergent sur la positivité de la relation qui lie la croissance économique à la qualité des institutions. Dans ce qui suit, on propose une étude économétrique dans le but de vérifier la contribution du niveau de la qualité des institutions sur la croissance de l'économie algérienne durant la période 1970-2016. Le modèle proposé prend en considération, en parallèle aux deux dimensions de l'institution et de la croissance, le capital Fixe, ainsi que la dimension de l'exposition au commerce extérieur en tant que facteurs de l'ouverture économique. Le choix de ces dimensions est basé principalement sur l'approche d'analyse présentée par Harry Bloch, et al. (2004) qui a proposé un cadre d'analyse qui englobe à la fois la dimension institutionnelle, l'ouverture économique et l'investissement dans le capital fixe.

1. Estimation du modèle Autorégressif à retards échelonnés

Après que nous avons testé pour le niveau de stationnarité des séries utilisées dans notre modèle, et que le test ADF a conclu que toutes les séries sont stationnaires en niveau ou en première différence, il devient donc possible de passer à l'estimation du modèle A.R.D.L. Dans une approche A.R.D.L, il est nécessaire d'abord de déterminer le nombre de retards à intégrer dans le modèle. Pour se faire, les économètres proposent le recours aux critères Akaike ou Schwarz qui testent pour un ensemble de vingt combinaisons de retards parmi lesquels ils choisissent celle qui minimise le résultat. Notre étude s'est aussi basée sur les mêmes critères du test de d'Akaike et Schwarz dont le résultat est montré dans les figures N°(05-01) et (05-02).

Figure N° (05-01) : Résultat du test de Schwarz pour le choix du retard optimal du modèle ARDL à estimer

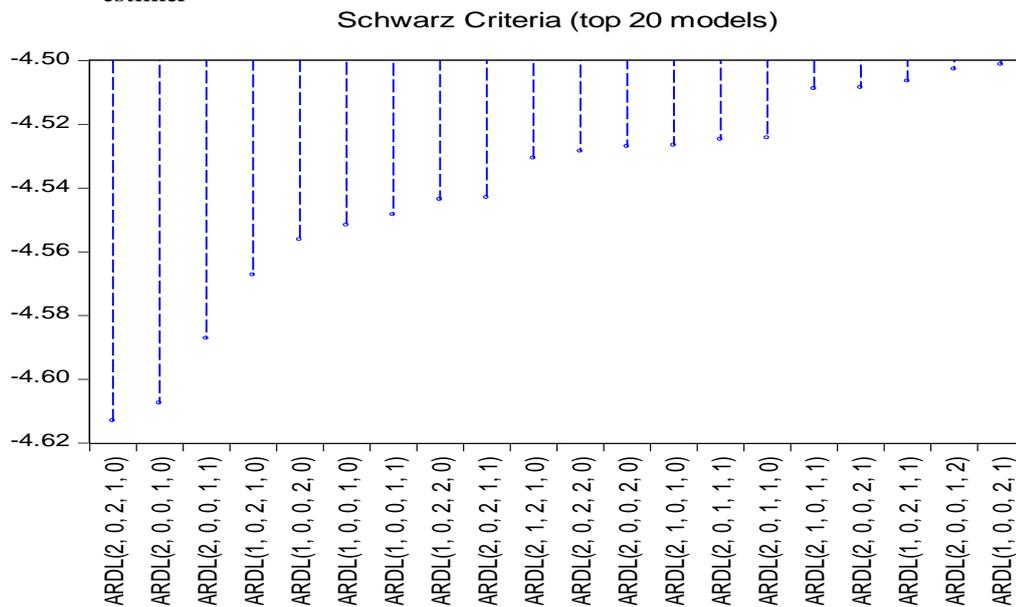
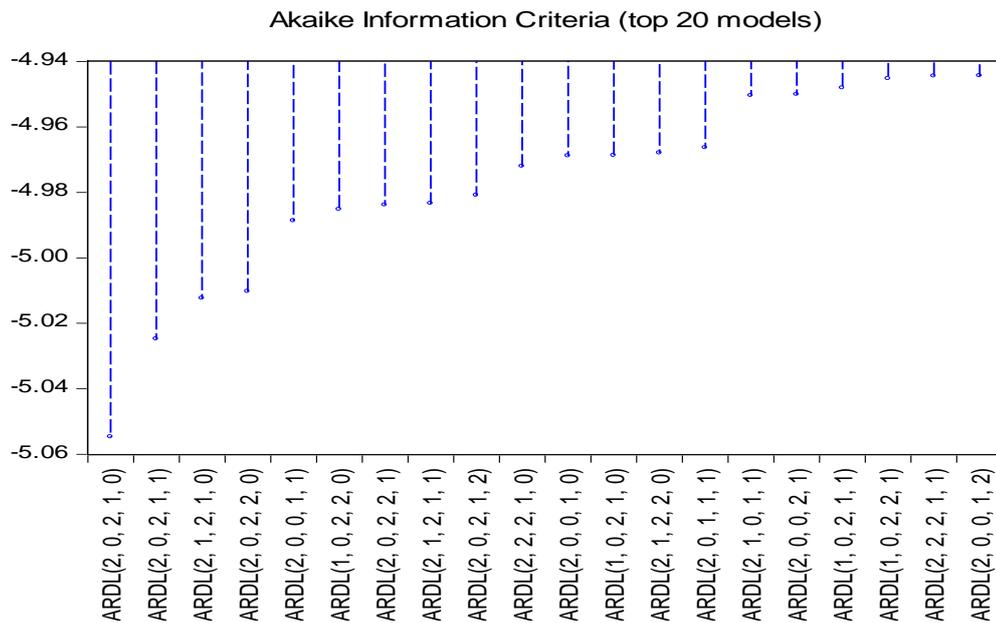


Figure N° (05-02): Résultat du test Akaike pour le choix du retard optimal du modèle ARDL à estimer



Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de Eviews 9

Les résultats des critères des deux tests Schwartz et Akaike pour le choix du nombre de retard optimal à intégrer pour les 20 modèles que les tests prennent en considération, ont tous les deux montré que le modèle ARDL à estimer est d'ordre (2,0,2,1,0).

CHAPITRE V : LES DETERMINANTS INSTITUTIONNELS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE L'ALGERIE : ÉTUDE EMPIRIQUE PAR L'APPROCHE A.R.D.L.

Tableau N°(05-06) : Résultats de l'estimation du modèle ARDL

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
LOG(PIBH(-1))	0.325639	0.088507	3.679229	0.0008
LOG(PIBH(-2))	0.150581	0.069178	2.176710	0.0365
LOG(DP)	-0.050678	0.031533	-1.607168	0.1173
LOG(CF)	-1.557043	0.720743	-2.160329	0.0379
LOG(CF(-1))	2.912233	1.187275	2.452871	0.0195
LOG(CF(-2))	-1.398780	0.551242	-2.537508	0.0159
LOG(EXPO)	0.292437	0.051723	5.653956	0.0000
LOG(EXPO(-1))	-0.196195	0.047551	-4.126035	0.0002
LOG(IMP)	0.161081	0.032188	5.004348	0.0000
DEMO	0.008033	0.006429	1.249613	0.2200
C	-1.263757	0.754590	-1.674761	0.1032
R-squared	0.987713	Meandependent var		8.225068
Adjusted R-squared	0.984099	S.D. dependent var		0.138083
S.E. of regression	0.017412	Akaike info criterion		-5.054721
Sumsquaredresid	0.010308	Schwarz criterion		-4.613092
Log likelihood	124.7312	Hannan-Quinn criter.		-4.890086
F-statistic	273.3139	Durbin-Watson stat		2.029304
Prob(F-statistic)		0.000000		

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de Eviews 9

Le modèle de la croissance économique de l'Algérie estimé par a méthode A.R.D.L s'écrit donc comme suit :

$$\begin{aligned}
 \text{LOG(PIBH)} = & \mathbf{-1.26} & \mathbf{+0.32}\text{Log(PIBH}_{t-1}) & \mathbf{+0.15}\text{Log(PIBH}_{t-2}) & \mathbf{-0.05}\text{Log(DP)} \\
 & [1.67] & [3.67] & [2.17] & [-1.60] \\
 & \mathbf{-1.55}\text{Log(FC)} & \mathbf{+2.91}\text{Log(FC}_{t-1}) & \mathbf{-1.39}\text{Log(FC}_{t-2}) & \mathbf{+0.29}\text{Log(EXPO)} \\
 & [-2.16] & [2.45] & [-2.53] & [5.65] \\
 & \mathbf{-1.19}\text{Log(EXPO}_{t-1}) & \mathbf{+0.16}\text{Log(IMP)} & \mathbf{+0.008}\text{DEMO.} & \\
 & [-4.12] & [5.00] & [1.24] & \\
 \text{FC} = & \mathbf{273.31} & \mathbf{R^2 = 98.77\%} & \mathbf{R^2\text{Adjusté} : 98.40\%} &
 \end{aligned}$$

Les résultats de l'estimation du modèle à retards échelonnés montrent que la relation statistique entre les variables est très bonne vu la valeur des statistiques R^2 et R^2 Ajustée nettement proche de un (01) et qui montre que la variabilité du PIB par habitant est exprimée par la variabilité de notre modèle. Par ailleurs, la même estimation (A.R.D.L) montre que les valeurs de la statistique de Student associées aux coefficients calculés sont presque toutes supérieures à la valeur critique de la table de Student (1.96), et ce à l'exception de celles des droits de propriété, le capital fixe, la démocratie et le premier retard des exportations. D'autre

part, la statistique de Fisher, étant elle aussi supérieure à sa valeur tabulée au seuil de 5%, montre que la précision dans l'ajustement dans notre modèle est appréciable.

Le Modèle A.R.D.L estimé montre que la variabilité du PIB par habitant de l'Algérie est positivement et significativement liée à raison de 32% à ses valeurs passées en temps (t-1) et à 15% de ses valeurs passées au temps (t-2) et à raison de 291% des valeurs du stock du capital fixe en temps (t-1). De même, le modèle a aussi révélé une relation positive et significative entre le PIB par habitant et les valeurs présentes en temps (t) des exportations de ainsi que pour les importations à raison de 29% et 16%, respectivement. Pour les autres variables du modèle, le modèle ARDL estimé a révélé des relations non significatives entre elles-mêmes et le PIB par habitant.

2. Résultats du test de Cointégration (The Bounds Test)

Pour tester l'existence d'une relation de long terme entre les variables explicatives et celles expliquées dans notre modèle, nous nous sommes référés au test de Wald utilisé pour tester l'existence d'une relation de Cointégration et vérifier si les variables ont une structure semblable dans le long terme. L'approche de test Bonds est utilisée pour déterminer la présence de Cointégration entre les séries, cette procédure se base sur l'analyse de la statistique de Fisher. Si la statistique F calculée est supérieure à la valeur critique supérieure, l'hypothèse nulle d'absence de Cointégration peut être rejetée, indépendamment des ordres de l'intégration des variables. Alors que, si la valeur calculée de la statistique de Fisher est inférieure à la valeur inférieure critique, l'hypothèse nulle d'absence de Cointégration ne peut être rejetée. Toutefois, et dans le cas où la valeur calculée dans cette statistique soit entre les valeurs critiques (inférieures et supérieures), le résultat est peu concluant.

Tableau N° (05-07) : Résultats du test de Cointégration de Pesaran et al. (2001)

ARDL Bounds Test		
Date: 08/01/19 Time: 20:24		
Sample: 1972 2016		
Included observations : 45		
Null Hypothesis: No long-run relationships exist		
Test Statistic	Value	k
F-statistic	6.467332	4
Critical Value Bounds		
Significance	I0 Bound	I1 Bound
10%	2.45	3.52
5%	2.86	4.01
2.5%	3.25	4.49
1%	3.74	5.06

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats d'Eviews 9

Les résultats du test de bondes présentés dans le tableau ci-dessus nous donnent une statistique de Fisher (F=6.46), cette dernière étant supérieure aux différentes valeurs de la même statistique aux différents seuils de significativité de 1%, 5% et de 10%. Ce résultat nous conduit à rejeter l'hypothèse nulle de l'absence de relation de long terme et de conclure par l'existence d'une relation de long terme entre les variables de notre modèle.

3. Estimation de la relation de court terme (Modèle à correction d'Erreur ECM)

Avant de procéder à l'estimation du modèle de la relation de long terme, nous procédons dans ce qui suit à l'estimation de la relation de court terme. Pour se faire, nous faisant appel au modèle à correction d'erreurs (ECM) dont les résultats sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau N° (05-08): Résultats de l'estimation du modèle à correction d'erreurs (ECM)

Cointegrating Form				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
DLOG(PIBH(-1))	-0.150581	0.069178	-2.176710	0.0365
DLOG(DP)	-0.050678	0.031533	-1.607168	0.1173
DLOG(CF)	-1.557043	0.720743	-2.160329	0.0379
DLOG(CF(-1))	1.398780	0.551242	2.537508	0.0159
DLOG(EXPO)	0.292437	0.051723	5.653956	0.0000
DLOG(IMP)	0.161081	0.032188	5.004348	0.0000
D(DEMO)	0.008033	0.006429	1.249613	0.2200
CointEq(-1)	-0.523780	0.086613	-6.047360	0.0000

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats d'Eviews 9

Avec :

$$D\text{Log}(\text{PIBH}) = -0.15 D\text{Log}(\text{PIBH}_{(t-1)}) - 0.05 D\text{Log}(\text{DP}_t) - 1.55 D\text{Log}(\text{CF}_t)$$

[-2.17] [-1.60] [-2.16]

$$+ 1.39 D\text{Log}(\text{CF}_{(t-1)}) + 0.29 D\text{Log}(\text{EXPO}_t) + 0.16 D\text{Log}(\text{IMP}_t) + 0.008 D(\text{DEMO})$$

[2.53] [5.65] [5.00] [1.24]

[t] : La valeur de la statistique de student

Selon les résultats de l'estimation contenus dans le tableau ci-dessus, on constate qu'à court terme la qualité des droits de propriété (DP), le stock du capital fixe (CF) ainsi que le niveau de la qualité des institutions politiques (mesurées par le niveau de la démocratie DEMO), ne sont pas des variables déterminantes du niveau de la croissance économique de l'Algérie. Ce constat s'appuie sur les valeurs de la statistique de Student associées aux paramètres des variables précédentes étant inférieures à (1.96). Toutefois, les résultats montrent aussi que seules les importations, les exportations ainsi que la valeur passée du stock du capital fixe qui sont déterminants avec un effet positif sur la croissance du PIB par habitant de l'Algérie. En outre, les résultats montrent que la valeur du coefficient de la force de rappel vers l'équilibre $CointEq(-1) = -0.52$ est négative et significativement différente de 0 au seuil de 5% qui signifie que 52 % des déséquilibres de l'année dernière sont corrigés durant l'année en cours. Ces résultats indiquent l'existence d'un mécanisme de correction des erreurs, d'où la validation des résultats de notre modèle de relation de court terme (ECM) et l'intérêt de tester pour une relation de long terme.

4. Estimation de la relation de long terme

Les résultats de la relation de long terme nous renseignent sur les élasticités de la variable endogène par rapport aux autres variables exogènes. Les résultats de ce test sont récapitulés dans le tableau N° (05-10) :

Tableau N° (05-09) : Résultats de l'estimation de la relation de Long terme

Long Run Coefficients				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(DP)	-0.096755	0.066742	-1.449684	0.1563
LOG(CF)	-0.083223	0.069939	-1.189940	0.2423
LOG(EXPO)	0.183744	0.058383	3.147192	0.0034
LOG(IMP)	0.307536	0.052187	5.892972	0.0000
DEMO	0.015338	0.013193	1.162570	0.2531
C	-2.412762	1.449217	-1.664873	0.1051

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats d'Eviews 9

Sur le long terme, le modèle de la croissance économique de l'Algérie peut s'écrire de la façon suivante :

$$\begin{aligned} \text{Log(PIBH)} = & -2.41 & -0.09\text{Log(DP)} & - 0.08\text{Log(CF)} & + & \mathbf{0.18}\text{Log(EXPO)} \\ & [-2.41] & [-1.44] & [-1.18] & & [+3.14] \\ & & & & & \\ & +\mathbf{0.30}\text{Log(IMP)} & + 0.01\text{DEMO} & & & \\ & [\mathbf{5.89}] & [1.1] & & & \end{aligned}$$

[t] : La valeur de la statistique de student

Dans notre cas, des résultats inattendus ont été trouvés à savoir : sur le long terme, une augmentation de 1% dans le niveau de la qualité des droits de propriété entraîne une diminution de 0.09% dans le PIB par habitant, de même qu'une augmentation de 1% dans le stock du capital fixe entraîne aussi une diminution dans le PIB par habitant d'ordre de 0.08%. Ces deux résultats restent mitigés par rapport à la littérature économique qui défend la relation positive entre la qualité des droits de propriété ainsi que le stock du capital fixe et la croissance économique. Du point de vue statistique, ces deux relations ne sont pas significatives vu que les valeurs de la statistique de Student associées aux coefficients de ses variables sont négatives. Par ailleurs, l'estimation de la relation de long terme nous renseigne aussi sur l'apport positif du commerce extérieur sur la croissance, d'où les coefficients de 0.18 et 0.30 pour les deux variables des exportations et des importations respectivement, qui signifient qu'une augmentation de 1% dans les exportations entrainera une augmentation dans le PIB par habitant de 0.18% de même qu'une augmentation de 1% dans les importations entraîne aussi une augmentation de 0.30% dans le PIB par habitant. Ces deux dernières relations sont intéressantes et statistiquement significatives vu la valeur de la statistique de

Student étant largement supérieur à (1.96). En parallèle à ces résultats, la démocratie a un effet positif négligeable et statistiquement non significatif sur la croissance en Algérie.

A partir des résultats de la relation de long terme, il est évident donc de constater que la croissance de l'économie algérienne dépend fortement de son commerce extérieur, et donc de son ouverture. Néanmoins, cette ouverture est biaisée par le poids des hydrocarbures dans le total des exportations, et reflète une vulnérabilité croissante de l'économie algérienne à l'égard des chocs extérieurs.

Il est aussi important de noter que sur le long terme, ce sont les importations qui ont un effet positif plus important sur la croissance économique de l'Algérie par rapport à celui des exportations, alors que cet effet était moins important sur le court terme. Sur le long terme, les exportations exercent un effet moins important par rapport aux importations. Ceci peut s'expliquer par l'existence des effets d'externalité générés par les importations sur le long terme.

5. Estimation des relations de causalité de long terme (test de Toda et Yamamoto)

La valeur du coefficient de la force de rappel vers l'équilibre calculée lors de l'estimation du modèle à correction d'erreurs [CointEq (-1) = -0.52] étant négatif et significativement différent de zéro (0) nous permet de prédire l'existence d'au moins une relation de causalité au sens de Toda et Yamamoto entre les variables de notre modèle.

Tableau N° (05-10): Résultats du test de causalité au sens de Toda et Yamamoto

Dependent variable: LOG (PIBH)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(DP)	1.474219	4	0.8312
LOG(CF)	1.729304	4	0.7854
LOG(EXPO)	13.34784	4	0.0097
LOG(IMP)	3.369499	4	0.4980
DEMO	8.210852	4	0.0842
All	47.96436	20	0.0004
Dependent variable: LOG (DP)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(PIBH)	1.274912	4	0.8656
LOG(CF)	3.408406	4	0.4919
LOG(EXPO)	5.013839	4	0.2859
LOG(IMP)	2.045016	4	0.7275
DEMO	18.75179	4	0.0009
All	48.80927	20	0.0003

CHAPITRE V : LES DETERMINANTS INSTITUTIONNELS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE L'ALGERIE : ÉTUDE EMPIRIQUE PAR L'APPROCHE A.R.D.L.

Dependent variable : LOG (CF)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(PIBH)	2.843115	4	0.5844
LOG(DP)	3.310762	4	0.5072
LOG(EXPO)	5.043238	4	0.2829
LOG(IMP)	9.590089	4	0.0479
DEMO	4.929366	4	0.2946
All	63.82610	20	0.0000
Dependent variable: LOG (EXPO)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(PIBH)	195.6525	4	0.0000
LOG(DP)	9.788182	4	0.0442
LOG(CF)	76.87869	4	0.0000
LOG(IMP)	76.11468	4	0.0000
DEMO	13.63631	4	0.0086
All	479.2684	20	0.0000
Dependent variable: LOG (IMP)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(PIBH)	5.147124	4	0.2725
LOG(DP)	2.600147	4	0.6268
LOG(CF)	3.648145	4	0.4557
LOG(EXPO)	11.73414	4	0.0194
DEMO	3.919878	4	0.4170
All	38.72881	20	0.0072
Dependent variable: DEMO			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(PIBH)	1.346971	4	0.8534
LOG(DP)	0.421833	4	0.9807
LOG(CF)	2.103585	4	0.7167
LOG(EXPO)	8.223333	4	0.0837
LOG(IMP)	2.699149	4	0.6094
All	15.60521	20	0.7408

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats d'Eviews 9

Pour vérifier l'existence de relation de causalité entre les variables de notre modèle, nous avons fait appel au test de causalité de long terme au sens de Toda et Yamamoto (1995) dont les résultats sont présentés dans le tableau N° (05-11) qui indiquent l'existence de deux relations bidirectionnelles au seuil de 05%: La première est entre les exportations et le PIB par

habitant, alors que la seconde est entre les exportations et les importations. De même, le test a aussi révélé l'existence des relations unidirectionnelles de causalité de long terme au sens de Toda Yamamoto allant, d'un côté du stock de capital fixe, le niveau de la démocratie et la qualité des droits de propriétés vers les exportations et du niveau de la démocratie vers la qualité des droits de propriétés de l'autre côté ainsi des importations vers le stock du capital fixe.

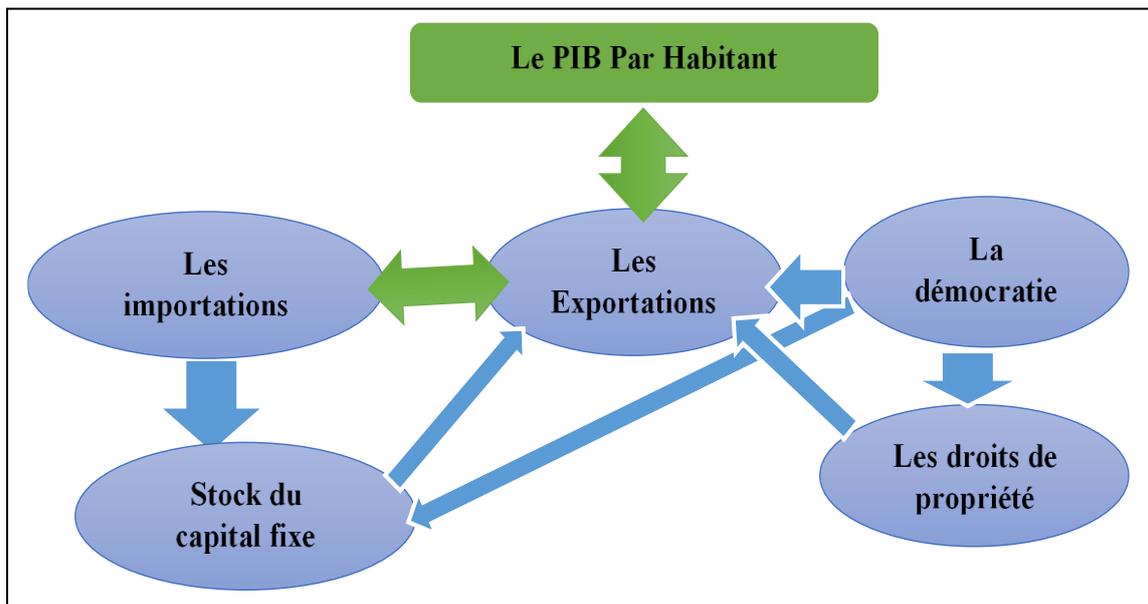
Du point de vue théorique et par rapport à la littérature économique ayant abordé notre sujet d'étude, ainsi que par rapport à la nature de l'économie algérienne, les relations révélées par le test de causalité de Toda et Yamamoto sont attendus et confirmés par la théorie économique [Voir les travaux de Michaely. M. 1977, Balassa. B. 1978, Tyler, W. 1981, Feder, G. 1982, Romer, P. 1986, Lucas, R. 1988]. En théorie, les exportations favorisent la croissance et cette dernière (la croissance économique) participe à la création de la valeur ajoutée à travers l'investissement (aussi financé par les exportations), qui lui aussi est en partie assuré par les importations.³¹⁷ De même, les relations unidirectionnelles, sont aussi attendues, du fait que les droits de propriété sont sensés assainir et garantir un environnement propice pour les exportations, et la démocratie qui représente la qualité des institutions politiques, véhicule le sens de la stabilité des décisions politiques et inspire la confiance dans le climat politique global du pays. Ces relations vont dans le sens des exportations, qui seront par conséquent affectées par ces différentes variables (droit de propriété, capital fixe, et démocratie).

La relation de causalité unidirectionnelle allant de la démocratie aux droits de propriété est aussi logique, car, un régime politique démocratique permet l'adoption de réformes économique en faveur de l'investissement privé et la protection des droits de propriétés. En outre, dans le cas de l'Algérie, la coïncidence de faits économiques durant les années quatre-vingt-dix entre la transition économique, impliquant des réformes en terme de transfert de propriété du publique au privée, et la transition politique d'un régime autocratique à un autre démocratique peut justifier cette relation de causalité entre la démocratie et la qualité des droits de propriété.

De ces résultats du test de Toda et Yamamoto, nous pouvons ressortir avec schématisation des sens de la relation de causalité entre les variables de notre modèle :

³¹⁷ Dans le cas de l'Algérie, les investissements enregistrés dans le cadre des différents plans d'investissement adoptés depuis 1967 ont participé, via les importations, à la création d'un stock important de capital fixe.

Figure N° (05-03) : Sens des relations de causalité selon le test de Toda et Yamamoto pour les variables du modèle estimé

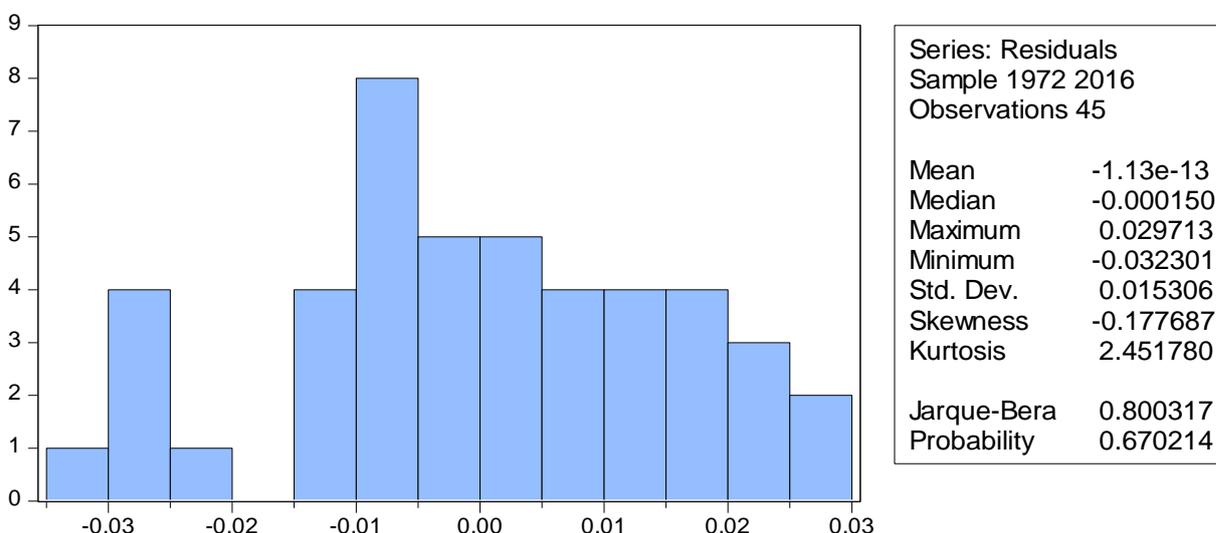


Source : Réalisé par nos soins à partir des résultats du test de Toda Yamamoto. Voir tableau N°(05-11).

6. Résultats des tests de validation du modèle

Pour valider les résultats de l'estimation de notre modèle, il convient de les soumettre à une série de tests de validation à savoir l'autocorrélation, l'hétéroscédasticité, la normalité et la stabilité des coefficients.

Figure N° (05-04) : Résultat du test de Normalité pour le modèle estimé



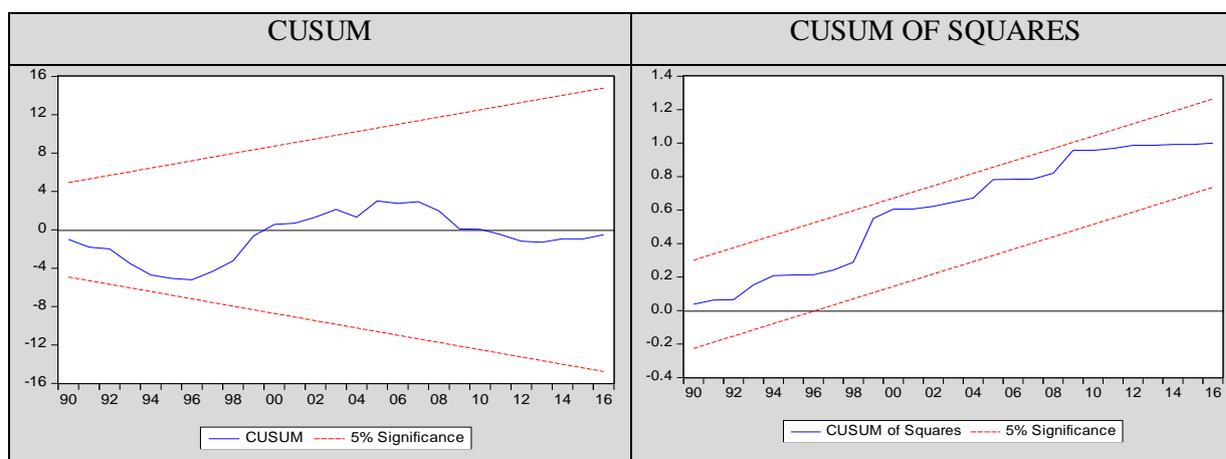
Source : réalisé par nos soins à partir des résultats d'Eviews 9

Tableau N° (05-12) : Résultats des tests de validation du modèle estimé

	Le test	Valeur	p- value
Autocorrélation	Breusch-Godfrey	1.58	0.45
Hétéroscédasticité	Breusch-Pagan-Godfrey	1.11	0.37
	Arch	1.12	0.29
Normalité	Jarque-Berra	0.67	0.80
Stabilité	Ramsey (Fisher)	0.92	0.34

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats d'Eviews 9

Figure N° (05-05): Résultats du test de CUSUM et CUSUM of Squares pour la stabilité des paramètres du modèle estimé



Source : réalisé par nos soins à partir des résultats d'Eviews 9

Pour valider les résultats obtenus lors de l'estimation de notre modèle, nous nous sommes intéressés à vérifier les trois principales hypothèses de la normalité des erreurs, d'hétéroscédasticité, l'absence d'autocorrélation des erreurs et l'hypothèse de stabilité des coefficients du modèle. Ceci est dans le but de savoir si le modèle reste globalement significatif, pour une pertinence globale de la régression et pour ne pas tomber dans les régressions fallacieuses.

Selon les résultats des différents tests qu'on a effectués, nous acceptons l'hypothèse d'une Homoscédasticité vu que les valeurs des statistiques des ARCH et Breusch-Pagan-Godfrey sont égales à (0.29) et (0.37) respectivement et qui sont nettement supérieures à 5%. De même, nous constatons une absence d'autocorrélation des erreurs vu que la valeur de la statistique de Breusch-Godfrey est nettement supérieure à 5% et égale à 0,45. De même que pour le test de normalité de Jarque-Bera (0.80) et de la stabilité de Ramsey-Fisher (0.40) dont les résultats sont largement supérieurs de 5% ce qui nous mène à accepter l'hypothèse nulle de chaque test. Par ailleurs, et selon les résultats des tests CUSUM et de CUSUM of Squares, nous constatons aussi que les résidus récursifs restent toujours dans l'intervalle de confiance

CHAPITRE V : LES DETERMINANTS INSTITUTIONNELS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE L'ALGERIE : ÉTUDE EMPIRIQUE PAR L'APPROCHE A.R.D.L.

pour le seuil de 5%, ce qui signifie que les coefficients du modèle estimé restent stables au cours du temps, ce qui nous nous mène à rejeter l'hypothèse de l'existence d'un changement structurel durant la durée de notre étude.

A l'issue de cette discussion sur les résultats des tests de validation de notre modèle, nous pouvons donc conclure que le modèle présenté dans cette étude est validé ainsi que ces paramètres sont stables durant toute la durée prise en considération (1970-2016).

Conclusion

La problématique essentielle de la présente étude est de vérifier empiriquement les principaux déterminants de la croissance économique en Algérie à travers une approche économétrique se basant sur un modèle autorégressif à retards échelonnés (ARDL). Nous nous sommes basés entre autre sur un certain développement récent de l'économétrie des séries non stationnaires, notamment le test de Cointégration de Pesaran et al (2001) et de causalité au sens de Toda et Yamamoto (1995).

Notre modèle de départ vise à exprimer l'évolution de PIB réel par habitant en fonction du niveau de la qualité des institutions politiques exprimées par le niveau démocratie, la qualité des institutions économiques (exprimée par le niveau des droits de propriété), le stock du capital fixe, les exportations et les importations et ce, durant la période allant de 1970 jusqu'à 2016. Après avoir déterminé les caractéristiques statistiques des séries chronologiques étudiées, le test de Pesaran et al (2001) a mis en évidence l'existence d'une relation de long terme entre le PIB par habitant et les autres variables explicatives. Cependant, le test de cointégration a révélé l'absence d'une relation de court terme entre l'évolution de la démocratie, les droits de propriété et le stock du capital fixe et l'évolution du PIB par habitant, un résultat qui est en faveur de la thèse favorisant le rôle de l'ouverture sur la croissance économique, notamment les importations dont le coefficient est significativement positif à court terme de même qu'à long terme. Le terme de correction d'erreur tant négatif et statistiquement significatif (-0.52), indique l'existence d'au moins une relation de causalité entre les variables. A ce titre, le test de causalité au sens de Toda et Yamamoto a révélé l'existence de deux relations bidirectionnelles ; la première étant entre les exportations et le PIB par habitant, alors que la seconde est les exportations et les importations. De même que le test a révélé l'existence des relations unidirectionnelles de causalité allant, d'un côté ; du stock de capital fixe, le niveau de la démocratie et la qualité des droits de propriété vers les exportations, et du niveau de la démocratie vers la qualité des droits de propriété de l'autre côté, et des importations en direction du stock du capital fixe.

En arrivant aux termes de ce chapitre, nous pouvons conclure par le constat que, sur le court terme, la croissance de l'économie algérienne dépend fortement du niveau de ses exportations, et d'un niveau moins important de ses importations, alors que pour les autres variables (à savoir le stock du capital fixe, les droits de propriété et le niveau de la démocratie) ne sont pas des variables déterminantes de l'évolution de la croissance économique algérienne. Sur le long terme, cet effet devient plus important quant aux

CHAPITRE V : LES DETERMINANTS INSTITUTIONNELS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE L'ALGERIE : ÉTUDE EMPIRIQUE PAR L'APPROCHE A.R.D.L.

importations par rapport aux autres variables exogènes. Ce constat remet en question les mesures protectionnistes adoptées par les autorités algériennes dans le cadre de la politique d'austérité visant à réduire les niveaux des importations, et ce suite à la dégringolade qu'ont connus les prix du pétrole à partir de 2014. Aussi, il convient de mettre en avant l'apport des importations dans les différents plans quinquennaux engagés depuis 1999 ayant eux aussi contribué à la croissance de l'économie du pays.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion générale

Nous sommes arrivés au terme de notre travail de recherche dont l'objectif majeur était d'analyser l'implication de la qualité des institutions dans la croissance économique en général et dans celle de l'économie algérienne en particulier. L'appréhension de la problématique principale de notre étude a nécessité le recours à une méthodologie qui se basait sur deux volets : Le premier consiste en un recensement de la littérature ayant traité le sujet de la recherche, alors que le deuxième volet consiste en une analyse comparative suivie d'une modélisation empirique traduisant notre problématique dans le cadre de l'économie algérienne durant la période allant de 1970 à 2016. À ce titre, la présente thèse propose un éclairage théorique du concept « Institution » et de « L'institutionnalisme » en tant que courant de pensée et une théorie à part entière, en présentant les différentes conceptualisations qui lui ont été attribuées dans les différentes sciences sociales. À travers cette thèse, nous avons pu mettre en lumière les canaux avec lesquels les institutions, grâce à leurs qualités, peuvent influencer sur la croissance économique ainsi que le rôle de l'ouverture dans la promotion de la croissance économique.

La vérification de nos hypothèses de départ dans le contexte de l'économie algérienne a nécessité l'analyse du développement de la politique économique du pays depuis son indépendance jusqu'à sa transition du socialisme au capitalisme. Cette analyse s'est appuyé, dans un premier temps, sur l'étude de l'implication du régime d'accumulation rentier dans la mise en œuvre de la stratégie algérienne de développement (S.A.D) durant la période du socialisme et d'avant la transition, qui repose sur une stratégie d'industrialisation centrée sur l'investissement dans les hydrocarbures et marquée par l'interventionnisme étatique et une planification autocentrée en tant que mode de régulation. Dans un second temps, nous avons proposé une lecture institutionnelle de la transition vers le capitalisme et le libre-échange à travers une analyse en termes de régulation et des réformes entreprises vers la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix. Cette lecture concerne notamment les réformes institutionnelles introduites dans le cadre du Plan d'Ajustement Structurel (P.A.S) ou à travers les commandements du Consensus de Washington engagés à partir de 1989, en particulier celles visant la libéralisation commerciale, la transition politique (la démocratisation du champ politique) et la privatisation.

Pour pouvoir déterminer l'implication de la qualité des institutions algériennes, notamment les institutions économiques et les institutions politiques, dans l'explication de la croissance économique du pays, nous avons aussi proposé un modèle économétrique qui traduit la variation du PIB par habitant algérien par la variation des exportations, des importations, du

stock du capital fixe, du niveau de la protection des droits de propriété, et du niveau de la démocratie. Les résultats de la modélisation économétrique nous ont permis de détecter les déterminants profonds de la croissance économique de l'Algérie, que nous avons comparés avec les résultats d'autres recherches ayant traité des thématiques similaires à la nôtre.

1. Les apports de la recherche

A l'issue de la revue de la littérature théorique et empirique, des analyses comparatives et de la modélisation économétrique que nous avons menée dans la présente thèse un ensemble d'éléments de conclusion, qui s'inscrivent dans la logique de répondre à notre problématique et de vérification de nos hypothèses de recherche, sont à relever. Ces conclusions vont nous permettre de nous situer, d'un côté, par rapport à nos objectifs et, de l'autre côté, par rapport à la théorie économique en la matière, en adoptant notre propre définition et compréhension de l'institutionnalisme. Ces éléments de conclusion sont développés comme suit :

Le survol des études de référence en matière d'institution et des théories ayant traité la question de l'institution, notamment la théorie des coûts de transaction, la théorie des conflits et la théorie de l'agence, nous a permis de constater que ce concept n'est pas propre à l'économie mais il renvoie à toutes les sciences sociales ; il se réfère avant tout à l'ensemble des codifications et des règles qui gèrent les conflits générés lors des interactions humaines en société qui sont regroupées, selon Douglas North (1990) sous les catégories d'institutions formelles et informelles. Cependant, la définition de ce terme (Institution) diffère d'une science à une autre ou d'une approche à une autre. En économie, les institutions représentent un cadre réglementaire, de régulation et d'arrangement, régissant les relations et les interactions économiques à l'interne comme à l'externe d'une économie.

L'économiste Ronald Coase. (1937) insiste sur le fait que l'institution trouve ses origines dans la théorie du coût de transaction, où la firme représente un arrangement entre le caractère opportuniste de l'être humain (l'entrepreneur) et le marché. L'étude de l'évolution de cette intermédiation de la firme, en tant que forme d'arrangement, a mis en avant les apports de la théorie des conflits et de l'agence dans le développement de la théorie institutionnelle. A ce titre, Rodrik et Subramanian (2003) insistent notamment sur l'importance d'un groupe particulier d'institutions, qui sont celles qui protègent les droits de propriété et garantissent l'exécution des contrats. Cette catégorie d'institutions est regroupées en institutions créatrices de marché puisqu'en leur absence, les marchés n'existent pas ou fonctionnent mal. À travers ce constat, nous pouvons comprendre que l'institution et en général « l'institutionnalisme » est un courant de pensée qui renvoie, dans toutes les sciences sociales, à une intermédiation sous

forme d'arrangement entre les acteurs économiques, politiques et sociaux pour créer un cadre d'arrangement réduisant les conflits d'intérêt et les incertitudes.

Les études récentes qui se sont penchées sur le rôle des institutions dans l'explication des disparités en termes de croissance entre les pays, ont mis en avant le rôle de la qualité des institutions politiques dans l'apparition des institutions économiques et dans la répartition des revenus (voir Daron Acemoglu. 2005). A ce titre, la mise en place d'un cadre institutionnel favorisant la croissance et le développement économique ne peut se réaliser en dehors de la sphère politique, où les décisions prises dans celle-ci auront des répercussions sur l'apparition des formes institutionnelles que ce soient économiques, politiques ou sociales. Par ailleurs, et dans une logique d'ouverture, d'intégration économique et du progrès technique, les institutions exercent des effets directs ou indirects sur la croissance économique (voir les travaux de Harry Bloch et al. (2004), Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003)) où les institutions, grâce à leur bonne qualité, assurent un environnement propice à la convergence et au développement économique ; où les bons niveaux de la qualité des institutions sont souvent conjugués à des niveaux de croissance économique élevés. Toutefois, la nature qualitative des institutions a rendu l'évaluation de leur qualité une tâche difficile et souvent subjective.

L'estimation et l'appréciation des niveaux de la qualité des institutions est réalisée par des organismes internationaux spécialisés suivant des critères et des grilles de perception évaluées à travers différentes échelles de mesure (Daniel Kaufmann, Institutional Profil Data base, Fraser Institute, Freedom House, Heritage Foundation etc). Ces critères sont regroupés selon Hali Edison (2005) sous trois catégories assez générales à savoir : *La qualité de la gestion des affaires publiques* (corruption, droits politiques, efficacité du secteur public et poids de la réglementation) ; *L'existence des lois protégeant les droits de propriété et leur application* ; *Les limites imposées aux dirigeants politiques*.

Pour ce qui est du cas spécifique à notre étude, l'analyse des stratégies de développement économique de l'Algérie, avant et après la transition, nous a permis de constater que la mise en œuvre desdites stratégies est toujours conditionnée par l'évolution des recettes pétrolières. Durant le socialisme, ou après la transition au capitalisme, la continuité ou l'arrêt d'une politique ou d'un plan économique dépend directement de l'évolution des cours du pétrole. Ce constat témoigne de la grande vulnérabilité de l'économie algérienne à l'égard des risques et des chocs extérieurs d'un côté, et l'échec des autorités publiques à maîtriser cette vulnérabilité et faire sortir l'économie de l'emprise des hydrocarbures de l'autre côté.

La chute du socialisme vers la fin des années quatre-vingt, qui a coïncidé avec le contre choc pétrolier de 1986 conjuguée à la crise de l'endettement extérieur avaient révélé des déséquilibres macroéconomiques profonds nécessitant des réformes dont les conséquences étaient la transition au capitalisme et au libre-échange. Ces réformes ont touché, en grande partie, la sphère politique, le commerce extérieur et la privatisation. Cette dernière (la privatisation) représente un revirement dans la gestion des droits de propriété en Algérie qui étaient, en grande partie, des propriétés publiques durant la période d'avant la transition et dont la gestion était dominée par l'Etat (Gestion centralisée).

Les réformes économiques et politiques qu'a connues l'Algérie vers la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix (1988-1991), ou dans le cadre du P.A.S (1994-1998) se sont heurtés à des conditions sécuritaires difficiles qu'a traversées le pays durant les années quatre-vingt-dix. Ces conditions sont caractérisées notamment par une guerre civile et une instabilité politique sans précédent, étant aussi alourdie par la diminution des recettes pétrolières épuisées par le service de la dette. Cette conjoncture a fait que tout équilibre macroéconomique en Algérie est directement lié à l'évolution des recettes réalisées grâce aux hydrocarbures. Ce constat est vérifié après le retour de quasiment tous les indicateurs de la santé économique de l'Algérie à des niveaux appréciables entre 1999 et 2014 suite au retour des cours du pétrole à des niveaux très appréciables. Le contre choc pétrolier de 2014 (la dégringolade des prix du pétrole à partir du mois de juin 2014) a remis en avant le niveau de vulnérabilité de l'économie algérienne et sa forte exposition aux chocs extérieurs.

Nous avons aussi proposé, à travers cette thèse, le suivi de l'évolution des notations et des appréciations accordées à l'Algérie par des organismes mondiaux spécialisés dans l'évaluation et l'appréciation de la qualité des institutions (notamment la base de données de Daniel Kaufmann, International Country Risk Guide, Fraser Institute et les notations de la banque mondiale concernant la facilité à faire des affaires (les rapports Doing Business)). La comparaison des différentes notations accordées à l'Algérie avec celles de ses pays voisins (Tunisie, Maroc, Egypte), de la France, de la moyenne des pays de l'OCDE ainsi que la moyenne des pays de la région MENA, révèle un très faible niveau de la qualité des institutions algériennes (politique et économique). La qualité des institutions au Maroc est mieux appréciée parmi les pays de l'Afrique du Nord pour que vienne la Tunisie en deuxième position et l'Egypte et puis l'Algérie en dernière position. Par ailleurs, les notations de facilitation à faire des affaires proposées par la banque mondiale dans ses rapports annuels (Doing Business) révèlent, elles aussi, la faiblesse du climat des affaires en Algérie à tirer des investissements et

à assainir un environnement propice pour l'entrepreneuriat ; ces notations, sur les dix domaines proposés par la banque mondiale, ont révélé une classification en bas du classement des pays constituant la base de données de la banque mondiale. Selon le dernier rapport de Doing Business, sur les 190 pays constituant la base de données de la banque mondiale, l'Algérie est classée au 157^{ème} rang, derrière le Maroc (53^{ème}) et la Tunisie (78^{ème}), et derrière même les pays subsahariens tels que le Niger, le Mali et la Mauritanie classés (132^{ème}), (148^{ème}), et (152^{ème}) respectivement. Ce classement témoigne d'une rigidité et de la bureaucratie dans l'appareil administratif, créant une lenteur dans la gestion des affaires. Ce climat défavorable nourrit la corruption et dissuade les investisseurs, locaux ou étrangers, à investir en Algérie.

Pour vérifier nos hypothèses de recherche, nous avons proposé une modélisation de la croissance économique de l'Algérie, où les résultats obtenus confirment ceux trouvés par Dollar et Kraay (2003), Mehidi K. et Oukaci K.(2016), Ait Bara H. et Oukaci K(2020), Maamri M. et Ifourah H. (2016) qui ont défendu la thèse selon laquelle la bonne qualité des institutions est liée à des niveaux élevés de croissance économique (une relation positive entre la qualité des institutions et les niveaux de croissance économique). De ce fait, les faibles niveaux de la qualité des institutions algériennes n'ont pas pu jouer en faveur de la croissance économique du pays. L'étude a montré que les seuls facteurs déterminants de la croissance économique de l'Algérie sont, incontestablement, les exportations et les importations, ce qui peut être rapproché à l'ouverture économique. Cette relation reste valable sur le long comme sur le court terme, bien que sur le court terme ce sont les exportations qui ont le plus d'effets sur la croissance économique alors que ces effets diminuent sur le long terme en faveur des importations tout en restant significatifs dans les deux cas. Toutefois, le poids dominant des exportations en hydrocarbures dans le total des exportations témoigne d'une forte vulnérabilité à l'égard des chocs extérieurs et peut biaiser toute interprétation positive en faveur de l'ouverture économique.

Le constat général tiré de l'analyse de l'évolution de la politique économique de l'Algérie combinée avec les premiers résultats de notre étude empirique permet d'affirmer notre première hypothèse qui stipule : ***Le mode d'accumulation rentier de l'économie algérienne a fait que tout équilibre macroéconomique de l'Algérie est directement lié aux exportations des hydrocarbures, qui financent les importations. Ceci dit, la croissance économique de l'Algérie peut être exprimée par seuls les exportations et d'un degré moindre par les importations.***

Par ailleurs, l'étude a pu déterminer les canaux d'influence des variables de notre modèle sur la croissance économique de l'Algérie. Grâce aux résultats du test de Toda et Yamamoto pour la causalité de long terme, deux relations bidirectionnelles mettant en avant l'apport de l'ouverture dans la croissance économique ont été fixées ; la première étant entre les exportations et le PIB par habitant, alors que la seconde est entre les importations et les exportations. Ces deux relations défendent l'existence des effets d'externalité des importations grâce aux différents plans d'investissement lancés dans le cadre de la stratégie algérienne de développement (S.A.D) ou dans les différents plans économiques adoptés à partir de 1999. Toutefois, le test a aussi révélé l'existence des relations de causalité unidirectionnelle allant, d'un côté ; du stock de capital fixe, le niveau de la démocratie et la qualité des droits de propriété vers les exportations, et du niveau de la démocratie vers la qualité des droits de propriété de l'autre côté ainsi qu'entre les importations vers le stock du capital fixe. Ces résultats confirment ceux trouvés par Clague et al. (1996) et Acemoglu, Johnson et Robinson (2005) qui ont démontré l'existence d'une relation de causalité entre le niveau de la démocratie et l'indice des institutions de droits de propriété privée.

Ce résultat nous a permis aussi de confirmer notre deuxième hypothèse qui stipule que : ***La qualité des droits de propriété et les niveaux de la démocratie affectent indirectement la croissance économique de l'Algérie à travers les exportations. Cette hypothèse s'appuie principalement sur les résultats des études de Clague et al. (1996), Harry Bloch, et al (2004) qui défendent l'hypothèse selon laquelle les institutions ont des effets directs ou indirects sur la croissance économique. Les effets indirectes sont exercés d'abord sur les facteurs traditionnels de la croissance (le capital fixe, le capital humain, le commerce extérieurs etc.).***

Les résultats de notre étude empirique réfutent ceux retrouvés par Rodriguez et Rodrik D. (2001) qui stipulent que le commerce n'a pas d'effets directs sur la croissance économique et concordent avec les résultats des études des auteurs tels que Doucouliagos, U. (2008), Papaioannou et Siourounis. (2008), Tavares W. (2001) selon lesquels la démocratie, en tant que mesure de la qualité des institutions politiques, agit indirectement sur la croissance à travers les autres facteurs tels, le capital humain, et la stabilité politique et le capital fixe. Tavares W. (2001) réfute l'existence de lien de causalité entre la démocratie et le capital fixe, ce qui est réfuté par notre étude où le sens de causalité unidirectionnel entre la démocratie et le stock du capital fixe est déterminé.

Ces résultats obtenus dans le cadre de l'étude empirique ont permis ***d'affirmer notre troisième et dernière hypothèse, selon laquelle les institutions algériennes ne constituent pas un facteur***

déterminant de sa croissance économique à cause de leurs mauvaises qualités, alors que les facteurs de l'ouverture économique (les exportations et/ou les importations) sont les seuls facteurs dont les effets sont positifs et significatifs sur la croissance économique de l'Algérie.

Malgré leurs effets négligeables, les droits de propriété et la démocratie ne constituent pas des facteurs déterminants des variations de la croissance économique de l'Algérie, que ce soit sur le court terme comme sur le long terme. Ceci s'explique, en grande partie, par leur faible niveau de qualité et par la nature rentière de l'économie Algérienne et dont les institutions ne parviennent pas à instaurer un climat d'affaire propice à la création de richesse et à l'entrepreneuriat (voir les notations de Doing Business, chapitre IV, section III). Ceci s'ajoute à l'absence d'un climat favorisant l'État de droit et la démocratie qui se traduit par la mauvaise qualité des institutions politiques en Algérie mesurée par le niveau de la démocratie.

2. Les recommandations de la recherche

Après avoir présenté les éléments de conclusion, la présente étude propose une série de recommandations que nous jugeons utiles pour remédier à la faiblesse de la qualité des institutions algériennes et parvenir à faire hisser les taux de croissance économique.

- Diversifier les exportations de sorte à réduire la vulnérabilité de l'économie algérienne. Cette diversification doit s'inscrire dans une logique de long terme où d'autres secteurs créateurs de richesse, à l'exemple de l'agriculture, la pêche, le tourisme et l'industrie, pourront constituer la nouvelle locomotive pour une relance économique.
- Rationaliser les dépenses publiques en ciblant les secteurs prometteurs et créateurs de richesses. Ce ciblage permettra de réduire les dépenses superflues allouées à certains secteurs dans le cadre des différents mécanismes d'aide à la création d'entreprises.
- Réduire, voire éliminer les obstacles bureaucratiques à la création de nouvelles entreprises (P.M.E), et le lancement de nouveaux investissements (P.M.I).
- Instaurer le principe de L'Etat droit, par la voie de la justice et ses différentes instances légales, faire respecter les lois, la protection des droits de propriété et la concrétisation de la démocratie et lutter contre la corruption. Cette démarche va servir dans l'appréciation de la qualité des institutions et de la facilité à faire des affaires en Algérie. Ces notations accordées par les organismes mondiaux vont permettre d'attirer plus d'investissements directs étrangers (I.D.E), et par conséquent promouvoir l'économie domestique.

3. Les limites de la recherche :

La thèse que nous proposons recèle quelques limites liées en premier lieu à la nature des données utilisées dans la partie pratique. Dans notre cas, nous nous sommes référés à des mesures de la qualité des droits de propriété (selon la base de données de Fraser Institute), qui nous procure des données continues depuis 1995 et des données en quinquennat pour les années antérieures. L'estimation des données intermédiaires (données manquantes) par la technique des Moindres Carrées Ordinaires (MCO), peut affaiblir la force de prévision de la série (Droit de propriété). Aussi, la fixation des valeurs de la variable Démocratie, vue l'existence des valeurs nulles et qui n'admettent pas l'introduction du logarithme, peut aussi altérer la robustesse du modèle proposé.

4. Les autres voies de recherche

Les limites de cette recherche peuvent constituer des pistes prometteuses pour les futures recherches. A cet effet, nous proposons de soumettre la problématique de l'apport de la qualité des institutions dans la politique d'ouverture et de croissance économique de l'Algérie dans un contexte de réformes, politiques et économiques. Pour ce faire, nous proposons de scinder la période de l'étude empirique en deux sous périodes : la première allant de 1970 à 1989, alors que la seconde allant de 1990 à 2016 (éventuellement 2020 selon la disponibilité des données). L'appréhension de cette étude dans cette nouvelle conception va, principalement, mettre en exergue l'apport du caractère autocratique du système politique algérien avant la transition, et son caractère démocratique dans la période d'après 1989. Cette piste de recherche que nous proposons pourrait utiliser des données de la base de POLITY IV pour l'autocratie (Les données proposées par cette base sont toutes positives) et comparer les résultats de l'apport de la nature du système politique dans la croissance économique de l'Algérie. De même, il nous paraît intéressant d'estimer le même modèle dans le cadre d'étude en panel, et dans le contexte de pays exportateurs de pétrole. L'intérêt d'une telle étude est de savoir si le caractère rentier d'une économie est synonyme de la faiblesse de ses institutions.

LA BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie

A- Les articles

- Acemoglu D. (2003). Why not a Political Coase Theorem? Social Conflict, Commitment, and Politics. *Journal of Comparative Economics*, PP. 620–652
- Acemoglu, D., Johnson, S. and Robinson, J.A (2002), Reversal of fortune: geography and institutions in the making of the modern world income distribution. *Quarterly Journal of Economics* 117(4), PP. 1231–94.
- Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, James A. (2001). The Colonial Origins of Comparative Development : An Empirical Investigation. *The American Economic Review* 91 (5), 1369-1401.
- Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J. and Thaicharoen, Y. (2003), Institutional causes, macroeconomic symptoms: volatility, crises and growth. *Journal of Monetary Economics* 50, PP.49–123.
- Ait Bara H. et Oukaci K. (2020), Institutions, ouverture et croissance économique, Analyse en composantes principales, *Revue nouvelle économie*, Vol 11, N°02, PP. 305-326
- André Lecours (2002), L’approche néo-institutionnaliste en science : Unité ou diversité, *Revue Politique et société*, Volume 21, N° 3, P01-19.
- Annick Steta (2008). D'où vient la croissance économique ?, *Revue des Deux Monde*, PP 68-73.
- Badry Hechmy (2016), Cointegration entre corruption et croissance économique à travers le canal de l’investissement : Evidence empirique moyennant l’approche ‘ARDL Bound Testing’ dans le cas de la Tunisie, *European scientific journal*, vol.12, No.16, PP 424- 442.
- Balassa, B. 1978. Exports and Economic Growth: further evidence. *Journal of development economics*, 05 (02).181-189.
- Barro R.J (1990), Government Spending in a simple model of endogenous growth, *Journal of Political economy*, Vol 98, N°5, PP. 103-125.
- Barro, R. 1991. Economic Growth in Cross Section Countries. *Quarterly Journal of Economics*, 106. 407-433
- Bellal Samir (2010). La régulation monétaire en Algérie (1990 - 2007). *Revue du chercheur*. PP.15-24. halshs-00602149
- Bellal Samir (2015). Une lecture régulationniste de la crise du régime rentier d’accumulation en Algérie, Communication présentée au colloque international sur La théorie de la régulation à l’épreuve de la crise, Paris. P07.
- Bellal Samir (2011). Problématique du changement institutionnel en Algérie : une lecture en termes de régulation. *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, Nouvelle série, (01), PP.43-71.
- Bouhou, K. (2009). L’Algérie des réformes économiques : Un goût d’inachevé. *Revue Politique étrangère*, Institut français des relations internationales, N°02. PP. 323-335.
- Bouyacoub, A. (2001). Entreprises publiques, Ajustement structurel et privatisations. *Revue Les cahiers du CREAD*, N° 57, PP. 75-91

- Boyer R. (2003), Les institutions dans la théorie de la régulation, Cahiers d'économie Politique, 44(1), 79-101.
- Brahim El Morchid (2010), La qualité des institutions constitue-t-elle une barrière à la relance économique ? Application à un échantillon de pays africains, communication présentée à la conférence sur la renaissance et la relance des économies africaines, Dar Es Salam, Tanzanie.
- Brousseau E. (1989), L'approche néo institutionnelle des coûts de transaction, revue française de l'économie, Vol 4, N°4, PP. 123-166
- Bruno Théret (1988), La place de l'Etat dans la théorie de la régulation, Revue Critique et repositionnement à la lumière de l'histoire. Recherches & Régulation Working Papers, PP 01-66.
- Chaïb Bounoua (1997), quelques appréciations sur les réformes économiques en Algérie, Revue Les cahiers du CREAD, PP. 27-38.
- Chevallier J. (2004). L'Etat régulateur, revue française d'administration publique, N° 111, PP. 473-482.
- Choual Imed Eddine (2015). Aperçu de la politique budgétaire de l'Algérie « 1962-2015 », Djadid El-iktissad Review. Vol 10, PP 02-19.
- Chong, A., et César, C. (2000). Causality and Feedback between Institutional Measures and Economic Growth. Economics and Politics 12 (1): PP 69-81.
- Christian Barrère (2001). Pour une critique des droits de propriétés, Revue Actuel Marx, Laboratoire Ceras- EDJ, Université de Reims, PP 11-45.
- Christian Palloix (1980). Industrialisation et financement lors des deux plans quadriennaux (1970-1977), Revue Tiers Monde, Vol21, N° 83, P531-555.
- Christian Palloix (2002). A propos de la distinction entre institution et organisation chez les institutionnalistes : apports et limites, revue Economie & Institutions, N°01. PP. 67-98
- Clague, C.; Keefer, P.; Knack, S. (1996). Property and Contract Rights in Autocracies and Democracies. Journal of Economic Growth 1 (2) : 243-276
- Coase, R. H. (1960). The Problem of Social Cost. Journal of Law and Economics 3 (1): 01- 44.
- Coase, R. H. (1937). The Nature of the Firm. Revue Economica, 16 (4): 386-405.
- Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003), La primauté des institutions, revue Finances & Développement, PP 31-34.
- Daniel Kaufmann, Kraay et Pablo Zoido-Lobaton (1999), aggregating government indicators, Policy research working paper, N° 20195, The World Bank Development Research Group Macroeconomics and Growth and World Bank Institute Governance, Regulation and Finance.
- Denis de Crombrughe et al (2009), Institutional Profiles Database III, Présentation de la base de données Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009).
- Di Maggio Paul J (1998), The New Institutionalisms : Avenues of Collaboration, Journal of Institutional and Theoretical Economics (JITE) / Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft, Vol. 154, No. 04, PP. 696-705
- Di Maggio Paul J., Powell Walter W (1997). Le néo-institutionnalisme dans l'analyse des organisations. Revue Politix, Vol. 10, N° 40, PP. 113-154.

- Diamond, J., Morlino, L. (2004). The Quality of Democracy: An Overview. *Journal of Democracy*, pp. 20-31.
- Dimitri Uzunidis. (2005). Les pays en développement face au « consensus de Washington ». *Histoire et avenir AFRI, Volume VI, Economie politique internationale*, PP 865-879.
- Dollar, D. and Art Kraay A. (2003a). Institution, Trade and Growth. *Journal of Monetary Economics*.50:133-162.
- Dollar, D. Kraay, A (2004), Trade, growth and Poverty, *the economic Journal*, 114 (493), 22-49.
- Doucouliagos, U. (2008). Democracy and Economic Growth: A Meta-Analysis. *American Journal of Political Science*, PP. 61-83
- Ekkehard Ernest (2003), La place des institutions dans la théorie de la croissance: de la théorie de la régulation aux complémentarités institutionnelles, Document de la banque centrale Européenne,
- Engle, R.F. Granger C.W.J. (1987), « Cointegration and error correction representation: Estimation and testing », *revue Econometrica*, vol.55, n°2, PP. 251-276.
- Feder, G. (1982). On Exports and Economic growth. *Journal of development Economics*. (12) 03: 59-73.
- Feenstra, R C., Robert I. Marcel P. T (2015), "The Next Generation of the Penn World Table" *American Economic Review*, 105(10), 3150-3182
- Frankel, J. Roomer, D. (1999). Does Trade cause Growth?, *The American Economic Review*, 89, 379-399.
- Gary d. Libecap (1986). Property rights in economic history: Implications for research, explorations in economic history, Economics Department and Karleller center, University of Arizona, 23, PP 227-252.
- Grosman and Helpman. (1991). Endogenous Product Cycles, *Economic Journal*, (101): 1229-1241.
- Gwenaëlle Otondo Et Dimitri Uzunidis (2011). Le renouveau des théories de développement institutions et bonne gouvernance, *revue Recherches internationales*, N° 90, PP. 9-30
- Hamamda Mohamed Tahar (2011), Privatisation des entreprises publiques en Algérie, *Revue Géoéconomie*, Vol 01, N° 56. PP 133-157.
- Hali Edison (2003). Qualité des institutions et résultats économiques Un lien vraiment étroit ? *Revue Finances & Développement*, PP 35-37.
- Hall Peter A., Taylor Rosemary C. R (1997). La science politique et les trois néo-institutionnalismes. *Revue française de science politique*, 47^e année, N°3 (4). pp. 469-496.
- Hall Peter and Rosemary C. R. Taylor (1996). Political Science and the Three New Institutionalism. *Political Studies*, vol. 44, PP 936-957
- Hammami S, Chakroun M. (2009). Gouvernance, qualité des institutions, et attractivité des IDE. *Les Annales de l'Université Valahia de Târgoviște, Section Sciences économiques*, N° 23.

- Harry Bloch, Sam Hak Kan Tang (2004). Deep determinants of economic growth: Institutions, geography and openness to trade, *Progress in Development Studies* 4,3 (2004) pp. 245–255
- Ihaddadane A. (2006). Problématique de la privatisation des entreprises publiques « Cas des entreprises publiques algériennes ». *Revue des réformes économiques et intégration en économie mondiale*, N°01, P 49-76.
- Irwin, D. A et Tervio, M. (2000). Does trade raise income? Evidence from the twentieth century, NBER working paper N° 7745, Cambridge University.
- Jaouad O. et Youssef J. (2016). L’impact des dépenses publiques sur la croissance économique au Maroc : Application de l’approche ARDL, *International Journal of Innovation and Applied Studies* Vol. 16 N°02. PP. 444-455.
- Jean Philippe Colin (1990). Regard sur l’institutionnalisme américain, *cahier des sciences humaines*, 26 (03), PP 365-377.
- Jonas Kibala Kuma (2018). Modélisation ARDL, Test de Cointégration aux bornes et Approche de Toda- Yamamoto : éléments de théorie et pratiques sur logiciels. Congo-Kinshasa.. cel-01766214, <https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-01766214>
- Kaufmann, D., et Kraay, A. (2002). Growth without Governance. *Economica* 3 (1), PP. 169-215.
- La Porta, R. et al. (1999). The Quality of Government. *Journal of Law, Economics and Organization* 15 (1): 222-79.
- Laver M. Shepsle K.A. (1990). Coalitions and Cabinet Government», *American Political Science Review*, 84, PP 843-890
- Lawrence and Weinstein. (1999). Trade and Growth: Import-led or Export-led? Evidence from Japan and Korea. Working Paper Series. National Bureau of Economic Research (NBER), Cambridge University, MA 02138.
- Levine and Renelt. (1992). A Sensitivity Analysis of Cross-Country Growth Regressions. *The American Economic Review*. (82) 04: 942-963.
- Lucas R.E. (1988). On the Mechanics of Economics Development, *Journal of Monetary Economics*, Vol 22, PP 03-42.
- Malawi, A I. (2006). The effects of Gross Fixed Capital Formulation and Money Supply on Economic Activity (A Time Series Analysis). *Tishreen University Journal for Studies and Scientific Research, Economic and Legal Sciences Series*, (28) 03, PP 243-256.
- Mankiw, G. Romer, D and Weil, D (1992). Contribution to Empirics of Economic Growth. *Quarterly journal of Economic*. 107: 407-438.
- Marco Giugni (2002), Ancien et nouvel institutionnalisme dans l’étude de la politique contestataire, *revue Politique et société*, Vol 21, N° 3, PP 69-90
- Mayntz Renate, Scharpf Fritz W (2001). L’institutionnalisme centré sur les acteurs. *Revue Politix*, vol. 14, N°55, PP. 95-123.
- Mehdi Abbas (2012). L’ouverture commerciale de l’Algérie, Apports et limites d’une approche d’économie politique du protectionnisme, *Revue Tiers Monde*, N° 210, V02, PP. 51-68.
- Mehidi K, Oukaci K. (2016), Réformes et croissance économique : Quel rôle pour les institutions, *Revue MECAS, Université de Tlemcen*, N° 16, 69-86.

- Mehidi K, Oukaci K. (2020), Impact des institutions sur le développement financier : cas de l'Algérie (1970-2015), revue *Domaine*, V03, N° 04. P. 219-230.
- Menard Claude. (2003), « L'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats », *Cahiers d'économie Politique/ Papers in Political Economy*1 N° 44, PP. 103-118.
- Mezuaghi Mihoub (2015). L'économie algérienne : Chronique d'une crise permanente. *Revue Politique Etrangère*, Institut français des relations internationales, N°03, PP. 17-29. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-3-page-17.htm>
- Michaely, M. (1977). Exports and growth, an empirical investigation. *Journal of Development Economics*, 41: 49-53.
- Mushtaq H. Khan. (2002) Draft of paper for World Bank ABCDE Conference, Oslo 24-26 June 2002.
- North, D C. (1994), Economic Performance Through Time, *American Economic Review*, Vol 84, N°3, PP. 359-368
- North, D C. et al (2009). Apprentissage, institutions et performance économique, revue *L'année sociologique*, volume 59, N° 02, PP 469-492
- North, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, New York.
- Papaioannou, S. (2008). Democratization and growth. *The Economic Journal* 118, PP. 1520–1551.
- Patrick Pelletier (2010), Le néo-institutionnalisme sociologique en tant qu'ancrage théorique à la compréhension des arrangements institutionnels liés aux pratiques de Gouvernance, Document de travail, Centre de recherche sur la gouvernance (Cergo), Québec, CANADA.
- Patrick, A, Stribu, C. (2004), Relationship between trade liberalization, Economic growth and trade balance; An econometric investigation. HWWA discussion paper. Hamburg Institute of international economics.
- Pesaran, M.H., Shin Y. Smith R.J. (2001), « Bounds Testing Approaches to the Analysis of Level Relationships », *Journal of Applied Econometrics*, Vol.16, N°3, PP. 289-326
- Peter, K. Eisinger (1973). The Conditions of Protest Behavior in American Cities, *American Political Science Review*, vol. 67, 1973, PP. 11-28
- Roberto Rizza (2008), Néo-institutionnalisme sociologique et nouvelle sociologie économique : quelles relations ? », *Revue Interventions économiques*, N°38, PP01-22.
- Rodriguez F and Rodrik D. (2001). Trade Policy and Economic Growth: A Skeptic's Guide to the Cross-National Evidence, in Ben S. Bernanke and Kenneth Rogoff, eds., *NBER Macroeconomics Annual 2000* (Cambridge, MA: MIT Press, 2001).
- Rodrik, D. Subramanian, A and Francesco. T, (2004) Institutions rule: The primacy of institutions over geography and integration in economic development, *Journal of Economic Growth*, 9, PP131–165.
- Roger Frydman (2003). Présentation *Cahiers d'économie Politique*, *Papers in Political Economy*, 01, N° 44, PP. 01-16.
- Romer P. (1986), Increasing Returns and Long Run Growth, *Journal of Political Economy*, V94, N°5, PP. 1002-1037.

- Romer P. (1986), Increasing Returns and Long Run Growth, *Journal of Political Economy*, vol 94, octobre, N° 05, PP. 1002-1037.
- Seymour Martin Lipset (1959), Some Social Requisites of Democracy: Economic Development and Political Legitimacy, *The American Political Science Review*, Vol. 53, No. 10, PP. 69-105.
- Souag Ali et Al (2016). L'emploi informel en Algérie : tendances et caractéristiques (2001-2010), *Revue MECAS*, N°12.
- Solow, R.M (1956), A Contribution to the Theory of Economic Growth, *Quarterly Journal of Economics*, Vol 70, N°01, PP. 65-94
- Talahit, F. (2000). La réforme bancaire et financière en Algérie, *Les cahiers du CREAD*, N°52, PP. 93-122
- Talahite F. (2006), L'économie algérienne depuis 1962 : Le poids croissant des hydrocarbures, *Tendances économiques*, *Revue Afkar*, PP. 82-85.
- Talahite, F. (2008). Trois approches néo-institutionnelles du développement dans le monde musulman : D.C. North, A. Greif, T. Kuran. Texte présenté à l'école thématique du CNRS" Les méthodes de l'analyse institutionnelle.
- Talahite, F. (2012), 25 ans de transformation post- socialiste en Algérie, *revue tiers monde*, N° 210, PP 07-12
- Talahite, F. (2016), Désindustrialisation et industrialisation en Algérie, *Le rocher de Sisyphe*, *Revue Outre Terre*, N°47, PP 130-151.
- Tavares, W. (2001). How democracy affects growth. *European Economic Review* 45, PP. 1341–1378.
- Thiebault J.L. (2011). Comment les pays émergents se sont-ils développés économiquement ? La perspective de l'économie politique. *Revue internationale de politique comparée*, Vol (18) N°03. PP. 11-46.
- Tyler, W. (1981). Growth and export expansion in developing countries: some empirical evidence. *Journal of development economics*, 9: 122-130.
- Wladimir Andresff (2009), Réformes, Libéralisation, Privatisation en Algérie, Point de vue d'un outsider en 1988-1994, *Revue confluences Méditerranée*, N° 71 (09), PP. 41-62.
- Zourdani Safia. (2018), L'efficacité des réformes économiques sur l'emploi et le chômage en Algérien, *Revue du droit et des sciences sociales*, Vol 01 N°34, PP 461-169.

B- Les ouvrages

- Berger P, et Luckmann T. (2006), *La construction sociale de la réalité*. Edition Armand Colin, 2^{ème} Edition, Paris, France.
- Bernard Chavance, (2007), *L'économie Institutionnelle*, Éditions La Découverte, Paris, France.
- Boumeziane Smaïl. (1994), *Le Mal Algérien : économie politique d'une transition inachevée, 1962-1994*, Ed Fayard, Paris, France.
- Bouyakoub A. (2001), *La politique industrielle : état des lieux et perspectives*, Chapitre d'un livre collectif intitulé : *Où va l'Algérie*, Institut de recherches et d'études sur les mondes

arabes et musulmans, Karthala, Alger : PP. 185-205. Disponible sur : <https://books.openedition.org/iremam/406?lang=fr>

- Boyer R. (2004). Economie politique des capitalismes, Théorie de la régulation et des crises. Edition la Découverte, Collection Grands Repères, Manuels, Paris, France
- Brahim, A. (1991). L'Economie algérienne, Office des Publication Universitaire, Alger, Algérie.
- Brulé J.C et fontaine J (1986), L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire, OPU, Alger.
- Dictionnaire des politiques publiques, Presses des Sciences Politiques (P.E.N.S.P) 3^{ème} édition, P. 368.
- Edwin Amenta and Kelly M. Ramsey (2010), Institutional Theory, Handbook of Politics: State and Society in Global Perspective, Handbooks of Sociology and Social Research, Springer Science Business Media.
- François Duboef (1999). Introduction aux théories économiques, édition la découverte, Paris, France.
- François Perroux (1961). L'économie du XX-ème siècle, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, France
- Gerard Duchene, et al (2009). Macroéconomie, édition Person Education, Paris.
- Lamiri A. (2013). La décennie de la dernière chance : Emergence ou Déchéance de l'économie Algérienne ?, CHIHAB Edition, Alger.
- Marc Montoussé (2002). Nouvelles théories économique, clés de lectures, Edition Thèmes et Débats, Paris, France.
- North, D. C. (1990) Institutions, Institutional Change, and Economic Performance. Cambridge: Cambridge University Press, United Kingdom.
- North, Douglass C. and Robert P. Thomas (1973). The Rise of the Western World: A New Economic History, Cambridge University Press, Cambridge United Kingdom.
- Ouchichi Mourad, (2014), Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie, Editions DECLIC, Bejaia, Algérie.
- Paul Krugman et Robin Wellls. (2016), Macroéconomie, traduction de la quatrième édition américaine par Laurent Bachler, 3eme édition, édition ouvertures économiques, Paris, France
- Schumpeter, J. (1942). Capitalism, Socialism, and Democracy. New York: Harper & Row. United states of America.
- Dahmani Ahmed (2002), L'économie de l'Algérie, édition Karthala, Alger, Algérie.

C- Les Thèses

- Abbas Amina, (2015). Efficacité et limites de la politique économique et conjoncture dans un modèle de type MUNDELL-FLEMING: Etude économétrique sur l'Algérie, Thèse de doctorat Es Sciences Economiques, Option Finance, Université Abou-Bakr Belkaid, Tlemcen.

- Abdoul, G. M (2010), Institutions et Développement : Analyse des effets macroéconomiques des institutions et de réformes institutionnelles dans les pays en développement, thèse de doctorat, Sciences de l'Homme et Société. Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I France.
- Achour Tani Yamna (2014). L'analyse de la croissance économique en Algérie, Thèse de doctorant en Sciences économiques, Université de Tlemcen.
- Amarouche Ahcen (2004), Libéralisation économique et problèmes de la transition en Algérie. Thèse de doctorat en sciences économiques, Mention Analyse et histoire économique des institutions et des organisations, Université Lumière Lyon 2, France.
- Bellil, K. (2018). Stratégies de régulation et concurrence : quel impact sur la filière lait en Algérie ? Thèse de Doctorat en Sciences économique, Université de Bejaia, Algérie
- Ji-Yong Lee (2011), la gouvernance d'entreprise et l'hybridation : le cas de l'Asie, thèse de doctorat, école doctorale de sciences économiques, gestion et démographie (e.d. 42), Université Montesquieu, Bordeaux IV, France.
- Lootvoet E. (2009). Approche institutionnelle de l'influence et de la sensibilité des organisations : le cas de l'adoption des pratiques visant à réduire les infections nosocomiales dans les établissements de soins français, thèse de doctorat en sciences de gestion, école des hautes études commerciales de paris.
- Mehidi Kahina (2017), Transition économique, qualité des institutions et vulnérabilité face aux chocs externes : Cas de l'Algérie, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Faculté : Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Département : Sciences Economiques, université de Bejaia.
- Ouchichi M (2011). L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie. Thèse de doctorat en Sciences politiques, Université Lumière Lyon 2, France
- Rachid Mira (2015), Économie politique de l'industrialisation en Algérie : Analyse institutionnelle en longue période, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Sorbonne Paris 13, France.
- Talahite, F. (2010). Reformes et transformations économiques en Algérie, Rapport en vue de l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger des recherches, Université de Paris-nord. P08.

D- Rapports, Annuaires et textes de loi

- Algérie, le plan de développement 1985-1989 et les perspectives à moyen et long terme, Rapport de la banque mondiale, N° 6607-AL du 30/09/1987. Division Générale des opérations pour le Maghreb, Bureau Régional Europe Moyen Orient et Afrique du Nord.
- Annuaires statistiques, ONS, Activité, emploi et chômage, N° 653, 4eme trimestre 2013.
- Annuaires statistiques, ONS, Activité, emploi et chômage N° 763, Septembre 2016.
- Algérie, 2eme rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement, Ministère des affaires étrangères ; 2010.
- A la recherche d'un investissement public de qualité, Rapport de la banque mondiale N° 36270, (2007).

- BAFD/OCDE (2003), Document de la banque mondiale, Algérie, Perspectives économiques en Afrique, PP. 77-87.
- Bulletin d'information statistique N°35, Ministère de l'Industrie et des Mines Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes et des Systèmes d'Information.
- DSCN-SEP, Mémoire de la banque mondiale, 1978 : Rubrique économique, Annuaire de l'Afrique du nord (1979).
- Direction générale de trésor, 2011, l'Algérie le plan d'investissements publics 2010-2014, Publication des services économique.
- La loi N°16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement (Journal Officiel N°46 du 03/08/2016).
- Loi N° 87-19 du 8 décembre 1987 déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et fixant les droits et obligations des producteurs. Journal officiel, 1987-12-09, PP. 1253-1257.
- Loi N° 88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques. Journal officiel, 1988-01-13, no 2, PP. 18-23
- Loi N° 88-02 du 12 janvier 1988 relative à la planification. Journal officiel, 1988-01-13, N° 2, PP. 24-27.
- Loi N° 88-06 du 12 janvier 1988 modifiant et complétant la loi no 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit. Journal officiel, 1988-01-13, N° 2, PP. 34-35.
- Loi n° 89-11 du 5 juillet 1989 relative aux associations à caractère politique. Journal officiel, 1989-07-05, N° 27, PP. 604-607
- Loi N° 89-12 du 5 juillet 1989 relative aux prix ; Journal officiel, 1989-07-05, N° 27, PP,
- Loi N° 17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la Petite et Moyenne Entreprise (PME) Journal Officiel N°02 du 11 /01/2017, textes d'application (Journal officiel n° 16 du 8 mars 2017)
- Michel N. (1978), chronique économique Algérie, Annuaire de l'Afrique du Nord, P. 433-467.
- Michel N. (1979), Chronique économique : Algérie, Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre National Français de la Recherche Scientifique, Paris, Editions du CNRS, PP. 579-607.
- Ministère de l'industrie et la promotion de la PME, Revue n°1, janvier 2011, P. 03
- Mohamed Saïb MUSETTE et al (2003). Marché du travail et emploi en Algérie, éléments pour une politique nationale de l'emploi. Document pour le Programme des emplois en Afrique Organisation Internationale de Travail (OIT)
- OCDE (2004), « Les questions clés », Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel, Accès en ligne à l'adresse : [http : //www.oecd.org/dataoecd/37/61/31719048.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/37/61/31719048.pdf), PP. 61-62.
- Olivier M. (1985.a), Industrie et stratégie de développement en Algérie, Bilan de la période 1967-1979 et perspective de bilan 1980-1984, Annuaire de l'Afrique du nord. PP. 459-487.
- Ollivier M. (1985.b), Economie Algérienne, vingt ans après 1966, Annuaire de l'Afrique du nord, Edition CNRS, Tome XXIV, PP. 417-457
- ONS, Rétrospectives Statistiques 1962-2011.

- Ordonnance N° 09-01 du 22 juillet 2009 portant loi de finance complémentaire.

Sites internet

- www.fraserinstitute.org
- www.worldbankdatabase.com
- <https://fr.statista.com/statistiques/564926/prix-annuel-du-petrole-de-l-opep-1960/>
- <https://unctadstat.unctad.org/FR/Telechargement.html> consulté le 20/03/2020
- <https://dataverse.scholarsportal.info/dataset.xhtml?persistentId=hdl:10864/10120>
- https://français.doingbusiness.org/fr/data/exploreeconomies/algeria#DB_ec

LES ANNEXES

Les Annexes :

Annexe 01 : Evolution de la valeur ajoutée industrielle par branche (1969-1980)

Unité (10⁶ DA constant 1978)

Année \ Branche	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Hydrocarbures	16 807	18 123	13 017	19 874	21 181	19 947	18 871	20 833	22 532	24 472	25 019	22 517
Eau-Energie	275	347	411	469	515	623	764	975	1 157	1 266	1 540	1 710
Mines	214	239	295	310	284	339	295	301	315	316	395	452
ISMME	1 017	1 477	1 069	1 397	1 594	1 581	1 920	1 953	2 097	2 620	4 092	4 548
Matériaux de construction	306	359	386	468	346	425	511	688	8 00	1 150	1 402	1 656
Industrie Agroalimentaire	1 647	1 774	1 952	2 277	2 580	2 712	2 969	3 035	2 962	2 797	2 653	2 926
Textiles et Cuire	1 131	1 207	1 263	1 372	1 706	1 768	1 502	1 747	1 739	2 293	2 653	2 926
Chemine, Bois, divers	903	1 021	1 085	1 101	1 342	1 438	1 512	1 820	1 946	1 745	1 900	2 060
Total industries manufacturières	5 004	5 838	5 755	6 615	7 924	7 568	8 414	9 243	9 544	10 605	13 434	14 958
BTP	3 953	3 972	4 156	4 460	4 762	5 632	6 000	6 277	7 664	9 184	15 448	16 571
TP pétroliers	2 092	2 865	2 307	3 307	2 375	2 141	2 802	3 702	3 973	4 190	-	-
Total	28 345	31 384	25 941	35 045	36 685	36 606	37 146	41 331	45 185	50 033	55 836	56 208
Total hors BTP	22 300	24 547	19 478	27 268	29 548	28 833	28 344	31 352	33 548	36 659	40 388	39 637
Total industrie Hors BTP/hydrocarbures	5 493	6 424	6 461	7 394	8 367	8 856	9 473	1 0519	1 1016	12 187	15 369	17 120

Source : Ollivier M (1985.a), Op Cit, P.484.

Annexe 02 : Résultats du test ADF pour la stationnarité

2.1. Variable PIBh

2.1.1. Modèle avec tendance et constante, en niveau

Null Hypothesis: LOG(PIBH) has a unit root				
Exogenous: Constant, Linear Trend				
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-2.702563	0.2406
Test critical values:	1% level		-4.175640	
	5% level		-3.513075	
	10% level		-3.186854	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(PIBH))				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 12:03				
Sample (adjusted): 1972 2016				
Included observations: 45 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(PIBH(-1))	-0.159100	0.058870	-2.702563	0.0100
D(LOG(PIBH(-1)))	-0.134043	0.119276	-1.123798	0.2676
C	1.304855	0.470435	2.773721	0.0083
@TREND("1970")	0.000797	0.000667	1.195405	0.2388
R-squared	0.235649	Mean dependent var		0.016272
Adjusted R-squared	0.179721	S.D. dependent var		0.039496
S.E. of regression	0.035772	Akaike info criterion		-3.738642
Sum squared resid	0.052464	Schwarz criterion		-3.578050
Log likelihood	88.11944	Hannan-Quinn criter.		-3.678775
F-statistic	4.213436	Durbin-Watson stat		0.714079
Prob(F-statistic)	0.010952			

Décision : Le modèle est rejeté

2.1.2. Modèle avec constante, en niveau

Null Hypothesis: LOG(PIBH) has a unit root				
Exogenous: Constant				
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-2.843854	0.0603
Test critical values:	1% level		-3.584743	
	5% level		-2.928142	
	10% level		-2.602225	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(PIBH))				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 12:16				
Sample (adjusted): 1972 2016				
Included observations: 45 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(PIBH(-1))	-0.103668	0.036453	-2.843854	0.0069
D(LOG(PIBH(-1)))	-0.162637	0.117449	-1.384752	0.1734
C	0.869318	0.299112	2.906331	0.0058
R-squared	0.209009	Mean dependent var		0.016272
Adjusted R-squared	0.171343	S.D. dependent var		0.039496
S.E. of regression	0.035954	Akaike info criterion		-3.748826
Sum squared resid	0.054292	Schwarz criterion		-3.628382
Log likelihood	87.34860	Hannan-Quinn criter.		-3.703926
F-statistic	5.548980	Durbin-Watson stat		0.705546
Prob(F-statistic)	0.007271			

Décision : Modèle accepté, série non stationnaire

2.1.3. Modèle constante, En première différence

Null Hypothesis: D(LOG(PIBH)) has a unit root				
Exogenous: Constant				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-9.552947	0.0000
Test critical values:	1% level		-3.584743	
	5% level		-2.928142	
	10% level		-2.602225	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(PIBH),2)				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 13:55				
Sample (adjusted): 1972 2016				
Included observations: 45 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LOG(PIBH(-1)))	-1.202336	0.125860	-9.552947	0.0000
C	0.018834	0.006000	3.138981	0.0031
R-squared	0.679723	Mean dependent var		0.003606
Adjusted R-squared	0.672275	S.D. dependent var		0.067783
S.E. of regression	0.038804	Akaike info criterion		-3.617169
Sum squared resid	0.064747	Schwarz criterion		-3.536873
Log likelihood	83.38630	Hannan-Quinn criter.		-3.587235
F-statistic	91.25879	Durbin-Watson stat		0.651170
Prob(F-statistic)	0.000000			

Décision : modèle accepté, série stationnaire, I(1)

2.2. Le capital fixe (CF)

2.2.1. Modèle avec tendance et constante, en niveau

Null Hypothesis: LOG(CF) has a unit root				
Exogenous: Constant, Linear Trend				
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-5.428580	0.0003
Test critical values:	1% level		-4.175640	
	5% level		-3.513075	
	10% level		-3.186854	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(CF))				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 14:30				
Sample (adjusted): 1972 2016				
Included observations: 45 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(CF(-1))	-0.031422	0.005788	-5.428580	0.0000
D(LOG(CF(-1)))	0.898455	0.039205	22.91705	0.0000
C	0.415766	0.076609	5.427135	0.0000
@TREND("1970")	0.000898	0.000177	5.072656	0.0000
R-squared	0.961316	Mean dependent var		0.037864
Adjusted R-squared	0.958486	S.D. dependent var		0.026896
S.E. of regression	0.005480	Akaike info criterion		-7.490686
Sum squared resid	0.001231	Schwarz criterion		-7.330093
Log likelihood	172.5404	Hannan-Quinn criter.		-7.430818
F-statistic	339.6257	Durbin-Watson stat		1.891168
Prob(F-statistic)	0.000000			

Décision : modèle accepté, série stationnaire, I(0)

2.3. Les droits de propriété

2.3.1. Modèle avec tendance et constante, en niveau

Null Hypothesis: LOG(DP) has a unit root				
Exogenous: Constant, Linear Trend				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic				
			-4.566736	0.0034
Test critical values:				
	1% level		-4.170583	
	5% level		-3.510740	
	10% level		-3.185512	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(DP))				
Method: Least Squares				
Date: 07/15/19 Time: 11:05				
Sample (adjusted): 1971 2016				
Included observations: 46 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(DP(-1))	-0.626288	0.137141	-4.566736	0.0000
C	0.522283	0.119602	4.366857	0.0001
@TREND("1970")	0.008654	0.002014	4.297769	0.0001
R-squared	0.332919	Mean dependent var		0.011059
Adjusted R-squared	0.301892	S.D. dependent var		0.113640
S.E. of regression	0.094949	Akaike info criterion		-1.807955
Sum squared resid	0.387660	Schwarz criterion		-1.688696
Log likelihood	44.58297	Hannan-Quinn criter.		-1.763280
F-statistic	10.72999	Durbin-Watson stat		1.906612
Prob(F-statistic)	0.000166			

Décision : Modèle accepté, série stationnaire, I(0)

2.4. Les exportations

2.4.1. Modèle avec tendance et constante, en niveau

Null Hypothesis: LOG(EXPO) has a unit root				
Exogenous: Constant, Linear Trend				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-1.844314	0.6667
Test critical values:		1% level	-4.170583	
		5% level	-3.510740	
		10% level	-3.185512	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(EXPO))				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 14:46				
Sample (adjusted): 1971 2016				
Included observations: 46 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(EXPO(-1))	-0.201258	0.109123	-1.844314	0.0720
C	4.849808	2.614125	1.855232	0.0704
@TREND("1970")	0.004053	0.002680	1.512624	0.1377
R-squared	0.082364	Mean dependent var		0.014520
Adjusted R-squared	0.039683	S.D. dependent var		0.082186
S.E. of regression	0.080539	Akaike info criterion		-2.137169
Sum squared resid	0.278917	Schwarz criterion		-2.017910
Log likelihood	52.15489	Hannan-Quinn criter.		-2.092494
F-statistic	1.929771	Durbin-Watson stat		1.923530
Prob(F-statistic)	0.157548			

Décision : Le modèle est rejeté, série non stationnaire

2.4.2. Modèle avec constante, en niveau

Null Hypothesis: LOG(EXPO) has a unit root				
Exogenous: Constant				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-1.235644	0.6510
Test critical values:	1% level		-3.581152	
	5% level		-2.926622	
	10% level		-2.601424	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(EXPO))				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 14:48				
Sample (adjusted): 1971 2016				
Included observations: 46 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(EXPO(-1))	-0.045662	0.036954	-1.235644	0.2231
C	1.133183	0.905408	1.251571	0.2173
R-squared	0.033537	Mean dependent var		0.014520
Adjusted R-squared	0.011572	S.D. dependent var		0.082186
S.E. of regression	0.081709	Akaike info criterion		-2.128805
Sum squared resid	0.293759	Schwarz criterion		-2.049298
Log likelihood	50.96251	Hannan-Quinn criter.		-2.099021
F-statistic	1.526816	Durbin-Watson stat		2.203901
Prob(F-statistic)	0.223148			

Décision : modèle rejeté, série non stationnaire

2.4.3. Modèle sans tendance ni constante, en niveau

Null Hypothesis: LOG(EXPO) has a unit root				
Exogenous: None				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob. *
Augmented Dickey-Fuller test statistic			1.181254	0.9368
Test critical values:	1% level	-2.616203		
	5% level	-1.948140		
	10% level	-1.612320		
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(EXPO))				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 14:50				
Sample (adjusted): 1971 2016				
Included observations: 46 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(EXPO(-1))	0.000584	0.000495	1.181254	0.2437
R-squared	-0.000870	Mean dependent var		0.014520
Adjusted R-squared	-0.000870	S.D. dependent var		0.082186
S.E. of regression	0.082221	Akaike info criterion		-2.137301
Sum squared resid	0.304217	Schwarz criterion		-2.097548
Log likelihood	50.15793	Hannan-Quinn criter.		-2.122410
Durbin-Watson stat	2.243363			

Décision : modèle accepté, série non stationnaire

2.4.4. Modèle sans tendance ni constante, en première différence

Null Hypothesis: D(LOG(EXPO)) has a unit root				
Exogenous: None				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-10.05533	0.0000
Test critical values:	1% level		-2.617364	
	5% level		-1.948313	
	10% level		-1.612229	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(EXPO),2)				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 16:57				
Sample (adjusted): 1972 2016				
Included observations: 45 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LOG(EXPO(-1)))	-1.230972	0.122420	-10.05533	0.0000
R-squared	0.695852	Mean dependent var		0.006804
Adjusted R-squared	0.695852	S.D. dependent var		0.124310
S.E. of regression	0.068557	Akaike info criterion		-2.500342
Sum squared resid	0.206800	Schwarz criterion		-2.460194
Log likelihood	57.25770	Hannan-Quinn criter.		-2.485375
Durbin-Watson stat	0.919485			

Décision : modèle accepté, série stationnaire I(1)

2.5. Les Importations (Imp)

2.5.1. Avec tendance et constante, en niveau

Null Hypothesis: LOG(IMP) has a unit root				
Exogenous: Constant, Linear Trend				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-1.122625	0.9139
Test critical values:	1% level		-4.170583	
	5% level		-3.510740	
	10% level		-3.185512	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(IMP))				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 17:04				
Sample (adjusted): 1971 2016				
Included observations: 46 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(IMP(-1))	-0.059493	0.052995	-1.122625	0.2678
C	1.432401	1.243274	1.152120	0.2556
@TREND("1970")	0.001457	0.001817	0.802294	0.4268
R-squared	0.028602	Mean dependent var		0.039707
Adjusted R-squared	-0.016580	S.D. dependent var		0.121310
S.E. of regression	0.122311	Akaike info criterion		-1.301502
Sum squared resid	0.643282	Schwarz criterion		-1.182242
Log likelihood	32.93454	Hannan-Quinn criter.		-1.256826
F-statistic	0.633039	Durbin-Watson stat		1.308057
Prob(F-statistic)	0.535851			

Décision : modèle rejeté, série non stationnaire

2.5.2. Avec constante uniquement, en niveau

Null Hypothesis: LOG(IMP) has a unit root					
Exogenous: Constant					
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)					
			t-Statistic	Prob.*	
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-0.792139	0.8119	
Test critical values:	1% level		-3.581152		
	5% level		-2.926622		
	10% level		-2.601424		
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.					
Augmented Dickey-Fuller Test Equation					
Dependent Variable: D(LOG(IMP))					
Method: Least Squares					
Date: 07/16/19 Time: 17:06					
Sample (adjusted): 1971 2016					
Included observations: 46 after adjustments					
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.	
LOG(IMP(-1))	-0.031263	0.039467	-0.792139	0.4325	
C	0.789550	0.946776	0.833935	0.4088	
R-squared	0.014060	Mean dependent var		0.039707	
Adjusted R-squared	-0.008347	S.D. dependent var		0.121310	
S.E. of regression	0.121815	Akaike info criterion		-1.330122	
Sum squared resid	0.652911	Schwarz criterion		-1.250615	
Log likelihood	32.59280	Hannan-Quinn criter.		-1.300338	
F-statistic	0.627483	Durbin-Watson stat		1.325277	
Prob(F-statistic)	0.432530				

Décision : modèle rejeté, série non stationnaire

2.5.3. Modèle sans tendance et sans constante, en niveau

Null Hypothesis: LOG(IMP) has a unit root				
Exogenous: None				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			2.202807	0.9926
Test critical values:	1% level		-2.616203	
	5% level		-1.948140	
	10% level		-1.612320	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(IMP))				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 17:07				
Sample (adjusted): 1971 2016				
Included observations: 46 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(IMP(-1))	0.001644	0.000746	2.202807	0.0328
R-squared	-0.001523	Mean dependent var		0.039707
Adjusted R-squared	-0.001523	S.D. dependent var		0.121310
S.E. of regression	0.121402	Akaike info criterion		-1.357918
Sum squared resid	0.663231	Schwarz criterion		-1.318165
Log likelihood	32.23211	Hannan-Quinn criter.		-1.343026
Durbin-Watson stat	1.348132			

Décision : Modèle accepté, série non stationnaire

2.5.3. Modèle sans tendance et sans constante, en première différence

Null Hypothesis: D(LOG(IMP)) has a unit root				
Exogenous: None				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-4.422885	0.0000
Test critical values:	1% level		-2.617364	
	5% level		-1.948313	
	10% level		-1.612229	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LOG(IMP),2)				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 17:09				
Sample (adjusted): 1972 2016				
Included observations: 45 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LOG(IMP(-1)))	-0.611860	0.138340	-4.422885	0.0001
R-squared	0.307721	Mean dependent var		0.001083
Adjusted R-squared	0.307721	S.D. dependent var		0.142430
S.E. of regression	0.118506	Akaike info criterion		-1.405732
Sum squared resid	0.617923	Schwarz criterion		-1.365584
Log likelihood	32.62897	Hannan-Quinn criter.		-1.390765
Durbin-Watson stat	1.776581			

Le modèle est accepté, la série est stationnaire I(1)

Annexe 03 : Résultats de l'estimation du modèle ARDL

Dependent Variable: LOG(PIBH)				
Method: ARDL				
Date: 07/16/19 Time: 17:12				
Sample (adjusted): 1972 2016				
Included observations: 45 after adjustments				
Maximum dependent lags: 2 (Automatic selection)				
Model selection method: Akaike info criterion (AIC)				
Dynamic regressors (2 lags, automatic): LOG(DP) LOG(CF) LOG(EXPO)				
LOG(IMP)				
Fixed regressors: DEMO C				
Number of models evaluated: 162				
Selected Model: ARDL(2, 0, 2, 1, 0)				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
LOG(PIBH(-1))	0.325639	0.088507	3.679229	0.0008
LOG(PIBH(-2))	0.150581	0.069178	2.176710	0.0365
LOG(DP)	-0.050678	0.031533	-1.607168	0.1173
LOG(CF)	-1.557043	0.720743	-2.160329	0.0379
LOG(CF(-1))	2.912233	1.187275	2.452871	0.0195
LOG(CF(-2))	-1.398780	0.551242	-2.537508	0.0159
LOG(EXPO)	0.292437	0.051723	5.653956	0.0000
LOG(EXPO(-1))	-0.196195	0.047551	-4.126035	0.0002
LOG(IMP)	0.161081	0.032188	5.004348	0.0000
DEMO	0.008033	0.006429	1.249613	0.2200
C	-1.263757	0.754590	-1.674761	0.1032
R-squared	0.987713	Mean dependent var		8.225068
Adjusted R-squared	0.984099	S.D. dependent var		0.138083
S.E. of regression	0.017412	Akaike info criterion		-5.054721
Sum squared resid	0.010308	Schwarz criterion		-4.613092
Log likelihood	124.7312	Hannan-Quinn criter.		-4.890086
F-statistic	273.3139	Durbin-Watson stat		2.029304
Prob(F-statistic)	0.000000			
*Note: p-values and any subsequent tests do not account for model selection.				

Annexe 04 : Résultat du test de Cointégration

ARDL Cointegrating And Long Run Form				
Dependent Variable: LOG(PIBH)				
Selected Model: ARDL(2, 0, 2, 1, 0)				
Date: 07/16/19 Time: 17:14				
Sample: 1970 2016				
Included observations: 45				
Cointegrating Form				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
DLOG(PIBH(-1))	-0.150581	0.069178	-2.176710	0.0365
DLOG(DP)	-0.050678	0.031533	-1.607168	0.1173
DLOG(CF)	-1.557043	0.720743	-2.160329	0.0379
DLOG(CF(-1))	1.398780	0.551242	2.537508	0.0159
DLOG(EXPO)	0.292437	0.051723	5.653956	0.0000
DLOG(IMP)	0.161081	0.032188	5.004348	0.0000
D(DEMO)	0.008033	0.006429	1.249613	0.2200
CointEq(-1)	-0.523780	0.086613	-6.047360	0.0000
Cointeq = LOG(PIBH) - (-0.0968*LOG(DP) -0.0832*LOG(CF) + 0.1837				
*LOG(EXPO) + 0.3075*LOG(IMP) + 0.0153*DEMO -2.4128)				
Long Run Coefficients				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(DP)	-0.096755	0.066742	-1.449684	0.1563
LOG(CF)	-0.083223	0.069939	-1.189940	0.2423
LOG(EXPO)	0.183744	0.058383	3.147192	0.0034
LOG(IMP)	0.307536	0.052187	5.892972	0.0000
DEMO	0.015338	0.013193	1.162570	0.2531
C	-2.412762	1.449217	-1.664873	0.1051

Annexe 05 : Résultat du Wald Test (le test de causalité au sens de Toda- Yamamoto)

VAR Granger Causality/Block Exogeneity Wald Tests			
Date: 08/04/19 Time: 21:07			
Sample: 1970 2016			
Included observations: 43			
Dependent variable: LOG(PIBH)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(DP)	1.474219	4	0.8312
LOG(CF)	1.729304	4	0.7854
LOG(EXPO)	13.34784	4	0.0097
LOG(IMP)	3.369499	4	0.4980
DEMO	8.210852	4	0.0842
All	47.96436	20	0.0004
Dependent variable: LOG(DP)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(PIBH)	1.274912	4	0.8656
LOG(CF)	3.408406	4	0.4919
LOG(EXPO)	5.013839	4	0.2859
LOG(IMP)	2.045016	4	0.7275
DEMO	18.75179	4	0.0009
All	48.80927	20	0.0003
Dependent variable: LOG(CF)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(PIBH)	2.843115	4	0.5844
LOG(DP)	3.310762	4	0.5072
LOG(EXPO)	5.043238	4	0.2829
LOG(IMP)	9.590089	4	0.0479
DEMO	4.929366	4	0.2946
All	63.82610	20	0.0000
Dependent variable: LOG(EXPO)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(PIBH)	195.6525	4	0.0000
LOG(DP)	9.788182	4	0.0442
LOG(CF)	76.87869	4	0.0000
LOG(IMP)	76.11468	4	0.0000
DEMO	13.63631	4	0.0086
All	479.2684	20	0.0000
Dependent variable: LOG(IMP)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(PIBH)	5.147124	4	0.2725
LOG(DP)	2.600147	4	0.6268
LOG(CF)	3.648145	4	0.4557

LOG(EXPO)	11.73414	4	0.0194
DEMO	3.919878	4	0.4170
All	38.72881	20	0.0072
Dependent variable: DEMO			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LOG(PIBH)	1.346971	4	0.8534
LOG(DP)	0.421833	4	0.9807
LOG(CF)	2.103585	4	0.7167
LOG(EXPO)	8.223333	4	0.0837
LOG(IMP)	2.699149	4	0.6094
All	15.60521	20	0.7408

Annexe 06 : Les résultats des tests de validation du modèle

6.1. Résultats du test de Breusch-Godfrey pour l'autocorrélation

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:				
F-statistic	0.582623	Prob. F(2,32)		0.5642
Obs*R-squared	1.581054	Prob. Chi-Square(2)		0.4536
Test Equation:				
Dependent Variable: RESID				
Method: ARDL				
Date: 07/16/19 Time: 17:24				
Sample: 1972 2016				
Included observations: 45				
Presample missing value lagged residuals set to zero.				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(PIBH(-1))	0.062888	0.125359	0.501661	0.6193
LOG(PIBH(-2))	-0.012998	0.079454	-0.163594	0.8711
LOG(DP)	0.003559	0.032376	0.109942	0.9131
LOG(CF)	-0.041437	0.732476	-0.056572	0.9552
LOG(CF(-1))	-0.089272	1.208111	-0.073894	0.9416
LOG(CF(-2))	0.109656	0.568488	0.192891	0.8483
LOG(EXPO)	0.050804	0.084948	0.598062	0.5540
LOG(EXPO(-1))	-0.040785	0.076547	-0.532812	0.5978
LOG(IMP)	0.002390	0.032999	0.072416	0.9427
DEMO	-0.002596	0.006961	-0.372963	0.7116
C	-0.418767	0.872027	-0.480223	0.6343
RESID(-1)	-0.206609	0.327480	-0.630907	0.5326
RESID(-2)	-0.231684	0.220681	-1.049862	0.3016
R-squared	0.035135	Mean dependent var		-9.42E-16
Adjusted R-squared	-0.326690	S.D. dependent var		0.015306
S.E. of regression	0.017630	Akaike info criterion		-5.001599
Sum squared resid	0.009946	Schwarz criterion		-4.479674
Log likelihood	125.5360	Hannan-Quinn criter.		-4.807030
F-statistic	0.097104	Durbin-Watson stat		1.935251
Prob(F-statistic)	0.999935			

6.2. Résultats du test de Breusch-Pagan-Geoffrey pour L'hétéroscédasticité

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey				
F-statistic	1.118300	Prob. F(10,34)		0.3774
Obs*R-squared	11.13771	Prob. Chi-Square(10)		0.3469
Scaled explained SS	4.615294	Prob. Chi-Square(10)		0.9154
Test Equation:				
Dependent Variable: RESID^2				
Method: Least Squares				
Date: 07/16/19 Time: 17:36				
Sample: 1972 2016				
Included observations: 45				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.008062	0.011937	-0.675378	0.5040
LOG(PIBH(-1))	-0.001067	0.001400	-0.761827	0.4514
LOG(PIBH(-2))	0.001067	0.001094	0.974944	0.3365
LOG(DP)	0.001089	0.000499	2.183689	0.0360
LOG(CF)	0.002464	0.011402	0.216121	0.8302
LOG(CF(-1))	-0.004068	0.018782	-0.216570	0.8298
LOG(CF(-2))	0.001225	0.008720	0.140443	0.8891
LOG(EXPO)	5.70E-06	0.000818	0.006961	0.9945
LOG(EXPO(-1))	0.000638	0.000752	0.848802	0.4019
LOG(IMP)	-0.000140	0.000509	-0.274740	0.7852
DEMO	-0.000180	0.000102	-1.770021	0.0857
R-squared	0.247505	Mean dependent var		0.000229
Adjusted R-squared	0.026182	S.D. dependent var		0.000279
S.E. of regression	0.000275	Akaike info criterion		-13.34778
Sum squared resid	2.58E-06	Schwarz criterion		-12.90615
Log likelihood	311.3250	Hannan-Quinn criter.		-13.18314
F-statistic	1.118300	Durbin-Watson stat		2.384756
Prob(F-statistic)	0.377426			

6.3. Résultats du test d'ARCH pour l'Heterosedasticité

Heteroskedasticity Test: ARCH				
F-statistic	1.122076	Prob. F(1,42)		0.2955
Obs*R-squared	1.144921	Prob. Chi-Square(1)		0.2846
Test Equation: Dependent Variable: RESID^2 Method: Least Squares Date: 07/16/19 Time: 17:38 Sample (adjusted): 1973 2016 Included observations: 44 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.000268	5.54E-05	4.840639	0.0000
RESID^2(-1)	-0.161948	0.152885	-1.059281	0.2955
R-squared	0.026021	Mean dependent var		0.000231
Adjusted R-squared	0.002831	S.D. dependent var		0.000282
S.E. of regression	0.000282	Akaike info criterion		-13.46670
Sum squared resid	3.33E-06	Schwarz criterion		-13.38560
Log likelihood	298.2675	Hannan-Quinn criter.		-13.43663
F-statistic	1.122076	Durbin-Watson stat		1.958035
Prob(F-statistic)	0.295526			

5.3. Le test de stabilité de Ramsey

Ramsey RESET Test Equation: UNTITLED Specification: LOG(PIBH) LOG(PIBH(-1)) LOG(PIBH(-2)) LOG(DP) LOG(CF) LOG(CF(-1)) LOG(CF(-2)) LOG(EXPO) LOG(EXPO(-1)) LOG(IMP) DEMO C Omitted Variables: Squares of fitted values					
	Value	df	Probability		
t-statistic	0.962712	33	0.3427		
F-statistic	0.926815	(1, 33)	0.3427		
F-test summary:					
	Sum of Sq.	df	Mean Squares		
Test SSR	0.000282	1	0.000282		
Restricted SSR	0.010308	34	0.000303		
Unrestricted SSR	0.010027	33	0.000304		
Unrestricted Test Equation: Dependent Variable: LOG(PIBH) Method: ARDL Date: 08/04/19 Time: 16:21 Sample: 1972 2016 Included observations: 45 Maximum dependent lags: 2 (Automatic selection) Model selection method: Akaike info criterion (AIC) Dynamic regressors (2 lags, automatic): Fixed regressors: C					
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*	
LOG(PIBH(-1))	1.440089	1.161001	1.240386	0.2236	
LOG(PIBH(-2))	0.665569	0.539399	1.233909	0.2260	
LOG(DP)	-0.217427	0.176060	-1.234959	0.2256	
LOG(CF)	-7.144841	5.848899	-1.221570	0.2305	
LOG(CF(-1))	13.30754	10.86315	1.225016	0.2292	
LOG(CF(-2))	-6.359807	5.182641	-1.227136	0.2285	
LOG(EXPO)	1.317221	1.065735	1.235975	0.2252	
LOG(EXPO(-1))	-0.894833	0.727257	-1.230422	0.2272	
LOG(IMP)	0.740199	0.602411	1.228728	0.2279	
DEMO	0.040137	0.033962	1.181811	0.2457	
C	-19.78054	19.24880	-1.027624	0.3116	
FITTED^2	-0.214205	0.222502	-0.962712	0.3427	
R-squared	0.988049	Mean dependent var		8.225068	
Adjusted R-squared	0.984065	S.D. dependent var		0.138083	
S.E. of regression	0.017431	Akaike info criterion		-5.037975	
Sum squared resid	0.010027	Schwarz criterion		-4.556198	
Log likelihood	125.3544	Hannan-Quinn criter.		-4.858373	
F-statistic	248.0166	Durbin-Watson stat		2.093647	
Prob(F-statistic)	0.000000				
*Note: p-values and any subsequent tests do not account for model selection.					

Annexe N° 07 : statistiques sur le commerce extérieur de l'Algérie (1970-2018)

Unité : Dollar courant

Année	Exportations (01)	Importations	Solde balance commerciale	Service de la dette (02)	Poids de la dette (02/01) (%)	Prix du pétrole (\$/Baril)(*)
1970	1 073 504 628	1 257 000 000	-183 495 371,8	44 711 008,1	4,16	1,21
1971	936 367 707,5	1 227 000 000	-290 632 292,5	69 121 447,1	7,38	1,7
1972	1 382 755 698	1 494 000 000	-111244301,7	190 050 025	13,74	1,82
1973	2 222 671 247	2 236 000 000	-13 328 753,28	301 617 975,1	13,57	2,7
1974	5 118637 701	4 035 000 000	1 083 637 701	711 331 756,1	13,89	11
1975	5 241 302 552	5 498 000 000	-256 697 447,7	469 065 617,1	8,94	10,43
1976	5 860 031 462	5 081 000 000	779 031 461,6	787 355 802	13,43	11,6
1977	6 414 584 619	7 125 000 000	-710 415 380,5	1 172 273 081	18,27	12,5
1978	6 732 393 454	8 548 000 000	-1 815 606 546	1 689 952 105	25,10	12,79
1979	10 354 760 932	8 403 000 000	1 951 760 932	3 053 039 955	29,48	29,19
1980	14 540 716 743	10 558 000 000	3 982 716 743	4 084 077 201	28,08	35,52
1981	15 338 986 631	11 303 000 000	4 035 986 631	4 316 888 297	28,14	34
1982	13 980 227 233	10 754 000 000	3 226 227 233	4 563 465 817	32,64	32,38
1983	13 635 984 130	10 399 000 000	3 236 984 130	4 723 105 714	34,63	29,04
1984	13 805 836 196	10 288 000 000	3 517 836 196	5 117 049 504	37,06	28,2
1985	13 664 028 064	9 841 000 000	3 823 028 064	5 002 362 398	36,60	27,01
1986	8 188 005 040	9 228 000 000	-1 039 994 960	5 166 007 337	63,09	13,53
1987	9 525 773 299	7 042 000 000	2 483 773 299	5 455 584 443	57,27	17,53
1988	9 163 454 470	7 690 000 000	1 473 454 470	6 550 599 597	71,48	14,24
1989	10 369 299 882	9 470 000 000	899 299 882	7 007 408 347	67,57	17,31
1990	14 545 657 770	9 770 000 000	4 775 657 770	8 808 426 817	60,55	22,26
1991	13 311 319 293	7 770 000 000	5 541 319 293	9 171 694 910	68,90	18,62
1992	12 154 240 351	8 310 000 000	3 844 240 351	9 332 498 944	76,78	18,44
1993	10 880 274 367	8 785 000 000	2 095 274 367	9 095 733 965	83,59	16,33
1994	9 585 149 853	9 154 000 000	431149853	5 116 621 285	53,38	15,53
1995	10 939 999 981	10 100 000 000	839 999 981	4 250 459 978	38,85	16,86
1996	13 969 999 892	9 090 000 000	4 879 999 892	4 213 931 701	30,16	20,29
1997	14 890 000 201	8 688 000 000	6 202 000 201	4 418 040 358	29,67	18,86
1998	10 880 000 226	9 400 000 000	1 480 000 226	5 131 169 742	47,16	12,28
1999	13 692 378 406	9 162 000 000	4 530 378 406	5 202 634 288	37,99	17,44
2000	23 050 101 993	9 171 000 000	13 879 101 993	4 474 297 191	19,41	27,6
2001	20 085 455 101	9 940 000 000	10 145 455 101	4 377 496 161	21,79	23,12
2002	20 152 475 589	11 969 000 000	8 183 475 589	4 168 553 242	20,68	24,36
2003	25 957 120 317	12 380 000 000	13 577 120 317	4 308 607 140	16,59	18,1
2004	34 175 415 032	18 169 000 000	16 006 415 032	5 743 765 634	16,80	36,05
2005	48 714 923 163	20 357000 000	28 357 923 163	5 987 058 021	12,28	50,59
2006	57 121 832 854	21 456 000 000	35 665 832 854	1 342 4887 178	23,50	61
2007	63 531 236 408	27 631 000 000	35 900 236 408	1 368 520 521	2,15	69,04
2008	82 034 752 098	39 479 000 000	42 555 752 098	1 251 636 733	1,52	94,1
2009	48 533 809 677	39 294 000 000	9 239 809 677	1 055 374 750	2,17	60,86
2010	61 975 405 529	40 473 000 000	21 502 405 529	676 190 429,4	1,09	77,38
2011	77 581 299 501	47 247 000 000	30 334 299 501	639 343 977,2	0,82	107,46
2012	77 123 006 872	50 378 000 000	26 745 006 872	864 814 797,2	1,12	109,45
2013	69 659 422 182	55 028 000 000	14 631 422 182	538 985 271,2	0,77	105,87
2014	64 611 501 756	58 580 000 000	6 031 501 756	299 376 752,5	0,46	96,29
2015	38 460 350 139	51 702 000 000	-13 241 649 861	691 069 734,6	1,79	49,49
2016	33 403 107 185	47 089 000 000	-13 685 892 815	356 583 777,4	1,06	40,68
2017	37 932 650 284	46 059 000 000	-8 126 349 716	239 814 553,9	0,63	52,51
2018	44 522 950 620	47 002 000 000	-2 479 049 380	217 150 999,4	0,48	69,52

Source : Base de données de la banque mondiale

(*)<https://fr.statista.com/statistiques/564926/prix-annuel-du-petrole-de-l-opep-1960/>

LA TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

Titre	Page
Remerciements	I
Dédicaces	II
Liste des abréviations	III
Liste des tableaux	V
Liste des graphs	VI
Liste des figures	VII
Liste des schémas	VII
Le sommaire	VIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE	01
CHAPITRE I : LES FONDEMENTS THÉORIQUES DES INSTITUTIONS	16
Introduction	16
SECTION I : LES INSTITUTIONS DANS LES SCIENCES SOCIALES	17
1. La conceptualisation de l'institutionnalisme	17
2. Les fondements économiques de l'institutionnalisme	19
3. La vieille et la nouvelle théorie institutionnelle	20
4. L'institutionnalisme dans la théorie des organisations	23
4.1. L'institutionnalisme et la théorie des coûts de transaction	24
4.2. L'institutionnalisme, de la théorie du conflit à la théorie de l'agence	26
4.3. L'institutionnalisme et la théorie des droits de propriété	29
SECTION II : LES APPROCHES THÉORIQUES DES INSTITUTIONS	32
1. L'approche économique des institutions	32
2. L'approche historique des institutions	34
3. L'approche politique des institutions	36
4. L'approche culturelle des institutions	40
5. L'approche sociologique des institutions	42
Conclusion	46
CHAPITRE II : LES INSTITUTIONS DANS THÉORIE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE	49
Introduction	49
SECTION I : APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES MODÈLES DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE	50
1. Le modèle classique de la croissance économique	50
1.1. Les limites du modèle classique de la croissance	52
1.1.1. L'extension du marché	52
1.1.2. Le commerce international	53
1.1.3. La croissance démographique	54
1.1.4. Le problème des débouchés	54
2. La théorie Néoclassique de la croissance économique	55
2.1. Harrod-Dommar et la croissance économique	55
2.2. Robert Solow et le modèle de croissance exogène équilibré	56
3. La théorie de croissance endogène (la nouvelle théorie de la croissance)	58

3.1. Robert Lucas et le capital humain	58
3.2. Paul Romer et le capital technologique	59
3.3. Robert Barro et le capital public	59
SECTION II : LES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE : LES CANAUX D'INFLUENCE	62
1. Le rôle des institutions politiques dans l'apparition des institutions économiques	63
1.1. Les institutions économiques comme motivations des principaux acteurs économiques	64
1.2. Le pouvoir politique déterminant des institutions économiques d'équilibre	65
1.3. Le pouvoir politique comme déterminant des institutions économiques	65
1.4. Le pouvoir politique <i>Formel</i> (« de jure »)	66
1.5. Le pouvoir politique <i>de facto</i> (informelle) :	67
1.6. Le pouvoir politique comme source d'institutions politiques	67
2. Les institutions et la performance économique	69
2.1. Les déterminants institutionnels de la performance économique	69
2.2. Les formes institutionnelles et la performance économique	71
2.3. Les déterminants profonds de la croissance économique : Le rôle des institutions	72
SECTION III : LES CRITÈRES DE MESURE DE LA QUALITÉ DES INSTITUTIONS	76
1. La difficulté de la mesure des institutions	76
2. La qualité des institutions et la bonne gouvernance	77
3. La qualité des institutions selon la banque mondiale (base de données de Daniel Kaufmann).	80
4. La qualité des institutions selon Institutional Profile Database (IPD)	81
5. La qualité des institutions selon les critères de la base de données POLITY IV	84
6. La qualité des institutions selon The International Country Risk Guide (ICRG)	85
7. La qualité des institutions selon les critères de l'Institut Fraser	86
7.1. La taille du gouvernement	87
7.2. Le système juridique et droit de propriété	88
7.3. L'argent sain	88
7.4. Liberté de commerce international	89
7.5. La régulation	90
Conclusion	92
CHAPITRE III :	
L'ECONOMIE ALGERIENNE ENTRE REFORMES ET OUVERTURE : LA PLACE DE LA RENTE PÉTROLIÈRE	94
Introduction	94
SECTION I :	
LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'ALGERIE DURANT L'ERE DU SOCIALISME : UNE POLITIQUE TOURNÉE VERS LA RENTE	95
1. L'économie Algérienne durant le socialisme : stratégie de développement centrée autour d'un régime d'accumulation rentier	95
2. La stratégie Algérienne de développement durant le socialisme : La place centrale des hydrocarbures	97
2.1. Les plans de développement entre 1967 et 1980	98
2.1.1. Le plan triennal (1967-1969)	98

2.1.2. Le premier Plan quadriennal (1970-1973)	99
2.1.3. Le deuxième Plan quadriennal (1974-1977)	100
2.1.4. La période intermédiaire « Inter plan » (1978-1979)	103
2.2. Les plans économiques durant les années quatre-vingts	106
2.2.1. Premier plan quinquennal (1980-1984)	106
2.2.2. Le Deuxième plan quinquennal (1985-1989).	110
3. Le bilan de la stratégie algérienne de développement (1966-1989)	111
SECTION II : LECTURE INSTITUTIONNELLE DE LA TRANSITION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERMES DE RÉFORMES	116
1. L'origine des réformes politico-économiques de la transition de l'Algérie	117
2. Les réformes 1987/1988-1991	118
2.1. Le courant <i>des réformateurs</i> et les réformes institutionnelles	119
2.2. Des réformes pour une redéfinition de nouvelles formes institutionnelles	121
2.3. La résistance à la réforme et à la transition politique de l'Algérie	123
2.4. Les réformes de stabilisation et la logique du Consensus de Washington	124
3. Les réformes dans le cadre du Plan d'Ajustement Structurel	126
3.1. Le contexte général de l'adoption du PAS	126
3.1. La privatisation des entreprises publiques algériennes et l'institutionnalisation du droit de propriété privé	128
4. Rétablissement des cours du pétrole et le retour à la logique des plans économiques et l'interventionnisme étatique	133
4.1. Programme de Soutien à la Relance Economique PSRE (2001-2004)	13 4
4.2. Le Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique PCSCE (2005-2009)	135
4.3. Le Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance PCSC (2010-2014)	137
4.4. Evaluation du bilan des programmes de relance économique 2001-2014.	139
Conclusion	141
CHAPITRE IV : EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE EN TERME D'INDICATEURS D'ÉQUILIBRES MACROECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS	143
Introduction	143 144
SECTION I : LA PERFORMANCE DE L'ECONOMIE ALGERIENNE : UNE PERFORMANCE BIAISÉE PAR L'EVOLUTION DES COURS DU PETROLE	144
1. Les hydrocarbures : La bénédiction devenue une source de vulnérabilité	144
1.1. Le commerce extérieur	147
1.2. Le service de la dette	149
1.3. Le pouvoir d'Achat	152
2. La politique commerciale de l'Algérie : Entre ouverture timide et protectionnisme sélectif	154
3. Les investissements directs étrangers (IDE) et l'attractivité de l'économie Algérienne	157
SECTION II : LA QUALITÉ DES INSTITUTIONS ALGERIENNES : ANALYSE DES INDICATEURS POLITICO-ECONOMIQUES ET DU RISQUE PAYS	160
1. Évolution de la qualité des institutions algériennes selon la base de données de la banque mondiale (Daniel Kaufman)	161
2. La qualité des institutions politiques selon les données de l'ICRG	163
3. L'analyse du risque financier de l'Algérie selon des données de l'ICRG	168

SECTION III : L'ATTRATIVITÉ DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : ANALYSE COMPARATIVE EN TERMES DU CLIMAT DES AFFAIRES, DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ ET DE PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ	171
1. Les mécanismes de la promotion de l'investissement Privé en Algérie	171
2. Décomposition et comparaison de la qualité du climat des affaires en Algérie selon les données des rapports Doing Business	174
2.1. Analyse comparative de l'indice « Création d'Entreprise » en Algérie selon Doing Business	176
2.2. Analyse comparative de l'indice « Transfert de propriété » en Algérie selon Doing Business	177
2.3. Analyse comparative de l'indice « Obtention des prêts » en Algérie selon Doing Business	178
2.4. Analyse comparative de l'indice « Protection des investisseurs minoritaires » en Algérie selon Doing Business	179
2.5. Analyse comparative de l'indice « Exécution des contrats » en Algérie selon Doing Business	180
3. Évolution de l'indice de la qualité des Droits de Propriété en Algérie	182
Conclusion	184
CHAPITRE V : LES DETERMINANTS INSTITUTIONNELS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE L'ALGERIE : ETUDE EMPIRIQUE PAR L'APPROCHE A.R.D.L	186
Introduction	186
SECTION I : QUALITÉ DES INSTITUTIONS, OUVERTURE ET CROISSANCE ECONOMIQUE : REVUE DE LA LITTÉRATURE EMPIRIQUE	187
1. Croissance économique et qualité des institutions : Revue de la littérature empirique	187
2. Croissance et ouverture économiques : Revue de la littérature empirique	190
3. Croissance économique, qualité des institutions et ouverture économique : Revue de la littérature empirique sur l'économie Algérienne.	194
SECTION II : SPECIFICATION DU MODÈLE ET PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DE L'APPROCHE EMPIRIQUE	198
1. Spécification du modèle	198
1.1. Les sources et les mesures des données	199
1.2. Justification du choix des variables	200
2. L'analyse descriptive des séries	202
3. La corrélation entre les variables du modèle	206
4. Etude des propriétés stochastiques des séries	207
5. Présentation de la méthodologie de l'approche empirique utilisée (ARDL)	208
5.1. Les procédures de l'utilisation de l'approche ARDL	209
5.2. L'approche des bornes (Bounds Test) et le test de cointégration de Pesaran et al. (2001)	210
SECTION III : RESULTATS ET DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ÉTUDE EMPIRIQUE	213
1. Estimation du modèle Autorégressif à retards échelonnés	213
2. Résultat du test de Cointégration (The Bounds Test)	216
3. Estimation de relation de court terme (Modèle à correction d'Erreur ECM)	217
4. Estimation de la relation de long terme	218

5.	Estimation des relations de causalité de long terme (test de Toda et Yamamoto)	220
6.	Résultats des tests de validation du modèle	223
Conclusion		226
Conclusion Générale		229
Bibliographie		238
Annexes		249
Table des matières		271
Résumés		276

Résumé :

MAAMRI Moussa. (2021). L'apport des institutions dans la politique d'ouverture et de croissance économiques, Cas de l'Algérie. Thèse de doctorat en Sciences économique, Faculté SECG, Université de Bejaia, Algérie.

La présente recherche tente de vérifier l'implication de la qualité des institutions dans l'ouverture et la croissance de l'économie algérienne. L'appréhension de la problématique de la recherche a nécessité le recours à une méthodologie se basant sur trois approches différentes mais complémentaires : Une première approche est théorique consistant en un cadrage théorique sur les institutions, une deuxième approche est Analytique Comparative pour situer le cas de l'Algérie par rapport à ses pays voisins (la Tunisie, le Maroc) la France, la moyenne des pays de la région MENA et des pays de l'OCDE. Alors que la troisième approche est Économétrique vise à déterminer les canaux d'influences de la *Démocratie* en tant que mesure de la qualité des institutions politiques et des niveaux des *Droits de Propriété* en tant que mesure de la qualité des institutions économiques sur la croissance économique de l'Algérie. Dans l'étude économétrique nous avons eu recours à l'approche ARDL pour estimer un modèle exprimant le PIB réel par habitant en fonction des Exportations, des Importations, des niveaux des Droits de Propriété, des niveaux de la Démocratie ainsi que le Stock du Capital Fixe, entre 1670 et 2016. Pour se faire, l'étude a estimé le modèle ARDL qui a mis en avant l'importance des exportations et d'un degré moindre des importations dans l'explication des variations du PIB par habitant algérien. De même, le modèle ECM pour la relation de courte durée a aussi confirmé le résultat du modèle ARDL estimé. D'autre part, l'estimation de la relation de long terme a révélé l'importance des importations et d'un degré moindre des exportations dans l'explication des variations du PIB par habitant en Algérie. Par ailleurs, le test de causalité au sens de Toda et Yamamoto a pu déterminer des relations de causalité bidirectionnelles entre les exportations et le PIB par habitant d'un côté, et entre les importations et les exportations de l'autre côté. Le même test a aussi révélé des relations unidirectionnelles entre les autres variables exogènes du modèle estimé.

L'étude a conclu par la forte dépendance de la croissance économique de l'Algérie en ses exportations, rapprochées aux exportations des hydrocarbures, et par le niveau faible, voire négligeable, de la qualité des institutions algériennes dans l'explication des variations des niveaux de croissance économique de L'Algérie.

Mots Clés : Algérie, Démocratie, Droits de Propriété, coûts de transaction, Toda et Yamamoto, ADF, ECM.ARD, Cointegration.

Résumé

MAAMRI Moussa (2021), L'apport des institutions dans la politique d'ouverture et de croissance économiques, Cas de l'Algérie.
Thèse de doctorat en Sciences économique, Faculté SECG, Université de Bejaia, Algérie.

La présente recherche tente de vérifier l'implication de la qualité des institutions dans l'ouverture et la croissance de l'économie algérienne. L'appréhension de la problématique de la recherche a nécessité le recours à une méthodologie se basant sur trois approches différentes mais complémentaires : Une première approche est théorique consistant en un cadrage théorique sur les institutions, une deuxième approche est Analytique Comparative pour situer le cas de l'Algérie par rapport à ses pays voisins (la Tunisie, le Maroc) la France, la moyenne des pays de la région MENA et des pays de l'OCDE. Alors que la troisième approche est Économétrique vise à déterminer les canaux d'influences de la *Démocratie* en tant que mesure de la qualité des institutions politiques et des niveaux des *Droits de Propriété* en tant que mesure de la qualité des institutions économiques sur la croissance économique de l'Algérie. Dans l'étude économétrique nous avons eu recours à l'approche ARDL pour estimer un modèle exprimant le PIB réel par habitant en fonction des Exportations, des Importations, des niveaux des Droits de Propriété, des niveaux de la Démocratie ainsi que le Stock du Capital Fixe, entre 1670 et 2016. Pour se faire, l'étude a estimé le modèle ARDL qui a mis en avant l'importance des exportations et d'un degré moindre des importations dans l'explication des variations du PIB par habitant algérien. De même, le modèle ECM pour la relation de courte durée a aussi confirmé le résultat du modèle ARDL estimé. D'autre part, l'estimation de la relation de long terme a révélé l'importance des importations et d'un degré moindre des exportations dans l'explication des variations du PIB par habitant en Algérie. Par ailleurs, le test de causalité au sens de Toda et Yamamoto a pu déterminer des relations de causalité bidirectionnelles entre les exportations et le PIB par habitant d'un côté, et entre les importations et les exportations de l'autre côté. Le même test a aussi révélé des relations unidirectionnelles entre les autres variables exogènes du modèle estimé.

L'étude a conclu par la forte dépendance de la croissance économique de l'Algérie en ses exportations, rapprochées aux exportations des hydrocarbures, et par le niveau faible, voire négligeable, de la qualité des institutions algériennes dans l'explication des variations des niveaux de croissance économique de L'Algérie.

Mots Clés : Algérie, Démocratie, Droits de Propriété, coûts de transaction, Toda et Yamamoto, ADF, ECM.ARD, Cointegration.

Abstract

MAAMRI Moussa (2021), the contribution of institutions in the policy of economic openness and growth, Case of Algeria.
Doctoral thesis in Economics, Faculty SECG, University of Bejaia, Algeria.

This research represents an attempt to verify the involvement of the quality of the institutions in the opening and growth of the Algerian economy. Understanding the subject of the research required a methodology based on three different but complementary approaches: A first approach is Theoretical consisting of a theoretical scoping on institutions; a second approach is Comparative Analysis to situate the case of Algeria in relation to its neighboring countries (Tunisia, Morocco), France, the average for MENA and OECD countries. While the third approach is Econometric aims to determine the channels of influence of Democracy as a measure of the quality of political institutions and levels of Property Rights as a measure of the quality of economic institutions on the economic growth in Algeria. In the econometric study we used the ARDL approach to estimate a model expressing real GDP per capita based on Exports, Imports, Property Rights Levels, Democracy Levels and Fixed Capital Stock, between 1970 and 2016. To do this, the study estimated the ARDL model, which highlighted the importance of exports and a lesser degree of imports in explaining changes in Algerian GDP per capita. Similarly, the ECM model for the short-term relationship also confirmed the outcome of the estimated ARDL model. On the other hand, the estimate of the long-term relationship revealed the importance of imports and a lesser degree of exports in explaining changes in GDP per capita in Algeria. In addition, the Toda and Yamamoto causality test was able to determine two-way causal relationships between exports and per capita GDP on the one hand, and between imports and exports on the other. The same test also revealed unidirectional relationships between the other exogenous variables in the estimated model.

The study concluded by the high dependence of Algeria's economic growth in exports, compared to exports of hydrocarbons, and by the low level, the quality of Algerian institutions in explaining variations in Algeria's economic growth levels is negligible.

Keywords: Algeria, Democracy, Property Rights, Transaction Costs, Toda and Yamamoto, ADF, ECM.ARD, Cointegration.

ملخص

معمرى موسى (2021)، مساهمة المؤسسات في سياسة الانفتاح الاقتصادي والنمو، حالة الجزائر.
أطروحة دكتوراه في الاقتصاد من كلية الاقتصاد جامعة بجاية الجزائر.

يحاول هذا البحث التحقق من تأثير جودة المؤسسات على انفتاح ونمو الاقتصاد الجزائري. يتطلب فهم إشكالية البحث على ثلاثة مناهج مختلفة ولكنها متكاملة: المنهج الأول نظري يهدف إلى تحديد الإطار النظري حول النظرية المؤسسية، والمنهج الثاني هو تحليلي مقارنة بين حالة الجزائر مقارنة بالدول المجاورة لها (تونس، المغرب) فرنسا، متوسط دول منطقة الشرق الأوسط وشمال إفريقيا ودول منظمة التعاون الاقتصادي والتنمية في حين أن المنهج الثالث يركز على الاقتصاد القياسي ويهدف إلى تحديد قنوات تأثير الديمقراطية كمقياس لجودة المؤسسات السياسية ومستويات حقوق الملكية كمقياس لجودة المؤسسات الاقتصادية على النمو الاقتصادي للجزائر. في الدراسة الاقتصادية القياسية استخدمنا منهج (ARDL) لتقدير نموذج يعبر عن الناتج المحلي الإجمالي الحقيقي الفردي كدالة مقدر من خلال الصادرات والواردات ومستويات حقوق الملكية ومستويات الديمقراطية وكذلك مخزون رأس المال الثابت بين عام 1670 و 2016. وللقيام بذلك، قدرت الدراسة نموذج الذي سلب الضوء على أهمية الصادرات ودرجة أقل من الواردات في شرح الفروقات في الناتج المحلي الفردي الجزائري. مثلما خلص نموذج ECM للعلاقة قصيرة المدى أيضًا إلى نفس نتيجة نموذج ARDL المقدر. من ناحية أخرى، كشف تقدير العلاقة طويلة الأمد عن أهمية الواردات ودرجة أقل من الصادرات في تفسير التغيرات في الناتج المحلي الفردي بالإضافة إلى ذلك، كان اختبار السببية بمعنى تودا وياماموتو (Toda et Yamamoto) قادرًا على تحديد العلاقات السببية ثنائية الاتجاه بين الصادرات والناتج المحلي الفردي من ناحية، وبين الواردات والصادرات في حين كشف نفس الاختبار أيضًا عن وجود علاقات أحادية الاتجاه بين المتغيرات الخارجية الأخرى للنموذج المقدر.

وخلصت الدراسة إلى الاعتماد القوي للنمو الاقتصادي للجزائر على صادراتها والتي يمكن مقارنة بصادرات المحروقات، وعلى ضعف مستوى جودة المؤسسات الجزائرية.

وإن كان ضئيلاً، في تفسير تباينات مستويات النمو الاقتصادي في الجزائر

الكلمات المفتاحية: الجزائر، الديمقراطية، حقوق الملكية، تكاليف المعاملات، Toda et Yamamoto، ADF، ECM، ARDL.